TEMPS PROBABLE DEMAIN
VENTS DE L'OUEST, BEAU
Maximum, aujourd'hui, 35—Minimum, aujourd'hui, 30
Baromètre, hier, 29.17—aujoud'hui., 29.91
L'AN DERNIER
Maximum, 21—Minimum, 7
Voir détails page 15
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ
LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

LE NUMÉRO 2 CENTS
ÉDITION DÉFINITIVE

47e ANNEE—No. 225
MONTREAL, CANADA
Mardi 17 Novembre 1925
PRIX D'ABONNEMENT
Edition quotidienne au Canada.. $6.00 par année
Edition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis ..... $9.00 par année
Edition quotidienne Américaine. $4.20 par année

DE LA FRANCE AU POLE, ET DU POLE A NEW-YORK EN HYDRAVIONS

SEUL DE TOUT L'EQUIPAGE IL ECHAPPE A LA MORT AU COURS D'UNE BOURRASQUE

Une tragédie de la mer en Nouvelle-Ecosse.

LE RECIT

HALIFAX, 17. (Presse canadienne). — N'eussent été la force et l'endurance d'un jeune homme de dix-neuf ans, de Bay State, Machigan, mécanicien à bord du garde-côte américain Morrill, on n'eut jamais su comment les huit membres de l'équipage ont péri au cours d'une tempête dans les eaux agitées du port de Shelburne, hier soir. On n'eut trouvé que les épaves du voilier de 26 pieds dans lequel ils sombrèrent.

Cependant que de plus vieux et de plus expérimentés que lui succombaient un à un à la rigueur de la tempête le jeune Taylor resta accroché à la quille de l'embarcation jusqu'à ce qu'il sentit le mât toucher le fond. A ce moment, un seul de ses camarades, J. R. Shea, 23 ans, de Providence, R.-I., vivait encore. Ensemble ils se jetèrent à la mer dans un dernier effort pour atteindre la rive. Shea abandonna au bout de quelque temps et se cramponna à Taylor. Ce dernier, presque à bout de force ne se rendait pas compte que son compagnon le tirait. Mais vint un moment où il abandonna et coula. Quelques minutes plus tard, Taylor était lancé sur les rochers, épuisé et blessé. Se traînant à travers les buissons, il appela au secours et un garçonnet entendit ses cris et l'aida à se rendre dans une maison voisine où les soins voulus lui furent donnés.

Tout de suite, l'on commença à organiser les secours. On manda un médecin et on essaya de communiquer avec le commandant Williams du "Morrill". Des signaleurs agitèrent des torches sur la grève, mais personne ne put lire les réponses qui venaient du navire. Les hommes du bord ne semblaient pas plus comprendre d'ailleurs. Plus tard, un sans-fil fut transmis par Halifax et Camperdown et à minuit des marins débarquèrent d'une barque de pêche américaine apportant la nouvelle de la tragédie.

Coïncidence étrange, les marins étaient venus sur terre pour transporter un malade et le médecin ayant dit qu'il n'était pas nécessaire de le mettre à l'hôpital, il s'en retourna et se noya. On avait choisi pour le voyage des marins éprouvés étant donné la tempête qui faisait rage à ce moment. La pluie tombait à torrents. Les hommes obtinrent la permission de rester à terre et n'essayèrent pas de retourner à bord avant la fin de la soirée alors que la bourrasque s'était un peu calmée.

Le garde-côte "Morrill" était à l'ancre à cinq milles au large du port, mais à peine à un mille de la côte. Il était venu se placer là la semaine dernière pour se protéger au cours d'un voyage des Grands Lacs à Boston.

Il faisait noir lorsque les marins quittèrent le quai et un vent violent soufflait. A six heures et demie, raconte Taylor, l'embarcation chavira dans la rafale. Pendant trois heures, à une faible distance des lumières de la ville et à un demi mille de la terre, les occupants luttèrent contre la mort. Personne ne les vit et personne ne les entendit.

Les marins venaient à peine de saisir les ceintures de sauvetage qu'un second coup de vent renversa le navire et ils n'eurent pas le temps de s'en servir. Les vagues déferlèrent sur l'embarcation et les malheureux qui s'y tenaient cramponnés et tous disparurent dans la mer, seul Taylor échappant au naufrage. Il est dans un état critique et sous les soins des médecins.

SHELBURNE, 17. (Presse canadienne). — A dix heures ce matin, on avait retrouvé les corps des sept membres de l'équipage du Morrill qui se sont noyés hier soir. Les victimes sont: Henry Kingsbury, 28 ans, palemaître, Détroit; Charles Lungren, 58 ans, maître d'équipage, Détroit; John Saltysack, 22 ans, marin, Baltimore; Herbert Wilson, 24 ans, garçon, Montréal; John R. Shea, 23 ans, maître d'équipage en chef, Providence; J. Stivers, 22 ans, marin, Baltimore; Ira Brackett, 25 ans, Louisville; Hugh McCurdo, 25 ans, Clarksburg, Virginie.

LES INSECTES FONT PERDRE $100,000,000 PAR AN AU PAYS

OTTAWA, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Dr Arthur Gibson, chef entomologique du ministère de l'Agriculture, déclare que les insectes font perdre $100,000,000 par année aux cultivateurs canadiens. Presque tous ces insectes nous viennent d'Europe et le gouvernement fédéral depuis six ans a entrepris une campagne de protection qui promet de bons résultats.

La France l'honore

MGR BONAVENTURA CERETTI, nonce papal à Paris, que le gouvernement français vient de créer Grand'croix de la Légion d'honneur. Le nonce a donné un dîner, hier soir, auquel assistait le président Doumergue.

UN CONSEIL D'ARBITRAGE

Pour faire enquête sur les griefs des ouvriers et des patrons.

A QUEBEC

QUEBEC, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — Une assemblée de l'association des manufacturiers a eu lieu, hier. Les patrons n'ont voulu faire, à la suite de cette réunion aucune déclaration, mais il est rumeur qu'une communication a été envoyée au comité conjoint des trois fraternités des travailleurs en chaussures pour suggérer la formation d'un comité conjoint des patrons et des ouvriers pour discuter la situation. Il est impossible d'obtenir de part et d'autre une déclaration officielle à ce sujet. Tout porte à croire cependant qu'il y aura du nouveau d'ici à quelques heures. On croit toujours à la formation d'un conseil d'arbitrage ou d'un tribunal d'honneur qui ferait enquête sur la situation, et sur les griefs des patrons et des ouvriers.

TOUT COMME AVANT 1914

Anglais et Allemands fraternisent de nouveau à Oxford.

SYMPATHIE

OXFORD, 17. — (Presse associée). — Cependant que les Allemands et les Anglais unissaient leurs efforts pour localiser le malheureux sous-marin M-1, attendant que les bourrasques cessent pour se remettre à l'oeuvre, la petite ville universitaire d'Oxford était le théâtre d'un nouveau rapprochement anglo-allemand.

Pour la première fois depuis la guerre, une équipe de football allemande rencontrait de Francfort une équipe britannique recrutée dans des divers collèges de l'Université. Les joueurs britanniques et le public témoignèrent une grande sympathie aux visiteurs.

La joute fut très animée, mais les Allemands n'étaient pas de taille à lutter avec les Britanniques. Ils n'ont compté que trois buts contre 32 pour Oxford. Les deux équipes ont dîné en commun le soir et la réunion fut des plus gaies.

ELLE BUT DU VERNIS A CHAUSSURES

CHICAGO, 17. — Mme Florence Manley Hood, de Birmingham, Ala., s'est suicidée ici, dans un hôtel, en buvant la moitié d'une bouteille de vernis à chaussures. Elle est morte à l'hôpital.

NOS BESTIAUX EN ANGLETERRE

OTTAWA, 17. — On apprend de Londres que les bestiaux canadiens exportés en Angleterre seront à l'avenir soumis à un examen très sévère s'ils sont expédiés dans une région où sévit la fièvre aphteuse.

SECOURS DE L'ANGLETERRE A LA FRANCE?

Les Anglais vont-ils entrer en scène en Syrie?

LA SITUATION

LONDRES, 17. (Presse associée). — Si la situation n'a pas empiré en Syrie elle ne s'est pas, non plus, améliorée, s'il faut en croire les dernières nouvelles. Apparemment, les rebelles gagnent du terrain partout excepté dans les villes et les troupes françaises ne sont pas en nombre suffisant pour étouffer la rebellion.

On n'a pas encore eu la confirmation de la nouvelle voulant que le feld-maréchal lord Plumer, haut commissaire britannique en Palestine, ait dépêché des troupes britanniques pour enrayer l'invasion des Druses sur la rive est du Jourdain. La même nouvelle voudrait qu'il ait chargé le commandant d'aviation Eugène L. Gerrard, des troupes de la région de Huleh, près de la frontière syrienne, où il y a des gendarmes, et Peake pacha, un officier anglais avec un titre égyptien, de tenir les Druses sur la rive du Jourdain.

Le "Daily Express" annonce que les Chrétiens évacuent le village de Jedeideh que les Druses ont envahi, samedi dernier, et que plusieurs d'entre eux sont arrivés dans la colonie juive de Metullah, sur la frontière, implorant la protection britannique. Tout cette zone se trouve pratiquement en état de siège. Sur le côté français de la frontière, les avions britanniques opèrent, les Français ayant presque abandonné leurs postes.

Lorsque les Druses ont attaqué Jedeideh, ils ont brûlé, paraît-il, cinq cents maisons et tué près de deux cents personnes.

Le destroyer Lamson doit conduire le consul américain de Beyrouth à Sidon pour enquêter sur la situation. Les Druses ne seraient qu'à vingt-cinq milles de cette ville dont il est si souvent fait mention dans les récits bibliques.

LA CONVENTION DE ST-LIBOIRE

Elle a eu lieu, cet après-midi. — Plusieurs sur les rangs.

92 DELEGUES

SAINT-LIBOIRE, 17 (De l'envoyé spécial de la "Patrie"). — Cet après-midi, à 2 heures, a lieu la convention libérale pour le choix d'un candidat devant succéder à J. E. Marcile, élu député de Bagot à la dernière élection fédérale et qui est mort une semaine après le 29 octobre. Il y a plusieurs candidats sur les rangs. Ce sont le notaire Wilfrid Melançon, de St-Hugues; le notaire G. D. Morin, de Saint-Pie; L. J. Dubois, marchand de Saint-Dominique; J. A. Yergeau, banquier, d'Upton; Aurélius Boulay, chef de gare d'Actonvale; le Dr Léonard Archambault, de Saint-Dominique; le Dr Charles Ed. Auger, de Ste-Hélène. Celui qui a plus de chance est le notaire G. D. Morin.

Le comté compte 16 polls et il y a 92 délégués. La convention sera suivie d'une grande assemblée dans la salle de la corporation du chef-lieu du comté de Bagot et les orateurs sont M. Paul Mercier, député; M. René Morin, M.P., de St-Hyacinthe; J. E. Phaneuf, M.P.P., de Bagot; le Dr J. O. Chartier, de Montréal. A la dernière élection, M. Marcile avait obtenu une majorité de 774 voix sur l'hon. André Fauteux. Il est probable que ce dernier se présentera de nouveau.

M. Pierre Audet remrcie ses partisans à Québec

QUEBEC, 17. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Pierre Audet, avocat, qui a fait la lutte à l'hon. M. Lapointe, dans Québec-Est aux dernières élections fédérales, a tenu une assemblée, hier soir, à la salle de l'Union St-Joseph, sous les auspices du Club protectionniste de Québec-Est, pour remercier les électeurs qui lui ont donné leur appui. Il y eût des discours par M. Audet, M. P. Drouin, président du Club protectionniste, M. C. J. Lockwell, MM. le major Bourgault, A. Shields, Georges Brown, Henri Levasseur, M. Pucet.

Une réunion du cabinet, jeudi

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Il y aura réunion du cabinet provincial jeudi. Les ministres s'occuperont de préparer le programme de la session.

Tel est le raid sans précédent dans l'histoire que l'amirauté française prépare actuellement pour le printemps prochain.

DETAILS DE L'EXPEDITION

PARIS, 17. — (Presse Associée). — L'amirauté française projette une expédition au pôle nord, le printemps prochain, et un raid du pôle à New-York, annonce-t-on aujourd'hui.

Equipée et dirigée par le ministère de la marine l'expédition portera le nom de "Mission aénautique française au Pôle nord".

Elle quittera Dunkerque, France, vers la mi-avril et établira sa base au Spitzberg. De là elle se dirigera vers le pôle dans des hydravions munis de pontons spéciaux pour voyger tout aussi bien sur la glace que sur l'eau. A leur arrivée au pôle, les membres de l'expédition feront route vers New-York. Les avions seront munis des appareils scientifiques les plus perfectionnés pour faire des observations.

On compte beaucoup pour le succès de l'expédition sur les patins dont seront munis les hydravions et qui sont l'invention de Otto Sverdrup ancien capitaine du navire polaire Fram. On les dit capables de porter six tonnes à une vitesse de quinze milles à l'heure sur la glace. Les détails en sont soigneusement gardés secrets.

L'expédition comprendra probablement deux hydravions, seize hommes et les appareils scientifiques nécessaires. Rendue à la baie du Roi, au Spitzberg, l'expédition se divisera en deux équipes. L'une d'elles composée de six hommes, entreprendra le voyage à New-York, et l'autre explorera le pôle dans des autos-chenilles.

La première comprendra le commandant Scales, chef de l'expédition; le lieutenant Darois, expert en sans-fil; le lieutenant de Bayser, météréolgue; un autre pilote, et deux mécanicien qui seront choisis plus tard. Ils espèrent pouvoir se rendre à la pointe Barrow, en Alaska, en dix heures.

Les approvisionnements d'essence ont été achetés pour le voyage de la pointe Barrow au sud. Ils seront gardés à Nome et expédiés à la pointe vers le 1er juillet, date à laquelle arriveront les avions.

Les aviateurs croient pouvoir atteindre New-York en dix étapes, par voie de la rivière Mackenzie, Winnipeg et Chicaga. Leur arrivée à New-York est fixée au premier août.

Les majors Arnold et Hunsley, du corps d'aviation américain coopéreront avec les aviateurs français.

Les hydravions et les autos-chenilles sont munis d'appareils de sans-fil et les autorités soviétiques ont promis de leur transmettre les prévisions atmosphériques de ses postes du Nord.

La section qui demeurera au pôle sera commandée par le capitaine Sverdrup. Elle y restera aussi longtemps que possible pour explorer scientifiquement les régions encore inconnues entre le pôle et la pointe Barrow.

Le coût de l'expédition sera d'environ 3,000,000 de francs papier, soit $120,000.

M. EVANTUREL EST LIBERAL

Le député de Prescott fait connaître sa profession de foi.

UNE DECLARATION

OTTAWA, 17. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Gustave Evanturel, le nouveau député de Prescott, n'est pas un indépendant, mais un franc libéral. Depuis le 29 octobre il y avait de nombreuses rumeurs au sujet de la position de M. Evanturel. Il n'était pas le candidat libéral officiel, le parti ayant donné son appui à M. Coupal. Il se présenta quand même et fut élu par une forte majorité. Plusieurs croyaient que l'indépendance de M. Evanturel le porterait plutôt vers le parti conservateur. Il n'en est rien. Voici la déclaration qu'il fait à ce sujet sous sa signature:

"Je me suis porté candidat franchement libéral dans Prescott et je suis le seul des candidats en présence qui ait si vigoureusement et si péremptoirement défendu la politique du gouvernement libéral et notre distingué chef le très Honorable MacKenzie King.

"Je fus également franc libéral durant toute ma vie comme mon père avant moi durant les vingt années de sa longue et distinguée carrière publique dans Ontario.

"Je suis donc un "supporteur" fidèle et loyal du gouvernement King et dusse-je être de seul libéral dans la Chambre des Communes, je siégerais à côté de mon seul chef Mac-Kenzie King. Je fus de plus élu par la forte majorité des libéraux du comté de Prescott et ma forte majorité le dit éloquemment."

Cette déclaration ne laisse aucun doute sur des intentions de M. Evanturel à la prochaine session fédérale.

Un chef ouvrier meurt subitement

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la Patrie.) — L'ancien échevin C. G. Pepper est mort subitement hier soir d'une indigestion aiguë. Il était âgé de 64 ans. Il était secrétaire de la société protectrice des enfants et pendant des années fut l'un des chefs du travail syndiqué international à Ottawa.

LE SENAT ET MUSSOLINI

ROME, 17. — Le sénat italien a fait une réception enthousiaste hier au premier ministre Mussolini, à l'occasion de sa première apparition au parlement après l'attentat que l'on dit avoir été perpétré contre lui par Zaniboni.

UNE NOUVELLE USINE

QUEBEC, 17. — La Leaside Engineering Co., de Toronto, a l'intention de construire une usine de fabrication de papier dans le nord de la province de Québec. Si elle ne peut acheter l'usine canadienne de la Bayless Pulp and Paper Co., de Binghampton, N.Y. elle construira elle-même son usine.

LE REGNE DU SUBMERSIBLE

Le sous-marin perd de plus en plus de son importance.

LOCALISATION

LONDRES, 17 (Presse associée). —Toute la presse et le public en général attachent une grande importance à la campagne qui se poursuit en ce moment pour la suppression des sous-marins. Hier, dans les couloirs du Parlement, c'était le sujet de presque toutes les conversations. Et tout le monde reconnaissait que ce serait une excellente chose que d'en arriver là, mais que, pour cela, il faudrait que toutes les grandes puissances agissent simultanément.

Le gouvernement et les hauts officiers de marine n'ont pas encore dit leur mot à ce propos. Cependant l'amiral Davidson, secrétaire parlementaire de l'Amirauté, discutant le problème intimement, a déclaré que la Grande-Bretagne s'en tenait toujours à l'attitude qu'elle avait prise à Washington concernant les submersibles.

Le "Sketch" annonce, lui, que le ministère va modifier considérablement son programme de construction de sous-marins et qu'il lancera dorénavant moins qu'autrefois, étant donné qu'ils ne seront plus d'une grande utilité dans l'avenir, par suite des nombreux appareils qui existent pour les localiser.

La population de cette paroisse, à Hull, diminue

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la Patrie.) — Le R. P. Bourassa, o.m.i., curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce, la plus considérable de Hull, annonce qu'elle se compose de 2,817 familles, soit 79 de moins que l'an dernier et 152 de moins que l'année précédente. Il y a 13,986 âmes au lieu de 14,014; le nombre des enfants de la paroisse dans les écoles est de 3,142, soit une légère augmentation sur l'an dernier. Le R. P. Bourassa déplore le fait que les parents sortent leurs enfants trop jeunes des écoles, surtout les filleites. Les enfants qui sortent de l'école vers l'âge de 13 à 14 ans sont d'habitude fort peu avancés pour leur âge.

Un échevin apprend au conseil la mort de sa mère

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie").—Pendant que l'échevin T. O. Low siégeait au conseil de ville, hier soir, on lui annonça que sa mère venait de mourir. Le contrôleur F.-H. Plant, gendre de la défunte, était aussi à l'assemblée. Mme Low était âgée de 75 ans.

DEFICIT DE 5 MILLIARDS EN FRANCE

Les pommes de terre se vendront $10 le baril avant le printemps

SAINT-JEAN, N.-B., 17. — S'il faut en croire Guy Porter, l'un des principaux expéditeurs de la province, les pommes de terre se vendront dix dollars avant le printemps. L'offre américaine, dit-il, ne suffit pas à la demande, même si les derniers chiffres de la récolte ne sont pas diminués et ils le seront, croit-il, avant le prochain rapport qui paraîtra le 1er décembre.

M. Porter regrette que la concurrence vienne de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard et il l'attribue à l'absence d'une association d'expéditeurs comme celle qui existe au Nouveau-Brunswick. A cause de cela, les fermiers et les expéditeurs de la Nouvelle-Ecosse ont touché un dollar de moins par baril. Les marchands du Nouveau-Brunswick avaient entreposé une moitié de la récolte en laissant à peu près cinquante pour cent aux producteurs.

QUELLE SERA L'ATTITUDE DES BOARDS OF TRADE SUR CETTE GRAVE QUESTION?

Le brigadier-général Mitchell expose ce matin, au congrès de Winnipeg, le projet de canalisation du Saint-Laurent. — Pour et contre.

DIVERS ASPECTS DU PROBLEME

WINNIPEG, 17. — (Presse associée.) — "Le projet de canalisation du Saint-Laurent, au point où il en est, ne semble pas être très bien compris des citoyens et des corps publics des deux pays", a déclaré le brigadier général C. H. Mitchell, ingénieur civil et membre du Board of Trade de Toronto, à la conférence des Boards of Trade qui se tient actuellement en cette ville. Ce projet comme bien d'autres présente tant d'aspects divers qu'il faut beaucoup de temps et beaucoup d'explication pour amener l'opinion publique à en accepter la réalisation.

"On peut difficilement dire, continua-t-il, que l'opinion publique, au Canada et aux Etats-Unis, en soit venue à ce point de compréhension, mais elle n'en est pas loin semble-t-il. Il faudra encore une bonne somme d'informations et d'opinions faisant autorité pour y atteindre."

Le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, dit le général Mitchell, constituent un actif unique pour le continent nord-américain. Comme le Canada en est le principal détenteur, il lui incombe une grave responsabilité dans l'administration et la conservation de leurs ressources. Il n'y a pas, dans l'univers, fleuve générateur d'électricité ayant un écoulement uniforme comparable à celui du Saint-Laurent. La puissance génératrice total du fleuve, dans cette partie particulière, est de 4 à 5 millions de chevaux-vapeur, chiffre inconcevable en ces temps d'entreprises gigantesques. Une moitié environ de cette quantité d'énergie peut être obtenue à la section internationale du fleuve ou delà de Cornwall, et de cette moitié une moitié est canadienne. Le Canada possède donc plus de 3,000,000 de chevaux-vapeur sur le Saint-Laurent ou à peu près les trois-quarts du développement possible.

"Commercialement, l'accès libre et adéquat de la mer à l'intérieur du pays a fait des possibilités illimitées et on peut se demander ce qu'elles seront dans vingt-cinq ou cinquante ans d'ici. Au point de vue politique, la situation n'en est pas moins unique. Les Grands Lacs et une partie du Saint-Laurent forment la frontière internationale qui sépare les deux grands peuples. Bien que les deux pays aient dépensé beaucoup d'argent et de travail pour faciliter la navigation, il n'en est pas moins vrai que c'est le Canada qui a fait le plus jusqu'ici. Ses efforts se sont surtout portés sur le canal Welland, depuis quatre générations, et sur le Saint-Laurent, depuis une période de plus de cent ans. Le nouveau canal Welland est le dernier mot dans les constructions de ce genre et le coût en sera, lorsque complété, de près de cent millions de dollars. Les six canaux du Saint-Laurent représentent aussi de grands efforts pour un jeune pays, les uns ayant été construits à une époque où il était difficile d'obtenir des crédits pour des travaux de ce genre. Le creusage et l'amélioration du Saint-Laurent de Montréal à la mer — connu sous le nom du chenal Saint-Laurent, est aussi une entreprise purement canadienne. Ces canaux et ces améliorations représentent de nouvelles dépenses de plus de cent millions. Aucun de ces canaux n'exige de péage et les navires des deux pays peuvent y circuler librement."

Le général Mitchell rappela en suite que le projet de développement du Saint-Laurent avait été soumis à la Commission des eaux limitrophes en 1920 et que cette dernière, dans son rapport, avait recommandé "que les deux pays concluent un traité à cette fin. les partisans du projet ayant, dit l'orateur, apporté plusieurs arguments en sa faveur et vus de différents angles. Ils avaient surtout insisté sur le suivant: que le coût n'en était pas anormal pour le Canada puisque le Canada n'aurait qu'à s'occuper de la navigation, le coût de l'énergie se remboursant par elle-même. Ils avaient aussi dit que le temps était venu d'améliorer la navigation des Grands Lacs et du Saint-Laurent, que le développement du port de Montréal et son grand volume d'affaires indiquaient les possibilités et l'importance de cette route; que les pays possédant plusieurs voies fluviales s'appliquaient à faire pénétrer les océaniques autant que possible à l'intérieur des terres pour activer le commerce; que les types modernes d'océaniques pouvaient naviguer sur les Grands Lacs et que, dans une certaine mesure, les navires des Grands Lacs pouvaient prendre la mer; que le coût du transport en quantité de certaines commodités serait diminué; qu'une saison de sept mois et demi n'était pas un empêchement étant donné que tout le commerce océanique était saisonnier, excepté pour quelques lignes qui font la navette entre les grands ports; que certains ports des lacs offriraient des facilités spéciales les grands navires qui s'y rendraient; que les chemins de fer canadiens n'en souffriraient pas, que le Canadien Pacifique et les chemins de fer de l'état, étant tous deux intéressés dans le commerce de la navigation océanique et des Grands Lacs prendraient vite avantage de ces nouveaux débouchés; qu'en ce qui concerne l'énergie, la demande est telle, à une distance de transmission possible du Saint-Laurent, qu'il faillait le développer le plus tôt possible et que cette entreprise pourrait facilement être financée et que le coût en serait couvert par le revenu; qu'autour de cette légion ainsi alimentée régnerait une grande activité industrielle qui amenerait une grande prospérité industrielle dans le pays.

Voici maintenant, dit le général Mitchell, quelles sont les principales objections qu'on a formulées contre le projet:

Le coût de l'entreprise est au-dessus des moyens du Canada, à l'heure actuelle, surtout par suite du fardeau de nos chemins de fer et de notre dette de guerre; le temps n'est pas opportun pour se lancer dans un nouveau projet de navigation; le trafic actuel ne demande et n'autorise pas de telles dépenses, et le nouveau trafic ne se développera pas, ne peut pas se développer au point de justifier un projet aussi ambitieux. La saison de navigation de sept mois et demi et de plus trop courte et nuirait au commerce; les navires océaniques ne peuvent pas naviguer dans le fleuve et les Lacs; les navires des lacs ne pourraient pas se rendre à la mer et y naviguer; la navigation sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent ferait une concurrrence grave à nos grands chemins de fer essentiels au développement de notre pays; que ce qu'il nous faut d'abord, c'est de l'énergie, alors pourquoi ne pas développer, en premier lieu, cette énergie et attendre une époque plus favorable pour se lancer dans le projet de canalisation?

Ayant présenté les arguments pour et contre le projet, le général Mitchell laissa à la conférence le soin de les discuter.

PEGGY JOYCE DIVORCE DE NOUVEAU

NEW-YORK, 17. — L'actrice Peggy Joyce a intenté une action en divorce contre son quatrième mari, le comte Costa Morner de Moreland.

Les recettes sont au-dessous des prévisions.

A LA CAMBRE

PARIS, 17. (Presse associée). — Le déficit du budget de l'année courante sera d'au moins cinq milliards. Les revenus pour les dix premiers mois sont de 22,800,000,000 quand les prévisions les avaient fixés à 33,000,000,000, ce qui laisse une dizaine de milliards à trouver dans les deux derniers mois.

Or, au dire des observateurs, cela est impossible, étant donné que les revenus d'octobre 1925 ont été moindres que ceux d'octobre 1924, en dépit de la baisse du franc, de l'augmentation des taxes et des efforts de l'ancien ministre des finances Caillaux pour hâter la rentrée des impôts.

Peu de gens semblent s'être aperçus de cet écart considérable que révèlent les chiffres, toute l'attention étant concentrée sur le programme financier de Painlevé. Mais les mesures qu'il propose ne seront efficaces que dans la mesure ou le budget sera équilibré.

LE DEBAT

PARIS, 17. (Presse associée). — Le projet de loi de M. Painlevé "instituant des contributions nationales exceptionnelles pour l'amortissement de la dette publique" a été imprimé et remis aux députés en même temps qu'un volumineux rapport de Lucien Lamoureux, rapporteur de la commission des finances de la Chambre.

Tout porte à croire ce matin que le débat commencera sans tarder, quoique certaine députés ont manifesté l'intention de poser quelques objections et de demander qu'on leur laisse le temps d'étudier le rapport Lamoureux. Louis Malvy est d'avis, d'autre part, que le débat durera assez longtemps pour permettre à tous les députés de prendre amplement connaissance des documents qui leur ont été soumis.

Le débat sera, en effet, très long. Il durera toute la semaine à condition que l'on siège le soir. Si on discute article par article, il est peu probable que l'on soit prêt pour le 8 décembre, jour fixé pour le règlement des bons du trésor. Le gouvernement prendra toutefois les mesures voulues pour hâter le débat.

Les Canadiens et les autres étrangers qui vivent en France auront une large part des contributions à payer, à moins — ce qui est peu probable — qu'on n'amende la loi au cours du débat. L'article 16 dit, en effet, que l'impôt est payable sur les propriétés réelles ou personnelles détenues à l'étranger par des personnes de nationalité française ou résidant habituellement en France." Ce qui veut dire que les étrangers passibles de l'impôt ne pourront pas évoquer pour s'y soustraire leur lieu de domicile, puisque les tribunaux ont décidé qu'une personne peut habituellement demeurer dans le pays sans nécessairement y acquérir un domicile.

IL ARRIVERA TROP TARD

Le bref permettant au député du Yukon de siéger le 10.

UNE ENTENTE?

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Il est maintenant certain que le bref de l'élection du Yukon ne sera pas reçu à temps pour que le député de cette division électorale prenne son siège le 10 décembre, mais il est possible que ce retard ne change pas la date de l'ouverture du Parlement, fixée par le gouvernement. Le bref du Yukon devait être expédié le 21 du courant, mais des boîtes du scrutin n'étant pas encore arrivés à Dawson, il est certain qu'elles ne seront pas reçues à temps pour être expédiées par ce navire. On ne sait pas encore la date du départ du prochain navire.

Le bref de Bagot n'a pas non plus été reçu et l'on dit à Ottawa qu'il peut y avoir un compromis à ce sujet.

Si les conservateurs s'entendent avec les libéraux pour pairer le Yukon avec Bagot, la Session pourrait commencer le 10 décembre avec 243 députés au lieu de 245. Ceux qui sont au courant des exigences de la loi électorale croient qu'une entente de ce genre serait légale.

Un automobiliste accusé de négligence

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — A l'enquête du coroner, hier soir, M. Napoléon Boyer a été trouvé coupable de négligence en rapport avec la mort de M. Israël St-Aubin, âgé de 35 ans, tué dans une collision d'automobiles jeudi dernier. Boyer sera maintenant accusé d'homicide.

MONDANITÉS

—Bridge et thé lundi prochain chez mademoiselle Simone Boyer, débutante de la saison.

—Mademoiselle Agathe Doré recevra à l'heure du thé vendredi en l'honneur de mademoiselle Marie-Emma Tarte; un thé sera offert dimanche chez mademoiselle Mariette Dorais; mademoiselle Jeannette Brégent recevra le mardi 24 novembre, pour mademoiselle Tarte.

—M. et madame William Lyall annoncent les fiançailles de leur fille, Edna, avec M. Gaston-O. Dubuc, fils de M. Arthur Dubuc, décédé, et de madame Dubuc, de Montréal.

—Mademoiselle Gabrielle Labelle recevra jeudi soir pour les débutantes de la saison.

—Mademoiselle Françoise de Varennes, de Québec, de retour d'Ottawa, est actuellement l'invitée de mademoiselle Céline Tanguay, chez sa sœur, madame Henry Laureys, de Westmount.

—Le mariage de mademoiselle Rita Laurier, fille du docteur et de madame R.-C. Laurier, avec le docteur Louis-Henri Garipy, fils de M. et de madame Antoine Garipy, sera béni le jeudi 17 décembre, à sept heures et demie, en l'église Saint-Pierre.

—Mademoiselle Jacqueline Ranger recevra dimanche prochain pour les débutantes de la saison.

—Mesdemoiselles Gilberte et Pauline Christin, petites-filles du juge Eugène Lafontaine, et mademoiselle Renée Desjardins, fille de madame Arthur Desjardins, d'Ottawa, seront au nombre des débutantes au bal que donneront le 24 novembre, à l'hôtel Mont-Royal, les membres de l'Unitn Nationale Française.

—Au shower de cuisine donné cet après-midi chez madame G.-Gordon Hyde en l'honneur de mademoiselle Juliette Crépeau dont le mariage avec M. Rodolphe Lemieux aura lieu en décembre, on remarque parmi les invitées: mesdames L.-P. Crépeau, Albert Lemieux, W.-W. Butler, Malcolm, L.-E. Trudeau, R.-R. Boronow, E.-W. Walter, Roben Boronow, E. Heuser, mesdemoiselles Foley, Berthe Bernard, Eileen Kinsella, Berthe Labelle, Noémie Trudeau, Marguerite Bourdeau, Gabrielle Rowan, Minette Mercier, Claire Hurtubise, Armande Crépeau, Simone Herdt, Gertrude Deuth, Hulda Archambault, H. Walker et mademoiselle Paquette.

—Mademoiselle Germaine Parizeau est rentrée en ville après un séjour de quelques semaines à Ottawa chez madame J.-D. Pagé.

—M. J.-William Bain et madame Bain (Marie-Paule Martineau) sont revenus samedi dernier de leur voyage de noces et sont partis le lendemain pour Kingston où ils habiteront.

—Madame Henry Laureys a reçu dans l'intimité vendredi dernier en l'honneur de madame J. de Varennes, de Québec, de passage à Montréal.

—Mademoiselle Béatrice MacMillan est de retour de Rigaud où elle a fait un séjour de plusieurs mois. Mademoiselle MacMillan habite rue Mackay avec sa mère, madame R. MacMillan.

—Madame Gaspard LeMoine est partie hier soir pour Newport, R.I., où elle passera une quinzaine de jours.

—M. et madame H.-R. Drummond ont passé la fin de semaine à Rideau Hall, les hôtes de Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy.

—Madame Gaspard DeSerres reçoit intimement ce soir, en l'honneur de madame J.-Israel Tarte.

—Madame C.-H. Cahan était la conférencière au déjeuner-causerie offert aujourd'hui dans le salon rose de l'hôtel Windsor par les membres du "Outremont and North End Women's Club."

—Mademoiselle Florence de Muy reçoit à l'heure du thé cet après-midi. Les salons sont ornés de chrysanthèmes roses et de chrysanthèmes bronzes. Mesdames Hercule Lemire, Paul Boucher et Adrien Morin servent le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Gabrielle Lauzon, Irène Lotzel, Simone Moreau, Gabrielle Brunelle, Lucile Lazure et Gabrielle Moreau.

—Bridge et thé intimes cet après-midi, chez mademoiselle Madeleine Mercier, en l'honneur de mademoiselle Marie-Emma Tarte.

—Mesdemoiselles Jeanne Bélanger et Germaine Lefebvre, d'Ottawa, sont actuellement à Montréal.

—M. et madame J.-E. Tessier s'embarqueront pour l'Europe, le 26 novembre à bord du "Canada". M. et madame Tessier seront absents environ deux mois.

—Madame Eusèbe Huard, du Lac Mégantic, passe quelques jours en ville, l'invitée de sa fille, madame Philippe Bienvenu.

—Sa Grandeur Mgr A.-E. Deschamps bénira demain matin à sept heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, le mariage de mademoiselle Bernadette Deschamps, fille de M. et de madame J. Deschamps, avec M. Edmond Beauchamp, fils de M. E. Beauchamp.

—Madame Adrien Beaudry reçoit cet après-midi, en l'honneur de sa fille, Pierrette, débutante de la saison.

—Madame Cecil de Wolf Reid, Place Trafalgar, recevra demain après-midi pour la première fois depuis son mariage.

—Madame Huntly Drummond a donné une réception hier après-midi au cours de laquelle un "sketch" d'Alice Gerstenberg, fut interprété par mesdames Basil Hingston, Ross MacDonald, Huntly Drummond et mademoiselle Martha Allan. Lady Allan et madame F.-N. Beardmore servaient le thé. Madame Drummond recevra également ce soir.

—Au nombre des personnes qui assisteront ce soir au gala artistique donné au Monument National par les Etudiants de l'Université de Montréal, nous relevons les noms de sir Lomer et lady Gouin, Mgr Vincent Piette, M. Edouard Montpetit, le chanoine Chartier, M. l'abbé Lucien Pineault, le juge Eugène Lafontaine, le juge Philippe Demers, le sénateur Raoul Dandurand, le sénateur F.-L. Béique, le sénateur C.-P. Beaubien, le chanoine Mousseau, M. l'abbé Léonidas Perrin, p.s.s., le juge et madame J.-B. Archambault, MM. et mesdames Salluste Lavery, A. Gratton, A. Darche, mesdemoiselles Jeanne Brunelle, Fernande Marcoux, Jeanne Brodeur, Jeannette Goulet, Gaétane Lacasse, Marie-Jeanne et Madeleine Lacasse, Louise Quenneville, Jaqueline Demers, de Saint-Jean; Lisette Saint-Cyr, Jeanne et Yvonne Deslauriers, Simone et Géraldine Lavigne, Jeanne et Suzette Lacroix, Bertho et Eugénie Cartier, Irma Mauger, Germaine Baril, Marguerite Taschereau, Françoise Vadboncoeur, Cécile Darche, Aline Gratton, Jeanne Charlebois, MM. Armand Poupart, Yves Lafleur, François Vézina, Gérald Lacasse, René Demers, Maurice Demers, Marin Dion, Maurice Mauger, Roméo Leblanc, Maurice Parent, Marcel Quenneville, Donat Tessier, René Dupré, Roméo Dufresne, Marcel Vincent, Rodolphe Godin, Eugène Beaudry, Eudor Beaudry.

—Assisteront jeudi soir à la représentation artistique donné au Monument National sous les auspices du Syndicat Catholique et National des Employés de Magasins: le Maire de Montréal et madame Charles Duquette, M. J.-N. Dupuis, M. Emond, M. et madame Léon Trépanier, M. et madame J. Trépanier, M. et madame L.-C. Fortin, le juge et madame Sévérin Létourneau, MM. les abbés J.-N. Dupuis, Bolleau, MM. J.-A. Raymond, Albert Dupuis, A.-J. Dugal, Armand Dupuis, Alphonse Chabot, G.-A. Mongenais, Paul Bamet, O. Turgeon, Charles Marchand.

Québec.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Marie Garneau, fille de M. A.-S. Garneau, avec M. Guy Baillargeon, fils de M. et de madame Jules Baillargeon.

—Madame Frank McKenna part aujourd'hui pour Toronto où elle sera l'invitée du lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario et de madame Henry Cockshutt. Madame McKenna sera de retour à Spencer-Wood dans une dizaine de jours.

—Le docteur et madame Achille Paquette sont de retour d'un voyage de trois semaines à Philadelphie.

—Madame Gustave Routier est de retour d'un voyage de quelques mois en Europe.

—Madame A. Babin, de Matane, est à Québec depuis quelques jours.

Ottawa.

—Madame M.-L. de B. Roy et sa fille, madame J.-E. Langlois sont de retour à Ottawa après un séjour prolongé dans les Laurentides.

—Thé, vendredi dernier chez mademoiselle Marguerite Grenier en l'honneur de mesdemoiselles de Varennes, de Québec et bridge le lendemain chez mademoiselle Jacqueline DeMontigny. Mademoiselle Jeanne Dionne recevait également ces jours derniers pour mesdemoiselles de Varennes.

TROIS-RIVIERES

—Madame Lucien Carignan a reçu jeudi après-midi les membres du club de bridge. Parmi les personnes présentes on remarquait: mesdames L.-P. Normand, Georges Méthot, J.-A. Béliveau, Henri Robichon, Henri Bisson, Arthur Larue, Léon Méthot, Joseph Gouin, L.-P. Mercier, H. Clifford, Norman Labelle, Réal Lajoie, mesdemoiselles Concorde Rousseau, Cécile Desilets. Les prix furent gagnés par madame L.-P. Normand, et mademoiselle Cécile Desilets. Madame Bernard Tousignant servait le thé aidée de mesdemoiselles Carignan.

—Madame Bernard Tousignant a reçu intimement ces jours derniers.

—Le docteur C.-N. De Blois est revenu de Toronto.

—L'honorable J.-A. Tessier est revenu de Montréal et Québec où il a fait un bref séjour.

—Bridge intime mercredi dernier chez mademoiselle Jeannette Pagé. Les prix furent gagnés par mademoiselle Georgette Méthot et mademoiselle Jeanne Bisson.

—Mademoiselle Isett Baptist est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours en ville.

—M. H. Garipy, de Montréal, a passé la fin de semaine chez ses parents, l'honorable et madame Wilfrid Garipy.

—Mademoiselle Monique Badeaux a reçu quelques intimes la semaine dernière à l'heure du thé.

—Bridge et Mah-Jong, la semaine dernière chez madame A. Gladstone Baptist, en l'honneur de mademoiselle Isett Baptist. Les salons étaient décorés de chrysanthèmes et de feuillage d'automne. Mesdames James R. Ritchie, H.-H. Murray et H.-H. McKee gagnèrent les prix.

—Réunion enfantine samedi après-midi chez madame J.-Joseph Gouin pour son fils, Jacques.

—Madame Lucien Carignan a donné un bridge samedi après-midi. Les tables étaient ornées de feuillage d'automne. Mesdames J.-Joseph Gouin, Arthur LaRue et Charles Dupont-Hébert gagnèrent les prix. Le thé et les glaces furent servis par mesdemoiselles Carignan.

Les boutons proviennent du sang qui n'est pas dans son état normal. Si vous voulez vous débarrasser des impuretés de la face, essayez le Sangl's Sirup. A toute pharmacie.

Réunions annuelles du Board of Trade

Les réunions annuelles des diverses sections du Board of Trade commenceront dans trois semaines. Ce sera l'occasion de rapports intéressants et d'utiles indications sur la prochaine année économique.

La première assemblée annuelle sera celle des marchands de nouveautés en gros, le 9 décembre. M. Hector Racine présentera son rapport et l'on procédera à l'élection des officiers.

Le 10 décembre, il y aura des assemblées, celle des Assureurs maritimes, présidée par M. R.-J. Dale, et celle de la Ferronnerie, présidée par M. H.-T. Diplock. Ces messieurs liront leurs rapports annuels.

Le 11 décembre viendra le tour de l'Immeuble, sous la présidence de M. J. Stevenson Brown. Le 14, l'association des Marchands de bois, présidée par M. D.-H. McLennan; le 15, celle des Epiciers en gros, présidée par M. Constant Gendreau se réuniront.

En janvier, auront ensuite lieu les assemblées des exportateurs de beurre et fromage, présidée par M. A.-J. Hodgson, le 6; des "Produce Merchants", présidée par M. Richard Grey, le 12; du bureau général du Board of Trade, le 26, présidée par M. A.-O. Dawson; de la Bourse du maïz, présidée par M. F.-A. Haywood, le 27.

Des bulletins de vote seront envoyés à temps à tous les membres du Board of Trade. Pour le Board of Trade lui-même les mises en nomination aux charges à remplir seront faites le 26 janvier.

Les loups et les renards détruisent chevreuils et perdrix

OTTAWA, 17. (Presse canadienne). — Les chasseurs qui reviennent du nord racontent que les loups et les renards détruisent le gros et le petit gibier, depuis que le gouvernement d'Ontario a réduit la prime sur les peaux de loup. Il n'y a presque plus de perdrix à cause des ravages exercés par les renards. On rencontre partout des carcasses de chevreuils dévorés par les loups.

M. V. MARCHAND CHOIX DE LA CONVENTION

Il est le candidat libéral dans le comté de Jacques-Cartier.

DEUX SCRUTINS

L'électorat libéral du collège de Jacques-Cartier s'est choisi comme porte-étendard M. Victor Marchand, président de la Meadows Sweet Cheese Manufacturing Company Limited, de Sainte-Geneviève.

Tel a effectivement été, hier soir, le résultat du scrutin à la convention libérale de ce comté, tenue dans la salle du conseil municipal de Lachine sous la présidence de M. J. McLaughlin, président du Club libéral de cette banlieue de Montréal.

Il a fallu deux tours de scrutin: le nombre des candidats a été tout d'abord de neuf, dont quatre ont été éliminés au premier tour.

Les deux officiers qui ont eu la surveillance du scrutin sont MM.

M. VICTOR MARCHAND, président de la "Meadows Sweet Cheese Manufacturing Company, Limited", qui vient d'être choisi candidat du parti par la convention libérale de Jacques-Cartier.

l'échevin Alfred Legault, représentant du quartier Ahuntsic dans le conseil de Montréal, et M. Louis Chatel, maire de Ville La Salle.

Le premier ministre de la province, l'honorable Alexandre Taschereau, s'était fait représenter à la convention par l'honorable Honoré Mercier, ministre des terres et forêts.

LES PRELIMINAIRES

Il y a eu quelques tâtonnements, dès l'ouverture de la convention: l'appel des noms des délégués de toutes les localités du comté s'est fait à deux reprises. Ils étaient au nombre de 124, dont 121 ont voté au premier tour de scrutin et 120 au second.

L'honorable Honoré Mercier devait aussi expliquer, après le choix des candidats, qu'il avait été envoyé par le premier ministre de la province pour présenter aux délégués choisis ses hommages et leur donner l'assurance de son plus entier dévouement.

Eu égard au fait que neuf candidats venaient d'être mis sur les rangs, il était devoir, comme c'est l'habitude, leur donner le privilège de porter la parole, leur permettant de parler, chacun, cinq minutes.

On dit quelques mots alors aux délégués, à tour de rôle, dans les deux langues, tout comme le représentant de l'honorable Alexandre Taschereau, les neuf électeurs suivants, qui ont été proposés pour remplacer la succession de M. J.-S.-A. Ashby: M. Victor Marchand, de Sainte-Geneviève; M. le docteur C.-A. Décary, de Saint-Henri; M. Vital Mallette, de Pointe-Claire; M. E. de Bellefeuille, de Pointe-Claire; M. C.-C. Décary, de Dorval; M. J.-E. Gagnon, de Lachine; M. J.-S.-A. Ashby, de Lachine; M. A.-Z. Liberman, N.P., de Sainte-Geneviève, et M. G. Daoust, de Sainte-Anne.

Sur ces neuf candidats qui venaient d'être proposés, six seulement sont restés sur les rangs, MM. Ashby, Liberman et Daoust déclinant tour à tour l'honneur qui leur était fait.

LE SCRUTIN

Il ne restait donc sur les rangs, lors de la prise du scrutin, que MM. Marchand, le docteur C.-A. Décary, C.-C. Décary, Mallette, Gagnon et de Bellefeuille.

Le premier tour a donné le résultat suivant:

MM. Marchand	53 voix
Dr Décary	3 "
C.-C. Décary	6 "
Mallette	14 "
Gagnon	37 "
De Bellefeuille	9 "

Sur le champ, sont éliminés MM. le docteur Décary, C.-C. Décary, Mallette et de Bellefeuille, ne restent sur les rangs que MM. Marchand et Gagnon.

Lors du second tour de scrutin, ces deux candidats se partagent ainsi les voix:

M. Marchand	77 voix
M. Gagnon	43 "

M. Victor Marchand est alors proclamé candidat officiel du parti libéral.

Nous devons ajouter que les autres candidats, comme ils en avaient pris l'engagement, se sont tous ralliés à cette candidature, personne ne voulant faire état de l'intérêt de clocher, mais désirant au contraire présenter un front uni à l'adversaire afin de faire siéger sur la droite le député de Jacques-Cartier.

A l'issue de la convention, M. Marchand, l'honorable M. Mercier et M. T. Rhéaume, ont porté la parole afin de se rendre au désir des délégués.

L'élection dans ce collège électoral aura lieu le 30 novembre courant.

DECROCHERONT-ILS CETTE COUPE ?

Les lauréats du cercle des Jeunes éleveurs de porcs qui sont allés au "Royal Agricultural Winter Fair" de Toronto, où ils participeront au grand concours pour la coupe W.-D. Robb. Les jeunes garçons sont les champions de l'île du Prince-Edouard et les jeunes filles sont les champions de la Nouvelle-Ecosse. (Courtoisie du chemin de fer national du Canada).

UN ACCORD POSSIBLE PAR LA MEDIATION

Le chomage continue chez les ouvriers de l'industrie de la chaussure.

A QUEBEC

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie").—Le lock-out qui paralyse depuis hier une partie de l'industrie de la chaussure, et qui force au chômage plus de dix-huit cents ouvriers et ouvrières de cette ville, se continue aujourd'hui mais avec quelque lueur d'espérance dans un règlement prochain de la difficulté. Une personne bien au fait de la situation annonçait hier soir au correspondant de la "Patrie" que la position n'a pas changé depuis l'heure où les ouvriers ont cessé de travailler, lundi matin, mais qu'il est fort possible qu'il se produise des développements vers la fin de la journée d'aujourd'hui.

Comme nous le disions hier, dans un aperçu absolument exact de la situation, ce lock-out est le plus considérable qui se soit produit à Québec depuis 1901 alors que Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, alors archevêque de Québec, avait agi comme médiateur et avait amené les deux parties à un accord que les ouvriers accusent aujourd'hui les patrons d'avoir brisé au lendemain de la mort du regretté Cardinal Bégin.

D'après cette entente, disent les ouvriers, patrons et employés devaient soumettre leurs propositions concernant les conditions de travail ou les salaires en octobre, et celles-ci devaient prendre effet quinze jours plus tard, soit le 15 novembre. Or, ils reprochent aux patrons de ne leur avoir fait connaître leurs conditions nouvelles qu'à l'expiration du mois d'octobre, alors qu'il ne leur restait que quinze jours pour les considérer, au lieu d'un mois, comme le voulait l'accord de 1901.

Les lock-out de l'industrie de la chaussure à Québec se sont produits en 1901, en 1907 et en 1912. Dans les deux derniers cas, ils n'avaient pas l'envergure de celui d'aujourd'hui, et ils furent réglés en peu de temps.

On se demande avec anxiété combien de temps va durer le nouveau conflit. Les ouvriers, qui furent unanimes à refuser de se soumettre aux nouvelles conditions de salaires proposées par les manufacturiers, sont déterminés à ne pas céder. Les trois fraternités, qui sont celles des cordonniers-machinistes, des cordonniers-monteurs et des tailleurs de cuir comptent en tout 1800 membres. Sur ce nombre, six cents travaillent encore dans les seize fabriques, dont les patrons n'appartiennent pas à l'Association des Manufacturiers, et qui sont restées ouvertes. C'est donc, comme nous le disions hier, neuf cents ouvriers de métier, et autant d'ouvrières qui se trouvent sans ouvrage.

On croit que beaucoup d'ouvriers experts, incertains du temps que va durer le conflit, vont s'en aller chercher du travail dans d'autres villes. Quelques-uns sont partis pour les Etats-Unis où ils espèrent trouver du travail dans les fabriques américaines. En général la main-d'oeuvre locale est reconnue pour sa compétence.

Si la difficulté paraît se prolonger, comme beaucoup le craignent, il est probable que des offres de médiation viendront de personnages en vue. Le succès de la médiation offerte dans les conflits du passé fait espérer qu'il en serait de même dans la crise actuelle, et qu'un médiateur sage et éclairé pourrait amener les deux parties à un accord, surtout en raison du fait que de part et d'autre on s'est entendu sur le principe de la réduction des salaires et qu'il ne s'agit plus que de trouver une base acceptable pour chacun.

Dans les quatorze fabriques affectées par le lock-out le travail a complètement cessé. On rapporte que les patrons ont attendu d'avoir complété tous les ordres qu'ils avaient à exécuter pour poser leur ultimatum aux ouvriers et qu'ils peuvent attendre quelques semaines sans s'exposer à des pertes sérieuses. On dit que si la crise se prolonge jusqu'au milieu de décembre, il est plus que probable qu'elle durera alors une partie de l'hiver, car les manufacturiers auront perdu une grande partie des commandes d'hiver et n'auront aucun intérêt à remettre leurs fabriques en opération avant le printemps.

M. W. GRANT CHOISI DANS CHAMPLAIN

A la convention libérale tenue à Sainte-Geneviève de Batiscan.

DANS BERTHIER

QUEBEC, 17. (Presse canadienne). — M. W. Grant, un Canadien-français de souche écossaise, qui parle couramment les deux langues, a été choisi hier après-midi candidat libéral dans le comté de Champlain à l'élection partielle qui aura lieu le 3 de novembre. La convention libérale avait lieu à Sainte-Geneviève de Batiscan. Il y avait plusieurs candidats sur les rangs, mais les voix portaient surtout sur M. Grant et le Dr Guibord, maire de Grand'Mère.

L'hon. P.-J. Paradis, organisateur en chef libéral, présidait. Il était accompagné de l'échevin J.-A. Lesage, de Québec.

Le vote donna 102 voix à M. Grant et 41 au Dr Guibord.

Le Dr Guibord se rallia à la majorité et le choix de M. Grant fut rendu unanime. Le candidat et l'hon. M. Paradis remercièrent les délégués.

DANS BERTHIER

Le premier ministre Taschereau a annoncé hier soir qu'une convention libérale aura lieu aujourd'hui à Berthierville pour choisir un candidat en remplacement de M. Siméon Lafrenière, député provincial de Berthier, qui a été nommé régistrateur du comté.

L'hon. Honoré Mercier présidera la convention. On prévoit le choix de M. Arsène Denis, un cultivateur bien connu, président de la Société d'agriculture du comté de Berthier.

Notre littérature doit être vivante

Devant les membres du Canadian Club, hier soir, le professeur B. K. Sandwell, ancien professeur de littérature à l'université Queen's, Kingston, a traité des besoins de la littérature canadienne. Il a dit que le roman canadien devait naître et se développer selon des lignes bien précises. Il a mis les écrivains en garde contre le roman où l'auteur se fait en quelque sorte le publicitaire de sa ville ou de son pays. Il a déclaré que notre littérature doit sortir des sentiers battus, quitter les falaises sentimentales du héros puissant et de l'héroïne persécutée pour faire voir la vie canadienne telle qu'elle est. Il a mis son auditoire en garde contre deux écueils: ne peindre que la trop grande ville, où la vie canadienne n'est plus elle-même, ou ne s'attacher qu'à la région de colonisation, où la vie typiquement canadienne n'existe pas encore.

Cette assemblée était en prélude à la "Semaine du livre canadien".

EATON FERMERA TROIS JOURS: DU JEUDI 24 DECEMBRE AU 28

Afin de ne pas fatiguer son personnel, ce magasin fermera à l'heure habituelle de 5 h. 30 tous les jours précédant Noël et même la veille de la fête.

EGARDS POUR LES EMPLOYES

Contrairement à certain usage suivi depuis quelques années par bon nombre de grands magasins, la maison Eaton annonce que ses portes fermeront à l'heure habituelle — cinq heures trente — pendant la semaine précédant Noël. Ce sera tant pis pour ceux et celles qui négligent de faire leurs emplettes à l'avance. Il en sera de même le jeudi 24, veille de Noël, où le magasin fermera à l'heure coutumière de 5 h. 30.

La maison Eaton ne tient pas à ce que son personnel endure des fatigues surhumaines pendant que l'ensemble de la population se prépare aux Fêtes. La Direction est assurée de l'approbation générale du public dans sa manière de voir. C'est ce que nous déclarait hier soir le gérant du magasin de Montréal, M. G. E. Dodds. "En traitant notre personnel avec humanité et ménagement, nous obtenons un rendement meilleur et nous savons que l'opinion publique nous approuve de ne jamais modifier notre règlement et nos coutumes, même en temps de grande presse, comme la semaine de Noël."

De plus, comme Noël tombe cette année le vendredi, les magasins Eaton resteront fermés toute la journée du samedi 26. De la sorte, les membres du personnel, Canadiens-français pour la majorité, dont la famille n'est pas à Montréal, ou ceux qui veulent simplement se reposer chez eux ou à la campagne, bénéficieront de trois jours de plein congé. Le magasin sera fermé de 5 h. 30, jeudi soir, à lundi matin, 9 heures.

C'est avec beaucoup de plaisir que le communiqué officiel de la Direction a été accueilli par le personnel. L'un de nos représentants, qui a parcouru hier le magasin en compagnie de M. Dodds, a pu voir les signes de la moins équivoque des satisfactions sur les figures réjouies des jolies vendeuses et des graves chefs de rayons. Assuré de ne pas se fatiguer outre mesure pendant la semaine de Noël, chacun est à l'ouvrage avec un entrain parfait.

Parties de cartes

Deux grands euchres seront donnés les jeudi 19 novembre et mardi 24 novembre, à la salle de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, sous la présidence de M. l'abbé A. DesRosiers, au bénéfice de l'oeuvre de la Colonie de Vacances des Grèves.

Plus et Moins

Cela coûte cher pour faire bouillir le jus de tomates en employant un véritable sucre granulé et les meilleures épices, comme on fait pour le Heinz. Mais ce ketchup vous revient *moins* cher, bien que ce résidu contienne toute la saveur des tomates bouillies. Pour avoir une valeur supérieure, achetez donc le

KETCHUP aux TOMATES HEINZ

Riche en saveur concentrée

TOUS LES PRODUITS AUX TOMATES DE HEINZ VENDUS AU CANADA SONT PREPARES AU CANADA

57

YUM-YUM

que c'est bon

voilà ce que vous direz lorsque vous aurez goûté notre nouvelle pâtisserie "YUM YUM"

CHEZ VOTRE EPICIER SEULEMENT.

James M. Aird LIMITEE 165 St-Urbain MONTREAL

CHINOIS DE MARQUE EN VISITE A LA "PATRIE"

Délégués chinois envoyés par le gouvernement de la république chinoise pour étudier les systèmes ferroviaires canadiens et principalement celui du Pacifique Canadien. Ils demeureront au pays durant un an et demi. Ils sont ici depuis deux mois. Leur enquête terminée ici, ils iront aux Etats-Unis et en Europe. Sur cette photographie prise à la "Patrie", alors que les délégués visitaient notre journal samedi, l'on remarque Mme D. M. Tong, Mme Z. P. Tang, M. D. M. Chung, gradué de l'université de Yale, M. N.-S. Lieu, M. R.-A. Robinson, chef du service des tarifs du Pacifique Canadien, M. C.-L. Loo, gradué de l'université de Cambridge, M. Z.-T. Tong, gradué de l'univesité de Pensylvanie. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

VOTRE HABIT DE GALA

Faites-le nettoyer et presser par des Experts Médaille d'Or—faites-le faire maintenant—qu'il soit prêt et d'une propreté méticuleuse pour la prochaine occasion.

Teinturiers — British-American YORK DYEING CO. LIMITED — Nettoyeurs — YORK *0470 — *0470

UPtown 1999 — WEstmount 6269 — ESt 0087.

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

MONTREAL, MARDI 17 NOVEMBRE 1925

47e année—No. 225—Page 3

LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

W. HERSCOVITCH RESPONSABLE DE LA MORT DE HONORE RIVET

Le jury du coroner déclare que l'inculpé a fait preuve de négligence criminelle.

DES SUGGESTIONS

L'enquête du coroner sur la mort de Honoré Rivet, âgé de 66 ans, domicilié au numéro 4322, de l'avenue Papineau, qui a succombé à une fracture du crâne consécutive à un accident s'est terminée par un verdict de "coupable" contre M. Wilhelm Herscovitch, le conducteur d'un auto qui frappa le camion que conduisait la victime. Le coroner-adjoint Prince a démontré qu'il est illégal pour un automobiliste de filer à une allure rapide dans la rue lorsque le coupe-vent de sa voiture est voilé par la pluie ou par autre chose. Sur recommandation du coroner Prince, le jury a suggéré et demandé aux autorités si elles ne pourraient pas étudier et établir des règlements pour forcer les automobilistes à user d'une grande prudence lorsque leurs coupe-cents sont obstrués par la neige ou la pluie et en même temps profita de la circonstance pour insister sur la nécessité de faire porter une lumière aux véhicules à traction animale.

Voici d'après les témoins entendus en Cour ce matin, comment l'accident se produisit. Rivet, accompagné d'un nommé Marcotte, comme aide, conduisait un camion, vers 6.30 heures, hier soir, lorsqu'au coin de la rue Marquette et du boulevard Saint-Joseph, son camion vint en collision avec un auto que conduisait M. Wilhelm Herscovitch. Le choc fut si violent que Rivet fut projeté en dehors et vint tomber, la tête la première, sur le pavé de la rue. Aidé de Herscovitch, Marcotte plaça Rivet sur le camion et transporta le malheureux chez lui. Un prêtre et un médecin furent mandés, mais malgré les soins qu'on lui prodigua, Rivet mourut quelques heures plus tard. Son cadavre fut transporté à la morgue. Herscovitch a avoué avoir filé à une bonne allure et avoir passé devant un autre auto, alors que son coupe-vent était obstrué par la pluie. C'est pour cela que la collision se produisit. Le verdict de coupable de négligence criminelle fut conséquemment rendu.

HONORE RIVET, 66 ans, 4322 avenue Papineau, qui a succombé à une fracture du crâne consécutive à un accident d'auto.

Il y avait eu des représentations tout à fait fausses

L'honorable juge Archer a rendu jugement ce matin, accordant la somme de $350 plus $28 de dommages en même temps qu'une résiliation de contrat à Noël Smith.

Celui-ci avait poursuivi L. Côté à la suite d'un achat d'un camion. Smith avait allégué fausses représentations. Il demandait en conséquence l'annulation du contrat de vente en outre des dommages. Le juge a trouvé que le demandeur avait établi ses allégations. Il a accordé les $350 que Noël avait donnés plus $28 pour dommages soufferts.

VOL DE DIAMANTS

Seattle, Washington, 17. — Deux bandits la figure découverte ont volé pour $15,000 de diamants dans l'établissement de la "William Travis Investment Company".

MISE AU POINT

Le 7 octobre 1925, nous publiions dans ces colonnes, une information venant de St-Jean et intitulée: "Il voulait attenter à la vie de sa femme". Les personnes et la famille intéressées en la matière attirent notre attention sur l'inexactitude de tout ce récit. Evidemment notre bonne foi a été surprise. Après information prise auprès de M. et Mme J. L. Messier, de Mont St-Grégoire, nous constatons qu'il n'y a absolument rien pouvant en quoi que ce soit ternir l'honneur et la réputation d'une brave et honnête famille qui se compose du père, de la mère et de cinq enfants.

M. Messier jouit ainsi que les siens de l'estime et de la considération de tous; la seule chose dont il se plaint c'est qu'on n'avait pas même de mandat pour l'arrêter et que l'on n'a pas voulu porter de plainte contre lui tant il est vrai que l'on n'avait rien à lui reprocher. M. Messier est à l'emploi de la compagnie Brodie, comme contre-maître depuis un très grand nombre d'années et il a toujours donné entière satisfaction.

C'est donc avec plaisir que nous rendons justice à qui justice est due.

Ma Femme et Moi

IX

Pour faire le Trousseau

Je n'ai pas remis moi-même la cassette à Jeannine.

Ça me gênait trop...

J'ai envoyé ma sœur.

Elle lui a dit: "Mon frère vient d'arriver de Sherbrooke. Il t'a apporté un petit souvenir".

Quand Jeannine vit le dé et le galon, elle parut très contente.

Ma sœur dit qu'elle a cru voir de la surprise dans sa figure.

Est-ce que je me suis trop risqué ?

La mère de Jeannine a trouvé le souvenir très beau.

On s'est exclamé.

Albert est alors arrivé.

Le farceur, je l'aime bien, car il a demandé à Jeannine: "Ma chère, est-ce que tu vas le servir de ce dé et de ce galon pour faire ton trousseau?"

Jeannine, paraît-il, a rougi et sourit...

Henri VERDON.

DES PATATES A $2.25 LE SAC AU MARCHE CE MATIN

Le beurre a augmenté de un et de deux sous la livre.

Les conclusions.

Certains cultivateurs vendaient leurs patates ce matin au marché Bonsecours, $2.25 le sac, mais il ne faut pas en conclure qu'il y a une baisse générale et définitive. Ces derniers formaient classe à part sur la place. Les patates se détaillaient ailleurs aux mêmes prix que la semaine dernière, $2.50, $2.60 et $2.75 le sac. On dit même qu'elles vont reprendre leur hausse d'ici à une dizaine de jours. Les petites patates s'obtenaient à $1.50 le sac. Elles ont subi une dépression de 20 sous depuis vendredi dernier.

Le beurre a augmenté de un et de deux sous. Le beurre ordinaire, de un sou et celui de la cuisine de deux sous. Le beurre de cuisine se vend 42 sous la livre; la crèmerie de choix, 46 sous; le beurre de table, 48 sous et le beurre doux, 50 sous la livre.

Les volailles n'ont pas varié, mais le choix s'étend de plus en plus.

Tant qu'aux légumes, au tabac et produits laciés, leurs prix sont les mêmes que la semaine dernière.

Bizarre accident d'auto ce matin

Un curieux accident s'est produit, ce matin, vers 9 heures 45 à l'angle des rues Laurier et Des Carrières, alors qu'une voiture Maxwell est venue en collision avec un camion de la Davies Irwin Limited. Le camion qui transportait des barils de pétrole fut assez fortement secoué et quelques barils roulèrent sur le pavé répandant un peu de leur contenu.

Le chauffeur de l'auto Maxwell a été conduit au poste, à la suite de l'intervention de la police qui lui demanda son permis de conduire. Comme celui-ci n'était pas en règle, l'agent pria le chauffeur de l'accompagner.

L'auto Maxwell descendait la rue Des Carrières, du nord au sud, tandis que le camion filait vers l'est, rue Laurier. Le camion fut frappé en plein flanc, ce qui fit basculer les barils de pétrole. Le camion n'a pas subi d'autres dommages. Quant à l'auto, elle a eu le radiateur enfoncé.

Blessé en tombant de son wagon traîné par un cheval emballé

Arthur Poulin, âgé de 50 ans, domicilié au numéro 98, de la rue Murray, a été blessé à la tête hier après-midi, vers 3 heures, en tombant d'un wagoin alors que son cheval prit le mors aux dents et vint se jeter sur une voiture stationnaire remplie de charbon.

L'accident se produisit en face du numéro 147, de la rue Muray. La victime a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où son état est considéré très sérieux par les médecins. Le cheval continua sa route et finalement se tua en se jetant devant un auto-camion. Le wagon était la propriété de Patrick Mitchell, boucher, 88, rue Murray.

S. E. le délégué se rend à son chevet

OTTAWA, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — La mère de M. le curé Carrière, de la paroisse S.-Rédempteur, de Hull, est gravement malade depuis quelque temps, au presbytère. Elle a reçu hier la visite de S. E. le délégué apostolique Mgr Pietro Di Maria, qui lui a doné sa bénédiction.

Le Dr Charron à McGill

Le docteur Ernest Charron, professeur titulaire d'anesthésie à l'université de Montréal, faculté dentaire, donnera ce soir à l'université McGill une conférence sur l'anesthésie par infiltration et régionale.

Le docteur Charron est l'invité de la "Undergraduates Society". La conférence, qui sera présidée par le doyen de la faculté dentaire de McGill, aura lieu dans le New Medical Building.

LE LEVER DU GOUVERNEUR EST AJOURNE

Il n'aura pas lieu au commencement de la session.

A L'OFFICIELLE

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie").—Un supplément de la "Gazette du Canada" sera publié, ce soir, contenant les noms d'une centaine de députés élus le 29 octobre dernier; d'autres seront publiés samedi. Jusqu'à date le nombre de députés ayant paru à l'officiel est donc de 130. Ces derniers n'ont maintenant qu'à signer le rôle, registre confié à la garde du greffier de la Chambre des Communes et à prendre leurs sièges le 10 décembre, s'il n'y a pas de retard dans la date de la session fixée par le gouvernement. Le colonel Biggar, directeur général des élections, ne perd pas une minute à remplir les dernières formalités électorales et c'est pour cela que l'on publie des suppléments de la "Gazette du Canada" plutôt que d'attendre l'édition régulière.

La saison mondaine ne s'annonce pas brillante pour la prochaine session fédérale. Le déploiement militaire ordinaire aura lieu à l'ouverture, la garde d'honneur étant fournie par le régiment des gardes à pied du gouverneur-général et les dragons de la Princesse Louise. L'ouverture officielle sera suivie de la réception traditionnelle chez les présidents des Communes et du Sénat, mais le lever du gouverneur-général n'aura lieu qu'après les Rois et non pas le deuxième samedi de la Session. Cependant le jour même de l'ouverture, dans la soirée, il y aura dîner d'état à Rideau-Hall. A cause de l'incertitude des premiers jours sur la durée de la session, il est probable que les députés se rendront seuls à Ottawa, car il est admis qu'après avoir siégé une dizaine de jours le parlement ajournera probablement le travail pendant quatre à cinq semaines. La session, pratiquement à la veille des fêtes, est une autre raison qui empêchera les familles des députés et des sénateurs à se rendre à Ottawa. C'est ce qui porte à croire que la saison mondaine ne sera pas brillante, par autant que d'habitude, au commencement de la session, exception faite pour l'ouverture du Parlement, la population d'Ottawa, de Montréal et de Toronto, voyant à se charger de cette partie importante du programme.

La réception des épouses des ministres, comme le lever du gouverneur-général, sera renvoyée en janvier.

CEUX DONT ON PARLE COMME MINISTRES

L'hon. M. Guertin en train d'organiser son cabinct pour rire.

Parlement-Ecole.

L'hon. Fernand Guertin, premier ministre du parlement-école dont la session s'ouvrira dans quelque temps est actuellement à former son ministère. Toutes sortes de rumeurs circulent dans les couloirs de notre université. Des noms sont mentionnés comme étant ministrables. C'est ainsi par exemple que M. Jean Morin deviendrait ministre des Beaux-Arts et des Modes et que M. Jean Tarte prendrait le portefeuille du ministère des Travaux Privés. M. Maurice Parent serait ministre bénévolant, cependant que MM. Léo L'Espérance, Léo Lortie et Jacques Ostiguy seraient introduisés trésorier provincial, ministre des Affaires de villages et procureur-général.

De son côté, le chef de la loyale opposition, M. Armand Ouellette, ne demeure pas inactif. Il veille au grain. Ses whips sont à s'organiser et ils promettent de donner du fil à retordre au gouvernement. Qui vivra, verra.

On chuchotte dans les milieux parlementaires que le prochain parlement aurait une femme de chambre, pardon, une femme-députée. Certains esprits semblent ne pas favoriser outre-mesure ce projet. Mais on ne sait jamais: Ce que femme veut...

Une ménagerie sur le "Regina"

On embarquera vendredi soir, à bord du paquebot "Regina", de la ligne White Star-Dominion, une ménagerie d'animaux canadiens du nord. C'est la société zoologique de Toronto qui l'expédie ainsi à la société zoologique de Londres. Ces passagers feront le voyage dans des cages, sur les ponts inférieurs du vaisseaux, au grand air. La consignation comprend 12 ours bruns de forte taille; 10 renards argentés; un chevreuil; 10 porcs-épics et quelques caribous.

C'est la première fois cette année que des vaisseaux transportent du port de Montréal des animaux sauvages canadiens.

Réclamation de $745 à la cité

La cité aura à prouver qu'elle n'est pas responsable d'un accident survenu le 14 août 1921, alors que la voiture de la patrouille frappa l'automobile de Henry Ritchot. Celui-ci réclamait $745 de dommages à la suite de cette collision survenue rue S.-Denis, près rue Roy, à trois heures du matin. La cause devait être entendue par l'honorable juge Joseph Demers.

POUR EN ARRIVER A UNE ENTENTE ENTRE LIBERAUX ET PROGRESSISTES

OTTAWA, 17. — (Spécial à la "Patrie"). — Lors de son voyage à Toronto, à la fin de la semaine dernière, le premier ministre, qui était accompagné de l'hon. M. Cardin a eu une entrevue avec M. J.-W. Dafoe du "Free Press" de Winnipeg et l'hon. T. A. Crerar, représentant des progressistes, pour discuter la situation et en venir à une entente pour la prochaine session.

L'AGENT LAVALLEE INSCRIT EN APPEL

Il fut trouvé coupable d'avoir conduit une auto, étant ivre.

L'agent de police Louis-C. Lavallée, trouvé coupable d'avoir conduit une automobile en état d'ivresse, vient d'inscrire sa cause en Cour d'appel. L'agent Lavallée en appelle de la sentence de sept jours de prison prononcée contre lui par le juge Cusson. Immédiatement après la condamnation, l'agent Lavallée, par l'entremise de Me Jacques Perron, de l'étude Perron, Taschereau, Vallée, Genest et Perron, a demandé la permission d'en appeler. Cette permission lui a été accordée et, immédiatement, Me Jacques Perron a inscrit en appel. L'agent Lavallée a été remis en liberté sur deux cautionnement de $100 chacun. La cause sera entendue plus tard par la Cour d'appel.

Réclamation de $7,000 pour bris de contrat accordé

Dans une cause sur le rôle de l'honorable juge Lane ce matin, Chas. E. Blackmore réclamait $7,000 pour bris de contrat d'un engagement qui devait se terminer en 1926. La compagnie défenderesse, la "Dominion Loose Leaf", niait les allégations du demandeur. La cause devait être entendue.

L'hon. M. Taschereau répondra au discours de l'hon. M. Meighen

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'hon. M. Taschereau, premier ministre, publiera, cet après-midi, une déclaration pour répondre au discours prononcé, hier, par l'hon. M. Meighen à Hamilton, et dans lequel le chef conservateur a pris à partie le premier ministre de la province en lui attribuant certaines déclarations au cours de la dernière campagne fédérale.

Il obtient $535 pour blessure par un glaçon d'un toit

A la suite d'une chute d'un glaçon d'un toit, Frank Whipp a obtenu la somme de $535 en dommages de Léon Prévost et al. L'honorable juge Désaulniers a rendu jugement en ce sens ce matin. Frank Whipp avait allégué qu'il avait été blessé par un glaçon tombé du toit de la maison portant le No 366 rue S.-André. Il réclamait $900 pour perte de temps et soins de médecin. La défense niait le fait allégué en disant que Whipp travaillait au même endroit deux jours après l'accident. Le juge a trouvé que Whipp avait prouvé ses allégations jusqu'à concurrence de $535 et il lui a accordé ce montant.

Il fut mordu par un chien dans un salon

Parce qu'il s'était fait mordre à la figure, alors qu'il était dans le salon de Dame veuve Georges Carrières, Joseph Morin a obtenu une somme de $43 en dommages, cela d'après un jugement de l'honorable juge Archer en cour supérieure. La défenderesse avait plaidé que Joseph Morin n'avait rien à faire dans son salon et que, de plus, il avait provoque le chien en faisant jouer le gramophone. Le juge a rejeté la défense pour maintenir l'action jusqu'à concurrence de $43 pour perte de temps et soins de médecin. Morin avait réclamé $198.

Elle n'a pu survivre aux blessures reçues

Mme Philomène Vaillancourt, âgée de 87 ans, demeurant au numéro 21 de la rue Cannel, est décédée hier soir à l'hôpital Western, où elle avait été admise le 8 octobre, à la suite d'un accident d'auto. C'est en revenant de travailler de chez Mme Dunford, 9 rue Simpson que Mme Vaillancour fut frappée par le véhicule. Son cadavre a été transporé à la morgue et une enquête sera tenue demain matin.

On monopolise les automobiles

LONDRES, 17. — Une dépêche de Bayruth à l'"Evening News", dit que toutes les automobiles de la ville ont été retenues pour le transport de plusieurs milliers de Français au Liban méridional où la situation militaire s'affirme.

Creusage interrompu

On annonce que le chenal de la petite navigation entre Repentigny et Lavaltrie sera interdit aux bateaux, le soir, à partir du 19 novembre courant.

Les dragues qui ont travaillé tout l'été au creusage du chenal, entre Montréal et Québec, rentrent une à une à Sorel, où elles hiverneront.

La date de l'enlèvement des bouées lumineuses, sur le fleuve, n'a pas encore été annoncée.

INGENIOSITE PEU ORDINAIRE DE DEUX AUDACIEUX BANDITS

Comment ils attirent un petit messager dans une maison vacante.

Menaces de mort.

Un attentat qui décèle une rare ingéniosité chez ses auteurs a été commis samedi soir rue Saint-André.

Vers 9 heures, samedi soir, quelqu'un téléphonait à l'épicerie Mayrand et Auger, angle des rues Marie-Anne et Saint-André, demandant d'envoyer cinq sacs de charbon de bois au No. 1058 de la rue Saint-André.

On prépara aussitôt la commande et on envoya un jeune commissionnaire, âgé de 15 ans, à l'adresse donnée par l'individu. Comme le garçonnet arrivait à la porte de la maison il remarqua qu'il n'y avait pas de lumière à l'intérieur. Il sonna cependant et au même instant un homme ouvrit brusquement la porte et poussa le garçonnet dans la maison. L'homme, qui était armé d'un revolver, menaça l'enfant en lui disant:

"Si tu ne veux pas mourir ici, donne tout l'argent que tu as sur toi." Le petit commissionnaire plus mort que vif dut s'exécuter et il remit au bandit une somme de $22 qu'il avait perçue de différents clients de l'épicerie.

Il y avait un autre homme dans la maison. Aussitôt après le vol les deux individus s'enfuirent par la porte d'arrière qui était grande ouverte.

Le messager de retour à l'épicerie raconta son aventure à ses patrons et ceux-ci portèrent plainte à la police.

Au cours d'une enquête la police à découvert que la maison en question était vacante. Samedi après-midi, le même jour, deux individus se présentaient à la demeure du propriétaire de la maison disant qu'ils avaient l'intention de la louer mais qu'ils désiraient auparavant la visiter. Ils demandèrent au propriétaire de leur prêter la clef de la maison. Loin de se douter qu'il avait affaire à des voleurs, le propriétaire leur prêta la clef. Mais comme on l'a vu par ce qui précède ce n'était qu'un moyen pour avoir un endroit où commettre leur attentat.

SALUTAIRES LECONS AUX JEUNES GENS

A la demande expresse de l'Assurance de Fidélité, The Employers Liability Assurance Corporation, Limited, laquelle émet des polices d'assurances couvrant les défalcations ou vols de la part des employés de banques plus spécialement, deux employés de la Banque Provinciale du Canada, Emile Poulin et Maurice Blanchard ont été arrêtés ce jour pour des défalcations s'élevant à la somme de $24,000. et $21,000.

La Compagnie d'Assurance étant obligée de rembourser la Banque a décidé de faire un exemple avec ces deux employés, lequel devra être salutaire pour les jeunes employés de banques tout spécialement. En effet depuis quelques années les jeunes gens sont portés à faire des dépenses extravagantes et à spéculer follement, et voilà ce à quoi cette mauvaise conduite les expose. Ces deux employés, qui sont d'âge mûr et qui occupaient des positions responsables, seront probablement punis très sévèrement.

Le discours Meighen commenté par Me Théodule Rhéaume

Me Théodule Rhéaume, député fédéral du comté de Jacques-Cartier interrogé ce matin par le représentant de la "Patrie" sur le discours qu'a fait, hier soir, l'honorable M. Meighen à Hamilton, a fait la déclaration suivante:

"Je trouve étrange que le chef de l'opposition qui n'a pas jugé à propos de venir nous visiter au cours de la longue campagne électorale qui a précédé le verdict du 29 octobre dernier s'intéresse subitement à nous et trouve moyen de nous injurier à cause du verdict que nous avons rendu. Jamais, depuis la Confédération, un chef de parti avait négligé d'apparaître sur les tribunes politiques de la province de Québec.

"J'aurai l'occasion prochainement de répondre au discours du chef de l'opposition à Hamilton."

Fête de l'armistice à Sherbrooke

SHERBROOKE, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — La fête de l'armistice a été célébrée officiellement à Sherbrooke; dimanche après-midi, en face du Palais de Justice, où l'Imperial Order of the Daughters of the Empire avait érigé son cénotaphe temporaire, comme il le fait chaque année depuis l'armistice, en attendant que Sherbrooke ait reçu son monument.

L'OCEAN PACIFIQUE SERAIT LE CENTRE DU MONDE MARITIME

Telle est la prédiction faite par M. A.-M. Dollar à la conférence économique.

Les raisons.

WINNIPEG, 17 (Presse canadienne).—"L'histoire maritime sur l'océan Pacifique indiquerait que le centre futur du monde maritime changera finalement de l'Atlantique au Pacifique.. de même que dans le passé il changea de la Méditérannée à l'océan Atlantique". Telle est la prédiction faite par A.-M. Dollar, président de la conférence nationale économique, ici.

Au cours des dix dernières années, le montant total du commerce étranger des principaux pays dont les rives touchent au Pacifique a augmenté considérablement et l'augmentation continue, ajoute M. Dollar. Les chiffres couvrant l'extansion du commerce des Etats-Unis, du Japon et du Canada, montrent bien que l'océan Pacifique, malgré les obstacles, fait son chemin, comme partie intégrale des routes commerciales du monde et aujourd'hui, dit l'orateur, il est un facteur défini et important dans le monde du commerce.

"Pendant ces années de miracle dans le commerce, l'exportation du Canada avec l'Orient et de l'Inde a afait un bond de 1914, à $5,500,000 à environ $46,000,000 en 1924. En 1914 on comptait seulement cinq lignes maritimes à eau profonde pour les ports, et de ce nombre 50 pour cent des navires voyageaient par le Canal Panama.

"Si on calcule qu'il y a les continents de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, de l'Asie, de la Polynésie, de l'Australie, avec leur population toujours croissante et leur commerce d'échange toujours augmentant, on peut avoir une idée et comprendre ce que sera la situation maritime de l'océan Pacifique. Et si vous ajoutez à cela la considération que le canal d'Panama a ouvert le commerce par l'Océan Pacifique aux marchés européens, il est évident que le commerce par le Pacifique a tous les avantages d'une situation mondiale.

Une étude sur la population des pays bornés par l'océan Pacifique démontrera qu'une population de 856,000,000 contre 226 millions sur l'Atlantique est desservie par le Pacifique.

"L'histoire de notre commerce de grain nous révèle que s'il était négligeable en 1914, en 1924 trois millions de boisseaux ont été expédiés du port de Vancouver et nous espérons en expédier 100,000,000 de boisseaux au cours des deux prochaines années. Nous croyons faire cela parce que nous avons tout ce qui est nécessaire pour le faire et que l'océan Pacifique est un moyen de transport économique au point de vue national et canadien.

"Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais manque de navires pour le transport du fret à prix raisonnable par les ports du Pacifique, parce que les navires vont partout où il y a une cargaison disponible, dit M. Dollar".

"Les taux océaniques, continua l'orateur, ne peuvent être affectés en aucune façon par le tarif fixé pour la transit des grains des Prairies à la côte. Les taux océaniques—à moins qu'un accord issu d'une conférence ne les détermine articiellement— sont réglés par les conditions mondiales des marchés de fret. Les taux de fret du grain sont toujours et partout ouverts, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'entente préalable entre armateurs et transitaires. Les taux du grain de Vancouver varient selon que varient les conditions qui déterminent les marchés mondiaux du fret. Il n'y a aucun rapport entre ces taux et les changements occasionnels dans les tarifs appliqués par les compagnies de chemins de fer", précisa M. Dollar.

"Jamais auparavant, dans l'histoire universelle, n'y eut-il concurrence aussi aiguë que celle qui existe présentement sur le Pacifique. Le Canada doit saisir l'occasion aux cheveux pendant qu'elle s'offre, autrement, il sera trop tard. Nos hommes d'affaires doivent réaliser que les affaires ne se maintiennent à l'étranger qu'en autant qu'on s'en occupe personnellement. On ne saurait s'exagérer l'importance des routes commerciales de l'océan et du canal de Panama."

Le détective J.-C. Lacroix acquitté honorablement

M. J.-C. Lacroix, détective spécial de l'Association des Banques, qui était accusé de parjure, a été acquitté ce matin, par le juge Amédée Monet. M. Lacroix n'a pas même été obligé de subir son enquête préliminaire.

M. Lacroix avait été accusé de parjure à la suite d'une cause sensationnelle au sujet d'une conspiration pour frauder les banques d'une somme de $25,000 au moyen de chèques contrefaits. C'est M. Lacroix lui-même qui avait opéré les deux arrestations dans cette cause. Un des accusés a été condamné à dix années de bagne et l'autre a été acquitté.

Deux années de bagne pour bigamie

Un nommé C. Stewart Martin, a été condamné à deux années de bagne ce matin par le juge Cuzeon pour bigamie. Il avait marié sa deuxième femme à Halifax.

P. Charbonneau, âgé de 40 ans, domicilié au numéro 219 de la rue Saint-Elisabeth, a été transporté à l'hôpital Général, souffrant de fracture du crâne, à la suite d'une chute sur le trottoir, près de sa résidence. Son état est considéré grave par les médecins de l'institution.

LE CHEF UBALD VILLENEUVE A QUITTE MONTREAL-NORD

Le cas de l'ancien chef de police et des incendies de Montréal-Nord paraît définitivement réglé: M. Ubald Villeneuve a abandonné ses fonctions ainsi qu'en fait foi la résolution suivante de la Ligue des citoyens:

"Proposé qu'une motion de félicitation soit adressée à M. Albert Brosseau, ancien maire de la ville de Montréal-Nord, pour avoir bien voulu donner du travail à notre ancien chef de police, M. Ubald Villeneuve.

"Cependant la seule chose qui nous étonne c'est que après tous les éloges qu'il en a fait à la dernière assemblée de la Commission Métropolitaine il ne lui ait pas donné la position de gérant général de sa Compagnie au lieu d'une simple position de gardien, et que copie de cette résolution lui soit envoyée".

LE PREMIER PROCES SUR L'ACCUSATION D'AVOIR CONSPIRE

C'est celui commencé ce matin aux assises dans le cas de Kid Baker et al.

Faits de la cause.

La cause de Kid Baker, Kid Obray, Abe Muckday, Eddie Schreiber et Mike Sagar, pour conspiration est commencé ce matin aux assises, devant l'honorable juge C.-A. Wilson et les jurés suivants assermentés, ou cours de l'avant-midi: J.-J. Valois, J.-A. Boivin, C.-T. Rappel, Joseph Laberge, E. Béisle, C. Beaulieu, J. Baird, A. Berger, R. Brand, L. Fortin, J.-M. Dower et T. Master. Le jury est mixte et tout le rôle a du être appelé pour la formation, étant donné que chaque accusé avait droit de refuser 12 jurés sans raison et 12 autres pour cause, ce qui faisait un total de 120. Tous ces jurés ont été appelés et quand celui, appelé à juger les accusés, eut été formé, les autres ont été libérés par la cour jusqu'à jeudi matin.

Les accusés dont les noms sont mentionnés plus haut ont à répondre à l'accusation de conspiration pour dissuader des personnes à témoigner dans une cause de drogue contre Kid Baker; d'avoir entravé et frustré la justice en fournissant les moyens à des témoins de sortir de la ville; d'avoir entravé les fins de la justice en molestant avec violence des policiers.

Les accusés ont plaidé non coupables.

Me Brais exposa les faits aux jurés pour la couronne dans les deux langues: la police fédérale avait réussi à faire une cause contre Kid Baker et un nommé Fred Zoratzki devait témoigner dans cette cause. Mike Sagar se porta caution pour Baker et celui-ci fut libéré. A l'enquête préliminaire on découvrit que Zoratzki avait disparu et quand elle se rendit à sa résidence elle trouva Sagar. Sur la personne de cet accusé la police a trouvé un acte de vente de tout le mobilier du fugitif pour la somme de $300, articles qui ne valaient pas $50. Les autres accusés ont été vus dans les environs de cette maison. Sagar avait aussi d'autres documents.

Dans le même temps, un nommé Erly fut arrêté alors qu'il était sous l'influence des drogues. Relâché par la police fédérale, qui voulait s'en servir pour faire des causes, Erly fut approché par les accusés et on lui fournit les moyens de quitter Montréal. S'il devait comparaître en cour, il était payé pour dire que Baker ne lui avait pas vendu de drogues. Autrement il avait son billet de chemin de fer pour se rendre à Windsor et aussi $300. pour se parjurer.

La couronne voulait aussi prouver que les accusés faisaient partie d'une bande organisée, mais la cour ne l'a pas permis.

Me P. Brais représente le procureur général. Me Lyon Jacobs, c.r., représente Mike Sagar. Me Joseph Cohen, représente les quatre autres accusés, ayant Me Alban Germain, c.r., comme conseil. La cause se continue.

Les magasins ouverts aussi le lundi soir

La Commission de fermeture nommée par le conseil municipal doit tenir une dernière séance demain matin et prendre connaissance d'une dernière requête. Il s'agit de celle de la Chambre de Commerce, qui suggère que les établissements commerciaux restent ouverts le lundi soir tout comme le vendredi et le samedi. Il semble que cette proposition sera acceptée et que rapport sera fait en conséquence au conseil municipal.

L'inauguration de l'Hôtel de Ville remise à janvier

—A quand l'inauguration de notre nouvel hôtel de ville? demandions-nous au directeur des services municipaux ce matin.

—Pas avant janvier ou février, nous répondit M. Jules Crépeau; il reste nombre de petits travaux à faire.

In convient d'ajouter que ce parachèvement intérieur de notre palais municipal n'empêche nullement cependant le démenagement qui se continue.

Le niveau des eaux monte constamment

Depuis hier matin, à 10 heures, le niveau du Saint-Laurent a encore monté de cinq pouces. L'échelle d'étiage de la commission du havre, qui marquait hier, 30 pieds et 10 pouces, enregistrait, à midi ,aujourd'hui, 31 pieds et 3 pouces. Samedi midi, le niveau était à 29 pieds et 3 pouces; dimanche, à 30 pieds et un pouce et hier, à 30 pieds et 10 pouces. Cette hausse est très appréciable pour la prolongation de la saison maritime sur le fleuve cet automne.

COMMENT LUTTER CONTRE L'INCENDIE A LA CAMPAGNE

Expositions d'outillages municipaux où l'on verra des pompes à vapeur.

A Grand'Mère.

Shawinigan Falls sera le siège du prochain congrès régional de l'Union des municipalités de la province de Québec. Ce congrès aurait lieu au cours du mois de novembre; mais la date définitive n'en a pas encore cependant été fixée.

Une autre réunion, non moins importante, des membres de l'union aura lieu à Saint-Jérome au cours du printemps prochain, probablement dans les premiers jours du mois de mai.

Ces deux congrès dureront deux jours chacun. En outre de l'étude des problèmes locaux et généraux, il y aura une exposition d'outillages municipaux concernant la protection contre les incendies; les systèmes d'aqueduc, d'égouts, etc.

Cette exposition accompagnant ainsi l'étude faite au cours des congrès régionaux est une innovation dont on attend beaucoup de bien: elle va effectivement permettre à tous les représentants des municipalités de se renseigner sur place sur l'expérience acquise en dehors de leur localité. Le projet promet d'être avantageux au reste tant aux industriels qu'aux autorités municipales de notre province.

L'HON. M. CARON DIT QUE LA PROVINCE DE QUEBEC EST PROSPERE

Il affirme aussi que l'exode des nôtres a cessé et que les cultivateurs réussissent.

Pommes de terre.

QUEBEC, 17—Selon l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, les paysans de la province de Québec connaissent présentement une prospérité égale à celle des meilleures années d'avant guerre. Ils ont eu deux excellentes récoltes.

"Je ne crois pas, a déclaré le ministre, que ceci soit suffisant pour faire revenir beaucoup de Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, comme on pourrait peut-être s'y attendre, mais cela encouragera plusieurs indécis à rester au pays de leurs pères. Nos cultivateurs sont plus heureux qu'ils n'ont jamais été, et je crois sincèrement que l'exode des nôtres a cessé. Il est à remarquer que, contrairement à ce qui s'est passé aux Etats-Unis, lorsque de nos gens sont passés aux Etat-Unis, leurs femmes n'ont pas été abandonnées. On les a louées ou vendues, mais elles n'ont pas cessé d'être cultivées."

Au sujet des pommes de terre, le ministre croit plutôt que les prix seront stabilisés d'ici quelques jours et que, par le retrait des spéculateurs, les paysans tireront grand profit de leurs pommes de terre.

M. Caron croit qu'une autre bonne récolte amènera une ère de prospérité.

Pour conclure, le ministre ne croit pas qu'il y ait de législation nouvelle présentée au cours de la prochaine session sur l'agriculture, bien qu'il contienne que la loi des crédits ruraux ait besoin d'être discutée.

Chez les publicistes

M. E.-J. L'Espérance sera le conférencier demain à 12 heures 30 de l'après-midi au déjeuner de l'association de publicité de Montréal, qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, salon D.

M. L'Espérance a pris pour sujet de sa causerie: "Les Canada pour les Canadiens".

Transactions Immobilières

J.-B. Lavoie a vendu à Dame Vve Isidore Brossard les Nos 5909 à 5915 de l'avenue du Parc pour $45,750.

Joseph Jeannotte a vendu à Henri Scotte les Nos 915 et 917 de la rue Ste-Catherine Est pour $25,000.

Dame Vve J.-Adé Saucier a vendu à Noé Leclair le No 484 de la rue Bloomfield pour $18,000.

Dame Vve Jos Versailles a vendu à Gershon Belkin les Nos 875 à 881 de la rue S.-Laurent et le No 690 de la rue St-Dominique pour $16,250.

Dame Frederick Abraham et quse et al a vendu à Eugène Dufresne, lot No 61 quartier St-Louis, mesurant 26 x 106 pieds, bâtisses No 3134 avenue du Parc, pour $20,000.

Dame Frederick Abraham et quse et al a vendu à Eugène Dufresne, lot No 41-21 quartier St-Louis, mesurant 24 x 136 pieds, bâtisses No 3341 avenue du Parc, pour $18,000.

George St-Pierre a vendu à Désiré Beaulieu, lot No 29-321 quartier Hochelaga, bâtisses Nos 1486 à 2492 rue Cuvillier, pour $8,000.

Dame Auguste Laporte a vendu à Joseph Séguin, lot No 2643-504 quartier Villeray, mesurant 25 x 80 pieds, bâtisses Nos 3321, 3321a, rue de Chaumont, pour $7,000.

(Voir aussi page 10.)

La Patrie

MONTREAL, 17 NOVEMBRE 1925

FINANCES PROVINCIALES

A la convention libérale d'Argenteuil, hier soir, l'honorable L. A. David a fait un tableau resplendissant, mais vrai, de ce que le gouvernement de Québec a accompli au cours de ces dernières années pour l'avancement de l'instruction publique, le relèvement de l'agriculture, l'extension de la colonisation, la santé publique, l'assistance. Toutes ces oeuvres ont été rendues possibles par la situation financière avantageuse dans laquelle est placée notre province. Les bonnes intentions, chez un gouvernement comme chez l'individu, sont stériles en résultats si des moyens d'action adéquats ne permettent de les mettre en action. Sous ce rapport, la province de Québec a été depuis vingt-cinq ans privilégiée en ce qu'elle a eu des gouvernants qui ont sans cesse été attentifs à développer et à conserver ses ressources financières. Il y a un quart de siècle, le revenu annuel de notre administration provincial était limité à quatre millions et demi de dollars. Québec était à cette époque considéré comme la province la plus pauvre du Dominion. Son budget montrait un léger surplus, obtenu par une stricte économie et la privation d'améliorations publiques désirables, et encore ce surplus venait-il après une période de déficits. En 1913, le revenu provincial avait doublé et touchait à 9 millions de dollars, et à partir de ce moment, on peut dire que notre administration avait décidément pris le dessus. Depuis dix ans, le revenu de la province a triplé. Pendant les treize années précédentes, le gouvernement avait accumulé environ 5 millions de dollars de surplus annuels; ses surplus des dernières treize années, totalisés, dépassent 15 millions de dollars. Sans imposer de taxes encombrantes, mais en s'appliquant principalement à développer la richesse de la province et à mettre en valeur ses ressources auparavant inexploitées, le gouvernement a monté son revenu à presque 30 millions.

Dans ce revenu sont comptés les bénéfices obtenus de la vente des boissons fermentées, mais il est important de constater que ces profits, qui rapportent de 4 à 5 millions par année au trésor public ne sont pas le seul ni le principal facteur de la prospérité financière de l'administration provinciale. Sans la loi des liqueurs, la province serait encore dans une position enviable. Les quatre ou cinq millions obtenus de surcroît de la distribution des boissons alcooliques l'établissent toutefois dans une véritable opulence.

Cette richesse de l'administration de Québec, établie sur une base solide parce que ne provenant pas d'impositions onéreuses sur le peuple, a été le moyen d'action qui a permis à nos gouvernants de pousser si vigoureusement notre province dans la voie du progrès que toutes les autres provinces la citent aujourd'hui comme modèle.

Dans la mesure où elle contribue à notre prospérité, nous n'avons toutefois pas à justifier notre loi des liqueurs. Nous n'avons pas à rougir des profits que nous puisons à cette source. Ce n'est en effet pas un revenu que la province obtient en poussant la population à l'intempérance; c'est au contraire un bénéfice qu'elle retire incidemment en pliant nos concitoyens à la pratique de la sobriété. C'est la constatation qu'ont faite tous les observateurs impartiaux qui ont visité notre province, et l'on ne trouve plus guère de critiques pour y contredire, tant elle est évidente.

Cette solide position financière de notre province, il est essentiel, pour notre bien-être futur de la conserver intégralement. Il n'est pas de richesse qui ne se puisse dilapider si elle est au mains de maladroits administrateurs; il n'est pas de fortune que l'extravagance ne puisse détruire.

C'est par un contrôle rigoureux que la province de Québec se maintiendra dans sa position financière incomparable.

LE SOUS-MARIN

Les Anglais, qui ne manquent certes pas d'humour, commencent à trouver que l'on va un peu fort dans cette campagne soudain déclenchée pour l'abolition du sous-marin, et ils ne laissent pas d'en paraître quelque peu gênés.

Qu'une femme comme lady Astor ait donné le signal, émue qu'elle était par deux désastres survenant coup sur coup et qui la frappent doublement puisqu'elle est à la fois anglaise et d'origine américaine, cela se conçoit. Encore que le sentiment soit dangereux en de telles matières, surtout manié par une femme qui fait de la politique. N'a-t-on pas dit que la pitié est en train de perdre la société ? Il y aurait danger que ce noble sentiment faussé, ou mal appliqué, put mettre en péril aussi des existences nationales.

Mais là où cela devient cocasse, pour dire le moins, c'est quand des personnalités éminentes, d'anciens ministres ou des membres de la chambre des lords, parlant au nom de l'Angleterre, c'est-à-dire de la plus forte puissance navale, déclarent sérieusement que les autres nations devraient consentir à ne plus construire de sous-marins. Affectant un air désintéressé, ils rappellent que l'Angleterre engagea vainement les puissances navales, à la fameuse conférence navale de Washington, à se rallier à ce point de vue.

On s'en prend à la France qui exposa franchement ses objections. Mais on oublie de dire que les Etats-Unis, en dépit de leur désintéressement qui égale celui de l'Angleterre, ne furent pas plus anxieux de consentir à la disparition du sous-marin, l'arme qui égalise à peu près les positions. Car les nations les plus faibles n'ont pas d'autre recours pour faire face à des puissances plus fortes. On le vit bien au cours de la guerre. L'Allemagne se chargea de le démontrer au monde, et on sait avec quel succès. En dépit de son évidente infériorité, elle tint en alerte toute la flotte anglaise, et faillit même gagner la guerre, grâce au sous-marin. Il serait futile d'ignorer la leçon.

De plus, il y a une autre considération. Si l'Angleterre peut assez bien défendre ses côtes avec son immense flotte de croiseurs, de cuirassés et de torpilleurs, il n'en va pas de même de la France, par exemple, et des Etats-Unis avec leur littoral trop étendu. Les conditions, on le voit, ne sont pas les mêmes.

La guerre fournit encore une autre leçon. Même si le sous-marin devait être aboli, en principe, rien n'empêcherait une nation, pressée par la nécessité, de recourir à cette arme toute puissante et de s'en servir à bon escient. C'est la même chose pour les gaz asphyxiants, et tous les autres moyens meurtriers que la science moderne met au service de ce qu'on appelle la civilisation.

Mais le plus fort, dans tout cela, est de voir se rallier à ceux qui prônent la mise au rancart du sous-marin le président des Lloyds. On sait que c'est la plus grande compagnie d'assurance maritime du monde, et qui subit des pertes énormes, pendant la guerre, du fait des activités sous-marines.

Un journal anglais n'a pu se retenir de regretter cette intervention et de se demander quelle idée elle donnerait, à l'étrangr, de la sincérité anglaise. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce témoignage n'aidera pas une cause qui se recommande aux âmes sensibles, mais qu'il a au moins le mérite de la faire apparaitre dans une lumière crue et dégagée de toute considération sentimentale.

C'EST PAR LA QU'IL FAUT COMMENCER

La conférence économique qui a eu lieu à Charlottetown, il y a quelques jours, aura les meilleurs résultat, si nous en jugeons par les commentaires de la presse des trois provinces maritimes. L'on est unanime a reconnaitre que la première chose à faire est de donner un nouvel essor à l'agriculture. C'est par là qu'il faut commencer, si les habitants du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard veulent sortir de l'ornière et améliorer leur situation. Ces braves gens réalisent que la prospérité ne pourra s'établir chez eux tant qu'ils importeront de l'étranger des produits agricoles pour des millions de dollars. Il est donc urgent d'augmenter la production.

"Nous nous plaignons, s'écrie l'"Evangéline", de manquer de marchés, mais nous les avons chez nous, les marchés; il s'agit de les prendre. Et il y a, avec cela, des marchés extérieurs où nous pouvons bien réussir, si nous voulons nous en donner la peine, à vendre une bonne proportion de nos produits agricoles.

"Ils sont trop loin ? Les taux de transport sont trop élevés ? Mais voyons, il n'est pas nécessaire de nous tourner toujours vers l'Ouest, tournons-nous de l'autre côté. Les éleveurs de l'Ouest réussissent bien à vendre leur bétail sur les marchés de l'Angleterre et il faut pour cela qu'ils paient le transport à travers le Dominion: une bagatelle de 3,000 milles. Voilà un exemple ! Voilà comment on réussit à force d'énergie à vaincre les obstacles.

"L'énergie, la volonté d'arriver, il n'y a pas d'autres secrets pour réussir !"

LA CONFEDERATION

Après une expérience de plus de cinquante ans, il y a encore de nos compatriotes qui refusent de reconnaître les avantages de la Confédération canadienne.

Dans un communiqué à l'"Avenir du Nord", un lecteur, qui a longuement mûri le sujet qu'il traite, suggère de reviser la constitution.

"Cartier et le gouvernement anglais, écrit-il, ont fait la Cnofédération, comme on avait fait l'union de 1840, à l'encontre du sentiment général et de notre véritable intérêt comme nationalité franco-catholique. Tous les dix ans, l'immigration protestante tirée des pays anglais, scandinaves et germaniques et l'anglicisation systématique des autres sujets mettent Québec en minorité de plus en plus dans le gouvernement central qui seul a les attributs de la souveraineté, puisque c'est lui qui traite avec les maisons étrangères et vote la participation à la guerre.

"D'après mon idée, le Canada français devrait encourager le mouvement né dans les provinces maritimes et dans l'Ouest en faveur d'une revision de la constitution qui créerait en Amérique britannique une simple ligue d'Etats canadiens (cinq ou six), possédant l'indépendance législative la plus complète vis-à-vis des autres, reliés ensemble par leur communauté d'idéal et une entente économique renouvelable.""

Notre excellent confrère de Saint-Jérôme ne croit pas à l'efficacité du remède offert par son correspondant. Il reconnait que de grosses difficulté compliquent notre vie nationale, mais il ne voit pas comment les intérêts de la minorité française dans les diverses parties du Dominion pourraient être mieux sauvegardés par un changement de régime. Que la Confédération continue d'exister ou que nous la remplacions par un "zollvereign" de plusieurs Etats canadiens, c'est par la conciliation, l'accord et l'union des hommes de bonne volonté que, dans l'idée de l'"Avenir du Nord", nous pourrons devenir une riche et grande nation sur ce continent.

Ce journal ajoute avec beaucoup de raison que la disparition de la Confédération ne mettrait pas fin aux problèmes économiques, nationaux et religieux qui agitent l'opinion publique.

"Il est certain que les institutions qui ont été établies, en 1867 n'atteindront leur plein épanouissement que si nous savons cultiver un sentiment vraiment national et respecter les droits des deux grandes races qui habitent ce pays. Tant que des malentendus existeront, tant que la majorité privera la minorité de ce quel a de plus cher, tant que Anglais et Français se regarderont en chiens de faïence, la Confédération canadienne paraîtra inopérante et incomplète. Ce n'est pourtant pas la faute des grands hommes qui en ont jeté les fondations, puisqu'ils ont décidé qu'il n'y aurait ni race supérieure ni race vaincue et que les deux nationalités jouiraient de droits égaux.

En vérité, croit-on que toutes nos misères cesseraient si demain l'arche d'alliance sombrait?

Avec notre confrère de Saint-Jérôme nous pensons qu'il vaut mieux conserver la constitution que nous avons et en tirer le meilleur parti possible, ...jusqu'à ce qu'il soit irrémédiablement prouvé que les Canadiens-français étaient destinés à être de tout temps, dans la Confédération, les dindons de la farce.

Si les partis politiques le "voulaient", l'on verrait vite disparaître toute cause de désunion et de mécontente. Ils n'ont qu'à mettre en pratique les grandes leçons de conciliation, de loyauté, de patriotisme et de "fair play" que nous ont laissées les Pères de la Confédération

VERS LES PROFESSIONS

Au congrès politique et social de Prague, le docteur Rerenczi, privatdocent à l'université de Genève, chargé d'étudier la situation mondiale des intellectuels, a présenté des statistiques portant sur tous les pays civilisés. Ces documents modifient profondément nos idées toutes faites sur la crise des professions libérales. Nous vivions assez communément sur cet axiome que les jeunes générations éprises d'activité économique et industrielle, lasses de constater la baisse des valeurs intellectuelles, abandonnaient en masse les carrières où l'effort mental n'est vraiment pas récompensé à sa juste valeur. Le rapprochement du balayeur municipal et de l'agrégé des lettres est devenu une plaisanterie classique. L'enrichissement facile du paysan illettré et, en général, la satisfaction ironique de tous les "manuels", heureux de démontrer par leur exemple qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait les études pour réussir dans la société moderne, ont fourni le thème de nombreux développements. On était donc fondé à croire que nos jeunes gens pratiques méprisaient universellement les métiers de l'esprit désormais sacrifiés et les pessimistes n'étaient pas éloignés de nous prédire pour après-demain la mort du dernier étudiant.

Or, d'après les observations les plus sérieuses faites impartialement dans tout l'univers, ces déductions sont en contradiction absolue avec la vérité. Les chiffres démontrent que, depuis la guerre, dans tous les pays du monde, même dans ceux où la vie des intellectuels est si dure qu'ils sont obligés d'exercer un second métier pour vivre, le nombre des aspirants aux carrières libérales est exactement deux fois plus considérables qu'en 1914.

Comment expliquer cet afflux paradoxal de candidats à la misère? Un philosophe allemand, M. Fauchtwanger, l'expliquait, après enquête, par "le caractère irrationnel de la vocation intellectuelle". Les vocations intellectuelles n'obéissent pas à la logique. Elles sont le résultat d'une sorte de poussée mystique, d'un scrupule quasi religieux. Elles représentent une des formes de l'instinct de mortification et de l'appétit de perfection. La vocation intellectuelle est un appel d'en haut, plus fort que la volonté raisonnable. Il y a là un phénomène psychologique qu'il faut bien se garder de juger ou nom de la logique et de l'intérêt.

Voilà qui est pour le moins surprenant dans une époque aussi éprise de réalisme que la nôtre. Vivons-nous vraiment dans une ambiance favorable au développement du mysticisme artistique et intellectuel? Ne serait-il pas prudent de chercher à cette anomalie une explication plus banale et plus terre à terre?

Le décollage social qui fut assurément universel a eu pour résultat de donner, dans tous les pays civilisés, à un plus grand nombre de parents la possibilité d'offrir à leurs fils le luxe d'une scolarité sérieuse. La majorité de la classe rurale et une partie de la classe ouvrière ont fait réellement sans effort cette ascension. Dans ces milieux, désormais affranchis du souci du lendemain et confiants dans la solidité de leur prospérité matérielle, les études, même improductives, ne sont pas méprisées, parce qu'elles constituent un signe extérieur et un symbole d'élévation au même titre que l'armoire à glace dans la chambre à coucher, le piano dans le salon et l'automobile dans le garage. Puisqu'on en a "les moyens" on peut s'offrir la satisfaction d'orienter, sans but précis, son héritier vers une de ces professions décoratives qui ne nourrissent pas leur homme. Il y a là, à la fois, un sentiment de vanité, un secret désir d'ostentation et, malgré tout, un besoin obscur d'affinement plus forts que l'appât du gain immédiat. Consultez les spécialistes, ils vous diront que la clientèle des lycées en France — qui n'ont jamais été plus prospères au point de vue qualificatif — est devenue essentiellement démocratique. Le nombre des fils de la petite bourgeoisie y décroît chaque jour, mais celui des enfants des petits propriétaires ruraux s'y accroit sans cesse.

Le mirage éternel des diplômes, des parchemins, des brevets et des titres fascine les nouvelles couches sociales aussi bien que les anciennes.

NOTES

Le peuple sera consulté

Dans le discours qu'il a prononcé hier à Hamilton, Ont., l'hon. M. Meighen a déclaré qu'il serait préférable à l'avenir, si une autre guerre éclatait, de consulter le peuple avant d'y envoyer des soldats. Il a ajouté que si le salut de l'empire et celui du Canada étaient menacés, tout le monde répondrait à l'appel comme en 1914. "Le Canada, dit-il, désire la paix, dans tout l'empire l'on demande la paix et notre politique sera dirigée dans ce sens."

"Des bijoux"

Si le prix des pommes de terre continue de monter, elles deviendront aussi précieuses que des bijoux, dit un de nos confrères: on les verra exposées dans les vitrines des bijoutiers aux jours de Noël. Cette plaisanterie fait bien ressortir l'anomalie de la hausse actuelle d'un produit de la terre que l'on trouve chaque jour sur la table familiale. S'il n'existe pas de loi pour empêcher un pareil dévergondage commercial, il faudra en adopter une à la prochaine session du parlement fédéral. Ce serait peut-être une occasion unique de faire l'unanimité au sein de la députation!

En Acadie

Le "Moniteur Acadien" reproche à l'"Evangéline" d'épiloguer sur le résultat du vote dans le comté de Restigouche-Madawaska où M. Culligan a été élu, battant M. Pius Michaud par une forte majorité. L'"Evangéline" regrette que les électeurs de langue française, qui sont le nombre dans ce comté, aient assuré le succès d'un candidat irlandais. "Nous enlever, dit-elle, un de nos trois représentants fédéraux à Ottawa, c'est prendre ce qui nous appartient. Nous sommes près de 200,000 Acadiens aux Provinces Maritimes, et près de 130,000 au Nouveau-Brunswick seulement. Ce groupe très important a certainement le droit d'être représenté aux Communes comme aux diverses Législatures provinciales". Disons en passant que la mère de M. Culligan est une acadienne et qu'il parle facilement le français.

Déclin de la race blanche.

C'est un professeur allemand qui fait cette macabre prédiction et il l'appuie sur des faits, sur des chiffres. Le professeur Grotjahn prédit le déclin, la mort de la race blanche et de la race noire et le développement, la survivance de la race jaune. "Aucune race ne peut survivre, dit-il, si elle ne présente pas vingt enfants sur mille habitants. Or, la moyenne des naissances dans la race blanche est au-dessous de ce minimum, et cela non seulement dans les pays qui ont souffert de la guerre, mais chez tous les peuples non jaunes. Les Etats-Unis présentent une moyenne de naissances un peu au-dessus de ce minimum de vingt enfants sur mille habitants, mais ils ne peuvent pas contrebalancer les chiffres, fournis par l'Europe qui sont bien au-dessous de la limite nécessaire pour sauver la race." Le professeur Grotjahn n'exclut pas l'Allemagne. Les chiffres officiels qui présentent une augmentation de la population sont fictifs et reposent non sur un accroissement de la natalité, mais sur le fait du retour des Allemands qui se trouvaient dans les colonies et dans les provinces que l'Allemagne a perdues à la suite de la guerre. "Le fait est, ajoute le professeur Grotjahn, que le nombre des naissances diminue en Allemagne comme dans les autres pays de race blanche." Les remèdes proposés par le savant sont ceux que préconisent déjà certaines lois. Si ses pronostics sont exacts, il faudrait trouver mieux.

BREFS COMMENTAIRES

Au Mexique, affirme-t-on, quarante pour cent des nouveaux-nés meurent dans la première enfance. Bravo! Voilà enfin un terme de comparaison avantageux à Montréal.

Comme en 1921, M. Meighen laisse entendre que ceux qui n'ont pas voté pour lui n'ont pas compris. D'une pareille suffisance on ne se guérit pas à son âge.

Le prince de Galles a gagné un prix à l'exposition de Toronto. Mais ses cheveux blanchiront avant qu'il s'en voie décerner un à l'exposition de Montréal.

Après son discours à Hamilton, M. Meighen est parti pour le sud des Etats-Unis. Dans Ontario, pourtant, que peut-il avoir à craindre?

Le juge Coderre aurait-il vraiment félicité le chef Bélanger d'avoir sous ses ordres au moins deux bons agents que beaucoup n'y verront rien de compromettant.

L'IMBROGLIO POLITIQUE

D'autres opinions

L'"Avenir du Nord", organe de M. Jules-Edouard Prévost, M.P., dit que M. King a bien fait de garder le pouvoir, parce qu'il est conforme à notre constitution et aux principes du gouvernement responsable de consulter la Chambre pour connaitre la volonté du peuple exprimée aux urnes.

"Le gouvernement, écrit-il, déserterait son devoir et fuirait ses responsabilités en abandonnant l'administration des affaires publiques à un parti qui ne dispose pas d'une majorité à la Chambre des députés. Or, il est évident que le parti conservateur-tory, dirigé par M. Meighen, ne serait pas appuyé par une majorité. La phase politique que nous traversons démontre que le Canada est de plus en plus difficile à gouverner. Il n'y a qu'un moyen d'aplanir les difficultés anciennes et nouvelles qui se dressent sur notre chemin, c'est de donner à notre Confédération un esprit national vivifiant, parce que réel et actif, c'est d'établir comme principe fondamental de notre politique l'accord des intérêts divers des neuf provinces du Dominion. Au point de vue économique comme au point de vue national, il faut élargir notre vision, embrasser dans une vue d'ensemble toutes les parties de notre vaste Canada et gouverner dans l'intérêt de toutes les provinces. Il est aussi inauvais de prêcher l'alliance de l'Ontario et de Québec contre l'ouest que de prôner le soulèvement de l'ouest, contre l'est.

"Notre politique intérieure aussi bien que notre politique extérieure doivent reposer sur un canadianisme sincère, vigoureux et clairvoyant. Autrement le gouvernement du Canada de difficile qu'il est aujourd'hui deviendra impossible demain et l'édifice de la Confédération s'écroulera s'écroulera."

On lit dans l'"Eclaireur" de Beauceville:

"Si l'adresse est battue, la démission du cabinet s'ensuivra immédiatement et le Gouverneur invitera le chef de l'opposition à former un ministère. Battu à la Chambre des Communes, le premier-ministre ou son suppléant ne peut prétendre constitutionnellement au droit de dissoudre le Parlement et de réclamer de nouvelles élections. Cette prérogative appartiendrait à son successeur.

"Comme on le voit, si M. King et son gouvernement ont le droit de se maintenir au pouvoir tant qu'un vote hostile de la députation ne les en délogera pas, leur sort est plutôt difficile. La coutume leur interdit de nommer des juges, des sénateurs, de hauts fonctionnaires, pendant cette espèce d'interrègne qui durera jusqu'à ce que le Parlement ait décidé par quel des groupes politiques en présence il entend confier l'administration des affaires canadiennes. Mais, après le premier vote important à la Chambre des Communes, nous saurons au juste qui a gagné les élections du 29 octobre dernier."

"Tel qu'en lui-même enfin.."

Mieux connu, un grand poète est toujours mieux aimé. C'est afin de le démontrer que M. Camille Mauclair, dont l'âme généreuse n'eut jamais de passion que pour l'art et les lettres, entreprend d'écrire sur Edgar Poe un livre perspicace — d'où il détache quelques chapitres dans la "Revue hebdomadaire". Lorsque Baudelaire révéla Poe à la France, une légende tissée par la jalousie malveillante de l'éditeur Griswold, s'attachait, comme un masque, à la figure et à la réputation du génial Américain. Peu à peu, les témoignages et les travaux de quelques-uns de ses compatriotes en ont fait éclater la trame. Il est permis aujourd'hui d'affirmer que Poe ne fut ni un fou, ni un pervers, ni un alcoolique, et de pénétrer le sens caché de son oeuvre. Mais de cette déformation, qui donc est surtout coupable? La psychiatrie et sa manie d'expliquer le talent littéraire — à plus forte raison le génie — par une anomalie et une suite d'états délirants. Contre les psychiatres, M. Camille Mauclair revendique avec éloquence les droits mystérieux du génie créateur:

"...Même avec des éléments dits "maladifs", la nature refait, quand il lui plaît, cette santé suprême qui, seule, a le droit de s'appeler génie; comme avec des fumiers, elle fait tantôt d'honnêtes légumes et tantôt des fleurs merveilleuses (et ces caprices restent les secrets de son alchimie), ainsi avec les mêmes hérédités, les mêmes maladies, les mêmes vices elle fait un plat bourgeois ou un grand poète, sans que la physiologie et la critique scientifique puissent dire pourquoi. Quand donc les psychiatres offrent aux écrivains et aux artistes une alliance et une collaboration pour "expliquer" le mystère du génie et sa genèse physiologique, j'estime qu'il est nécessaire que les écrivains et les artistes refusent avec une certaine hauteur où la vanité n'entre pour rien et que commande le respect de ce qui nous domine tous. Nous ne devons pas laisser les psychiatres mesurer à leur aune ce qui, pour nous, est la plus grande dignité de la vie, et notre religion elle-même. Cette religion est dans nos coeurs; ce mystère est pour nous le rayonnement lui-même de notre foi; nous n'avons ni le désir ni la permission de demander le renfort de la science pour éluicider notre "credo". La science n'a pas davantage à solliciter nos rêves et nos fables pour fortifier ses données expérimentales: il vaut mieux que notre chemin et le sien ne soient pas confondus."

Poe, le premier, eût souscrit à cette fière déclaration; comme M. Camille Mauclair le montrera dans la suite de son étude, il savait bien que l'oeuvre littéraire n'est que la plus magnifique des transpositions imaginatives; ainsi que Mallarmé devait le graver sur sa stèle, l'écrivain dont la vie fut médiocre et misérable, a le secret d'apparaître dans ses vers

"Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change;"

Il est, avec l'aide du temps, le merveilleux alchimiste de son âme; il sait le secret de rejeter au delà de la mort la gangue de plomb qui l'enveloppait et de faire que l'or pur qu'elle cachait rayonne...

Le cas de "Patate"

(Pierre L'Ermite, dans la "Croix")

Je termine mes vacances par un cas de conscience.

Les cas de conscience, c'est toujours ennuyeux, mais surtout pendant des vacances... On n'a pas son confesseur sous la main... Et les vieux rentiers vous regardent d'un oeil inquiet quand, timidement, les Parisiens les implorent pour se confesser...

Alors, je vous soumets le cas.

Ai-je bien fait...?

Ai-je eu tort...?

Voici la chose:

Lundi soir, le fils de mon voisin de colonie, un beau gas de 18 ans, arrive chez moi, consterné:

—Papa vient de me dire comme ça... tout d'un coup: "Cette nuit, tu passes de Goh avec Patate et tu vas au marché de Challans la montrer à Isaac qui doit me l'acheter 5,000 francs. Et surtout, pas d'explications!...."

—Maman m'a regardé, mes soeurs avaient des larmes aux yeux. Vous comprenez...? Patate, elle est de la famille!...

—Pourquoi veut-il la vendre?

—Papa était au cabaret hier..., un peu excité... Il s'est laissé prendre par un raconteur qui cherche des bêtes ici pour en faire des chevaux de fiacre à Paris...

—Patate à un fiacre!...

—Notez que, demain, papa le regrettera!...

—On ne pourrait pas gagner du temps?

—Il paraît très buté... Et puis, aussi, il est quasiment engagé.

—Allons voir Patate!

Patate, ainsi nommée, d'abord parce qu'elle est une demoiselle, et ensuite parce qu'elle fut achetée, il y a deux ans, avec le produit de la récolte de pommes de terre, Patate est une admirable bête de demi-sang comme il y en a tant en Vendée: belle encolure, attaches fines, yeux intelligents...

Elle était là, dans la tranquille pâture, entre les bois et la mer, et se mit à hennir de joie en nous apercevant.

—Pauvre Patate..., elle ne se doute de rien!... dit le jeune homme en la caressant.

Moi, au délà de la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite..., je voyais l'être de douleur qu'on appelle "le cheval de fiacre" aux côtés saillantes, le nez dans un sac numéroté, y cherchant le mélange chiche et innommable..., les coups de guides, les coups de fouet, les autos, les stations, la nuit, sous la pluie... et l'abattoir au bout...

—Faut-il la tirer de là!... m'écrial-je résolument.

—Comment?

—J'ai mon idée!

Deux heures après, Patate, abominablement camouflée, n'était plus reconnaissable.

Sa crinière était devenue une tignasse poisseuse; le poil, hérissé, boueux; les dents, jaunes. A un genou, une tache suspecte..., à l'autre genou, une tache sanglante, plus suspecte encore. Par-ci, par-là, apparaissaient des traces rouillées d'anciennes pointes de feu...

Tout ce qu'on peut faire avec une boîte à ponce, quelques tubes de couleur et la volonté de sauver une brave bête!

—Maintenant, tu vas prendre la plus sale corde que tu trouveras dans le grenier, la bride la plus pourrie, et quand tu présenteras le cheval à Isaac, arrange-toi pour le tirer crapuleusement, comme on tire une vielle rosse, à hue et à dia... Tu as compris.

—Si j'ai compris!...

La journée du lendemain fut triste chez le voisin.

La femme et les enfants pleuraient devant l'écurie vide.

Le père, de sang-froid maintenant affectait de cràner. Patate était Patate!... Mais, avec deux bourins, on la remplacerait. Et on aurait en plus un beau billet de mille... Après tout, les bêtes sont les bêtes!...

Tout de même, on attendait sur la lande le retour du fils... Qui sait!...

Le soir, il apparut là-bas..., très loin d'abord point imprécis..., puis plus grand..., puis comme un homme à cheval... et enfin, tel un cavalier triomphant!...

—C'est Patate...? Il ramène Patate.

Le père attend, les sourcils froncés:

—Tu ne l'as pas conduite à Isaac...?

—Si.

—Et alors...?

—C'était bien 5,000 francs que son agent t'avait promis...?

—Oui..., 5,000, pas un sou de moins!

—Eh bien! Isaac a dit qu'il aimerait mieux acheter pour 5,000 francs de moutarde que d'acheter le cheval, et que Patate n'était qu'une "carne".

Alors, l'homme se redresse comme s'il avait reçu un soufflet..., et caressant l'encolure de Patate congrûment décamouflée:

—Une carne..., Patate...? Il a osé dire ça, cette brute! Quand on a une carne comme ça, on la garde! Et c'est ce que je ferai maintenant.

Ce soir-là, Patate eut un barbotage de son exquis, une belle ration d'avoine, du pain et même du sucre!...

Brave Patate..., non, tu ne sauras jamais!...

Et voilà, mon cas de conscience.

A ce moment, je pensais à tant de provinciaux pour lesquels je suis, hélas! beaucoup plus impuissant, et qui rêvent..., quel mot pour un telle chose!... oui, qui rêvent de quitter leur vie simple de toujours, et la maison de leur père..., pour aller s'entasser dans des trains..., pilonner le bitumie parisien..., respirer des milliards de microbes dans les boyaux des métros, et, le sac numéroté au nez, s'atteler administrativement, et tous les jours, à un fiacre nullement providentiel, pour finir souvent à l'hôpital...

Ah! ceux-là, si je pouvais aussi les voler à Isaac!...

Enfin, j'ai réussi avec Patate...

Mais, au fait, avais-je le droit?

Si quelqu'un me condamne — ce qui est bien possible! — j'en appellerai au grand Dieu qui protège même les tout petits oiseaux...

GRENADE

L'aube touche d'un regard long
Les tours et les urbaines combes,
Le ciel guidé par les colombes
Descend sur la ville à tâtons.

Sur chaque toit une fumée
Dans un itinéraire sourd
S'en va rejoindre au fond du jour
Les vieilles nuits mal consumées.

Un nuage de Charles-Quint
Dessus les cyprès catholiques
S'ouvre et des anges balsamiques
Glissent aux pentes du matin.

Anges de marbre et de peinture
Au vol roman ou renaissant,
Vierge au sourire diligent
Qui cherche l'âme sous la bure,

Tous descendent vers les vitraux
Porches et niches des églises,
Et même le Christ qui se brise
Sous de nouveaux coups de marteau.

Un lion gronde dans sa pierre
Et vient par le chemin de ronde
Où des fleurs et des épines
Lui font auréole et lumière.

Son coeur par le marbre pressé
A son pas fait un bruit de chaîne.
Rien ne lui peuvent les fontaines
Ni la vigilance, ô passé !

Il s'arrête, hume une captive
Attachée encore à l'amant
Et disparaît à la dérive
Une sandale entre les dents.

J. Supervielle.

Ne toussez pas à vous fendre la tête Ne toussez pas toute la nuit

Mme Thos. Gilbert, Welland, Ont., écrit: "Il y a quelque temps, je contractai un rhume très sérieux qui se porta aux poumons.

Je toussais jour et nuit et j'éprouvais de si grandes douleurs dans la poitrine que je pouvais à peine les endurer, mais finalement, j'envoyai chercher une bouteille de

Sirop de Pin de Norvège du Dr. Wood.

Après en avoir pris une couple de doses, je constatai un soulagement à mon rhume et les douleurs disparurent et lorsque j'eus fini de prendre toute la bouteille j'étais complètement guérie.

Maintenant, je ne resterais jamais sans avoir, chez moi, une bouteille du "Dr Wood."

Préparé et embouteillé exclusivement par The T. Milburn Co., Limited Toronto, Ont. 3

LE FAMEUX CHAPEAU POUR HOMME fabriqué à Paris, France, par

MOSSANT

est vendu à Montréal uniquement par

JOHN HENDERSON & CO.

Deux magasins

Hôtel Mont-Royal. 517, rue Ste-Catherine Ouest.

18b-mar et ven jno

Dieu donne la noix, mais il ne la casse pas. — Edouard Dulac.

• • •

Fontenelle disait: "Il y a trois choses que j'ai beaucoup aimées sans y rien comprendre: la musique, la peinture et les femmes".

• • •

Décidément l'homme de ce siècle, et même de cette fin de siècle, vaut autant que ses aînés et plus. La preuve qu'il vaut plus, c'est qu'il est moins satisfait de lui.

Jules Tellier.

• • •

Toutes les institutions sociales ont pour but l'amélioration du sort intellectuel, moral et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Henri de Saint-Simon.

• • •

Il est des circonstances dans la vie d'une femme où elle considère tout mâle sans déplaisir, même si c'est son propre mari.

[illegible] Avermacte.

• • •

—A propos, chère madame Santenay, j'ai eu hier une longue conversation avec quelqu'un qui m'a dit beaucoup de bien de vous.

—Une femme ?

—Si c'était une femme, vous ne le croiriez pas... non, un homme.

Pierre Wolff

• • •

L'heureux gagnant espagnol.

La municipalité madrilène organise, on le sait, des fêtes d'automne.

Dans le programme figure une loterie réservée exclusivement aux célibataires des deux sexes avec un seul gros lot d'un million de pesetas qui sera octroyé au gagnant, à la condition expresse qu'il se marie dans le plus bref délai.

Voilà une condition qui empêchera peut-être quelques célibataires prudents de prendre des billets.

La Cote du Pacifique

Que vous cherchiez le repos ou les amusements, vous trouverez, au Canada même, des endroits au climat uniforme, où passer l'hiver. A Vancouver ou Victoria, de splendides terrains de golf, les routes parfaites pour les promenades en auto, et, dans les montagnes et à la mer, des séjours délicieux au milieu d'une végétation luxuriante et de paysages charmants.

Ou bien, allez en Californie, le pays plein de charmes et de souvenirs, à l'été éternel, où la brise chargée du parfum des orangers en fleur, caresse délicieusement des routes bordées de palmiers et des sentiers qui courent sous des berceaux de feuillage frais. Là, des terrains de golf à la surface de velours, des jeux de tennis ombragés, des boulevards fleuris et des plages chaudes et sablonneuses s'unissent pour donner à cette contrée un attrait irrésistible.

Le "Continental Limité" quitte Montréal tous les jours pour Vancouver. Des voitures toutes d'acier, un appareil récepteur radio, en plus d'un service parfait et de paysages sublimes, font du trajet par chemin de fer l'un des plus grands attraits du voyage.

La Floride

La terre baignée de soleil, étincelante de joie, de fleurs et de toutes les beautés tropicales où l'on peut se reposer et s'amuser dans un milieu où tout est parfait. Des plages dorées sur les bords desquelles se dressent des palmiers exotiques géants donnent vue sur le bleu infini de l'océan, des terrains de golf incomparables, de superbes routes, des monuments historiques et des hotelleries charmantes font de la Floride le paradis de ceux qui sont en quête de repos.

Service de trains commode, par le Canadien National. De Montréal, Ottawa et Québec le "Washingtonian" fournit un service de wagons-lits directs pour Washington avec raccordements commodes de là à tous les endroits du sud.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Pour réserves de places, brochurettes illustrées et tous renseignements, s'adresser à l'agent de billets du Canadien National le plus rapproché.

10-17-25

Achetez un

Pourquoi maltraiter votre visage? Pourquoi irriter votre peau et votre humeur sous prétexte d'économiser?

RASOIR DE SÛRETÉ

Gillette

LES DIRECTEURS DE LA "GOUTTE DE LAIT" DE VILLERAY

Groupe des directeurs de la "Goutte de Lait" de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire de Villeray, qui ont participé récemment à la distribution des prix aux bébés qui ont fréquenté cette institution. Première rangée, de gauche à droite: Mlle A. Courval, l'abbé J.-A. Foucher, curé; Mme H. Leclaire, en charge de l'oeuvre; le docteur A.-K. Malouf, Mme D. Déziel. Seconde rangée, de gauche à droite: Mme J.-A. Paquette, Mme Henri Courval, Mme J.-A. Buttler et Mme O. Venne. (Cliché de l'artiste de la "Patrie.")

LA VIE FÉMININE

LE COURRIER QUOTIDIEN

Nous prions nos correspondants :

1.—De supprimer toute formule au commencement et à la fin de leurs envois. Ni date, ni préambule, ni finale. Simplement, en tête le mot : Question.

2.—Chaque question devra être numérotée 1, 2, 3 etc.

3.—Les lettres ne devront pas contenir plus de trois questions, et celles-là devront avoir le ton d'intérêt général, autant que possible.

4.—Il est recommandé d'écrire, très lisiblement, et sur un seul côté de la feuille de papier.

* * *

Q.—Pourriez-vous m'enseigner comment nettoyer une robe de crêpe de chine bleu poudre ?

M. FORGET.

R.—Confiez-la au teinturier car cette nuance est trop délicate pour que vous risquiez l'opération.

Q.—1. Quand on a la figure hâlée par le soleil et par le vent, ce qui arrive quand je voyage sur l'eau ou en auto, qu'est-il bon de faire pendant la promenade et au retour ?

2. Comment parfume-t-on les gants ? Comment parfumer le papier à lettres ?

3. Quand on arrive ganté dans une pièce et qu'il s'y trouvent des messieurs, doit-on présenter sa main gantée, ou prendre le temps de se déganter ?

4. Quel genre de papier doit employer une jeune fille pour offrir des souhaits de bonne année à son professeur de piano (un homme) et à un prêtre quelque peu intime avec sa famille ?

Votre très obligée,

CHIMENE

R.—1. Les crèmes de citron enrayent généralement cet inconvénient. — 2. Avec de la poudre à sachets. — 3. Non. — 4. Un joli papier de fantaisie, tel qu'il s'en trouve partout, et sobre de goût.

UNE QUI AIME LA SOLITUDE

Peut-être, en rendant des services dans un famille entre ses heures d'école, ou vos jours de congé, gagneriez-vous suffisamment pour défrayer vos frais d'école. Il faudrait y mettre du courage et de la patience.

Réponse dans un mois — Tout dépend du montant que vous pouvez appliquer à cet achat; et de la situation que vous occuperez après votre mariage. En tout cas, la lingerie doit être soignée, et en nombre, celle personnelle, et celle de votre future maison. Quelques robes, des manteaux, chapeaux, chaussures appropriées aux diverses circonstances où vous pourriez vous trouver. 2. Non. 3. Non.

Coeur Peiné. — 1. Tout simplement en le nommant 2. La jeune fille de la maison veille à ces détails. — 3. Oui. Recevez les nouveaux arrivés à ses amis, et réciproquement. — 4. Rien ne les y oblige. — 5. Non. — 6. A votre goût. — 7. A la place que ses hôtes nous en désigneront.

Annette des Montagnes. — Adressez tout simplement à la Chambre des Communes, à Ottawa. — 2. 290 S.-Jacques, Montréal.

Petite Mère. — Votre lettre paraîtra dans le Courrier de "L'Une à l'Autre", samedi, le 21 novembre, dans le "Royaume des Femmes".

Joliette. — Vous trouverez votre réponse dans "L'Entre-Nous" de Madeleine, samedi le 21 novembre, "Royaume des Femmes".

C'est Moi. — Voyez la réponse à "Petite Mère."

Une tradition royale

On sait que le roi Henri IV, qui aimait les moeurs simples et familiales, ne se dérangea pas pour un ambassadeur, un jour qu'il se trouvait à quatre pattes portant son fils sur son dos. Et cette anecdote est plaisante en une cour où l'on ne se piquait guère d'étiquette.

L'on a pu voir, il y a peu de temps, dans un salon, un spectacle analogue. Le descendant d'une des plus nobles races du monde, le jeune héritier d'Annam, S.A. Vinh-Thuy, devant qui dans son pays, se prosternent les mandarins, courait à quatre pattes tout autour d'une table pour amuser un bambin français de quatre ans qu'il portait sur son dos.

Et qui dirait donc que l'histoire ne se recommence pas?

On porte toujours le tailleur classique

A gauche: Elégant tailleur en finecôte, orné de découpes soulignées d'un joli travail de fines ganses. Deux boutons font la fermeture. Col tailleur. A droite: Tailleur classique en lainage chiné brun clair. La jaquette est ornée de découpes et de pattes soulignées de boutons, abeilles brodées sur le col. (Agence américaine, 13, rue Cosford, Montréal).

Les surintendants de chemins de fer

En juin 1926, l'Association américaine des surintendants de chemins de fer tiendra son congrès annuel à Montréal. Environ soixante représentants de tous les chemins de fer de Montréal ont tenu une assemblée hier après-midi aux bureaux généraux du Pacifique Canadien. Le président était J.-K. Savage, surintendant général du Pacifique Canadien et C.-L. Harris, assistant chef du transport du chemin de fer National du Canada agissait comme secrétaire. Cinq comités furent formés pour recevoir dignement les délégués.

On s'attend à ce que les surintendants de chemins de fer et leurs épouses qui assisteront au congrès seront au nombre de huit cents et qu'ils représenteront tous les chemins de fer des Etats-Unis. Les assemblées d'affaires seront vouées à la discussion d'affaires concernant l'opération et la surveillance des chemins de fer. Le congrès cette année a été tenu à Richmond, Virginie.

Il montera sur la chaise électrique

NEWARK, N.J., 17. — Le jury a rendu un verdict de meurtre au premier degré dans le cas de Harrison-W. Noël, accusé du meurtre du chauffeur de taxi, nègre Raymond Pierce.

Noël tua Pierce, cacha son cadavre et se servit de l'auto du nègre pour enlever la fillette Mary Daly, âgée de six ans, en face de chez elle, à Montclair. Il la tua en lui perçant la tête de deux balles, puis il cacha son corps dans les broussailles.

LA FERME DU PRINCE DE GALLES

Toronto, 17. — King of the Fairies, du ranch du prince de Galles, a remporté le premier prix à la foire d'hiver pour les taureaux "shorthorn".

Remerciements de M. J.-A. Mercier

M. J.-A. Mercier, député de Laurier-Outremont aux Communes, prie la "Patrie" d'être son intermédiaire pour offrir ses remerciements à tous ceux qui lui ont accordé leur appui dans la victoire qu'il a remportée dans la vidision électorale Laurier-Outremont. Il remercie d'une manière toute spéciale les dames qui ont travaillé et qui ont voté pour lui. "Aux nombreux amis qui ont volontairement offert leurs services durant toute la campagne et à ceux qui ont mis à notre disposition, le jour du scrutin, tous les automobiles dont nous pouvions disposer, nous devons le travail utile fait," dit-il.

"Le précieux concours, tant de mes amis personnels que des amis que j'ai connus durant la lutte, est la cause du succès. J'ai l'intention de conserver la confiance acquise, afin que la division reste toujours fidèle à la bonne cause, ajoute M. Mercier.

Assemblée de l'Union Libérale Papineau

L'Union Libérale Papineau tiendra une grande assemblée mercredi soir à huit heures à la salle Girard, No 2010 rue Cartier, angle Ontario. Les orateurs seront le Dr H.-H. Doclauriers, M. Joe. Gauthier, les échevins Honoré Hémond, Ernest Langlois, M. Cléophas Bastien et M. Victor Bédard.

MODÈLES DE FOURRURES PELLETERIES A LA MODE
MEISNER
Mme MEISNER Sse
11, RUE D'ALGER, PARIS

L'HON. R. ROGERS DIT CE QU'IL PENSE DE LA CRISE ACTUELLE

Il dit que le Progressisme a fini son temps et que l'Ouest revient aux vieux partis.

Le Québec.

"Affaissé?" fut la question posée hier à l'hon. Robert Rogers, de Winnipeg, ancien ministre des Travaux publics dans le gouvernement Borden, et député réélu de Winnipeg aux Communes.

M. Rogers a déclaré que dans son opinion si tel parti a lieu de se sentir affaissé ce n'est certes pas le parti conservateur. Le chef politique de l'Ouest, qui est au Ritz où il reçoit la visite de nombreux amis, cause volontiers de la situation parlementaire.

"Que pensez-vous des Progressistes?" lui a-t-on demandé.

"A mon avis, a-t-il répondu, le Progressisme est une chose du passé. Comme puissance organisée, il a fini son temps. Les Progressistes élus au Parlement devront faire leur choix pour l'avenir entre les deux vieux partis. Ils n'auront probablement qu'une seule occasion pour le faire."

Commentant les changements apportés par le scrutin du 29 octobre, M. Rogers a fait voir que les élections de 1921 n'avaient fait voir aucun résultat pour la cause conservatrice, malgré que certains députés aient été élus ici et là. "Mais cette fois, dit-il, nous avons une belle phalange, excepté en Saskatchewan. Si nous avons une nouvelle élection d'ici un an, et personne ne peut dire ce que réserve l'avenir, nous doublerons le nombre de nos députés dans les Prairies, et fort aisément.

"La situation dans la Saskatchewan est particulière. Jamais le peuple de cette province n'a connu les avantages d'un gouvernement conservateur. Ils ont vécu, là-bas, sous un gouvernement libéral depuis leur érection en province par Sir Wilfrid Laurier. Ils connaissent trop peu les principes de la politique conservatrice pour comprendre les bienfaits de cette politique. A l'avenir, nous ferons un peu d'organisation dans cette province; les erreurs du passé seront évitées et l'on verra le changement."

Quant à la province de Québec, M. Rogers apporte un message de joie et de bonne volonté à tous ceux qui ont travaillé avec tant de dévouement et d'ardeur dans cette province, malgré les terribles difficultés qu'ils avaient à surmonter. Le fait que plus de 200,000 électeurs de plus qu'en 1921 ont voté pour la cause conservatrice est un encouragement que les observateurs intelligents de la situation politique ne songent pas à négliger.

"Il est bien malheureux que l'honnête et innocente population de Québec ait suivi, en majorité, la campagne faussée faite par des chefs libéraux indispensables, a dit M. Rogers. La prochaine fois, le peuple de Québec étudiera plus soigneusement, à n'en pas douter, le genre d'arguments de ceux qui l'ont égaré follement dans cette élection. Le jour s'en vient où le Canada pourra avec confiance, compter sur le retour d'un gouvernement de stabilité pour que des affaires du pays soient conduites à bien selon des directives saines et au point."

M. O'Leary a perdu son dépôt dans le comté de Gaspé

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie")—En l'absence de l'hon. M. Rodolphe Lemieux, en route pour l'Europe, M. Auguste Lemieux, C.R., a reçu une dépêche de M. J. Tuzo, officier-rapporteur de Gaspé, lui donnant le résultat officiel de l'élection générale dans ce comté. L'hon. M. Lemieux a reçu 7,615 votes, M. O'Leary, candidat conservateur 3,528. M. O'Leary a donc perdu son dépôt par 239 votes.

Dommage à son auto

Roger Lebeau, 588 Sherbrooke Est, a porté plainte à la police, disant que son automobile qui stationnait, samedi, vers 1 heure de l'après-midi, rue Ontario Est, avait été frappé par un des camions de la cité de Montréal et que sa voiture avait subi des dommages pour $50.

La Vie des Femmes
est soulagée d'un grand désavantage hygiénique de cette façon.

Il y a maintenant une nouvelle méthode dans l'hygiène de la femme. Une méthode scientifique et exquise qui met fin aux incertains "tampons sanitaires" de l'ancien temps.

Vous pouvez porter des robes et toilettes claires sans aucun souci, en tout temps et partout. Vous pouvez aller à vos affaires journalières ou en société sans aucun désavantage. Huit sur dix des femmes de la meilleure société l'ont adopté.

Cinq fois aussi absorbant que les tampons de coton ordinaires, il bannit le danger des erreurs. Il déodorise aussi. Et ceci éloigne TOUTE crainte de mauvaise odeur.

Se jette aussi facilement qu'une guenille. Pas de lavage. Pas d'embarras.

Vous pouvez l'avoir en disant simplement "KOTEX". Les femmes peuvent le demander ainsi sans hésiter. Ne coûte que quelques sous à toute pharmacie ou tout magasin à rayons. Prouve que l'ancienne méthode est une folie.

KOTEX
Pas de lavage — se jette comme une guenille.

Nouvelles des Magasins EATON

Ouverts de 9 a.m. à 5.30 p.m.---Service de commandes téléphoniques: Uptown 7000

Bienvenue à tous à la Ville des Jouets

La ville féérique ou les avenues de la Joie croisent les rues du Bonheur.

La ville merveilleuse dont les échos répètent des éclats de rire et des cris d'admiration.

"Feutrette"

C'est ce qu'on pourrait l'appeler, cette poupée de drap imitée des ingénieuses poupées italiennes que nous avons déjà vues. Elle est habillée de feutre aux gaies couleurs, avec bonnet et souliers convenant à l'ensemble. Environ 14 pouces de hauteur. 3.75

"Uptown 7000"

"Allo! EATON? La Ville des Jouets, s'il vous plait." Et ce sont des discours à n'en plus finir. Les enfants s'amuseront inlassablement avec un de ces petits téléphones avec lequel ils pourront converser d'une chambre à l'autre. Un timbre sonne gaiement .65

Comme ils Pleurent

ces animaux de toile cirée. Au moindre mouvement nous entendons leur voix plaintive. Et savez-vous que c'est sans aucune raison qu'ils se lamentent? Car ils sont si mollement remplis que rien ne peut leur faire mal. Très inoffensifs si vous les confiez à Bébé .39

Un Bébé Joyeux

Si joyeux que lorsque vous le pincez il se met à battre des mains. Extraordinaire n'est-ce pas? En feriez-vous autant? Tête en une solide composition et corps bien bourré. Habillé de longs vêtements, sa grandeur est d'environ 24 pouces en tout 3.25

Venez rire! Voyez

Les Marionnettes

Elles amusent petits et grands. Quatre représentations chaque jour, à 9.30 et 11 heures le matin, et à 2 et 3.30 heures l'après-midi. Venez voir les danseuses, l'acrobate, Charlie Chaplin, le clown malchanceux, etc.

Au troisième chez EATON.

Avez-vous vu

L'Enorme Buffle?

Vous avez lu souvent à propos des bisons qui parcouraient les plaines de l'Amérique du Nord lorsqu'elle n'était peuplée que d'indiens? Venez en voir un, et aussi un superbe lion aux yeux étincelants.

Au troisième chez EATON.

Il est plutôt confus ce

Radiogramme du Père Noël

POSTE ZERO — POLE NORD

Pouvez-vous le lire, enfants?

Erèpse ertê à laértnoM erbmevoN el—

(et voici que la date est incompréhensible et les mots suivants sont encore plus mélangés. Ce doit être le terrible Aquilon qui s'est mis en colère et qui a jeté la confusion dans le message).

—lazel-sovu m'irecre te em ride ec ueq usov nezesp ed al elVil sed stouJe—

(et soudainement tous les mots se sont remis en ordre)

Si vous saviez tous ceux qui veulent venir avec moi à Montréal. Il est difficile de leur refuser ce plaisir à tous et je crois que j'en emmenerai quelques-uns. Mais mes rennes en auront assez de trainer tous les jouets que j'emporterai. Le travail se fait très rapidement et s'il n'arrive aucun accident, tout sera prêt à temps. J'ai d'autres bonnes nouvelles à vous apprendre, ne manquez pas de lire mes radiogrammes.

Beaucoup d'affection du Père Noel.

Ils sont sur toutes les Listes de Cadeaux

Les Délicats Mouchoirs---Les Gants Nouveaux---Les Bas de Soie

Toile ou Crêpe de Chine

s'ornent de dentelle ou broderie

DE la véritable dentelle belge, arménienne ou de Buckingham entoure à ravir des mouchoirs de fine toile irlandaise, en modèles nombreux à rendre un choix difficile .85 à 8.25 chacun.

Des mouchoirs de toile sont brodés à la main en motifs variés assemblant les plus jolies nuances .65 à 12.00 chacun.

Nous pouvons dire que nous avons une merveilleuse collection de mouchoirs de toile de couleurs, délicatement brodés ou ornés de bordures de fantaisie .25 à 1.25 chacun.

Parmi les mouchoirs de crêpe de chine nous en voyons de toutes les couleurs, les uns à dessins imprimés, d'autres à bordures métalliques de fantaisie, de .25 à .75 chacun.

Au rez-de-chaussée chez EATON.

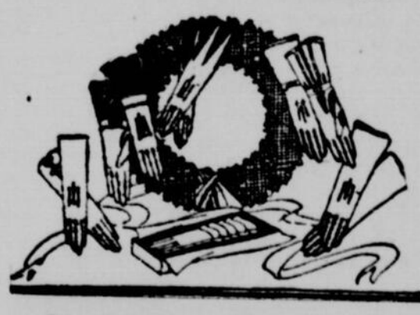

Les Nuances Nouvelles

dans quelques séries de bas de soie

KASHA, or, bois de rose, tanné, coucher de soleil, chameau, platine, aluminium, argent, chair, Tillie, circassien, mauresque, Hoggar, Toreador, chéri, nu, noir et blanc, dans des bas entièrement façonnés à 1.75

Rose-Marie, chamois, gris frimas, argent, cannelle, prince de Galles, nouvel argent, rosée de miel, joue, poussière de chêne, peau indienne, or chinois, tanné, blondine, Pablo, grain, champagne, blond, daim, atmosphère, etc. dans des bas à 2.00

Nouveau sable, nouvel argent, tanné, rosée de miel, chamois, bois de rose, peau indienne, poussière de chêne, argent, rayon de lune, Pablo, veau, champagne, nu français, joue, blondine, noir et blanc, dans des bas tout en soie à 2.50

Parmi les bas de soie chiffon, nous voyons également une belle variété de teintes nouvelles dans deux séries à 2.50 et à 3.00

Au rez-de-chaussée chez EATON.

Garnis de Fourrure

et doublés de laine

DES gants aussi chauds sont les bienvenus au coeur de la saison d'hiver. Si vous êtes dans l'embarras ne sachant quoi donner à telle ou telle de vos amies, donnez-lui des gants et vous pourrez être certaine de lui faire plaisir.

Par exemple une paire de ces gants de cape joliment garnis de fourrure et moelleusement doublés de laine. Nuance tan; bride et fermoir: 4.00 Ou encore une paire de ces gants de mocha à doublure de laine de fantaisie, aussi garnis de fourrure. Vous avez le choix entre tan, brun ou gris. 5.00

Pour enfants, mentionnons des gants anglais en mocha de fantaisie, tan ou bruns, doublés de laine et garnis de fourrure: 3.50

Au rez-de-chaussée chez EATON.

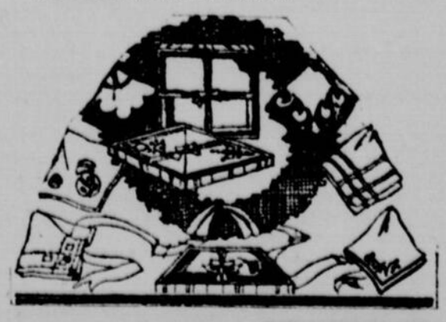

Vous trouverez de nombreux avantages à commencer de bonne heure vos achats pour les Fêtes.

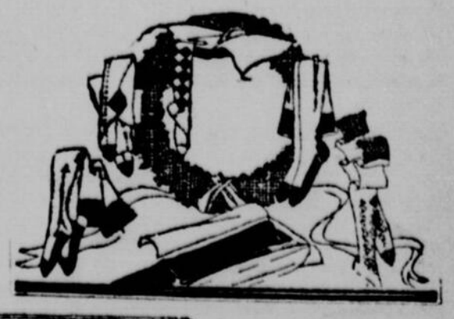

La quincaillerie, les poêles et les cadres sont maintenant au quatrième étage de notre nouvel édifice.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Lorsque vous ne pouvez venir au Magasin, écrivez à notre SERVICE D'ACHAT et vous reconnaîtrez son aide très précieuse.

LE CANADIEN ENGAGE R. PAULHUS ET ATTEND DEUX AUTRES JOUEURS

LE VICTORIA A DONNE HIER UNE SUPERBE EXHIBITION

Les champions du monde triomphent du Montréal au Forum par le score de 3 à 1. — Le club local a manqué de forme.

Plus de cinq mille personnes étaient au Forum hier soir lorsque l'ouverture de la saison du hockey professionnel fut faite avec les clubs Victoria, de la Colombie Anglaise, et Montréal comme les figurants.

Le Forum présentait son aspect d'hiver avec sa magnifique surface de glace artificielle, baignée par le reflet d'une multitude de lampes électriques très fortes, tandis que, au dehors, le vent soufflait en tempête et que la neige tombait à petite dose. On n'aurait pu avoir mieux comme température pour s'adapter à une ouverture de saison de hockey.

Le Victoria, qui a remporté, le printemps dernier, le championnat mondial en battant le Canadien dans l'Ouest, a laissé la glace avec les honneurs de la soirée, puisqu'il triompha des locaux par le score de 3 à 1. Chose curieuse, tous les points furent enregistrés dans la période finale alors que les visiteurs compièrent trois fois de suite, tandis que Sammy Rothschild sauva son club du blanchissage juste quelques minutes avant la fin de la partie. Jusque-là, c'est-à-dire, jusqu'à la troisième période, les deux clubs n'avaient pu se prendre en défaut bien que les gardiens de buts eussent été appelés à sauver leurs forteresses plusieurs fois contre des attaques exceptionnellement dangereuses. En une couple de circonstances, l'élastique reconnue de Benedict, le gardien des buts du club Montréal, lui permit de s'étendre de tout son long sur la ligne de ses "goals" et d'intercepter la rondelle qui paraissait devoir y pénétrer. Holmes, de son côté, fit des arrêts qui tinrent du prodige et c'est avec un remarquable sang-froid qu'il les effectua.

Les Victoria ont affiché une meilleure tenue d'ensemble que leurs adversaires. Equipe d'étoiles, habituée à jouer ensemble, les champion du monde ont donné une magnifique exhibition bien que, dans la première période, ils n'aient pas paru dans leur assiette. Ils manquaient de précision et leurs lancers passaient pour la plupart du temps, en dehors des buts. Une fois, par exemple, les filets du Montréal étaient dégarnis quand Frederickson manqua une aussi belle opportunité de "briser la glace!" Mais les visiteurs se raffermirent davantage et leur jeu ne fut pas le même dans la deuxième période. On aurait dit une toute autre équipe. Les passes étaient meilleures, le jeu plus rapide et les lancers arrivaient drus sur Benedict. La défense était également plus vigilante et le Montréal n'eût pas beaucoup de chance de prendre Loughlin et Fraser en défaut. Ils furent pour le vétéran Holmes un solide rempart.

Naturellement, le Montréal n'a pu rivaliser de forme avec les champions du monde, et on ne pouvait raisonnablement pas s'y attendre. Les Maroons ont été inférieurs sur toute la ligne, et ce n'est qu'avec de la pratique qu'ils réussiront à acquérir de la cohésion et de l'ensemble. Les recrues obtenues par les Millionnaires ont figuré avec avantage le temps qu'ils ont été sur la glace, hier, mais elles ont manqué de système quand il s'est agi de combiner. Il ne paraissait pas y avoir assez d'entente et le service des passes fut médiocre. A part d'une couple de joueurs, les autres n'ont pas paru suffisamment conditionnés et il n'y a pas de doute que d'ici l'ouverture de la saison, ils acquerront la forme nécessaire pour bien figurer dans les premières parties de la saison.

La partie s'est jouée suivant le code de l'est et de l'ouest. Le club Montréal a fourni aux amateurs locaux une occasion d'apprécier le "free shot", en vigueur dans l'ouest, lorsque l'arbitre lui permit de tirer presque à bout portant du gardien des buts du Victoria parce que Fraser avait fait trébucher Dune Munro. Le public, encore peu familiarisé avec le code des règles de l'ouest, n'a pu en donner une appréciation bien définie et il lui faudra plusieurs autres parties, croyons-nous, pour les bien interpréter.

La partie fut cependant intéressante et, par moments, les spectateurs s'enthousiasmèrent. Il n'est pas un exploit qui ne fut pas applaudi et les deux clubs ont reçu leur part des applaudissements.

Cooper Smeaton arbitra la partie à la satisfaction générale et il sut tenir les joueurs au respect des règlements.

Alignement et sommaire:

Montréal		Victoria
Benedict	buts	Holmes
Munro	défenseurs	Fraser
Nobie	défenseurs	Loughlin
Stuart	avants	Frederickson
Broadbent	avants	Walker
Siebert	avants	Hart
Dinsmore	subs	Halderson
Kitchen	subs	Gatman
Cain	subs	Mecking
Lowrey	subs	Shepherd
Rothschild	subs	Anderson

Première période

Pas de point.

Deuxième partie

Pas de point.

Troisième période

Victoria — Hart — 6.06
Victoria — Shepherd — 2.59
Victoria — Halderson — 6.00
Montreal — Rothschild — .39

Resultat final: Victoria 3, Montreal 1.

L'Union Athlétique Amateur des Etats-Unis a homologué plusieurs records hier mais elle a refusé de reconnaître certaines marques de Paavo Nurmi et de Ritola, parce que les distances qu'ils ont couvertes ne sont pas reconnues par la A. A. U.

Nos. GAGNANTS A LEXINGTON, KY.

9	1	4.00
1	2	7.00
3	3	39.80
6	4	2.90
4	5	4.90
5	6	48.40
9	7	15.00

Avec le National

SON HONNEUR LE MAIRE DUQUETTE, réélu directeur du National, pour représenter les intérêts de l'Alliance Nationale.

Activités sportives de nos universitaires

L'Association Athlétique de l'Université de Montréal a tenu hier soir une importante réunion des gérants des divers sports qu'on cultive à l'université. On a élu un comité qui a pour président M. Jean Tarte, comme secrétaire M. Albert Leduc. Plusieurs questions intéressantes ont été discutées et on a reçu les rapports des sections de tennis et de rugby.

On a aussi nommé les gérants des clubs de hockey de la saison et M. Paul Gahoury sera le gérant de l'équipe senior; M. Jean Tarte, gérant de l'équipe intermédiaire, et M. Eudore Elie, gérant de l'équipe jr. h

Avec le National

M. E. LANTHIER, élu directeur du National. (Cliché Péloquin.)

A LEXINGTON

PREMIERE COURSE, à réclamer, $400, 3 ans et plus, course Futurity. — 1. Atossa, 106, Steele, 4.60, 2.60, 2.10; 2. Downtown, 104, Noel, 44.60, 5.40, 3; 3. Al Stedler, 116, Loving, 2.80. Temps, 1.15 2-5. Jane Dear, Russell Vere, Kinburn, Rowing Rubber, Great Beginner, Dr Slak, Repeater ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, $400, 2 ans, 1 mille. — 1. Magnetic, 112, McAuliffe, 7.60, 2.30, 2.10; 2. Dial, 1109, Haban, 22.60, 9.40; 3. Fred K. Raphael, 112, McCoy, 9.40. Temps, 1.49. Daughter of Zeus, Gaberdine, ont aussi couru. Gaberdine engagna, mais fut déqualifié pour "foul."

TROISIEME COURSE, à réclamer, $500, 3 ans et plus, course Futurity. — 1. Lady Glassen, 97, Morton, 29.80, 19.10, 7.80; 2. Agnes Call, 100, Barner, 5.50, 3.80; 3. Petie, 93, Steele, 2.60. Temps, 1.14 1-5. Beautiful Adele, Escarpoletta, Hester Ann, Norzeland ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, bourse Corinthian, $800, 2 ans. — 11. P. C. Malcolm B., Jr., 113, Kelsay, 2.80, 2.90, 2.40; 2. Music Shop, 107, Garner, 15.20, 6.10; 3. Rodrigo, 119, Griffin, 2.40. Temps, 1.15 2-5. Percussion, Pamleda, Symphony ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, The Crab Orchard, $800, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — 1. Rothermel, 106, Pichon, 4.30, 22.10, 2.40; 2. Rignonia, 96, Garner, 2.50, 2.20; 3. Dandy Brush, 103, Haban, 3.40. Temps, 1.52 4-5. Ito Good, Nancy Langhorne, Spanish Name ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, à réclamer, 3 ans, $400, 1 1-16 mille. — 1. Brineth, 102, Noel, 48.40, 7.80, 3.80; 2. Theo Red, 110, Heupel, 2.70, 2.40; 3. Dorothy Adams, 102, Loving, 4.70. Temps, 1.54. Royal Princess, Longchamps, Blue Goose ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, à réclamer, $800, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — 1. Wrangler, 106, McCoy, 15.00, 4.10, 2.50; 2. Dr Tanner, 102, Johnson, 2.70, 2.10; 3. Ramble, 102, Loving, 2.90. Temps, 11.53 4-5. Ruth S., Bojo, Miles S., Colonel Schooler ont aussi couru.

Edouard Mascart a été défait aux points par Eddie Anderson, de Wyoming, hier soir, dans un assaut de douze rondes, à Brooklyn. Mascart eut les deux yeux fendus, au cours du combat.

Avec le National

M. ALBERT THIBAUDEAU, élu directeur du National. (Cliché Alb Dumas.)

Avec le National

M. FELIX DESROCHERS, élu président du National. Cliché Alb. Dumas.)

CEDULE DES PARTIES DE HOCKEY LOCALES

Pour la commodité de nos lecteurs, on trouvera plus bas la cédule des parties de hockey des clubs Canadien et Montréal, parties devant être jouées ici:

CEDULE LOCALE DU MONTREAL

Mardi, déc. 1—St-Patricks.
Samedi, déc. 5—Boston.
Samedi, déc. 12—Ottawa.
Mercredi, déc. 23—Pittsburgh.
Mercredi, déc. 30—Canadiens.
Samedi, janv. 2—New-York.
Jeudi, janv. 7—Ottawa.
Mardi, janv. 12—St-Patricks.
Samedi, janv. 16—Canadiens.
Samedi, janv. 23—Pittsburgh.
Samedi, janv. 30—Boston.
Samedi, fév 13—New-York.
Jeudi, fév. 18—St-Patricks.
Mardi, fév. 23—Ottawa.
Mardi, mars 2—Pittsburgh.
Jeudi, mars 4—Boston.
Jeudi, mars 11—New-York.
Samedi, mars 13—Canadiens.

CEDULE LOCALE DU CANADIEN

Samedi, nov. 28—Pittsburgh.
Jeudi, déc. 3—Montreal.
Mardi, déc. 8—New-York.
Samedi, déc. 19—Boston.
Samedi, déc. 26—Ottawa.
Mardi, janv. 5—St-Patrick.
Samedi, janv. 9—New-York.
Mardi, janv. 19—Ottawa.
Mardi, janv. 26—St-Patrick.
Mardi, fév. 2—Montreal.
Samedi, fév 6—Boston.
Mardi, fév. 9—Pittsburgh.
Mardi, fév. 16—Ottawa.
Samedi, fév. 20—Boston.
Samedi, fév. 27—New-York.
Samedi, mars 6—Montréal.
Mardi, mars 9—Pittsburgh.
Mardi, mars 16—St-Patrick.

A BOWIE

PREMIERE COURSE, $1,300, 2 ans, 6 furlongs. 1. Orders 112, Thurber 4.50, 6.10, 4.60; 2. Transfer 113, Reilly, 14.80, 6.70; 3. Isha Wa, 113, Boxwell, 5.60. Temps 1.14 4-5. Barlona, Killer, Chance, Gleam, Token, Columbia 2nd et Silver Mine ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, $1,400, 2 ans, 6 1-2 furlongs. 1. Teak 107, Browning 4.30, 3.30, 2.70; 2. Bloodin 110, McAtee 4.50, 3.40; 3. Nomad 105, Thurber 3.50. Temps 1.21 4-5. Applecross, Lakewood, Lightview et Princeton ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, $1,400, 2 ans, 7 furlongs. 1. Loved One 101, Schuttinger 7.10, 3.50, 6.00; 2. Joe Marcone 3rd 104, Horne 26.60, 20.60; 3. Mirador 109, Wallace 5.40. Temps 1.29 1-5. Lady Buck, Courageous, Slow and Fast, Glister et Brana ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, The Prince George handicap, $2,500, 3 ans et plus, 1 1-4 mille. 1. Prince of Bourbon, 107, Schuttinger 6.40, 4.50, 4.20; 2. Hologe 116, Horn 15.00, 8.00; 3. Primrose, Mallon 4.70. Temps, 2.06 3-5. King Solomon's Seal, Joe Smoke, Dewronda, Cloudland, Slingfoot, Overall et Cudgeller ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, $1,600, tout âges, 1 mille et 70 vgs. 1. Goldheater 102, Chalmers 9.70, 4.80, 3.60; 2. Black Bart, Lacosta 7.20, 4.90; 3. Lounger, 99, Harvey 4.60. Temps 1.51 2-5. Chickvale, Odd Seth, Noth Dice et Tony Beau ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, $1,300, à réclamer, 2 ans et plus, 1 1-16 mille; 1. Blue Hill 104, Harvey 7.30, 3.60, 2.80; 2. Flying Cloud 120, Stutts 2.90, 2.60; 3. Byron 109, Thompson 6.00. Temps 1.54 2-5. Peddler, Normana, Lavoy et Dr O'Mara ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, $1,300, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-8 mille; 1. Maximac 116, Stutts 5.20, 4.20, 2.80; 2. Mary Contrary 97, Thompson 6.70, 4.50; 3. Rio Confidence 107, Harvey 9.60. Temps 2.02 3-5. Peace On Slate, Sea Fairy, Superbum, Mintaick, Rondo, Goldtray et Old Faithful ont aussi couru.

Art. Ross, gérant du club de hockey Boston, a fait, dit-on, une offre à Peg'ne Victoria, de la Colombie Anglaise, pour avoir un joueur de centre.

LE CANADIEN A ENGAGE LE JOUEUR ROLLAND PAULHUS

Il s'attend aussi d'avoir Desjardins, de Minneapolis, et Quenneville, de Chicoutimi. — Les numéros de ses joueurs pour demain soir, au Forum, contre le Victoria.

Le Canadien vient de faire une autre acquisition qui promet dans la personne de Rolland Paulhus, de Sorel et de Trois-Rivières. Paulhus est une aile gauche, qui pèse 160 livres. Il est âgé de 23 ans et on dit beaucoup de bien de lui. Du reste, plusieurs l'ont vu à l'oeuvre et M. Leo Dandurand, le premier, connait et apprécie sa valeur.

Le gérant du Canadien a reçu en outre un télégramme d'un nommé Desjardins, de Minneapolis, hier soir, l'avisant qu'il avait pratiquement accepté les offres du club local. Desjardins est une étoile qui joue comme aile droite, et qui est fort en demande aux Etats-Unis. On s'attend à l'acceptation définitive des conditions du Canadien par Desjardins d'un moment à l'autre.

Léo Dandurand a également presque bâclé une transaction avec Quenneville, l'habile joueur de Chicoutimi, qu'il veut avoir absolument sur l'équipe des champions de la N.H.L. Quenneville est un compatriote de Vézina et on s'attend à ce qu'il soit un précieux auxiliaire pour le Canadien.

On le voit, le Canadien ne ménage rien pour donner à ses partisans la meilleure équipe qui aura encore porté ses couleurs, et ceux-ci ont hâte de constater demain soir ce que les champions pourront faire contre le Victoria, au Forum, dans une partie d'exhibition.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous avons demandé à M. Dandurand le numérotage de ses joueurs pour demain et voici ce qu'il sera:

1. Vézina; 2. Mantha; 3. Coutu; 4. Joliat; 5. Boucher; 6. Morentz; 7. Leduc; 8. Lépine; 9. Cormier; 10. Lacroix; 11. Paulhus; 12. Larochelle.

BON PROGRAMME DE NATATION A LA PALESTRE

Tout est prêt maintenant pour la soirée de natation qui aura lieu mercredi prochain, au bain du National à 8:15 précises. Les nageuses et nageurs seront à leur poste et chacun fera de son mieux pour rendre la soirée intéressante.

Le programme est fort intéressant et comprend toute une série d'attractions qui ne manqueront pas d'amuser le public. Les spectateurs assisteront à l'exécution de performances qui présentent une réelle valeur athlétique. La note gaie n'a pas été négligée non plus et des exercices de fantaisie qui plairont toujours sont également au programme. Il suffit d'ailleurs de dire que MM. Marc Désy, C. Laurin et J. Wilson sont les organisateurs de cette soirée pour être assuré qu'elle ne manquera pas d'intérêt. Ces messieurs sont non seulement des organisateurs mais des pratiquants qui connaissent à fond l'art de la natation.

Le principal numéro de cette soirée sera la partie de polo entre le Columbus et le National. La partie offrira un intérêt particulier car elle décidera du championnat de la ligue de polo de la cité. Naturellement l'équipe

Au National

M. LUCIEN BISSONNETTE, élu directeur du National. (Cliché Alb. Dumas.)

du National fera tout son possible pour remporter la palme.

Le programme est établi de la façon suivante:

1—Course genre libre pour fillettes, 50 verges.
2—Joute de polo Columbus vs National. Championnat de la section B ligue de la Cité.
3—Course de fantaisie, jeunes filles du National.
4—Course pour dames, 50 verges, genre libre.
5—Exhibition de natation et race de fantaisie.
6—Exhibition de plongeons par Mark Gibbon, champion olympique 1924, représentant les Etats-Unis, aujourd'hui du Metcalf.
7—Course de relais 100 verges.
8—Plongeons par dames et messieurs du National entre les deux périodes de la partie de polo.

Nous espérons que les membres et leurs amis se feront un devoir d'assister à cette soirée et viendront en nombre encourager nos jeunes athlètes. Les dames et les demoiselles seront aussi les bienvenues. Le prix des billets est minime et l'on peut dès maintenant s'en procurer en s'adressant à la Palestre.

A l'issue de la soirée les nageurs et nageuses seront invités à la soirée récréative.

De jeunes joueurs pour les Sénateurs

OTTAWA, 17—(De notre correspondant)—M. Frank Ahearn, président de l'association de hockey Ottawa annonce que Hector Kilrea, frère du Rideau dans la ligue de la cité, a signé un contrat de trois ans avec le club Ottawa. Kilrea est âgé de 19 ans, pèse 165 livres et est un joueur excessivement rapide, dit-on. Les autres membres du Ottawa sont aussi très jeunes: Clancy, 21 ans; Hooley Smith, 23 ans; Alex. Connell, 24 ans; Frank Finnegan, 22 ans; Alex. Smith, 20 ans.

Avec le National

M. ACHILLE RACICOT, élu 2e vice-président du National. (Cliché Albert Dumas.)

Protégez *Votre* **Poitrine**

LES germes des troubles bronchiaux sont semés durant la présente saison rigoureuse. Pour les personnes fortes ou faibles de la poitrine, quelques Pastilles Peps constituent la meilleure et la plus sûre défense.

Les Peps adoucissent et soulagent rapidement les gorges irritées, souffrantes elles font disparaître les toux, rhumes et frissons et renforcissent tous les tubes bronchiaux.

Comme une Pastille Peps se dissout dans la bouche, certaines fumées soulageantes et germicides se dégagent, qui pénètrent toutes les voies respiratoires. Ainsi, le curatif remède Peps est RESPIRE profondément dans les poumons et dans toutes les parties vitales — Il atteint les membranes affectées et enflammées, jamais touchées par les mixtures et les sirops avalés dans l'estomac.

L'on peut maintenant obtenir les Peps des pharmacies et magasins, partout, ou de la Peps Co., rue Dupont, Toronto—25 cts la boite contenant 35 pastilles.

PEPS

LE REMEDE QUE VOUS PREFEREZ.

Avec le National

M. LUCIEN GIGUERE, élu 1er vice-président du National.

Condoléances

Le club de croquet Saint-Laurent, de Longueuil, offre à la famille George Mallette ses plus sincères condoléances à l'occasion de la mort de leur fils Bernabé.

"BIG JIM" STONE EST UN COLOSSE DE 6 PDS 5 PCS

L'adversaire de Jack Ward, lundi prochain, a un excellent casier.

Un double intérêt s'attache à la séance de boxe du club athlétique Reeal, lundi prochain, au Monument National. Elle servira d'introduction à un pugiliste de couleur, qui a fait et qui fait grandement parler de lui aux Etats-Unis et que l'on verra à l'oeuvre contre un compatriote dans la personne de Jack Ward. Ce sera Big Jim Stone, de Chicago, un colosse mesurant six pieds cinq pouces, possédant de très longs bras, dont une gauche dangereuse et qui est très difficile à atteindre. D'un autre côté, dans la semi-finale, on verra Sylvio Mireault faire face à Johnny Mars, dont le record devrait inspirer une salutaire terreur à tout poids plume. Il s'agit du droit d'une rencontre avec Léo Kid Roy, le champion du Canada, que Mireault ambitionne rencontrer à tout prix. Si Mireault bat Mars lundi prochain, il aura droit à faire face au champion canadien, de sorte que l'on peut être assuré que ses efforts seront décuplés par cette perspective.

La finale sera donc entre Big Jim Stone et Jack Ward, l'ancien entraîneur de Jack Johnson. Le record du géant Stone nous fait voir qu'il a livré des assauts nuls à George Godfrey, Sam Langford et Bill Tate, autres pugilistes de couleur comme lui. Il a obtenu la décision sur Battling Ghee, Jack Thompson, "Rough Hourse" Williams, Sam Cile, Battling Kavanagh, Battling Gus, Thomas et Jack Townsend. Il a livré 41 combats, en a gagné seize par le K.O. dix par décision; il a fait match nul six fois et a perdu deux décisions. On le regarde comme un second Harry Wills. La vitesse est chez lui un de ses principaux atouts, et il peut indifféremment frapper des deux mains. Il est actuellement dans la meilleure forme possible et il faudra que Ward ne prenne pas de risques inutiles, s'il ne veut pas se faire jouer un tour.

Outre ces deux assauts de dix rondes chacun, il y aura deux préliminaires de six rondes, dont nous connaîtrons bientôt le menu.

Avec le National

M. EVARISTE PELLETIER, réélu directeur du National.

LE FAMEUX CHAPEAU POUR HOMME
fabriqué à Paris, France, par
MOSSANT
est vendu à Montréal uniquement par
JOHN HENDERSON & CO.
Deux magasins
Hôtel Mont-Royal — 517, rue Ste-Catherine ouest.
18-mar et Ven jus

C'EST LA COUPE DE VOS VETEMENTS QUI COMPTE

L'Allerton
par
Society Brand

Epaules larges et confortables, ajusté vers les hanches, une suggestion de dos ajusté, très long, très fashionable, très chaud.

C'est le pardessus pratique

Depuis $35 à $75

Porté avec plaisir si l'étiquette Society Brand est dans la poche intérieure.

Le Nouveau Mode d'Achat Budgétaire de Dunfield

Vous pouvez maintenant acheter les vêtements Society Brand en payant par versements différés, grâce à ce nouveau service de crédit prolongé qui vous permet de vous acquitter à même votre revenu un léger versement au moment de l'achat et le reste en dix paiements hebdomadaires. Pas d'intérêt, pas de frais supplémentaires. Au comptant, sur charge régulière ou d'après le Mode d'Achat Budgétaire, les prix sont tous les mêmes.

DUNFIELDS LIMITÉE
479, RUE STE-CATHERINE OUEST.

WILSON'S "Le Cigare National"
BACHELOR
Encore le Meilleur pour le Prix
10c.
ANDREW WILSON & CO

3-10-17-24

LE SPORT

LE GRAND TOURNOI DE MOSCOU

LES PARTIES AJOURNEES SE JOUENT AUJOURD'HUI

Huit parties non terminées devront se finir aujourd'hui. — Marshall gagnera-t-il contre Torre. — Lasker pourra-t-il battre Romanowsky qui a annulé contre Capablanca ? — Notes sur la Ronde IV. — Le programme de demain.

C'est aujourd'hui, mardi, le jour spécial réservé aux parties ajournées. On trouvera plus bas le tableau de ces parties ajournées. Les deux seules parties qui pourront en quelque sorte affecter le résultat sont les parties de Marshall vs Torre (Ronde III) et Lasker vs Romano (Ronde III).

Le télégraphe de la nuit dernière ayant pas rapporté le détail de la Ronde V, nous en profitons pour corriger le rapport publié hier sur la Ronde V, qui était un fouillis bien incompréhensible. Voici le résultat de la Ronde V:

RONDE V

Jouée à Moscou dimanche, le 15 novembre.

Blancs.		Noirs.
Low	x Dus	
Tart	½ Torre	½
Spiel	1 Reti	0
Sub	x Werl	x
Saern	½ Bogart	½
Bogol	1 Schen	0
Gott	0 Rabino	1
Capa	½ Rubins	½
Lasker	1 Yates	0
Romano	x Gruenfeld	x

x—Partie ajournée.
Marshall au repos.

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, mardi, est le jour fixé pour terminer les parties ajournées. Les parties suivantes devront être terminées:

	Blancs	Noirs.
Ronde I—Spiel	vs	Rabino.
Ronde II—Gruen	vs	Gott
Schen	vs	Spiel
Ronde III—Marshall	vs	Torre.
Lasker	vs	Romano.
Ronde V—Low	vs	Dus.
Sub	vs	Werl
Romano	vs	Gruenfeld

NOTES SUR LA RONDE IV

La ronde IV, qui fut jouée vendredi, produisit la première victoire pour le champion du monde, Capablanca, ses trois premières parties étant des remises. Cette victoire fut enregistrée aux dépens de Yates, le représentant de l'Angleterre. Capablanca adopta, dans sa partie, la défense Alekhine, évitant ainsi le début Ruy Lopez, qui est le début préféré de Yates. Le champion, par une jolie combinaison, réussit à gagner un pion et Yates abandonna la partie après 38 coups.

Le docteur Lasker avait les Noirs contre Gruenfeld qui ouvrit avec le PD, son début favori. La partie se termina par la nullité au 58e coup.

Rabinstein joua le gambit Dame contre Gotthiff, réussit à gagner un pion et les Noirs abandonnèrent au 29e coup.

C'est aussi le pion de plus qui donna la victoire à Bogoljubow contre Dabinovitch, ce dernier ayant débuté avec la partie anglaise (P-CFD). La partie dura 52 coups.

Torre gagna l'échange contre Lowenfisch avec un gambit D refusé et la partie au 42e coup.

Par une série de brillantes combinaisons, Marshall (les Noirs) gagna une pièce à Dus-Chotimircky et la partie en 25 coups.

L'APPARIEMENT DE DEMAIN

Ronde VII

Blancs.		Noirs.
Tart	vs	Marshall
Spiel	vs	Dus
Sub	vs	Torre
Saern	vs	Reti
Bogol	vs	Werl
Gott	vs	Bogart
Capa	vs	Schen
Lasker	vs	Rabino
Romano	vs	Rubins
Gruenfeld	vs	Yates
Lowenfisch au repos		

LIGUE AUTOMOBILE

Dans la ligue Automobile, A. Ducharme, de Lamontagne Ltée, a remporté les doubles honneurs avec une "string" de 217 et un total de 537. Les parties ont été jouées sur les allées Laphka. Résultats détaillés.

Gotfredson Trucks

Mulville	152	78	109—	339
Newton	78	89	101—	268
Wallow	120	110	98—	328
Cleary	89	107	102—	317
Beckham	123	112	198—	433
	562	499	629	1681

Montreal Motor Sales No 2.

Logan	151	139	113—	403
Corneau	155	152	149—	456
Macfadgen	177	126	161—	466
Fraser	140			140
Tremblay	131	149	144—	477
Orr		164	124—	288
	807	712	691	2210

Montreal Motor Sales gagne 3 parties

Lamontagne Ltée

Rossette	115	144	179—	438
Ducharme	217	158	185—	537
Vimcent	184	165	163—	502
Dion	141	130	157	428
Lambert	129	139	148—	467
	786	697	829	2311

Montreal Motor Sales No 1.

O'Connor	152	129	163—	443
Alexander	163	140	161—	464
Henderson	147	153	118—	444
Newmark	144	159	122—	437
McKeeman	130	174	157—	461
	733	765	751	2255

Lamontagne Ltée gagne 2 parties.

Imperial Oil

KinseMa	113	122	143—	397
Hutchison	170	162	111—	444
McCarron	148	164	140—	452
Ritchie	179	181	141—	501
Breen	124	153	131—	408
	734	796	673	2202

Ruggles Trucks

Norris	145	130	134—	412
Sigman	119	97	127—	343
McIntyre	156	144	178—	478
Plamondon	137	121	127—	385
Lamman	157	136	196—	489
	717	628	762	2107

Imperial Oil gagne 2 parties.

Ford Motors

Durand	133	166	128—	427
Parkinson	133	127	135—	395
Ward	157	177	109—	443
Barrisk[illegible]	180	[illegible]	129—	442
Rochon	199	172	170—	541
	802	775	671	2248

Legaré-Nash

Belisle	187	183	127—	497
Bonhomme	156	142	157—	455
Lafortune	155	165	156—	476
Duhamel	185	140	185—	510
Croteau	136	198	166—	500
	819	828	791	2438

Legere-Nash gagne 3 parties

Legaré Automobile

Demers	159	153	153—	468
Plain	141			141
Dansereau	155	113	127—	435
Coppe	180	149	164—	493
Lintault	171	149	148—	468
Choquette		198	119—	247
	797	682	773	2252

Motor Sales and Service

Finestone	174	143	138—	455
Watson	141	144	162—	451
Curran	153	173	169—	480
Work	137	180	167—	486
McCaig	123	153	146—	451
	711	853	782	2223

Motor Sales and Serv. gagne 2 parties

Automobile Ltée

Leclerc	121	167	131—	419
Gastonguay	205	133	177—	515
Reynaud	113	149	131—	393
Cabana	124	152	102—	378
Létourneau	183	153	114—	450
	746	754	655	2155

McLaughlin Motors

Barnes	121	108	152—	391
Lusignan	152	137	141—	430
Lachapelle	115	114	138—	367
Williams	102		115—	217
Riddle	144	126	198—	468
Lemieux		121		121
	644	606	744	1994

Automobile Ltée gagne 2 parties

Genereux Motors

Lacasse	121	174	159—	454
Fedie	103	113	135—	351
Campbell	144	140	135—	419
Charron	96			96
Sullivan		102	152—	314
De Laval	184	146	118—	448
	648	725	699	2082

Renaud Motors

St Pierre	138	146	162—	446
Gill	127	154	120—	401
Leclerc	155	115	127—	377
St Germain	112	104	108—	325
St Vincent	134	165	155—	454
	637	683	682	2002

Genereux Motors gagne 3 parties

Just Motors

Fait défaut.

Packards Motors

Jones	164	141	112—	337
Glass	89	121	115—	325
Brainard	121	150	108—	429
Jourdain	154	144	173—	451
Madison	133	162	131—	427
	681	789	639	1999

Packard Motors gagne 3 parties.

LUTTE ET BOXE AU CLUB JOFFRE

Mercredi soir prochain, 18 novembre, dans la salle du club Joffre, coin Frontenac et Notre-Dame, aura lieu une soirée extraordinaire de lutte et boxe, organisée au bénéfice de quelques sans travail.

Le public comprendra l'intérêt de cette soirée, quand il saura que les meilleurs lutteurs et boxeurs seront au programme, dans trois combats de boxe et deux rencontres de lutte.

Dans le match principal de la soirée, nous verrons l'invincible Paul Lebrun, aspirant au championnat du Canada, qui se rencontrera avec le terrible Kid Cazeau. C'est ce soir-là que se réglera définitivement la question de supériorité entre ces deux adversaires.

Les noms des autres athlètes au programme seront publiés demain, aux amateurs de sport de suivre les journaux.

Les Hémorroïdes

sont rapidement soulagées par l'Onguent du Dr Chase

C'est chose sérieuse d'avoir des hémorroïdes et une personne sur quatre les a à une époque ou une autre. La douleur et les ennuis sont grands, il est difficile d'obtenir un soulagement durable. Cela est si vrai que votre médecin peut vous dire qu'une opération chirurgicale est nécessaire. Ceci a moins qu'il ne soit familier avec l'onguent du Dr Chase, car de nombreux médecins recommandent ce traitement à leurs patients.

Depuis près d'un demi-siècle, l'onguent du Dr Chase a été le soulagement infaillible pour les hémorroïdes cuisantes, saignantes ou sortantes. Il est maintenant généralement reconnu par la profession médicale et le public en général, comme le traitement-type contre cette torturante affection.

Informez-vous auprès de vos amis de l'Onguent du Dr Chase car "ceux qui s'en servent sont ceux qui le louent", dans ce cas-ci. Le soulagement se produit rapidement et vous pouvez obtenir l'onguent à n'importe quelle pharmacie.

N'achetez par une Nouvelle Toilette de Soirée

FAITES NETTOYER PAR DECHAUX CELLE QUE VOUS AVEZ à une fraction du coût d'une nouvelle. Elle paraîtra presque comme neuve. Nettoyée à la perfection pour donner satisfaction.

EST 5000

Dechaux

FRERES LIMITEE

628, RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION

689-710 RUE STE CATHERINE EST

CLEF ABBREVIATRICE

On a dû remarquer combien les noms étrangers des maîtres du Tournoi de Moscou peuvent être torturés, en leur épellation, dans la précipitation qu'exige la mise en train d'un journal quotidien de l'importance de la "Patrie." Pour la facilité du compositeur et pour le bénéfice du lecteur nous croyons devoir adopter d'ici à la fin du Tournoi de Moscou la clef abréviatrice suivante: **LOW** signifiera Lôwenfisch **DUS** sera pour Duschotimirski **TART** pour Tartakover; **SPIEL** pour Spielmann; **SUB** pour Subarjew; **WERL** pour Werlinski; **SAEM** pour Seamisch; **BOGART** pour Bogartyrtsuck; **BOGOL** pour Bogoljubow; **SCHEW pour Schewski**; **GOTT** pour Gotthief; **RABINO** pour Rabinowitsch; **CAPA** pour Capablanca; **RUBINS** pour Rubinstein; **ROMANO** pour Romanowski.

Ligue de petites quilles Regent Knitting Mills Ltd

(Section des dames)

Résultats des parties jouées le 11 novembre, sur les allées Central.

BUREAU

Mlle Labaie, R.	77	83	69—	229
Mlle Bourdon, Y.	83	86	80—	249
Mlle Laurin, G.	79	88	84—	251
Mlle Hennessy, N.	86	78	66—	230
Mlle Bellisle, A.	91	70	93—	254
Totaux	383	398	385	1166

OPERATRICES

Mme Mann, A.	88	84	108—	280
Mlle Mallie, L.	67	83	82—	232
Mlle Hotte, Y.	70	82	84—	236
Mlle Perreault, A.	84	81	90—	255
Mlle Beaudeu, L.	66	69	75—	209
Total	374	398	446	1218

Les opératrices gagnent 2 parties. Plus haute partie simple Mme Mann, opératrices 108.

Mme A. Mann, Op. gagne une cuillère pour le plus haut total en trois parties, 280.

(Section des messieurs)

Résultats des parties jouées le 11 novembre aux allées Central.

PRESSEURS

Elie, Ed.	87	86	80—	253
Benoit, R.	89	84	72—	246
Lapierre, D.	96	97	79—	273
Elie, W.	79	81	81—	241
Total	351	348	312	1013

MACHINISTES

Masse, G.	106	93	93—	292
Beaudeu, R.	101	105	105—	311
Mann, A.	95	89	126—	310
Lagacé, A.	97	95	98—	290
Total	399	382	422	1203

Les Machinistes gagnent 3 parties.

VENTES

Drapeau, D.	97	102	91—	290
Bourgeois, R.	93	82	100—	275
Angers, A.	85	84	110—	279
Duchesneau	110	104	107—	321
De Tonnancour, B.G.	102	80	97—	279
Total	487	452	515	1454

COMPTABILITE

Lacombe, Geo.	86	85	102—	272
Elie, E.	88	88	73—	249
Delorme, W.	97	82	101—	280
Marcoux, L.	82	99	86—	267
Côté, L.	110	112	114—	336
Total	462	466	478	1406

Ventes gagnent 2 parties.

TRICOTEURS

Dubuc	90	127	100—	317
Soudeyns	93	99	97—	289
Creisser	116	119	103—	338
Gervais	89	105	100—	294
Auclair	89	102	102—	294

TAILLEURS

Juteau	103	98	89—	290
Latour	101	109	91—	301
Caron	104	106	98—	308
Berchtold	95	102	115—	312
Collin	86	88	110—	284
Total	569	501	503	1516

Les Tailleurs gagnent 2 parties. Plus haute partie simple M. Dubuc, Tailleurs 127.

M. H. Creisser, Tailleurs, gagne une cuillère pour le plus au total en 3 parties 338.

La Northern Bakers Ltd.

Voici les résultats des parties jouées dans la ligue des Northern Bakers Ltd., à l'Académie de quilles Chateau, rue Henry.

James Strachan Ltd.

L. Ste-Marie	130	140	155—	425
A. Doughtry	129	99	102—	330
P. Graham	97	105	114—	316
A. Séguin	128	106	111—	345
L. Beyer	186	101	110—	456
Total	687	575	650	2092

James M. Aird Ltd.

J. Catafold	102	100	172—	485
A. Gagnon	100	182	174—	456
L. Sutherland	146	163	170—	487
A. Bélair	134	172	154—	461
M. Lamoureux	147	178	159—	484
Total	687	875	850	2092

James M. Aird gagne deux parties. Dent Harrison & Sons Ltd.

W. Hicks	154	168	195—	476
G. Howell	148	137	186—	471
A. Will	172	191	209—	572
A. Laperle	168	140	133—	486
A. Creatia	127	141	156—	424
Total	731	832	816	2909
D. W. et G. A. Aird				
J. O. Godfwoks	214	124	207—	545
J. Crever	129	166	146—	441
G. Reynolds	167	124	97—	388
W. Phillips	182	119	115—	416
A. Pelletier	134	147	168—	449
Total	787	780	726	2943

Dent Harrison & Sons gagne deux parties.

Au premier ETERNUMENT
Au moindre PICOTEMENT
dans le NEZ ou dans la GORGE
recourez DE SUITE aux
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
Elles préviennent, combattent, suppriment l'inflammation des muqueuses et augmentent leur résistance aux RHUMES, LARYNGITES, BRONCHITES, ET
LES PASTILLES VALDA
empêchent le Rhume de cerveau de tomber sur la Poitrine
MAIS SURTOUT, EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES
Vendues partout à 35 cents la boîte.
portant le nom
VALDA

LA SCIENCE INTIME DU JEU DE GOLF

PAR

CHESTER HORTON

"Le professeur qui "le mieux réussi".

La longueur du balancement en arrière détermine la force du coup.

Il arrive souvent qu'en jouant sur le "putting green", le coup peut demander un coup complet avec un bâton et un demi - coup avec un "iron" plus long. Dans ce cas, on peut se servir d'un 'iron' plus long. Un balancement plus court avec ce bâton n'est aucunement un coup mitigé. Vous balancez comme à l'ordinaire avec la seule différence que le balancement en arrière est plus court. Harry Vardon a déjà exprimé la théorie que le balancement en avant était toujours le même, quelque soit la distance à prendre, et que seulement le balancement en arrière changeait—la longueur du balancement en arrière déterminant la force du coup contre la balle. Je ne suis pas de cet avis parce qu'il me semble que le marteau peut être accéléré ou retenu plus ou moins dans le balancement en avant quelque soit la longueur du balancement en arrière. Ce contrôle du bâton est accompli sans presser d'une main ou sans mitiger le coup de l'autre. Il y a un juste milieu que le joueur trouve bon pour lui-même.

Quilles à la Branche postale des Douanes

Le club Indépendant de la branche postale des douanes, récemment organisé et piloté par M. W. Graveline, capitaine, ayant lancé un défi au club professionnel du même département, fut accepté par celui-ci qui a pour capitaine M. B. Cato.

Après une entente prise entre les deux équipes, il fut convenu que la partie serait jouée au club Athlétique Canadien, le treize de ce mois.

Un grand enthousiasme s'est élevé, le club professionnel étant le favori, cependant le club de M. Graveline est demeuré sage, car il était assuré de la victoire à l'avance.

Les partisans du club Indépendant qui s'y étaient rendus en grand nombre, n'ont pas été désappointés, car ils ont vu leurs favoris prendre l'avantage à la deuxième partie et enfin remporter la victoire à la troisième.

La défaite du club professionnel, qui est très difficile à supporter, et le club Indépendant est enchanté de sa victoire.

Il souhaite à ses adversaires, les meilleures chances de succès pour la prochaine partie, mais qu'ils soient certains que le club Indépendant ne leur accordera pas la victoire d'avance.

De bons scores ont été faits durant la partie; M. E. Dupont, du club indépendant a été le champion avec une partie simple de 134, faisant une série de 369. Vient ensuite W. Graveline, capitaine, avec une série de 323.

Voici le résultat de la partie:

PROFESSIONNEL

Wolfenden	102	87	111—	301
Gurveau	106	79		185
Clermont	77		108—	185
Gaudette	125	95	83—	303
Cato	110	92		202
Barry		95	85—	181
Don			86—	86
Total	521	448	414	1383

INDEPENDANT

Dupont	134	108	127—	369
Fortier	82	84	83—	249
Graveline	116	107	100—	323
Chagnon	80		85—	165
Campeau	81	91	84—	256
Bertin		87		87
Total	495	472	479	1446

L'Indépendant gagne deux parties.

M. Graveline tient à remercier tous les amateurs qui ont encouragé les clubs par leur présence et il désire les revoir en aussi grand nombre et même plus pour applaudir les exploits des deux équipes.

Le Radiophone

PROGRAMME DU MERCREDI, 18 NOVEMBRE

Le haut de l'affiche

9.00 PWX (1000) Havana—Cuban Naval Band.
9.30 KPO (420) San Francisco.—Duke Komokua Royal Hawaiians.
9.30 KPRC (297) Houston—End-O'-Maine Orchestre de danse.
12.45 WDAF (366) Kansas City—The Plantation Players Orchestra.

Postes silencieux

Est: CKC, WBBR, WEAR, WFI, WCBS, WGY, WIP, WJY, WRC, WRNY, WTIC. Centre: WWJ. Centre: KSDM, KFKX, WCBD, WFAA, WHAR, WMC, WOAW, WPG. Ouest: KOO.

POSTES DE MONTREAL

CKAC (411) La Presse.

1 h. 45 p.m.—Concert Hôtel Windsor; 4 h. p.m.—Température—bourse.

CHYC (411) Northern Electric.

8 h. 30 p.m.—Concert spécial à l'occasion de la campagne des oeuvres de charité inglaises de Montréal, Artistes: Mlle Myra McCreery, contralto; M. H. Lavoie, ténor; Mlle Grace Sherwood, Piano; M. Lionel Taylor, baryton; Mme Lionel Taylor, accompagnatrice. Boy's Home, Mandoline Orchestra Club; G. M. Brewer, pianiste. Quatuor Traymore.

CFCF (411) Marconi:

1-2 h. 45 à 1 h. 40 p.m.—Orchestre du Mont-Royal; 7 h. à 8 h. p.m. Concert:

1) Ouverture; Poète et Paysan, Suppé; 2) Valse: La Guneh Strauss; 3) Fantaisie: Manon, Massenet; 4) Violoncelle: Sur le lac, Godard; M. Nap. Dansereau; 5) Sélection: M'lle Modiste, Herbert; 6) I Hear You Calling Me, Marshall. (Herbert Spencer à l'orgue).

Poste de Toronto

CFCA (356) "Star" de Torontoo 8 h. 30 p.m. Trio Hambourg: Programme: Trio en sol mineur, Opus 8, Chopin. Allegro con fuoco. Scherzo: Con moto ma non troppo. Adagio: Sostenuto. Finale: Allegretto. Trio Hambourg. Violon: Melodie Op. 42, No. 5, Tschaikowski. Scherzo, Op. 42, No. 2, Tschaikowski par M. Harry Adaskin, Piano: Nocturne en Mi Chopin, Prelude en sol mineur, Rachminonoff par M. Reginald Stewart. Violoncelle: Chant Triste: Arensky. Humoresque, Arensky, M. Boris Hambourg. Danse hongroise, No. 2, Brahms. Trio Hambourg.

POSTE D'OTTAWA

CNRO (435) chemin de fer national. 7 h. p.m.—Première partie: Deux-heures des enfants par Tante Bessie. Seconde partie: Rapports du marché sur la vente des produits agricoles. Troisième partie: L'orchestre de concert du Château-Laurier, directement de la salle à manger de l'hôtel. Quatrième partie: Piano: Serenata (Moskowskik) et Impromptu en la bemol (Chopin) par Mlle Avis Skelley. — Chant: The Little White Cot in the Lane (Azpiazu) et The Little Brown Owl (Sanderson) par M. Cliff Adam, ténor. — Lecture par M. Charles J. Martin. — Chant: Look Down Dear Eyes (Howard Fisher) et Under the Deodar (extrait du Country Girl), par Mlle Leona Wood, soprano. — Chant: Pro Peccatis (Rossini) et Alissa Mine (E.J. Newton) par M. Denis Coleman, baryton. — Piano: Prélude (Ethel Barnes) et The Lark (Glinka Bolakirew) par Mlle Avis Skelley. — Chant: The Road to Love (Kitty Parker) et Thank God for a Garden (Teresa del Riego) par M. Cliff Adam, ténor. — Lecture par M. Charles J. Martin. — Chant: Boats of Mine (Stratton Miller) et Morning and You (Francis Aylward) par Mlle Leona Wood, soprano. — Chant: Bedouin Love Song (Pinsuti) et Till The Sand of The Desert Grow Cold (Bell) par M. Denis Coleman.

(Les cinquième et onzième morceaux au programme seront annoncés plus tard).

Musique populaire par l'orchestre du Château-Laurier, directement de la salle de bal de l'hôtel.

Poste de Winnipeg

CNRW (384.4) C.N.R. 8 h. p.m. Orchestre du Fort Gavey, 8 h. 40, concert du studio.

CONCERTS

7.00 p.m.

WEAR (390) Cleveland. Hotel Cleveland.

7.30 p.m.

WHO (526) Des Moines. Bankers trio.

7.45 p.m.

WAHG (316) N.-Y. Piano et banjo.

8.00 p.m.

WLB (203) Elgin, Ill. Populaire.

WOO (509) Philadelphia. Musical.
WTAM (390) Cleveland. Orgue.

8.30 p.m.

WMCA (341) N.-Y. Woods entertainers.
WOR (405) Newark. Special.
WBAP (476) Fort Worth. Concert.
WGAZ (275) South Bend, Ind. Chant.
WORD (275) Batavia, Ill. Hymnes.
WDAD (266) Nashville. Chickering Concert.
WHO (526) Des Moines.
PWX (406) Havana. Fanfare cubaine.
WHAS (400) Louisville. Sylvan Trio.

8.45 p.m.

KDKA (302) E. Pitts. Dry Blitz.

9.00 p.m.

WCAE (462) Pitts. Waterman hour.
WGCP (252) N.-Y. Chant.
WCX (517) Detroit. Orchestre.
WOO (509) Phila. Chant.
WCCO (417) St-Paul. Musical.
WOC (484) Davenport. Musical.
WHA (526) Madison, Wis. Chant.
WJR (517) Detroit. Burrough's hour.
WEAO (293) Columbus. Musical.
WGR (319) Buffalo (WEAF).
WHAD (276) Milwaukee. Wisconsin Theatre.
WSAI (326) Cincinnati. WSAI.
WBZ (333) Springfield. Studio featureWLW (423) Cincinnati. Programme.

9.30 p.m.

WGN (370) Chicago. Studio
WMBB (250) Chicago. Populaire (2 hr.)
WJZ (456) N.-Y. Wurlitzer.
WOAI (395) San Antonio. Fort Houston band.
WRW (275) Tarrytown. Chant.
WBNY (250) New-York. Studio.

9.45 p.m.

KFOA (454) Seattle. Studio.
WLS (345) Chicago. Ford and Glenn.

10.00 p.m.

WEAF (492) New-York. Trombadours. WCAP, WCCO, WGR, WOC, WWJ, WEEI.
KJR (385) Seattle. Studio.
KPO (420) San Francisco. Armistice Day.
WMAQ (448) Chicago.

10.10 p.m.

KOA (322) Denver. Studio.

10.30 p.m.

WEBH (370) Chicago. Populaire.

10.45 p.m.

WKRC (326) Cincl. Studio.

11.00 p.m.

KYW (526) Chicago. Revue.
WCAE (462) Pitts. Loew's Theatre.
WOK (217) Homewood, Ill. Populaire.
CFCT (410) Victoria. Concert.
KTBI (294) Los Angeles. Variétés.
KLX (509) Oakland. Educationnelle.
WOC (484) Davenport. Musical.
KFVE (240) St. Louis. De Luxe Radio.
WSAI (326) Cincinnati. WSAI.
KGW (492) Portland. Studio.

11.30 p.m.

WGES (256) Oak Park. Populaire.
WGN (370) Chicago. Jazz.
WHT (400) Chicago. A la Carte.
WJJD (303) Mooseheart. Chant.
KFOA (454) Seattle. Times.
KJR (385) Seattle. Post Intelligencer.
KHJ (405) Los Angeles. Girls corner.
WHAD (275) Milwaukee. Orgue.

11.45 p.m.

WLW (423) Cinci. Quatuor.
WSB (428) Atlanta. Chant.

12.30 a.m.

WEBH (370) Chicago. Musical.
WCCO (417) St. Paul, Mpls. Orgue.

1.00 a.m.

WHT (400) Chicago. Your hour league.
KTCL (396) Seattle, Alaska.
WJJD (303) Mooseheart. Populaire.

2.00 a.m.

WQJ (448) Chicago. Hetsy Tetsy.

Musique de danse

7.30 p.m.

WHO (526) Des Moines. Reese Hughes.

8.00 p.m.

KSD (546) St. Louis, Missouri A. A.

8.30 p.m.

WTIC (476) Hartford, Colt Park.
WHAS (400) Louisville, Kentucky Night Owls.

9.00 p.m.

WMCA (341) N.-Y. Asbury park.
WWJ (517) Detroit. Danse.

9.15 p.m.

WKRC (423) Cincinnati. McKay's.

9.30 p.m.

CFCA (356) Toronto. Watson's.

WOAN (286) Lawrenceburg. Danse.
WTIC (476) Hartford, Colt Park.
WCAU (277) Philadelphia. Stage Dancing Lesson.

9.45 p.m.

WHT (400 Chicago. Riverview.

10.00 p.m.

WTIC (476) Hartford. Tasillo's.
WHO (526) Des Moines. Corn Sugar.

10.15 p.m.

WAHG (316) Richmond Hill. Zimmerman.

10.30 p.m.

WEBH (370) Chicago. Oriole.
WHN (361) N.-Y. Palisade's.
WQJ (448) Chicago. Rainboo.
WOO (509) Phila. Ritz Carlton.

11.00 p.m.

KFVE (240) St. Louis. Romaine.
WTAM (390) Cleveland. Royal Canadians.
WEAF (492) New-York. Roosevelt.

11.30 p.m.

WSMB (319) New Orleans. Dixola.

12.00 (minuit)

WBCN (268) Chicago. Midway.
KYW (556) Chicago. Coon-Sanders.

12.30 a.m.

WEBH (370) Chicago. Oriole.
WHO (526) Des Moines. Corn Sugar.

12.45 a.m.

WDAF (366) Kansas City. Nightawk Frolic.

1.00 a.m.

KPO (423) San Francisco.

1.30 a.m.

WBBM (226) Chicago. Alamo.
KHJ (405) Los Angeles. Rickman's.

Commandez chez votre épicier

un paquet d'essai de

THÉ

"SALADA"

H7167

Son arome merveilleusement riche et embaumé ne varie jamais. Faites-en l'essai.

Le prince de Galles gagnant d'un prix

TORONTO, 17. (Presse associée) —Son Altesse Royale, le Prince de Galles, a gagné le premier prix au "Royal Winter Fair", ce matin, lorsque son boeuf, du spécimen à courtes cornes, Roi des Prairies, du Royal Alberta Ranch, a été déclaré le plus beau de ceux exposés, par le jury-examinateur.

"Heureux Jours"

Ajoutez simplement ce pétillant à votre verre du matin

Voici le moyen vers des jours heureux, l'aptitude et la bonne gaieté.

Il épargne des millions de jours ternes, ou de jours perdus.

Le moyen est celui-ci: En vous levant, buvez un verre d'eau chaude ou froide. Cela nettoie l'estomac et le prépare à la nourriture.

Ajoutez à l'eau un peu de Sels Jad. Cela fait un oreuvage effervescent. Les Sels Jad sont faits avec les acides de citron et de raisins, en plus de la lithine, etc.

Immédiatement après le déjeuner se produit le soulagement. Les poisons et les matières de rebut sont éliminés. Ce qui vous déprime, ce qui vous rend malade est disparu.

C'est une expérience merveilleuse.

A 7 heures, chacun peut être maussade et triste, peut ne pas aimer à affronter le labeur quotidien. A 8 heures, chacun est gai et capable de commencer la journée avec joie.

Le moyen est facile, prompt et agréable. Il est inoffensif et il aide à l'estomac, aux reins et aux intestins. Vous l'emploierez toujours une fois que vous l'aurez essayé. Demandez les Sels Jad aujourd'hui à votre pharmacien.

L'énormité de la demande et de la production ont rendu le prix insignifiant sans diminuer la qualité!

Achetez un RASOIR DE SÛRETÉ Gillette

Gillette

Westinghouse Radio Tubes

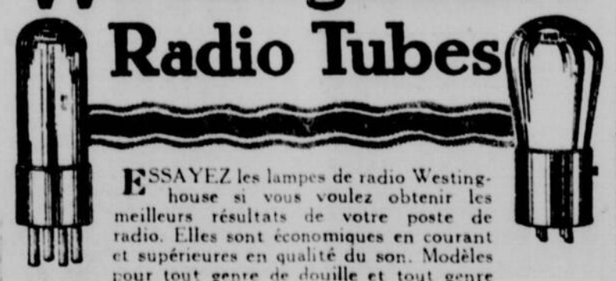

ESSAYEZ les lampes de radio Westinghouse si vous voulez obtenir les meilleurs résultats de votre poste de radio. Elles sont économiques en courant et supérieures en qualité du son. Modèles pour tout genre de douille et tout genre de service. Insistez auprès de votre fournisseur pour qu'il vous donne les authentiques lampes de radio Westinghouse.

CANADIAN WESTINGHOUSE CO., LIMITED. — HAMILTON ONTARIO

Collectionnez les Cartes Illustrées

British Consols Cigarettes

On les fume partout

12 pour 15¢ — 20 pour 25¢

AUSSI EN BOITES DE 50 ET 100

La plus grande marque indépendante en Amérique

On peut échanger les "Cartes Illustrées" en s'adressant *personnellement* aux bureaux du journal **La Patrie**, édifice la "Patrie", numéro 120 rue Ste-Catherine est, angle rue Hôtel de Ville, Montréal.

Ce service est pour accommoder, tout spécialement, les fumeurs des **British Consols** de l'est et du haut de la ville.

Pour échanges par la poste on doit s'adresser *seulement* comme suit: **British Consols**, Casier Postal 306, Montréal, Canada.

SERVICE DOUBLE — ELECTRICITE ET GAZ

Quels sont les possesseurs?

A NOS EMPLOYES—

*DANS vos rapports avec nos clients, veuillez vous rappeler que vous personnifiez la compagnie. Que vos paroles et votre attitude soient emp

LE PARTI LIBERAL A ACCOMPLI ASSEZ D'OEUVRES POUR MERITER LA CONFIANCE DE L'ELECTORAT

C'est l'une des affirmations de l'hon. Athanase David, hier, à l'assemblée libérale tenue à Lachute. — M. N.-Z. Raymond dans la lutte.

M. RODGER ACCEPTE LA CANDIDATURE

LACHUTE, 17. — M. W.-George Rodger, candidat choisi par la convention libérale d'Argenteuil, a accepté, hier, la candidature qui lui était offerte. Il a annoncé sa candidature au cours de la grande assemblée qui a été tenue à Lachute, hier après-midi et à laquelle assistait l'honorable Athanase David, secrétaire de la province.

M. Rodger, cultivateur et maire de la paroisse St-André, fera la lutte en dépit de la maladie de son épouse. M. Gaëtan Valois, dont le nom était mentionné comme candidat probable, a déclaré au cours de l'assemblée qu'il donnait tout son concours à M. Rodger et qu'il aurait accepté la candidature si celui-ci ne l'avait pas fait.

M. N.-Z. Raymond, dont le nom avait aussi été mentionné au cours de la convention, a déclaré qu'il ferait la lutte jusqu'au bout à la demande de ses amis, qui ont insisté pour qu'il se présente comme candidat libéral.

M. Rodger, au cours du discours qu'il a fait au début de l'assemblée d'hier après-midi, a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour conduire à la victoire le drapeau libéral. Il se dit en faveur d'un enseignement plus complet dans les campagnes et voudrait que nos fils et nos filles soient en mesure de figurer sur le même rang que les enfants des autres provinces, sous le rapport de l'éducation. L'éducation, qui a fait tant de progrès depuis quelques années devrait, dit-il, être perfectionnée encore d'avantage. M. Rodger est aussi en faveur d'une politique de voirie plus complète afin que le comté d'Argenteuil, grâce à ses bons chemins, puisse se tenir en relations plus intimes avec les autres comtés.

MM. Gaëtan Valois et L.-L. Lemault, c.r., ont aussi pris la parole au cours de l'assemblée.

L'HON. ATHANASE DAVID

Après avoir été l'objet d'une très enthousiaste ovation, l'honorable secrétaire provincial voulut dès le début de son discours, rendre un tribut d'hommage et de respect à la mémoire du regretté M. John Hay qui pendant plusieurs années fut le digne représentant du comté d'Argenteuil à la Législature de Québec.

L'honorable M. David fit remarquer qu'en politique comme dans la vie privée, les hommes viennent pour s'en aller ensuite. Ce fut malheureusement le cas de M. Hay, qui pour lui fut plus que le député d'Argenteuil, puisqu'il fut aussi son ami sincère, son ami de coeur, un homme en qui l'hon. M. David dit avoir toujours admiré le travailleur infatigable, le député dévoué par-dessus tout, aux meilleurs intérêts de tous ses commettants. "C'est pourquoi, avec vous tous, continue le jeune ministre, je dépose aujourd'hui, sur la tombe de cet homme dont nous regrettons tous, la disparition, les plus douces fleurs que nous puissions lui offrir".

L'honorable secrétaire de la province admet que le gouvernement a pu ne pas être parfait toujours, dans ce qu'il a accompli. Mais il croit que le parti libéral a accompli assez d'oeuvres depuis 27 ans, pour mériter au moins, la reconnaissance et la confiance de l'électorat de notre province.

LA LOI DES LIQUEURS

Citant quelques-unes des lois provinciales dont nous avons été dotés depuis quelques années, l'honorable secrétaire provincial s'arrête surtout à la loi des liqueurs dont il discute le mérite. Il affirme que cette loi, en dépit des critiques qui en ont été faites et des doctrines exposées par ses adversaires, est encore la loi la plus saine et la plus sage que jamais gouvernement dans le monde entier, ait inscrit, dans ses statuts. Et combien de témoignages n'avons-nous pas reçu confirmant cette affirmation. Récemment encore, un haut personnage d'Angleterre qui nous visitait, nous le déclarait très sincèrement, disant que nous ne pouvions être mieux inspirés qu'en prenant cette attitude franche et loyale. Aussi ne faut-il pas s'étonner si d'autres provinces de la Confédération et même les Etats-Unis ainsi que d'autres pays importants songent sérieusement à nous imiter sous ce rapport.

L'honorable M. David veut ensuite parler des résultats de cette loi, au point de vue moral et souligne le fait qu'il y a trois ans, à Montréal, les autorités policières devaient coffrer une dizaine d'ivrognes chaque soir. — C'était alors sous un régime que le gouvernement a cru bon de faire disparaître. Aujourd'hui, le nombre de ces malheureuses victimes de l'alcool diminue, est de dix par jour, on en est rendu à deux ou trois par trois jours.

L'EDUCATION

L'honorable M. David attaqua ensuite la question de l'éducation, sujet qui lui tient très cher au coeur, depuis qu'il a assumé le poste de secrétaire provincial, département de qui relève l'instruction publique dans notre province. Il croit qu'il n'y a pas de plus grand service qu'un homme puisse rendre à son pays, que d'aider aux jeunes gens de ce pays, d'acquérir une meilleure éducation. La province de Québec est indiscutablement l'une des plus riches du Dominion, par ses ressources naturelles immenses. "Dans les succursales de banques, l'argent peut déverser; les récoltes, dans les campagnes, peuvent être splendides, mais tout cela ne vaut pas autant que le cerveau d'un enfant de ma province", déclara le jeune ministre. Disons ici que les paroles de l'honorable M. David furent ici chaleureusement applaudies.

"Toutes ces choses, continua l'honorable M. David, ne serviront à rien, si nous ne donnons pas à nos filles et à nos garçons l'éducation qui leur est nécessaire et qui assurera, pour l'avenir, un plus grand développement de notre province.

LA BEAUTE DE LA TERRE

L'honorable M. David souligne ici le fait que dans toutes les écoles rurales, aujourd'hui, les instituteurs et les institutrices doivent observer un programme où on les oblige à faire valoir aux yeux de leurs élèves, toute la beauté de la terre; les attraits qu'elle possède pour ceux qui veulent non seulement vivre heureux, mais contribuer au progrès de leur pays. Ces instituteurs et ces institutrices doivent enseigner à leurs élèves, l'attachement, la dévotion et l'amour qu'ils doivent avoir pour le sol. N'est-ce pas là une oeuvre admirable dont le parti libéral peut s'énorgueillir?

L'hon. M. David félicite les citoyens de langue anglaise du comté d'Argenteuil d'avoir, durant la dernière élection fédérale, accordé généreusement leur appui au candidat libéral, de langue française, M. Legault. Ce dernier, malheureusement, fut défait, mais, ajoute-t-il, il est des défaites dont nous devons être plus fiers que de certaines victoires. Le ministre espère que les électeurs de langue française du comté d'Argenteuil feront preuve du même patriotisme et du même désintéressement et donneront tout leur appui au candidat libéral dans la présente lutte.

Revenant ensuite à la question des écoles rurales, le secrétaire provincial dit qu'il fut heureux, lorsqu'il assuma le poste qu'il détient encore, de pouvoir, à plusieurs reprises, augmenter les octrois destinés à ces écoles. Il rappelle qu'en 1919, à peine $50,000 étaient destinés aux écoles rurales, pendant que l'an dernier, il accorda des octrois se chiffrant en tout, à plus de $282,000. Les octrois pour les écoles de Lachute tout particulièrement ont été doublés depuis cinq ans. En 1910, seulement 11 nouvelles écoles étaient construites dans notre province, pendant que l'an dernier on en a compté 412 nouvelles. En 1910 encore, les subsides pour l'instruction publique, dans notre province, ne se chiffraient qu'à environ $500,000 pendant que cette année le secrétaire provincial déclare avoir dépensé plus de $2,935,000 pour améliorer notre système scolaire.

Terminant ici son admirable discours, l'honorable secrétaire provincial demanda à ceux qui l'écoutaient, si le gouvernement actuel ne mérite pas la confiance de l'électorat du comté d'Argenteuil. Il se demande s'il n'a pas droit à la reconnaissance des citoyens de toute la province, reconnaissance qui sans aucun doute se traduira, le 30 novembre prochain, par les votes qui seront accordés au candidat du gouvernement, M. Georges Rodger. Le ministre fait ici un appel à l'union de toutes les bonnes volontés, et ses dernières paroles furent pour prédire au candidat libéral dans la présente lutte dans Argenteuil, une éclatante victoire, pour le jour du scrutin.

En Relisant nos Archives...

Dans la "Patrie", il y a quarante ans, il y a vingt ans, il y a dix ans

Le 17 novembre 1885.

DUBLIN — Le mariage de l'infante d'Espagne Eulalie, avec le fils du duc de Montpensier, est fixé au 11 février prochain.

* * *

COPENHAGUE — Une panique financière s'est produite hier, à Copenhague, lorsqu'on a annoncé la faillite de Mohr et Kjoer, une des plus grandes maisons dans le commerce du blé.

* * *

BUDAPEST — Au jeu, le Prince de Galles a gagné, en une seule soirée, au Casino National, près d'un demi-million de florins.

* * *

MONTREAL — La "Patrie" publie de nouveaux détails sur la pendaison de Riel qui a eu lieu hier, à Régina.

* * *

MONTREAL — A l'hôtel de ville, chez les tibéraux et les conservateurs, au club "Le Trappeur" et à l'Union St-Joseph, grandes assemblées de protestation, au lendemain de la pendaison de Riel.

* * *

MONTREAL—Une première réunion de citoyens a lieu aujourd'hui, au bureau de L.-O. David, pour former un comité qui convoquera les hommes les plus éminents des deux partis politiques à une autre assemblée, pour dimanche prochain, au Champ-de-Mars. La pendaison de Riel provoque cette manifestation.

* * *

MONTREAL — On suggère d'apporter ici le corps du pauvre Riel pour l'inhumer au cimetière de la montagne, à côté des restes des patriotes de 1837.

* * *

OTTAWA—Le "Citoyen" de cette ville approuve l'exécution de Riel et dénonce des officiers du service civil qui ont pris part aux démonstrations d'hier, demandant que ces citoyens soient démis de leurs fonctions.

LONDRES — Les journaux anglais approuvent l'exécution de Riel et menacent les Canadiens-français.

* * *

NAPLES—Le Vésuve est de nouveau en éruption. La lave coule à grands flots sur le côté ouest de la montagne. Les habitants de Naples et des environs sont dans une grande inquiétude.

Le 17 novembre, 1905.

MONTREAL — A la suite d'une rupture d'une conduite de l'aqueduc, 30,000 citoyens sont privés d'eau depuis deux jours, à Montréal.

MONTREAL — S. G. Mgr Bruchési présidera, dimanche, le 19 novembre, à la bénédiction des cloches de St-Jacques.

* * *

MONTREAL—Les Juifs de Montréal se cotisent pour secourir leurs frères de Russie opprimés par les russes.

* * *

BRUXELLES — Le comte de Flandres, frère du roi Léopold et héritier du trône de Belgique, est décédé aujourd'hui d'une pneumonie.

* * *

MONTREAL — La tonnellerie de Starke, rue King, est détruite, hier soir par un incendie.

Le 17 novembre, 1915.

NEW-YORK — Le recrutement en Angleterre est très satisfaisant et on n'aura pas besoin de la conscription.

* * *

WASHINGTON — L'ambassade anglaise attire l'attention du gouvernement américain sur une station de T. S. F. près de Portland, qui entretient des communications louches avec les navires en mer.

* * *

VILLE-MARIE — Le bateau à vapeur "Aileen" a péri corps et biens dans les ondes du lac Témiscamingue. Cinq victimes.

* * *

PARIS — Le ministre de la marine, en Turquie, veut coopérer avec les puissances de la Quadruple-Entente.

* * *

MONTREAL—MM. Ainey et McDonald veulent faire annuler les votes que M. Hébert a donnés depuis juin dernier.

* * *

MONTREAL — Un service funèbre pour le repos de l'âme du major A.-V. Roy, du 22e Régiment Canadien-français, mort au front, a eu lieu ce matin en la cathédrale.

* * *

OTTAWA — L'Amirauté anglaise étend ses pouvoirs pour réquisitionner tels navires qu'il lui plaît, pour le transport des grains.

* * *

MONTREAL—Les gouvernements des provinces de l'ouest, d'Ontario et de Québec seront représentés devant le Conseil Privé, dans une cause du gouvernement fédéral et la compagnie d'assurance Lloyd. Il s'agit de faire décider si c'est le gouvernement du Canada ou les provinces qui ont droit d'imposer des taxes sur les compagnies d'assurances.

ELLE SE SENT JOYEUSE! LE PLUS DOUX LAXATIF, "CASCARETS" 10C.

Ne restez pas affectée de migraine, bilieuse, constipée, malade! Une ou deux "Cascarets", agréables comme des bonbons, en tout temps stimuleront doucement votre foie et feront fonctionner vos intestins. Alors vous vous sentirez et vous paraîtrez bien joyeuse, rafraîchie, vous aurez la tête libre, l'estomac en bon ordre, la langue rose pâle et la peau rosée.

Parce que les bienfaisantes, inoffensives "Cascarets" ne donnent jamais de coliques, ni incommodités, ni malaise. — Les Cascarets sont devenues le laxatif se vendant le plus au monde pour hommes, femmes et enfants. Achetez-en une boîte à n'importe quelle pharmacie.

LE RAPPORT FINANCIER DE LA CITE DE LONGUEUIL EST ENCORE SUR LA TABLE, DIT M. A. LINCOURT

Importantes déclarations au sujet de l'administration.

LA TRAVERSE

LONGUEUIL, 17. (De notre envoyé spécial). — Les citoyens de Longueuil ont pu assister à une autre séance des plus mouvementées hier soir, lorsque l'échevin Alexandre Lincourt, président du comité de l'aqueduc, a fait d'importantes déclarations au sujet du rapport financier de la présente année, et lorsque l'échevin J.-Arthur Gareau, président de la Commission des Finances, a déclaré qu'on aurait recours à un certain moyen, qu'il n'a pas voulu définir cependant, pour combler le déficit de $24,000, accumulé, aux dires de l'échevin Lincourt, pendant les trois dernières années de l'administration précédente.

LE RAPPORT FINANCIER

En se levant, à l'item des questions posées par les membres, l'échevin Lincourt est de suite entré dans le vif de ses déclarations. "Le public, a-t-il dit, est surpris du fait que le rapport financier de l'année ne soit pas encore accepté. Nous sommes rendus à la fin de l'année et ce rapport traîne sur la table du conseil depuis le mois de juillet. On a été aussi surpris du fait que le président du comité des chemins ait arrêté certains travaux de la corporation. Si nous en sommes là, c'est que nous devons ménager et faire des économies pour combler le déficit de $24,000 que nous a laissé l'administration précédente.

L'ANCIEN CONSEIL

"L'ex-maire Thurber et l'ex-président des finances déclarent partout avoir laissé à la cité de Longueuil assez d'argent pour administrer. C'est pour cela qu'en 1922, on avait un déficit, c'est pour cela qu'en 1923, on avait un autre déficit, et c'est pour cela qu'en 1524, on avait un autre déficit de $10,000.

PAS DE "POT-DE-VIN"

"Je jure solennellement qu'il n'y a pas eu de "boodlage" dans l'ancienne administration. Mais le conseil passé a manqué de sincérité aux citoyens de notre ville. Je déclare en tout cas que je n'accepterai pas le rapport financier de l'année avant de convoquer une assemblée publique. Je ne veux pas accepter ce que l'ex-maire et l'ex-président des finances ont déclaré le 7 avril 1922 à l'effet que la cité de Longueuil était la mieux administrée.

"Pendant trois ans, on a accumulé un déficit de plus de $24,000. Le conseil de 1925 a travaillé de toutes ses forces pour régler le déficit. Je puis vous assurer que nous allons terminer l'année le 31 décembre avec un surplus. Le conseil actuel a ménagé pour payer les dettes que l'ancien conseil avait accumulées pendant trois ans."

L'ECHEVIN GAREAU

L'échevin Gareau, président de la Commission des Finances dans le conseil actuel, a fait aussi d'importantes déclarations qu'il importe de souligner. "Nous avons des raisons, a-t-il dit, pour ne pas accepter le rapport de l'auditeur. Il faut admettre que le déficit de l'ancien conseil était de $6,000 en 1922, $8,000 en 1923 et de $10,000 en 1924, ce qui fait un total de $24,000 en trois ans.

PROJET A L'ETUDE

"Nous sommes actuellement à étudier un projet pour régler le déficit de l'ancienne administration. On a parlé de mettre ce déficit contre le compte de réserve. Mais nous ne nous sommes pas entendus sur ce point. Nous sommes actuellement à analyser le déficit de l'an dernier.

LA POSITION FINANCIERE EXCELLENTE

"Je dois déclarer cependant que la position financière de la cité de Longueuil est excellente. S'il y a eu déficit, je crois que cela est dû au fait que les taxes ont été baissées par erreur. Il était alors du devoir du conseil de les augmenter. On a commis une erreur sur les intérêts sur débentures. C'est de là que provient le déficit.

ERREUR COMMISE

Pour moi, il n'y a eu aucune mauvaise intention de l'ancien conseil. Seulement, on s'est trompé dans les calculs. C'est par l'erreur sur les intérêts sur débentures qu'on en est venu à marcher sur billets.

"Les citoyens de Longueuil ont pu trouver étrange que le rapport financier de la présente année ne soit pas encore accepté. Si on mettait le déficit au compte de réserve, ce compte de réserve finirait par s'épuiser.

PEUT-ETRE UNE TAXE SPECIALE

"Peut-être, faudra-t-il imposer une taxe spéciale. Nous ne sommes pas encore décidé au sujet du déficit de l'ancienne administration. Je dois déclarer cependant que je ferai tout mon possible pour que le rapport soit accepté dès la prochaine séance.

LE PRESENT CONSEIL MENAGE

"Les finances de la cité de Longueuil sont en bon état. La présente administration est la première qui ait réellement travaillé à améliorer les finances. Nous sommes actuellement à étudier les comptes présentés. Quand nous pensons qu'ils sont trop élevés, nous les renvoyons pour vérification. Nous arriverons en tout cas à un surplus à la fin de cette année, ce qui sera certainement nouveau.

"Je dis encore une fois qu'il n'y a pas eu mauvaise intention des conseils précédents. On a baissé la taxe par erreur. Je me suis déjà opposé à une baisse de taxes. Il est vrai qu'un déficit existe mais il disparaîtra avec la présente administration."

L'ECHEVIN GAREAU FELICITE

L'échevin Lincourt se lève de nouveau pour féliciter l'échevin Gareau. Il n'a rien à reprocher au président actuel de la Commission des finances pas plus qu'à l'échevin Roy qui faisait partie de l'ancien conseil. Je dois dire ici que l'ex-maire et l'ex-président des finances doivent être responsables comme à Québec. L'ex-président des finances n'a pas su administrer. Le conseil actuel a grandement travaillé pour améliorer la situation financière de notre ville."

Si Son Honneur le maire Brais, si les échevins Roy et Taylor ne prirent part à cette discussion qui fut suivie avec intérêt par les nombreux contribuables présents.

LA QUESTION DE LA TRAVERSE

Pour la première fois cette année, il fut question de la traverse entre Longueuil et Montréal. Chaque année, cette question est toujours longuement débattue et il faut presque toujours prendre deux ou trois votes sur la même question. Le premier vote cette année a été pris hier soir. L'échevin Lincourt a proposé de mettre la traverse au quai de la Canada Steamship Line, si la chose était possible. Le maire demanda immédiatement à l'échevin Lincourt de retirer sa proposition et d'attendre un peu la prise des glaces. Le président du comité de l'aqueduc refusa et déclara de nouveau qu'il proposait de mettre la traverse au quai de la Canada Steamship.

L'échevin Gareau dit quelques mots sur la question. Il ne voulut pas se prononcer en faveur de la traverse au quai ou à la rue St-Jacques. Il déclara qu'il était préférable d'attendre les caprices du St-Laurent et de décider ensuite.

L'échevin Taylor après avoir exprimé l'opinion qu'il était peut-être mieux d'attendre se décida tout de même, sur les instances du proposeur, à seconder la proposition de l'échevin Lincourt.

LA QUESTION A L'ETUDE

Aussitôt, l'échevin Roy proposa, en amendement, de renvoyer la question de la traverse à un comité pour être mise immédiatement à l'étude. L'échevin Gareau seconda. Comme c'est l'habitude, l'amendement fut mis au vote d'abord. L'échevin Roy et l'échevin Gareau votèrent pour et les échevins Lincourt et Taylor contre. Le maire fut appelé à voter et il se déclara en faveur de l'ambendement. La proposition principale fut alors mise au vote et elle fut battue par une voix. Le maire dut encore voter en faveur de l'amendement. La question sera donc immédiatement étudiée par le comité des travaux publics et dès que les glaces seront prises, un rapport sera fait au conseil alors que l'on votera pour tel ou tel endroit.

L'échevin Lincourt a demandé au conseil de voir à prendre les mesures pour protéger les maisons qui appartiennent à la ville. Ces maisons doivent être entretenues. L'échevin Roy répondit qu'il fallait attendre l'avieur légal à ce sujet. Celui-ci devait se présenter devant le conseil après la séance régulière pour donner son avis à ce sujet.

UNE COMMISSION DES INDUSTRIES

L'échevin Gareau a attiré l'attention du conseil sur le mauvais état du débarcadère de la Canada Steamship du côté de Montréal. Il est temps, dit-il, d'avoir un débarcadère propre et bien situé. Je suis en faveur de former une délégation de tout le conseil pour aller rencontrer les membres de la Commission du port pour obtenir que le débarcadère soit à la rue Poupart l'an prochain. C'est là qu'il était autrefois et c'est bien le meilleur endroit.

L'échevin Taylor déclara qu'il était allé visiter les lieux il y a quinze jours. Il n'y a pas moyen de faire un quai à la rue Poupart avant deux ou trois ans. Il y a là une accumulation trop grande de charbon et il faudra un temps considérable pour déarrasser la place.

Je serais plutôt en faveur d'un débarcadère rue Berri. C'est bien là le meilleur endroit, je crois. C'était l'endroit d'autrefois.

UNE DELEGATION A LA COMMISSION DU PORT

On décida finalement d'aller en délégation auprès de la Commission du port pour demander à ses membres leur intention au sujet de la traverse, pour leur exposer ensuite le scrieta de la cité de Longueuil. Le secrétaire a été autorisé à écrire pour avoir une entrevue avec les membres de la Commission du port.

LES TRAMWAYS RUE SAINT-CHARLES

L'échevin Lincourt a aussi soulevé la question des tramways rue Saint-Charles. On sait que cette année, les tramways Montreal and Southern ne passent pas sur cette rue.

L'échevin Gareau a expliqué que la compagnie de tramways avait présenté un rapport à l'effet qu'il faudrait réparer les voies rue S.-Charles et que cela coûterait plus de $100,000 tandis que les travaux dureraient deux ans. Il faudrait de plus que la ville fasse le pavage de la rue parce que le niveau de la voie devrait être élevé à certains endroits. Cela coûterait environ $40,000. La ville n'est pas prête à faire cette dépense maintenant. La compagnie n'est pas prête non plus à faire la sienne puisqu'elle n'entend pas renouveler sa charte qui expire dans trois ans.

Son Honneur le maire L. J. E. Brais, les échevins J. Arthur Gareau, Alexandre Lincourt, Arthur Roy et John D. Taylor étaient présents à la séance d'hier soir.

LES FELICITATIONS DU JUGE LOUIS CODERRE A NOTRE CHEF DE POLICE

M. l'échevin J.-A.-A. Brodeur, président du comité exécutif municipal, a enfin consenti à faire connaître deux passages de la fameuse lettre écrite par l'honorable juge Louis Coderre à notre directeur du service de la police municipale.

Ces deux passages sont les suivants :

"Ils (les agents de la Sûreté) ont certainement fait honneur à eux-mêmes et au corps auquel ils appartiennent.

"Je les félicite bien sincèrement, de même que vous-même qui êtes leur chef".

M. Brodeur y ajoute la réflexion suivante :

"J'avais pris ces expressions, non seulement pour des remerciements, mais aussi pour des félicitations".

Il réclame $125 à la cité pour un trottoir négligé

Dans une cause qui se plaidait devant l'honorable juge Surveyer en Cour Supérieure, hier, Ernest Hodgson réclamait la somme de $125 à la cité de Montréal. Son fils, George, avait glissé sur le trottoir en dessous du viaduc de la rue Wellington, et s'était fait frapper par un camion. Hodgson alléguait négligence de la part de la défenderesse parce qu'elle n'avait pas pris soin de bien nettoyer le trottoir. La cité plaidait qu'elle n'était pas responsable. La cause a été prise en délibéré. Jugement sera rendu plus tard.

Elle tombe morte en rendant visite à une malade, à Québec

QUEBEC, 17.— (Du correspondant de la "Patrie"). — Une jeune femme, Mme Joseph Vaillères demeurant No 94 avenue Bigaouette, est décédée subitement à l'Hôtel-Dieu, hier après-midi alors qu'elle faisait visite à une parente, malade à l'hôpital. La défunte était âgée d'une trentaine d'années.

Le secrétaire de Small sortira bientôt du bagne

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — John Doughty, le secrétaire de A.-J. Small, le magnat de théâtres dont la disparition mystérieuse de Toronto, fait encore le sujet de nombreux commentaires, sera libéré du pénitencier de Kingston, sur parole. Doughty fut trouvé coupable d'avoir volé $100,000 d'obligations du gouvernement, Bons de la Victoire, appartenant à son patron. Ce vol eut lieu peu après la disparition de Small. Doughty fut le 9 mai 1921, condamné à six ans de pénitencier. Sa bonne conduite lui a valu le rachat d'une partie de sa sentence. Il sera remis en liberté vers le 2 février prochain.

UNE LETTRE DES SOEURS DOMINICAINES

Adresse un éloge reconnaissant au Father John's Medicine.

Elles disent qu'elles le "trouvent des plus efficaces contre rhumes et reconstituant merveilleux de la vigueur."

"Nous nous sommes servies de Father John's Medicine contre rhumes et toux et nous sommes assurément très disposées à en proclamer la valeur. Le remède est des plus efficaces contre les rhumes, renouvelant comme il le fait les forces perdues: en un mot, c'est un merveilleux reconstituant de la vigueur. Avec reconnaissance". (Signé): Les Soeurs Dominicaines, ave Oakland, Détroit, Michigan.

Cette lettre que nous avons reçue récemment du Monastère du Très Saint Sacrament, à Détroit, est une preuve nouvelle de la valeur de Father John's Medecine contre rhumes et comme reconstituant de l'organisme. Diverses institutions, asiles et hôpitaux par tout le pays emploient et recommandent Father John's Medicine. Soixante-dix années de succès en ont consacré la valeur. C'est une prescription de médecin et il est garanti exempt d'alcool ou de drogues dangereuses, sous quelque forme que ce soit. Parce qu'il est sûr tant pour les enfants que pour les personnes plus âgées, Father John's Medicine est en faveur dans des milliers de foyers auprès de mères attentives qui ont constaté par expérience qu'il conserve leurs enfants bien portants, soulage rapidement rhumes et toux et produit une vigueur nouvelle.

ON ARRETE UN ELECTRICIEN DU THEATRE ST-DENIS

Relativement au vol à main armée commis à ce théâtre dimanche soir.

Confession d eBoyd.

Une nouvelle arrestation a été effectuée hier à la suite du vol à main armée commis au théâtre Saint-Denis dans les circonstances que l'on sait.

Sur la dénonciation de John Boyd, qui a été capturé aussitôt après avoir commis le vol, les sergents-détectives Cantin et Tremblay ont arrêté, hier après-midi, un nommé Arthur Finlayson, 30 ans, électricien, domicilié 6 rue Ford, sous l'accusation d'avoir conspiré avec Boyd pour commettre un attentat à main armée au théâtre Saint-Denis.

Finlayson, nous dit-on, était employé au théâtre Saint-Denis depuis plusieurs années comme électricien.

Finlayson a comparu peu après son arrestation devant le juge Amédée Monet sous l'accusation de conspiration. Il a nié l'inculpation et l'enquête préliminaire a été fixée au 18 courant. L'accusé a été laissé à la disposition des détectives pour trois jours.

Boyd a fait des aveux après son arrestation. Il a déclaré qu'il avait fait l'inspection des bouilloires au théâtre Saint-Denis et que c'est ainsi qu'il avant rencontré Finlayson. Il a déclaré que c'est Finlayson qui lui avait suggéré de faire le coup. Le vol devait rapporter la somme de $5,000 mais on sait que Boyd ne put s'emparer que d'une somme de $500 environ et qu'il fut capturé peu après par le secrétaire du théâtre, M. Raoul Rickner, celui-là même qu'il avait volé. M. Rickner a été félicité par la police pour son courage et sa présence d'esprit.

Boyd a été envoyé à l'infirmerie de la prison de Bordeaux. Il paraissait malade et fort énervé. Il subira son enquête préliminaire demain avec Finlayson.

John Boyd aurait fait sa confession devant le juge Monet en présence du capitaine-détective T. Pigeon.

Un électricien à Grand'Mère reçoit un choc violent

GRAND'MERE, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Walter Fournier, chef opérateur à l'usine électrique de La Laurentide Power Co., a failli trouver une mort horrible alors qu'il était en service pour cette compagnie. M. Fournier allait ouvrir un commutateur lorsqu'il reçut un choc formidable qui brûla le malheureux horriblement à la tête, aux deux bras et en de nombreux endroits sur tout le corps. Immédiatement on se porta au secours de Fournier qui, malgré les énormes souffrances, ne perdit pas connaissance. Le blessé fut immédiatement transporté à l'hôpital Laurentide où son état n'est pas considéré comme dangereux.

Causes inscrites en Cour d'appel

La Cour d'appel, division de cinq juges, comprenant les honorables Lafontaine, Guerin, Tellier, Rivard et Hull, a commencé à siéger hier pour entendre les causes suivantes qui sont le rôle de novembre:

The King et Sylvestre; You et Séguin; Cowans et al. et La Prévoyance; Cité de Montréal et Tremblay; Létourneau et Bramson Auto Service; Cité de Montréal et Montreal Light, Heat and Power Consolidated et al.; Kennedy Taxis Ltd. et Hood; Monette et Rivard; Shannon Realties et Commissaires d'Ecoles Mun. St-Bernardin; Ministre des Douanes et de l'Accise du Dominion du Canada et Banque d'Hochelaga; Canada Cement Co. Ltd. et Ville de Montréal-Est et Montreal Tramways; Kimpton et Montreal Agencies Ltd et Bank of Nova Scotia; McLaughlin et Dupuis; Samuel et Prévost; Citizens Publishing Co. Ltd. et Ahern; Clyde River Power Co. et Corp. Village de Sutton; McBean et Corporation of Sherbrooke; Ellard et Millar; Beaudoin et Bostwick et Fernet; Bostwick et Beaudoin et Fernet; Lawn et Gilchrist; Beaudoin et Fredette.

La requête de cette compagnie d'Ontario relativement à Rouyn

QUEBEC 17 La requête du Mipissing Central, au sujet de sa pénétration sur le territoire de Rouyn sera entendue mercredi en Cour suprême. On sait que le Conseil Privé a reconnu aux provinces des droits absolus sur leurs propriétés. Québec déclare qu'elle a le droit d'empêcher un chemin d'une province d'entrer sur son territoire. Me Aimé Geoffrion est l'avocat du gouvernement dans cette affaire.

Un fonctionnaire bien connu, décédé

QUEBEC 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Joseph Grenier, avocat, surintendant des ventes au ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, est décédé samedi à l'âge de 70 ans. Monsieur Grenier comptait quarante-trois ans de service dans l'administration publique. Il était le père du notaire J. Grenier, de St-Côme.

Il rapporte un vol

Un nommé H. Buandici a porté plainte à la police, en disant qu'un individu était entré chez lui, au No 276, rue Ontario Est et avait volé dans sa buanderie, trois paquets de linge, un revolver et une montre, le tout d'une valeur de près de $150, ainsi que son pardessus.

IL TOMBE DE TROIS ETAGES

WORCESTER Mass., 17. (Presse canadienne). — Une femme a laissé tomber son nourrisson de six mois d'une hauteur de trois étages, par mégarde. Le bébé est à l'hôpital souffrant d'une fracture du crâne.

ON REORGANISE LE CLUB POLITIQUE DES FEMMES LIBERALES

L'honorable M. P.-J.-A. Cardin consulté. — Une assemblée hier après-midi.

Sous la présidence de Mme E.-G. Hofmann, le club des femmes libérales de Montréal s'est assemblé hier après-midi, dans la salle dorée de l'hôtel Windsor. Notre représentant ne fut pas admis à cette réunion que le comité exécutif avait organisée comme devant être plutôt intime. Toutefois, Mme Hofmann voulut bien nous donner une petite entrevue avant la séance.

"En vue des prochaines élections, nous désirons organiser le club, nous est-il dit. Une campagne plus active dernièrement nous aurait valu une plus grande adhésion de la part des femmes libérales. Conséquemment, le club se mettra en communication avec l'honorable M. P.-J.-A. Cardin, ministre de la marine et des pêcheries, pour instructions précises. Celui-ci rencontrera probablement les femmes libérales à leur prochaine réunion.

"Nous devons nous efforcer, dit encore Mme Hofmann, à une parfaite entente entre les femmes de langue anglaise et de langue française."

La prochaine assemblée aura lieu, non pas la troisième semaine de décembre, qui se trouve trop près des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, mais le deuxième lundi de ce mois de décembre.

On remarquait à cette assemblée d'hier, Mmes G.-A. Brown, vice-présidente; Dr Ritchie England, ex-présidente; F.-H. Giroux, secrétaire française; J.-F. Francis, A.-J. McDonald, A.-J. Munnich, etc.

Une grave maladie causée par la Constipation

Mme Wm. Hill, Wapella, Sask., écrit: — "Je fus, il y a trois ans, affligée d'une très grave maladie, et je souffrais depuis de constipation.

Il y a quelques mois une amie me conseilla d'employer les

LAXA-LIVER PILLS

DE MILBURN

ce que je fis, malgré que je n'en attendais pas de grands résultats, mais je suis heureuse de dire que depuis que j'en fais usage mes intestins sont parfaitement réglés sans aucun malaise ou douleur, et je n'ai jamais eu d'hémorro des saignantes depuis. Maintenant je ne manque jamais de recommander les "Pilules Laxa-Liver" à toutes mes amies.

Préparées exclusivement par The T. Milburn, Co., Limited, Toronto, Ont.

Up7640

ROBES DE TOILETTE

Les toilettes d'après-midi et de soirée nettoyées par notre procédé scientifique reçoivent un regain de beauté et de durée. N'oubliez pas vos gants de soirée, non plus, envoyez-les par la même occasion. Téléphonez simplement à notre département du service.

TOILET LAUNDRIES

LIMITED

PLUS GRAND ET MEILLEUR.

242 RUE GUY.

BIENVENUE à tous CHEZ Joncas LIMITEE

Joncas LIMITEE

LE MANTEAU REVE . . . . .

Vous le trouverez assurément ici, et tel que vous le désirez.

—La Fourrure voulue
—Le Modèle préféré
—Le Prix convenable.

Si nous pouvons faire tant de nouveaux clients, c'est que nous savons leur plaire et les servir toujours à souhait.

Mais c'est surtout la QUALITE de nos peaux et le chic réel de toutes nos confections en fourrure qui font la renommée de notre maison. Et nous la maintenons haut et ferme.

PRIX:

Mouton de Perse	$300 à $400
Seal d'Hudson	250 à 400
Seal Français	100 à 200

419, rue St-Paul ouest

LES BEBES-LAUREATS DE LA GOUTTE DE LAIT DE VILLERAY

Groupe de bébés et de mamans qui ont assisté à la distribution des prix qui a eu lieu récemment à l'académie du Saint-Rosaire, et qui était sous les auspices de l'oeuvre de la "Goutte de Lait" de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Villeray. (Cliché de l'artiste de la "Patrie".)

Exposition de toiles anciennes à Saint-Sulpice

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire, a-t-on dit du commerce des chefs d'oeuvre et pour peu que Saint-Sulpice continue, à travers tant d'oeuvres d'épanouissement intellectuel, de faire connaître sans les bruits d'une vaine réclame, les manifestations de l'art, il se formera chez nous un groupe très intéressant. N'importe-t-il pas de créer en effet une élite capable de discerner entre les valeurs, de goûter davantage, de juger mieux et partant d'échapper à cet éclectisme stérile de tant d'amateurs qui achètent de tout — quand ils en ont les moyens — n'importe comment et pour n'importe quoi.

C'est pourquoi il n'est pas permis à ceux qui ont le culte du beau et le désir de s'élever dans les connaissances de l'art de laisser s'échapper cette occasion qui s'offre presque exceptionnelle, de venir voir à la bibliothèque Saint-Sulpice, l'une des plus riches collections de peintures faite par l'un des nôtres, par un particulier.

M. l'abbé Léonidas Perrin, P.S.S., a la passion des oeuvres d'art; si l'a, non pas à la façon d'un dilettant, mais pourrait-on dire, de vocation par l'ambiance du milieu; et il a voulu nous faire partager les émotions qu'il éprouvait lorsque, supérieur du Collège Canadien à Rome, il consacrait ses loisirs à l'étude des Primitifs, à la visite fréquente des musées, à ces pèlerinages émus dans les basiliques romaines qui recèlent tant de trésors. Il devint collectionneur et il devait ainsi accomplir une mission que sa haute culture, ses goûts d'esthète et surtout son patriotisme lui imposaient, en quelque sorte, — patriotisme qui a dû fréquemment embarrasser les chercheurs américains, les "grippés de toiles" comme on disait au seizième siècle, les pourvoyeurs de cette hydre qu'est pour tous les artistes et les conservateurs d'art, l'enviesue Cinquième avenue.

On se rend compte que M. l'abbé Perrin n'a pas voulu renfermer sa collection dans des oeuvres spécialisées. Ces toiles, la plupart reliques incomparables, appartiennent aux diverses écoles italiennes, mais il en est qui appartiennent aux écoles flamande, hollandaise et anglaise. Ici, la beauté existe dans la conception et dans la forme; les sujets chez les premiers modernes exposés à Saint-Sulpice sont imprégnés de toute la gravité que comporte au quinzième siècle la foi ou l'aristocratie. Ces oeuvres dont la spiritualité, la forme la plupart du temps hiératique, les procédés mystérieux forment un ensemble vraiment beau et, cela va de soi, d'une très grande valeur.

Toutes ces peintures appartenaient au prince Braschi qui en tenait un bon nombre du pape Pie VI, son oncle, l'un des plus ardents collectionneurs de l'époque et un protecteur incomparable des littérateurs et des artistes italiens. Le prince Braschi a possédé ainsi l'un des plu beaux salons d'Europe; on comptait dans ses châteaux, environ quatre mille peintures, esquisses, aquarelles, eux-fortes, etc.

La peinture qui domine à Saint-Sulpice et qui était d'ailleurs l'une des plus aimées de Braschi, c'est la "Mort de Buckingham", de Sir Thomas Laurence. Le sujet est émouvant et sa réalisation, une merveille. Le temps n'a rien fait perdre du coloris, des détails, de la fraîcheur de ce tableau qui a dû coûter une longue somme d'efforts continus, chose que ne connaissent guère les rapins d'aujourd'hui, sollicités trop souvent par les obligations de la vie à de rapides livraisons chez les marchands d'art.

Tous se sont attardés longuement devant cette oeuvre, connaisseurs et amateurs, partageant les mêmes émotions d'un Braschi et des jeunes peintres romains qui venaient souvent en faire des copies, soit chez le prince, soit même chez l'abbé Perrin à Rome.

Il y a un primitif dont l'authenticité indiscutable donne à cette collection un caractère de grandeur; il s'agit d'une peinture de Taddeo Gaddi (1300-1366) — Saint-Jérôme au désert, — que le temps, qui n'a pas toujours respecté ses fresques — a conservé à peu près intacte dans les teintes, les lignes, la lumière.

Notre admiration est grande devant une "Patricienne et son Chien" de Varonèse; un Apôtre, de Lafrance (de la collection de François II, roi de Naples et plus tard, de celle du prince Braschi), un "Jésus au Jardin des Olives", de Mantegna (école de Padoue). Et les autres? Mieux vaut s'en tenir uniquement à la mention des principaux tableaux en se servant de l'énumération suivante:

La Sainte-Famille, par Bernardino Luici; Une "Madonne", par Salvi Sassoferrato; Un Saint-François Jérôme par Spada, école de Bologne; une figure du Christ, école de Milan, par un auteur inconnu; une Madone avec l'Enfant Jésus et Saint-Jean-Baptiste, par Peruzzi Baldassare, de Sienne, peinture ayant appartenu à Pauline Bonaparte, puis au prince Braschi, et qui a été exposé dans la galerie du Vatican; portrait d'un doge par Tintoretto, école de Venise; portrait d'un gentilhomme, par Andrea Del Sarto, école de Florence; Mort du duc de Buckingham, par sir Thomas Lawrence, portrait de Saint François d'Assise, par Giralmo Muziano, école romaine; Sainte Marie Madeleine, par Nelli, XVe siècle; Notre Seigneur au Tombeau avec portrait de Saint-Dominique, par Sebastiano del Piombo, école de Venise; Sainte Madeleine, par Jacopo Robusti dit le Tintoret; esquisse de la Madone par Moretto da Brescia, Sainte Luce par Tintoretto, paysage par Claude Lorrain, portrait de Saint François Jérôme par Schedone; Madone avec l'Enfant Jésus, par Pietro Francia, école de Glorence; la Madone, l'Enfant Jésus et Saint-Jean-Baptiste, esquisse par Raphaël Sanzio, école ombrienne; portrait de Saint-Pierre, par Aybani, école de Bologne; Sainte-Cécile, par Cagnacci Guido, la Charité, par Giulio Romano, école romane, Ecce Homo, par Fontana, deux paysages par le maître hollandais Albert Cuyp, Adoration des Bergers par Baltoni, Ecce Homo par Randi.

Esthétiquement, c'est tomber dans une singulière présomption que d'oser parler de chacun de ces tableaux vénérables, comme on parlerait des contemporains, pour en faire comprendre toute la beauté, expliquer le mystère de leur Ame, toute leur spiritualité. Les contemporains! Comme ils sont loin, par leur conception de la plastique, de Veronèse, eux dont un bon nombre cherchent dans l'impressionisme l'excuse d'un sujet trop facile, toile parfois charmante il est vrai, mais qui n'est qu'afféterie.

On reconnait dans le choix de ces tableaux, l'oeuvre passionnée d'un homme d'une très haute culture, du chercheur patient et savant, du maître éclairé et aimé que l'on ne se lassait jamais d'entendre, jadis, au cours de philosophie, à S.-Sulpice, sachant nous faire oublier par le charme de sa parole, ce que l'enseignement de l'abstrait avait de trop... abstrait pour nos dix-huit ans.

Quel sera le sort réservé à cette collection? Nous n'ososn pas y penser sans émotion, alors qu'elle ne devrait avoir d'autre destination que dans un musée de chez-nous, du moins dans un milieu propre où seraient capables d'en tirer vraiment profit nos artistes, nos amateurs et nos élèves?

On en comprendra mieux l'importance si, ayant vraiment le feu sacre et le souci de nos intérêts éducationnals nous allions voir, au cours du mois, cette incomparable collection.

Léopold Houlé.

SOUFFRANCES D'UNE FEMME

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Verdun, Montréal, P.Q.—"Je suis une des milliers qui ont pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et il a ma confiance. Il a soulagé mes maux et j'en aurai toujours une bouteille chez moi. Depuis la naissance de mon dernier bébé, j'avais des douleurs de dos et autres, et me sentais si fatiguée que je ne pouvais rien faire. Je suis bien différente depuis que j'ai pris le Composé Végétal et le Remède de Lydia E. Pinkham pour le sang. Je le recommande à mes amies et j'espère qu'il soulagera les autres qui souffrent comme j'ai souffert."—Mme Thos. H. Gardner, 821 rue Evelyn, Verdun, Montréal, P.Q.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est fiable pour la nouvelle mère. Composé de racines et d'herbages, il ne contient aucune drogue nuisible, et la mère qui nourrit peut le prendre. Sa valeur tonifiante pour la mère a été maintes fois prouvée par des lettres comme celles de Mme Gardner.

D'une récente enquête chez celles qui prennent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, il résulte que 98 femmes sur 100 en ont bénéficié. Elles écrivent et le disent. C'est la preuve que ce remède est fiable pour les femmes. Tous les pharmaciens le vendent.

FORTE TEMPETE AUX INDES

Madras, Indes anglaises, 17. — Soixante matelots, survivants de la grande tempête qui a fait rage sur la côte la semaine dernière, confirment les rumeurs voulant que le nombre des marins engloutis par l'ouragan soit élevé. Parmi les navires disparus pendant la tempête on compte des bateaux de pêche portant 200 hommes.

CHRONIQUE MARITIME

LE "LETITIA" ESSUIE UNE FORTE TEMPETE A L'ENTREE DU GOLFE

Il a dû mettre à la cape. Les arrivées du "Minnedosa" et de l'"Ausonia".

Une nomination.

Le "Letitia", de la ligne Anchor-Donaldson, qui est arrivé à Montréal hier matin, de Glasgow, de Moville et de Liverpool, a été retardé à l'entrée du golfe par la mauvaise température. Il appert que l'ouragan qui souffla sur Québec vendredi dernier, a été fortement ressenti sur les côtes et au sud de Terreneuve par tous les vaisseaux qui croisaient dans la région. Le "Letitia" crut un moment qu'il allait lui falloir mettre en cape contre les courants et le vent. A plusieurs reprises, des vagues mouillèrent les ponts supérieurs.

Le "Minnedosa", du Pacifique-Canadien, qui se trouvait une cinquantaine de milles derrière le "Letitia" eut également à subir un retard de plusieurs heures.

Le "Letitia" avait une liste de 82 passagers de la classe des cabines et 343 passagers de la troisième, dont 65 immigrants qui serviront au pays comme domestiques. Au nombre des passagers de cabine, on mentionne, M. F.-J. McClure, gérant du trafic des passagers de la ligne Cunard, chez Robert Reford, à Montréal, qui revient d'Angleterre avec sa nouvelle épouse. Le mariage eut lieu dans la cathédrale Chester, le 28 octobre. Le capitaine R.-E. Nicoll, du service aérien Royal Canadien, à Ottawa; M. et Mme C.-A. Grenier; M. et Mme J. Duncanson; M. et Mme W.-M. Dooherty; Me J. Currie étaient également à bord.

LE "MINEDOSA"

Il amarrait hier après-midi à Montréal, arrivant directement de Cherbourg, d'Anvers et de Southampton. Le commandant du bord, le capitaine J.-N. Griffiths, nie que son vaisseau se soit échoué près de Wielengen, Hollande, comme le disait un rapport. Si le paquebot mouilla pendant une heure, avant de procéder vers Anvers, c'est que la marée le voulait ainsi. Ayant aussi été retardé de douze heures, par le brouillard, le vaisseau ne quittera Montréal que vendredi au lieu de mercredi, tel qu'annoncé antérieurement. Les montréalais à bord étaient: M. Michel Ameye, Mme Marie Ameye et Mlle Micheline Ameye, Mlle Marcelle Amiot, Mlle Celine Bellin, Mme Alice Bernard, Mme Augustine Diochon, Mlle Emilienne Diochon et maître Geo. Diochon, Mlle Yvette Lamarche, Mme H. Lawford, Mme Ytje Middell, Mme Charles O. Poor et Mlle Charlotte Poor, M. et Mme Marcel Rollet et Mlle Suzanne Rollet, M. et Mme W.-A. Tackaberry et famille, et Mme A. Theault et famille.

Dans la cale, avec la cargaison, on remarque de la machinerie Suisse réparties dans onze caisses pesant chacune de trois à onze tonnes.

UNE NOMINATION

La ligne maritime Hollandaise-Américaine annonce que M. F.-M. Vaz a été nommé agent canadien de la ligne, département des passagers, avec bureaux à Montréal. M. Vaz débuta avec la Canada Steamship, en 1914.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'"Ausonia", de la ligne Cunard, arrive à Montréal cet après-midi ou ce soir, de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

Le "Montnairn", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec vendredi, de Liverpool.

L'"Empress of Scotland", du Pacifique-Canadien, est attendu à Québec samedi, de Southampton et de Cherbourg.

Le "Canada", de la ligne White Star-Dominion, arrivera à Montréal dimanche, de Liverpool et de Queenstown.

L'"Athenia" ,de la ligne Anchor-Donaldson, est arrivé à Glasgow dimanche après-midi, de Montréal et de Québec.

Le "Minnedosa", du Pacifique-Canadien, est arrivé à Montréal hier après-midi, d'Anvers, de Southampton, de Cherbourg et de Queenstown.

Le "Letitia", de la ligne Anchor-Donaldson, est arrivé à Montréal hier matin, de Glasgow ,de Moville et de Liverpool.

LES ARRIVAGES DU 16 NOV.

Le "Letitia", le "Flensburg", le "Trekieve", le "Berk", le "Manchester Civilian", le "Canadian Trapper", le "Borglum", le "Landaas", l'"Hitherwood", le "Bolingbroke", le "Minnedosa", l'"Olson".

LES DEPARTS DU 16 NOV.

Le "Pentirion".

VERDUN DISCUTE LE NOUVEAU TELEPHONE AUTOMATIQUE HIER

Comme gardien des intérêts de la population, le conseil municipal de Verdun devrait s'opposer à l'établissement du téléphone automatique dans les limites de cette municipalité, a déclaré hier soir, l'échevin Allard, doyen du conseil, au cours de la séance régulière du corps municipal. Cette protestation inattendue donnt lieu à un assez long débat.

M. Allard déclara que l'automatique mécontenie beaucoup de gens et que si les hommes de bureau s'en trouvent bien, les cultivateurs, par exemple, et certaines catégories de citoyens préfèrent rester fidèles à l'ancien système.

Les échevins Cohn, Allen, Lafleur, Garrity, Cool, expliquèrent à M. Allard qu'il se trouvait toujours des gens pour s'opposer au progrès et que, jadis, il était courant de s'opposer à la lumière électrique parce qu'elle fatiguait les yeux.

Comme la motion de M. Allard n'avait pas la moindre chance de passer, on la laissa tomber d'elle-même. Puis l'échevin Bélanger présenta une motion à l'effet de ne pas imposer dès maintenant une taxe sur les automobiles lourdes, mais d'attendre à 1927. Le projet de règlement subira une seconde lecture lundi et la question sera de nouveau considérée.

Sur la proposition des échevins Garrity et Cohn, le conseil a décidé de cesser de retenir dix pour cent sur le salaire des employés et même de les rembourser pourvu que le budget se boucle de façon satisfaisante.

QUELQUE PART EN FLORIDE

Etre quelque part en Floride, où le soleil est toujours brillant, où les oranges dorées pendent par grappes aux arbres, les palmiers s'agitent doucement sous les brises chaudes et "où les doux magnolias fleurissent" est la pensée qu'ont dans l'esprit des centaines de personnes chaque hiver.

Lorsque les Canadiens chez eux sont en train de patiner et à faire du ski, ceux du Sud prennent des bains de mer, de soleil et de sable chaud, pêchant en mer profonde, faisant du golf, etc.

Lorsque vous faites vos arrangements pour un voyage dans le Sud, consultez tout agent du Chemin de fer National du Canada pour avoir des renseignements sur le service. Des taux de Touristes d'hiver sont maintenant en vigueur, valides pour le retour jusqu'au 15 juin, et bon pour arrêts en route pour tous les endroits importants. Demandez les circulaires et autres brochurettes illustrées au Bureau des Billets en ville, 230 rue Saint-Jacques, Tél. Main 3620.

219—16, 17, 23

Au Club LeMoyne

La fête aux huitres donnée samedi soir au Club LeMoyne de Longueuil a été fort réussie. Tous les membres étaient présents et bon nombre d'invités distingués avaient répondu à l'appel cordial du bureau de direction. Il y eut chant, musique, discours, tours de passe-passe, etc. Ce fut l'une des plus joyeuses soirées dans les annales du Club. Le président, M. Lucien Cinq-Mars, et ses collègues ont été toute attention pour leurs invités. Parmi les assistants on remarquait M. le juge Amédée Monet, MM. Langlois et Thurber, députés, le maire Brais, MM. Jos. Lamarre, M. Cinq-Mars, M. Robert, Dr Trudeau, A. Laurencelle, R. Paradis, W. LeBel, Adl. Ouimet, A. Gareau, S. Lavery, etc.

Le Club Canadien de Montréal avait délégué des représentants, qui n'ont eu qu'à se féliciter de l'aimable façon avec laquelle ils ont été reçus.

Le Club LeMoyne compte aujourd'hui plusieurs centaines de membres. Il est dans ses meubles, dans l'un des meilleurs endroits de Longueuil, et dans une excellente situation financière.

Le breuvage supérieur

se mélangeant parfaitement à toutautre

DRY GINGER ALE LAURENTIAN

$1.00 la douzaine livré

Demandez-le toujours et insistez pourqu'on vous le donne, chez votre épicier ou directement

Tél. Est 3500-1

164—m.j.s.jeo.

UN EMBARGO SUR LE GRAIN DESTINE AUX COTES DU PACIFIQUE

Les cargaisons sont mobilisées dans les entrepôts. — Mauvaise température.

Deux explications.

Un embargo existe depuis samedi, le 14 courant, sur le grain des prairies à destination du Pacifique. M. E. D. Cotterell, de Winnipeg, surintendant du transport sur les lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien, donne les explications suivantes:

"Durant le mois d'octobre, la température a été excessivement défavorable dans l'Ouest: la pluie, la neige, le froid ont nui aux battages et en mainis endroits, le grain a souffert de l'humidité. Or comme ce grain doit subir un certain traitement de séchage aux entrepôts si l'on veut qu'il revienne à son état normal, il s'en est suivi une telle congestion à Calgary et à Vancouver que l'on a dû recourir à l'embargo pour permettre aux entrepôts de se vider quelque peu avant d'y décharger d'autre grain."

De son côté, M. D. C. Coleman, vice-président du Pacifique Canadien en charge des lignes de l'Ouest, a fait la déclaration suivante au sujet de l'embargo:

"Les compagnies de chemins de fer ont été forcées, pour quelques jours au moins, de mettre l'embargo en Alberta sur le chargement du grain pour Vancouver. Cela est exclusivement dû à l'état dans lequel se trouve le grain que l'on nous demande de transporter. La température défavorable qui a prévalu dans les prairies durant octobre a eu pour résultat de rendre le grain dur et humide, et il faut maintenant le faire sécher pour l'exportation.

Cependant, la situation n'est pas trop mauvaise sur le Pacifique Canadien. Du premier août au douze novembre, à minuit, 124,418,038 boisseaux avaient été mis en vente sur les lignes de la compagnie, comparativement à 98,157,470 boisseaux durant la même période l'an dernier.

Le chemin de fer national du Canada accuse aussi une augmentation sensible pour la semaine se terminant le 12 novembre. Les chargements sont de plus de 1,000 wagons par jour. Les ventes de la semaine sont de 11,785,000 boisseaux contre 8,617,000 boisseaux dans la semaine correspondante de 1924.

Le reboisement dans la province est intensif

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le reboisement se poursuit avec intensité dans la province. On en a la preuve par le fait que l'an dernier plus de quatre millions d'arbres ont été plantés dans les diverses sections de la province. Au lieu d'importer des graines, on se procure aujourd'hui à la Pépinière de Berthierville tous les plants nécessaires. La pépinière a été considérablement agrandie et peut suffire maintenant à la demande.

BEAUTE

Cheveux brillants, épais, ondulés en un moment.

Mesdemoiselles! Essayez ceci! Quand vous vous peignez, humectez votre brosse d'un peu de "Danderine" et passez-la dans les cheveux. L'effet est étonnant! Vous pouvez faire la toilette de vos cheveux immédiatement et vos cheveux paraîtront deux fois plus épais — une masse de cheveux brillants, pleins de vie et possédant une souplesse, une fraîcheur et uue beauté incomparables.

A part d'embellir les cheveux, nne bouteille de 35c de cette rafraîchissante et odorante "Danderine", que vous pouvez acheter à n'importe quelle pharmacie ou comptoir d'articles de toilette, accomplira des merveilles, particulièrement si les cheveux sont secs, cassants, fanés ou striés de gris pour avoir été constamment frisés et ondulés, ce qui brûle la couleur, le lustre et la vie même des cheveux d'une femme.

La "Danderine" agit sur les cheveux comme les fraîches ondées et le soleil agissent sur la végétation. Elle va droit aux racines, les vivifie, nourrit et renforcit, arrête la chute des cheveux, et les fait pousser épais, sains et brillants.

Lait Sain
Pour Bébés, Invalides et Vieillards

Nourrissant, digestible, pas de cuisson. Evitez contrefaçons et substituts. NE L'ACHETEZ QUE DANS la BOUTEILLE BRUNE — L'ORIGINALE

Teinturerie et Nettoyage DECHAUX EST 5000

On va promptement chercher l'article. Travail parfait. Satisfaction garantie. Prompte livraison. Prix modérés. TELEPHONEZ-NOUS!

Dechaux
FRERES LIMITEE
628, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
189-710 RUE STE CATHERINE EST

Le BOVRIL chaud vous ravigote
VENDU EN BOUTEILLES SEULEMENT

De beaucoup le plus populaire, le plus pratique, le plus économique du monde entier.

Achetez un RASOIR DE SÛRETÉ **Gillette**

TELEPHONE EST 8000

Jeudi, le 19 nov. au Monument National, opérette: "Le Voyage en Chine", au bénéfice du syndicat des employés de Dupuis Frères

Grande Campagne de Propagande

POUR OBTENIR

Cent Mille Nouveaux Clients

Vêtements

DUPREX

pour Dames et Demoiselles

Voici quelques énumérations qui sont considérées les meilleures valeurs pour le prix.

Costumes en Balbriggan

tout laine, pour porter en-dessous d'un manteau; très chauds et confortables. Feront une longue durée. Différentes tailles..... **7.95**

Blouses **DUPREX**

en flanella à magnifiques dessins rayés; attrayant modèle et jolie apparence. Toutes les tailles. — Chacune..... **1.95**

POUR FILLETTES

Mantes

Imperméables **DUPREX**

Ces mantes sont garanties à l'épreuve de la mauvaise température; modèle avec capuchon; nuance sable ou marine. Tailles 6 à 14 ans. Mercredi, chacune..... **2.75**

VETEMENTS DE DEUIL

Nouvelles Robes Noires

de modèles pour jeunes filles à partir de 14 ans jusque pour dames de taille 48 de buste.

Prix variés de **13.50** jusqu'à **35.00**

Aussi manteaux, jupes, blouses, etc. au prix les plus modérés.

DUPUIS FRERES — au premier.

Spécial

A 9 HEURES A.M.

40 Robes de Soie de Différents Modèles

en vente à..... **4.95**

Ce sont des balances de nos séries régulières, il y en a qui sont marquées 25.00 et 30.00, comme elles sont un peu froissées nous avons décidé de les offrir mercredi tous au même bas prix de..... **4.95**

Toutes les nuances et toutes les tailles dans le lot.

DUPUIS FRERES — au premier.

VENTE SPECIALE DE RICHES

Carpeties Orientales

Petites moquettes et carpettes pour pièces ordinaires à de grandes concessions de prix.

Il est tout naturel que les personnes qui désirent des carpettes de grande beauté et de longue durée choisissent des carpettes orientales; mais rarement se présente l'occasion de réaliser de telles économies sur votre achat.

N'importe laquelle de ces carpettes ajouterait de la beauté à votre foyer ou ferait un magnifique cadeau. Notez nos bas prix.

Belouich... Kazac... Zenoramis

Dimensions environ 4.0 x 3.0 pieds.

24.75 — 28.50 — 32.50

Hamadan

Dimensions environ 5. x 3. pieds.

36.00

Akbar

Dimensions environ 6. x 3. pieds.

27.50

DUPUIS FRERES — au troisième

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-gérant rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

EXAMINEZ CES OFFRES EXTRAORDINAIRES ET TIREZ-EN PROFIT

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Régularisées, popularisées et pourvues d'un index suivant la méthode THE BASIL L. SMITH SYSTEM INC. Philadelphie, Pa.

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES

CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	12c

Les annonces chargées seront acquittées suivant le tarif d'une seule insertion, aucune annonce acceptée pour moins que sur une base de trois lignes. Coût minimum d'annonces chargées, 45c; minimum d'annonces au comptant, 30c.

Les annonces demandées pour plus copiées par téléphone et si elles sont payées au bureau de la "Patrie" dans les six jours de la date de la première insertion, elles sont classées comme annonce au comptant.

Les annonces pour publications irrégulières d'une insertion et contremandées avant l'expiration ne seront chargées que pour le nombre d'insertions parues et suivant l'espace employé.

Le tarif pour les espaces blancs est le même que pour la ligne imprimée.

Tarif spécial fourni sur demande pour contrat annuel d'annonce.

INDEX DE LA CLASSIFICATION

Les annonces individuelles sont classées sous les rubriques par ordre alphabétique pour pouvoir y référer rapidement.

Les rubriques classifiées suivantes paraissent dans ce journal dans l'ordre numérique donné plus bas; les annonces se rapportant à un même sujet étant groupées ensemble.

ANIMAUX

1 —Animaux demandés.
2 —Animaux favoris.
3 —Chevaux, bestiaux.
4 —Volailles et accessoires

AUTOMOBILES

5 —Accessoires d'autos. — Pneus.
6 —Agences d'automobiles.
7 —Automobiles à vendre.
8 —Automobiles demandés.
9 —Camions-automobiles à vendre.
10 —Garages. — Autos à louer, taxis.
11 —Motocyclettes et bicyclettes.
12 —Réparations générales.

CHAMBRES A LOUER

13 —Chambres sans pension.
14 —Chambres avec pension.
15 —Chambres ou pension demandées.
16 —Chambres pour petits ménages.
17 —Endroits de villégiature.
18 —On se retire en ville.
19 —Pension de table.

DIVERS

20 —Assemblée d'association.
21 —Evénements (mariages).
22 —Perdus et trouvés.
23 —Personnels.

EMPLOIS

24 —Emploi demandé. Hommes.
25 —Emploi demandé. Femmes.
26 —Femmes demandées.
27 —Hommes demandés.
28 —Hommes, femmes demandés.
29 —Instituteurs.
30 —Solliciteurs, voyageurs, agents.

ENSEIGNEMENT

31 —Classes d'enseignement locales.
32 —Cours par correspondance.
33 —Enseignement demandé.
34 —Enseignement privé.
35 —Musique, danse, drame.

MARCHANDISES

36 —Articles à vendre.
37 —Articles de ménage.
37a—Articles de sport.
38 —Bijouterie, montres, diamants.
39 —Bois, charbon, foin, grain.
40 —Chaloupes, yachts, accessoires.
41 —Graines, plantes et fleurs.
42 —Instruments musicaux.
43 —Machines et outils.
44 —Matériaux de construction.
44a—Meubles de bureaux.
45 —On demande à acheter.
46 —Produits de la ferme et laiterie.
47 —Radio et accessoires.
48 —Spéciaux dans les magasins.
49 —Echange.
50 —Vêtements.
51 —Voitures.

OCCASIONS FINANCIERES

52 —Argent à prêter.—Hypothèques.
52b—Commerce à vendre.
53 —Occasions d'affaires.
53a—On demande à emprunter.
54 —Placements, actions et obligations.

SERVICES COMMERCIAUX

55 —Buanderie.
55a—Coiffeuses.
56 —Déménagements, entreposage.
57 —Entrepreneurs et constructeurs.
58 —Imprimeurs, graveurs, relieurs.
59 —Modistes, robes et chapeaux.
59a—Nettoyage, teinture, remodelage.
60 —Peintres, décorateurs.
61 —Plombiers, couvreurs, etc.
62 —Réparations. — Repolissage.
63 —Services divers offerts.
64 —Tailleurs et presseurs.

SERVICES PROFESSIONNELS

65 —Architectes.
66 —Assurances et obligations.
67 —Avocats et notaires.
67a—Brevets d'invention.
68 —Chiropraticiens.
69 —Comptables.
70 —Dentistes.
71 —Médecins, chirurgiens, etc.
72 —Ostéopathie.
74 —Pharmaciens.
73a—Services divers offerts.

IMMEUBLES A LOUER

74 —Appartements et plain-pieds.
75 —Bureaux et place de bureaux.
75a—Ecurie à louer.
76 —Fermes et terres à louer.
77 —Maisons à louer.
78 —Maisons de campagne à louer.
79 —Maisons d'été à louer.
80 —On demande à louer.
81 —Place commerciale à louer.

IMMEUBLES A VENDRE

82 —Courtiers en immeubles.
83 —A vendre ou à échanger.
84 —Fermes et terres à vendre.
85 —Immeubles demandés.
86 —Maisons à vendre.
87 —Propriétés commerciales.
88 —Propriétés de campagne.
89 —Terrains à vendre.

AUTOMOBILES

Accessoires d'autos.-Pneus 5

TOP d'hiver pour Cadillac 1918, $50.00, 413 Hôtel de Ville, Lancaster 1390.

Automobiles à vendre 4

AUBAINE DANS LES AUTOS USAGES —

A conditions faciles. Echanges. Généreuses allocations sur échanges. Sedan Hudson 1924 Willys Knight's 1923 Sedan Coupé Cadillac, 4 passagers, 1923 Sedan Cadillac, 7 passagers, 1925 Limousine Cadillac et plusieurs autres ouvertes garanties, peinturées et avec de nouveaux pneus. Cadillac Cars, Ltd., avenue du Parc. Ouvert le soir.

CHEVROLET Sedan, 1923. Chevrolet Sedan 1925. Chevrolet touring 1924. Essex Coach 1925. Star Sedan 1923. Ford Touring 1923, parfait ordre. Ford Sedan 1921. McLaughlin Touring 1919, $175.00. Hudson Touring, $375.00. Hudson Sedan, $500.00. Nous avons aussi les trucks et voitures de promenades Reo. Ces chars sont remis à neuf, et nous prendrons en considération toute offre raisonnable qui nous sera faite. Ouvert le soir. Linteau Automobile Limitée, 44 Ontario Est. Lancaster 2286-7.

CHEVROLET Sedan 1924, apparence neuve et mécanisme parfait, $475.00. Voir F. Forest, Généreux Motor Cie, 286 Ontario Ouest.

AUTOMOBILES

Automobiles à vendre 7

6 CYLINDRE REO, modèle 1917, rectifié avec piston neuf, pour $70.00. Petit moteur Saxon 4 cylindres, 12 cylindres rectifiés pour voiture Packard Twin avec pistons neufs pour $160.00. L. DeJean, 492 Lagauchetière ouest. Main 7385.

FORD COUPE, 1924 en parfait état, pneu ballon, verni à neuf, $303.00. Le jour Main 7099. Le soir Cal. 2183W

FORD Tudors et Coupés, tous comme neufs, bon marché, et prendra votre Ford en partie paiement. M. Forest, Généreux Motor Cie, 288 Ontario Ouest.

FORD — Pièces de rechange Ford d'occasion à moitié prix. Moteur Ford reconstruit. Fords usagés de toutes sortes. Ouvert le soir. M. St-Amour, 39 Balmoral.

FORD. Grande réduction, cette semaine. Runabout Touring, camions $100. Tudor et Sedans $300.00. Tudor neuf $750.00. Conditions faciles. Jos. Bonhomme Limitée, 200 Guy.

HUDSON, limousine, engin No 1, extra pour faire du taxi, bargain. Bélair 8293.

OCCASION VERITABLE—

Reo Sedan 1922. Packard Sedan. Studebaker Sedan. Packard Touring. Maxwell Touring. Jordan Sedan. Franklin Sedan, et vingt autres, tous en bon ordre. Voyez-moi. Demandez M. Forget. Lancaster 1451. Packard, Montreal Motor Co. 207 Université.

SEDAN FORD, 1923, parfait ordre, bon marché. Une chance. 2535 rue Clarke, en 6.30 et 7.30, tous les soirs, soirs.

Garages.-Autos à louer, taxis. 10

GARAGE, non chauffé, rue Cherrier, près rue Saint-Hubert. Tél. Est 1435.

STORAGE, au jour, semaine ou au mois, à prix réduits. Montfort Garage, 63 Montfort. Main 7246, près gare Bonaventure.

A $10.00, remisage tout l'hiver (dead storage) gentilhommière solide, chez les Petites Soeurs Franciscaines, coin Lagauchetière et Maisonneuve. Bélair 9226-F. Ferland; Calumet 2578-J. Provost.

Motocyclettes et bycelettes 11

MOTOCYCLETTES USAGEES — Nous avons un bel assortiment que nous vendons à termes très faciles. Deux ans pour payer. McBride, 2081 rue Bleury. Jos. Lamarre, succursale, 1314 Ontario Est.

Réparations générales 12

BELGO GARAGE, 316, Hôtel de Ville, Lancaster 2628. Réparations générales de toutes sortes travail garanti à des prix raisonnables.

CHAMBRES A LOUER

Chambres sans pension 13

AVE WOOD, Ste-Catherine ouest — Chambre meublée à louer, dame ou monsieur, $15, par mois. Westmount 1525.

DIVERS

Perdus et trouvés. 22

SACOCHE, de cuir verni noir, samedi après-midi, rue Ste-Catherine ou au magasin Woolworth, contenant montant d'argent, clefs, boîte vanity et autres articles. Récompense. Appeler l'opératrice York 1500.

EMPLOIS

Emploi demandé, Homme. 24

CHAUFFEUR demande position sur char privé, truck. S'ad. 551A Rivard ou Bélair 2431-F.

Emploi demandé, Femme 25

JEUNE femme demande faire les chambres dans l'hôtel, maison pension. $7.00 avec pension. Main 1418.

Femmes demandées 26

FILLE ou femme pour tenir maison et restaurant, pour personne seule, 469A Frontenac.

FILLES demandées pour ondulation et coupe de cheveux gratuite et 25 cts par bonnes élèves. Ecole de coiffure, 249 Lagauchetière ouest. Main 1502.

FITTEUSES demandées pour piquer les bouts, prêtes et moquis à deux aiguilles. S'ad. The McFarlane Shoe Ltd., 1505 rue Dansereau.

HOLT RENFREW demande des opératrices expérimentées pour la fourrure. No 18 McGill College ave.

HOLT RENFREW demande des finisseuses expérimentées pour la fourrure. No 18 McGill College ave.

JEUNE FILLE demandée pour restaurant crème à la glace, 1911 St-Laurent.

MODISTE de robes demande bonne apprentie. S'ad. à 469 rue Lagauchetière est, appartement 11.

MODISTE expérimentée et sachant bien dans la vente demandée. Position stable à la personne voulue. S'ad. Parisette Millinery, 771 Ste-Catherine est.

OPERATRICES demandées avec expérience dans les cravates pour hommes. S'ad. Arlette Gravat 46 rue St-Alexandre.

$5.00 PAR JOUR durant loisirs à domicile; expérience pas nécessaire. Ecrivez à The New Building Agency Reg'd. Dept. 3, Hull, Qué.

PEIGNEUSE, crochet demandée, 169 Mt-Royal Est.

POSEUSES d'empeignes, apprenties, prépareuses demandées. Dominion Shoe, 6160 Chabot.

SAUCEUSES de chocolats demandées, 564 Ontario Est, coin Amherst.

SAUCEUSES de crème et chocolat d'expérience demandées, bon salaire. Confiserie Standard, Panet et Notre-Dame. Tél. Est 0604.

STENOGRAPHE pour dictée anglaise. Travail léger. Une qui prendrait appartement chauffé pour son travail préférée. Mentionner âge, expérience, salaire quand libre. B-1895, Montréal.

STENOGRAPHE—

bilingue demandée. Quelqu'un ayant de l'expérience préférée. S'adresser Département de Publicité "La Patrie".

VENDEUSES expérimentées demandées pour magasin de vêtements tout faits pour dames. Devront parler le français et l'anglais. Bon salaire. S'ad. Maison Bloomfield, 499 Ste-Catherine Est.

Hommes demandés 27

AGENTS.—Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, arrachés à la commande du client, racines en entier. Employment attrayant fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser Luke Frères Ltée, Montréal.

COUPEUR de fourrure expérimenté demandé, ouvrage à l'année. J. R. Thibeault, 1797 Ste-Catherine Est. Tél. Calrival 1767.

2 COUVREURS en tôle demandés. R. Cadieux, 56 Mt-Royal Est.

ELECTRICIENS. Un ingénieur électricien recevra l'application d'un nombre limité d'hommes qui voudraient se préparer pour des positions importantes dans l'électricité. Mentionnez l'âge, l'éducation, etc. Case 742 la "Patrie".

EXCELLENTE position pour hommes, femmes pouvant disposer de $50.00 à $100. 246 Ste-Catherine Est, chambre 2, jour-soir.

GARCON 15 ans, connaissant la clavigraphie, $3.00 par semaine, 7371 St-Denis.

GARCON demandé avec bicycle préféré. Références. Pharmacie Robinson, Bernard, coin Durocher.

ON DEMANDE — Hommes et femmes pour gagner de $5 à $15 par semaine pendant leurs heures de loisir à la maison. Pas de sollicitation. Chèque de paie régulier. Ecrire à Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Dept 20C.

MENUISIER demandé pour finission en bois franc. 49 chemin Lasalle, Verdun.

EMPLOIS

Hommes demandés 27

MESSAGER pour pharmacie demandé immédiatement. S'adresser à 532 Jarry, Villeray.

MESSAGER demandé, bon travailleur, avec bicycle. 791 avenue Bloomfield, Outremont.

PEINTRES de voitures. Hommes de première classe, références exigées. Frs Cadieux, 63 Mt-Royal Est.

POSEUR planchers bois dur à la job. 2636A Jeanne-Mance.

TAILLEUR de cuir capable de couper les patrons sur zinc demandé. McCaughan and Son, 2190-99 Papineau.

VENDEURS, marchandise nouvelle, gros profit. Ecrire pour détail à 1495 uvillier, Hochelag, Montral.

SI VOUS êtes sans ouvrage, consultez-nous, 4516 St-Denis.

ENSEIGNEMENT

Classes d'enseignement locales 31

COURS de barbier, système moderne, quelques essais suffisent. Permettra de faire $35 à $50 par semaine. Collège de Barbier, 62 boul. Saint-Laurent.

Enseignement privé 34

PROFESSEUR RENE SAVOIE, IC IE., B.A., B.S.A., breveté; cours classique et commercial. 1452 rue St-Denis, Lancaster 1343.

MARCHANDISES

Articles à vendre 36

AMMUNITION de tous genres, carabines et fusils à vendre ou à louer; accessoires pour chasseurs. Lavine Bros., 261, St-Jacques, vis-à-vis la gare Bonaventure. Main 8609.

Articles de ménage 37

AMEUBLEMENT de salle à diner, ayant peu d'usure, sacrifiera bon marché à prompt acheteur. S'ad. 1784 Blvd Monk.

ECONOMISEZ sur vos achats de parquets. Choix spécial à 39c. linoleum à 69c, ou carpettes et tapisseries de passage, tapis à bon marché. 15-P Fontaine, 34 Mt-Royal Est; 1023 Ontario Est.

MEUBLES, poêles, etc., de 25 à 35 p. c. d'escompte. Spéciaux: Sets de chambre $80.00; lits d'acier $6.95, avec paneaux $9.75. Comptant. Crédit. Visitez le plus grand établissement de meubles dans l'est. National Stove Mfg. Co., 1044 Ste-Catherine Est.

MOBILIER DE SALLE A DINER, en bon ordre et excellente aubaine. S'adresser à Amherst 3188, 1462 rue Bordeaux.

Bois, charbon, foin, grain 39

CHARBON Welsh, Chestnut, Scranton, $17.00; lousse ou en sac. Beaver Anthracite Co., Clairval 4092.

CHAUFFAGE IDEAL—

Peut mettre votre poêle rouge en 3 minutes. 20 sacs de retailles de formes en érables et autres bois francs, pour $6.00, une demie tonne environ, propre à manier. Livraison 20 cts en montant. Robin Frères, 718 Gilford, Bélair 1809.

ERABLE, sèche, 3 pieds, scié, livré, $12.50 la corde; même prix pour slabs de pois franc de 4 pieds, bois mou pour allumer les poêles, bon marché. 31 Prenoveau, Bélair 9418.

ROGNURES de bois franc sec 20 poches pour $4.00, livrées. Téléphone Clairval 4092.

Instruments musicaux 42

GRAMOPHONE, gros cabinet, style Columbia, joue tous records, moteur double, 58 sélections, diamant $25, garanti, 342 Mt-Royal, près Berri.

BEAU piano cottage américain, bon pour belle caisse. A vendre à grand sacrifice. S'adresser à 2431 Lafontaine. Tél. Clairval 7139M.

PIANO cottage à vendre. S'ad. 2526 rue Adam, Hochelaga.

Matériaux de construction 44

CHASSIS double, 2 x 6, bon marché, 2027 Ontario Est. Tél. Clairval 1446J.

On demande à acheter 45

ALANDY'S achète à des prix raisonnables tout ameublement de maison, pianos, fournitures de magasin, caisses enregistreuses, coffres-forts. Téléphones Lancaster 6418.

Radio et accessoires 47

NEUTRODYNE, complet, valeur $275.00, vendra $175.00, radio 1 lampe, complet $16.00. Tél. Plateau 4264.

THE RITZ RADIO SERVICE—

40 Cathcart. Nous nous occupons de réparations générales de radio, posage d'antennes et services à domicile. Satisfaction garantie et prix modérés.

Vêtements 50

A VENDRE A BON MARCHE, deux habits, chaussures, chapeaux, pour cause de mortalité. S'adresser 162 rue Lafontaine, coin Panet.

BOTTINES, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles, tentes provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande. Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame.

MANTEAU de mouton de Perse pour dame, taille 44, longueur 48 pouces, col et manchettes, aubaine et bonnes conditions. Tél. Walnut 6091.

Voitures 51

TOMBEREAU à vendre, presque neuf, bon marché et bonnes conditions. Demandez Main 7811.

OCCASIONS FINANCIERES

Argent à prêter.—Hypothèques 52

PREMIERE HYPOTHEQUE, $1,000 à $500,000 — 5 p.c. Blanchard, 324 Lacaster. Main 2151. Soir, Est 1279-W

W. J. PROULX et Meloche, notaires, trois montants de trois mille, deux montants d'un mille, un montant de neuf mille, sur première hypothèque. Tél. Harbour 4905.

Commerce à vendre 52b

A VENDRE, Cordonnerie très bien outillée, conditions faciles à prompt acheteur. S'ad. à 2441 rue Adam ou 1451 rue Aylwin, Hochelaga.

EPICERIE-RESTAURANT, logement loyer bas, faisant du comptant seulement, vendra bloc ou inventaire. S'ad. 13a, 2eme avenue, Verdun. York 5743.

EPICERIE bon coin à vendre en bloc $1,200.00 ou à l'inventaire. 551 Gariepy. Main 5866; soir Bélair 8151-J.

EPICERIE à vendre, établie depuis longtemps, bonne place d'affaires, bonne chance, 2041 Joliette, Clairval 1654-F.

MAGASIN de marchandises sèches et de confection à vendre. Meilleure localité en ville. Loyer raisonnable. Long bail. S'ad. à Casier 740 la "Patrie".

MAGASIN, de $1.00, $25,000 d'affaires annuelles, loyer bas, bons profits. Gérant. Est 7705, soirs, Bélair 2420W après 7.30 heures.

MAISON DE PENSION, près des gares, bien toute, propre, confortable, bien meublée, bonnes conditions. Up 8316.

Occasions d'affaires 53

$1500.00 à 12 pour 100 pour 2 ans, garantis par matériel et outillage valant plus de $6,000.00, assuré contre l'incendie. Case 643 la "Patrie" ou après 7 hrs. Bélair 2393-W.

Le transport de quantité aussi phénoménale de marchandises qu'il s'en fait actuellement dans l'ouest du pays nécessite le maintien en mouvement d'un matériel roulant très accidentable. C'est ainsi que depuis le 1er septembre, le Pacifique Canadien a dû faire circuler entre Winnipeg et Fort William chaque jour environ 30 trains de 45 wagons chacun.

SERVICES COMMERCIAUX

Buanderie 55

AMERICAN LAUNDRY LTD., 225 Côte Beaver Hall. Travail de haute classe, prix modérés. Lancaster 2276.

Déménagements, entreposage 56

A BEAVER TRUCK TAXI LTD—

470, Ontario Est, déménagement, transport général, pianos, vallises, ville et campagne. Ouvert le soir. Est 2767.

BLANCHARD EXPRESS — Déménagement, contrat ou à l'heure, voiture couverte ou truck. Piano, $4.00. Tél. Est 5005.

PEUX OFFRIR truck pour déménagements ou transports quelconques avec le service de 2 hommes pour aider. Bélair 8360.

Nettoyage, teinture, remodelage 59a

TAPIS NETTOYES et lavés. Linoléum et tapis enlevés et posés. Rembourrage de tous genres. Canada Carpet Cleaning Co., Ltd. Main 6331.

Réparations, Repolissage 62

REPARATIONS — Réparations meubles, bourrure, polissage; ouvrage garanti. Turcot & Desclteaux, 3 Ontario Est. Tél. Est 7477.

FERRAGE de chevaux, tondeur électrique. J. B. Legault et Cie, ruelle Brunet, en arrière de 433 Hôtel de Ville. Tél. Est 5568.

SERVICES PROFESSIONNELS

Avocats et notaires 67

LAVERY & DEMERS, avocats, procureurs, 19, rue Saint-Jacques. Tél. Main 4472.

THEBERGE, René, avocat, 92 Notre-Dame Est. Heures de consultations: 4 à 5 p.m.

Médecins, chirurgiens, etc. 71

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau No 5128 St-Denis, près Laurier. Bélair 0435-M. Heures 2 à 5, 7 à 9.

Dr PROVOST, spécialiste des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, guérit définitivement toutes maladies aigues ou chroniques et celles dites incurables. Voies urinaires, peau, estomac, maladies sexuelles, nutrition, maladies vénériennes. Asthmatiques. 24, rue Hutchison, près Sherbrooke. Plateau 6247.

LAJORTE, Dr R., spécialiste, maladies vénériennes, maladies de la peau, chancres, blennorrhagie, syphilis, analyse du sang. Rayons X. 1ère consultation gratuite. 215 rue Sainte-Catherine, coin Bleury. Tél. Plateau 0379.

TESSIER, Dr — Bright, peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, diabète, traitement, insuline, électricité (clinique privée); 320 St-Denis (ancien numéro); 4152 S.-Denis (nouveau numéro), près Rachel. Bélair 8407. Première consultation gratuite.

SERVICES COMMERCIAUX

Services divers offerts 73a

DETECTIVES—

H. T. COWANS, Detective Agency, Limited, 11 rue Saint-Sacrement. Tél. Main 0261. Le soir: Bélair 2910.

ORGANISATION DE COMPAGNIES, incorporation, rédaction de prospectus et chartes. Morton, Walker, Morton and Company, 305-7, édifice New-Birks.

IMMEUBLES A LOUER

Appartements et plain-pieds 74

APPARTEMENTS meublés à louer, Dorchester, 111. Grande pièce meublée, sur le devant. Plateau 1175.

Maisons à louer 77

AVE THEODORE, $24, avec fournaise, bien éclairé, maison moderne, 1617 Bourbonnière, 6 appts. Marquette, neuve. Trudel et Graham. Le 2129.

2ème étage, 7 pièces bien aérées. Chambre bain, etc. Lovers bon marché pour l'hiver. S'ad. Mad. Benardo, 1220 rue Cartier, Amherst 2852.

DES ERABLES, 1412.—$15.00. Ste-Catherine Ouest 4364 $25.00.

HUTCHISON 1548 Sept pièces chauffées, construction neuve, toutes les améliorations modernes. S'adresser à Bélair 3426.

LOGEMENT de cinq appartements, avec chambre de bain et passage, $15.00 par mois. 4396 rue Oceans. Tél. Clair. 0766 soir 1775-J.

MAISONS A LOUER—

St-Denis 5975, près Duluth, 7 appartements nouvellement décorés, gaz, électricité, améliorations modernes. Cause maladie. Est 6749J.

ROSEMONT, 9ème AVENUE, 6 appartements, ménage fait $14.00 par mois, bain, gaz, électricité, A. J. Léger. Tél. Clairval 6481-W.

RUE DUCHARME, entremont, maison neuve, bas, 2ème et 3ème étages, 7 chambres, gaz, électricité, eau chaude $40 à $50. S'ad. A. Jetté et Cie, 59 Notre-Dame O. Main 7937 soir Atlantic 3731.

RUE HOCHELAGA, 2817, près Montgomery, maison 5 appts, propres, améliorations modernes, loyer raisonnable. Clairval 5207-J.

ST-DOMINIQUE, coin 35ème avenue, Maison neuve, 8 logements, 4 appartements, chacun, magasin, garage, 2853 Clarke. Calumet 5710.

ST-HUBERT, 844, logement moderne, 6 appartements nouvellement décoré, système chauffage. A louer à bon marché. S'ad. Tél. Est 1221-W.

WESTMOUNT, huit pièces et salle de bain, très confortablement meublée, d'ici à mai. $125 par mois. Tél. West. 4837.

Place commerciale à louer 81

MAGASIN, à louer. S'ad. le jour York 0273 et le soir Uptown 3653.

IMMEUBLES A LOUER

Place commerciale à louer 81

3 MAGASINS, 2 vitrines, $15.00 et plus, dans bonne rue commerciale. Est 8302.

MANUFACTURE à louer, en brique solide, trois étages, 2,500 pieds de plancher, bien éclairée, 2987 Adam, Clairval 0754.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre ou à échanger 83

11 LOGEMENTS, rue Sherbrooke. Prendra cottage, ou autres valeurs. S'adresser au propriétaire, Harbour 1350; soir: Amherst 2272.

MAGASIN de bijouterie à vendre ou à échanger pour petite propriété. Uptown 4094 après 6 heures. Walnut 0449J.

PROPRIETE de revenu, moderne à échanger pour magasin de mercerie, d'articles ou de vêtements pour homme, ville ou campagne, B. Hisop, Casier 741 la "Patrie".

TERRE, 90 arpents, située sur la Rivière Chevalier bonne terre bien bâtie, acceptera propriété en échange. Lalonde, 313 Galt, Verdun.

Immeubles demandés 85

BELLE CHANCE. Propriété neuve de rapport, au propriétaire, 2218 Iberville. Clairval 4587.

MAISON DEMANDEE—

Acheteur sérieux demande à acheter propriété de revenu ou maison appartements au centre de la ville. S'adresser 1391 Visitation.

PROPRIETES—

demandées avec bon revenu. Téléphoner le soir Est 2687F.

SI VOUS voulez vendre vos terrains ou propriétés, venez me voir, satisfaction garantie. 7194 St-Denis.

Maisons à vendre 86

AVE DES BELGES, 2 étages, 2 logements, construction neuve. Comptant $2,000. Balance à bonnes conditions. 7194 St-Denis.

BERRI, 3 étages, 8 logements, 4 appts 20 pds front, fini moderne. Propriétaire. Ca. 2216-F.

CHATEAUBRIAND, 2048 entre St-Zotique et Bélanger, magnifique propriété, cinq logements, gros revenu annuel.

CHERRIER, 87-91, coin de rue, trois logements, 8 et 9 pièces, revenu $2,-225 par an. 89 Cherrier. Est 2533.

DESMARAIS 882, — Propriété à vendre. Tél. Est 1892.

2 ETAGES, 3 logis, 28ème avenue; revenu $504.00. S'ad. 214, 26ème avenue Rosemont. Clairval 6441-J.

MAISON, deux logements deux étages, 5210, 98ème avenue, Rosemont, près Masson. Tél. Clairval 7168-M.

N.-D. DE GRACE, coin Nelson et Akalac, 2 terrains 58 x 115; cause: laisse la ville; prendrait automobile en échange. Calumet 6265-W.

ST-GERARD, près Villeray, 2 étages, 4 logements, construction neuve, fini moderne. Revenu $80.00 par mois. Comptant $2,000.00, balance bonnes conditions. 7194 St-Denis.

Terrains à vendre 89

A ROSEMEE, A vendre, deux beaux lots 55 x 100 chacun. S'ad. 3552 Dufresne. Tél. Est Amherst 1943. De 5 à 8 heures, soirs.

CHANCE exceptionnelle. Sherbrooke et Parthenais, bon terrain, sacrifiera bon marché, cause départ. Clairval 6089-W

PLUSIEURS beaux terrains prêts à bâtir à vendre, à bonnes conditions. Besoin d'argent. 7194 St-Denis.

TERRAIN, St-Eustache, près rivière, église, station, idéale pour résidences d'été, faut vendre. Amherst 2911.

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique

16 novembre 1925.

Président: Hon. Juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

R. Prezeau et a., vs E. Prezeau et R. Brunelle et al., mis en cause, jugement pour les demandeurs. Coderre, juge.

Dame Lucie Bouthillier vs Amédée Brosseau. Jugement accordant la séparation de biens. Coderre, juge.

F. A. Lambert et al. vs Rosario Lortie et G. St-Faust et al., mis en cause. Jugement pour $2145.45. Coderre, juge.

V. E. Lambert vs Gto. R. Bacon et J. Schalinsky et al., mis en cause. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

The Top Tailors vs Prof. Bernard, Beauty Parlor, et al. Motion des défendeurs pour le rejet de paragraphe, accordée, avec dépens. Coderre, juge.

Dame A. Christin vs Pierre Majeau. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur, accordée.

Dame Florada Davies vs Alfred Snyder. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Dame A. Fontaine vs Henri Dorion. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Dame J. Pietrzch vs Montreal Light Heat and Power Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Michael Fairchill vs Lincoln Construction Co., limitée et T. Brossard, en-cause. mis en cause. Motion du demandeur pour amender; accordée, dépens réservés.

J. D. King vs Amanda Stevens. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame A. H. Barrett vs Frank Allen-quist. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée, dépens à suivre.

Compagnie de Glace de Cartierville limitée, en liquidation et L.-E. Potvin requérant. Requête pour autorisation à vendre immeubles; accordée.

M. Brais vs Dame E. Charette; motion de la défenderesse pour provision de frais; accordée quant à $14, dépens à suivre.

J. E. Chaneuf et al., vs J. B. Durocher. Jugement pour $129.

William Bush vs A. E. Patton; jugement pour $200.

Joseph Anaclet Chalifoux vs Joseph Labrosse. Motion du demandeur pour de signification; accordée.

Dame Mary Elizabeth Stephen et vir, vs Dame Irène Dupuis et vir; motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Dame Dokia Kross et vir, vs Chambly Realty et Solon Eliasoph mis-en-cause, pour le rejet exhibit du dossier; accordée.

Robert Stephenson vs Keystone Transport, limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée.

Arthur Boisvert vs Quinlan Robertson et Janin Limited. Requête pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée.

Denis Lambert et Furness Withy Co., limited. Requête suivant la loi des accidents; accordée.

Lucien Boisdair vs Quinlan Robertson et Janin limited. Requête pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée.

Dame M. P. de Marines vs Canadian Pacific Ry. Requête pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée.

Arthur Lauzon vs Jack Albert. Requête pour ester en justice "in forma pauperis"; accordée.

Joseph Boutilette vs J. J. Howard et al. Jugement suivant la déclaration des parties.

Lukis Stewart Co., limited vs O. Humprey. Motion de la demanderesse en garantie pour réunir cause; accordée, dépens à suivre.

Dame Anne Pritchard et vir vs A. W. Rinfret. Jugement pour $240. Juge Coderre.

Harry Rochback vs Madame Léo Fortin et vir et André Brisset, mis-en-cause. Jugement pour demandeur —Juge Coderre.

La cité de Montréal, requérante en expropriation et prolongement de la rue Gilford. Requête en expropriation; accordée, première assemblée fixée le 1er décembre prochain, rapport le ou avant le 30 juin prochain.

La cité de Montréal, requérante en expropriation et ouverture des rues Mont-Carmel et Chauveau. Requête en expropriation; accordée, première assemblée fixée le 1er décembre prochain, rapport le ou avant le 30 juin prochain.

La cité de Montréal, requérante en expropriation et prolongement de la rue Saint-Hubert. Requête en expropriation; accordée, première assemblée fixée le 1er décembre 1925, et rapport le ou avant le 30 juin prochain.

La cité de Montréal, requérante en expropriation et prolongement de la rue Notre-Dame. Requête en expropriation; accordée, première assemblée le 1er décembre prochain et rapport le ou avant le 30 juin prochain.

J. A. St-Denis vs J. E. Bélair. Inscription en droit du défendeur; preuve avant faire droit, dépens réservés.

Supreme Lodge Order Sons of Italy in American vs Dulusca et al, et Banque d'Hochelaga, T.S. et La Société fidel d'Italia, mis-en-cause. Motion de la demanderesse pour amender; accordée en par demanderesse payant $30 de frais.

Transactions immobilières

Ville Mont-Royal

Rue Dobie; lot No pt N. E. 623-604, terrain 26x32rg vacant; Mt-Royal Homesites Ltd à Herbert Wm Staples $302.10—95241.

Ave Monmouth; lot No pt S. O. 627-179, terrain 29x1rrg vacant; Mt Royal Homesites Ltd à Albert Ernest Moore, $216—95242.

Rue Dobie; lot No pt 623-597, terrain 29x50.35 supr 1007 vacant; Terminal Cities of Canada Ltd à Ross Oliff Stewart, $151.05—95244.

Ave Woodbine; lot No 614-201, terrain 50x127 2-10 vacant; The Canadian Northern Montreal Land Co. Ltd en liquidation à Horace Davis, $3,-000—95483.

Ave Dobie; lot No pt 623-597, terrain 29x50.35 supr 1007 vacant; Terminal Cities of Canada Ltd à Ernest Biefer, $151.05—95484.

Ave Dobie; lot No pt 623-604, terrain 29x100 7-10 vacant; Mount Royal Homesites Ltd à H. Henry German, $302.10—95622.

Ave Monmouth; lot No pt 628-45, terrain 29x90 vacant; Mount Royal Homesites Ltd à A. S. Herbert Hankinson, $216—95623.

Ave Dobie; lot No pt N. E. 623-597 terrain supr 2014 vacant; Terminal Cities of Canada Ltd à J. Edw Cleland, $302.10—95624.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal. Cour de Circuit No 12090. Hyman Goldhammer, Demandeur vs Joseph Robillard, Défendeur.

Le 27ème jour de novembre 1925, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 526 rue Desery en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.

W. DAOUST, H.C.S.

Montréal, 17 novembre 1925.

Province de Québec — District de Montréal. Cour de Circuit No 7740. — Joseph Houle, Demandeur vs S. K. Makei, Défendeur.

Le 26ème jour de novembre 1925, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, Etal No 1, marché Bonsecours, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en registre, moulin à viande, etc.

Conditions: Argent comptant.

W. DAOUST, H.C.S.

Montréal, 17 novembre 1925.

Province de Québec — District de Montréal. Cour de Circuit No 22585. Joseph Naphtalie Jolicoeur, demandeur vs M. Knoppos, défendeur.

Le 26ème jour de novembre 1925, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 134 rue Laurier Ouest en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en chaises de barbier, etc., etc.

Conditions: Argent comptant.

EMILE LAPIERRE, H.C.S.

Montréal 17 nov. 1925.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 2895. George Vandenza, demandeur vs J.-A. Nade

AFFECTE PAR NEW-YORK, LE MARCHE LOCAL EST CONSIDERABLEMENT IRREGULIER

BOURSE DE MONTREAL

Le marché faiblit puis se reprend. Une lettre de M. Biermans aux actionnaires de la Belgo.

Le marché local n'a pas été lent à ressentir la chute initiale de New-York ce matin et le titre le plus affecté fut Smelters qui a reculé violemment jusqu'à 148 1-2 mais, dès que les nouvelles de New-York devinrent meilleures, il y eut un raillement et Smeltere monta à 152 1-4.

Atlantic Sugar, bien que la production de la compagnie soit très considérable, a eu une faiblesse au début de la séance en reculant à 28 1-2 puis il reprit un point à 29 1-2.

Asbestos ordinaire et Ashestos privilégié furent très actifs et très forts à la rumeur que le règlement final serait incessamment rendu public. L'ordinaire monta à 98, son plus haut point depuis 1920 et le privilégié gagna un point à 116.

Brazilian Traction a faibli à 75 1-4 puis est revenu à 75 3-4, une perte de 1 1-4 point.

Au groupe des papiers, un événement important est la lettre adressée aux actionnaires de Belgo Canadian par M. Hubert Biermans, président de cette compagnie. Cette lettre dit en partie: "La majorité des porteurs d'actions communes de la Belgo Canadian ont décidé de vendre leurs actions à un syndicat canadien au prix de $100 l'action. Si vous vous désirez à vendre, il faudra que vous vous adressiez à MM. Holt, Gundy and Co, 140 Saint-Jacques, Montréal, par lettre enrégistrée avant le 1er décembre 1925, mentionnant le nombre d'actions que vous détenez. Le stock devra être livré aux bureaux chefs de la Banque Royale du Canada, Montréal, avant le 1er mars 1926 et endossé pour transfert. Si vous voyez à ce que vos actions soient livrées pour le 1er mars 1926, paiement vous en sera alors fait.

Je dois attirer votre attention sur le fait que si vous manquez d'offrir vos actions à Holt Gundy and Co d'ici le 1er décembre 1925, ou si vous négligez de les délivrer endossées pour transport le ou avant le 1er mars 1926, le groupe canadien sera délivré de son obligation d'acheter vos actions. "La lettre se termine par des explications sur la manière d'endosser les certificats de transport.

Montreal Power a été pas mal actif mais il a faibli jusqu'à 107.

Wayagamack a perdu 1 1-2 point à 62 1-2.

De midi à midi et demi, il s'est encore transigé du Détroit et ce dernier se vendait 5. Asbestos de préférence a touché 117. Brazilian a clôturé à 75 3-4 et Smelters s'est repris à 152 1-8.

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 50 Notre-Dame ouest, Montréal.

VENTES DE 10 à 11 A.M.:

Steel of Canada—25 à 93.
Nat. Breweries—10 à 51 3-4, 10 à 51 1-2.
Abitibi P. & P.—100 à 89 1-4.
Asbestos Corp.—105 à 97, 235 à 97 1-2.
Atl. Sugar—75 à 29, 50 à 29 1-2, 35 à 28 3-4, 125 à 28 1-2.
Bell Telephone—12 à 139 3-4.
Brazilian Traction—185 à 76, 2 à 76 1-2, 130 à 75 3-4, 100 à 75 3-4, 115 à 75 5-8, 100 à 75 1-2.
B.E. Steel 2e pref.—185 à 13 1-4.
Canada Cement—25 à 105 1-2, 60 à 105, 25 à 105 1-8.
Cons. Smelting—26 à 151, 475 à 150, 25 à 150 1-4, 100 à 149 1-2.
Montreal Power—280 à 208, 11 à 207 1, 185 à 207, 65 à 207 1-8.
Price Bros.—5 à 49.
Quebec Power—10 à 100.
Spanish River—25 à 99 1-2.
Sou. River pref.—10 à 113 1-2.
Shawinigan—5 à 161 3-4, 80 à 162.
do Rights—88 à 3.
Wayagamack—10 à 63 1-2, 50 à 62, 25 à 62 1-4.
Can. Ind. Alcohol—435 à 17 1-4, 50 à 17 1-8.
Winn. Electric—10 à 49, 35 à 48 1-2.
Belgo pref.—25 à 97 1-2.
Western Grocers—25 à 13.
Hos. Smith—50 à 38 1-2.
Ottawa L. H. & P.—5 à 98.
Mexican L. & P.—50 à 31 3-4.
Dom. Steel pref.—10 à 82.
Cement pref.—5 à 115 1-2.
Can. Canners—15 à 67 3-4.

VENTES DE 11 à MIDI:

Steel of Canada—155 à 92, 20 à 92 1-4, 10 à 92 1-8.
Nat. Breweries—60 à 51 1-2.
Asbestos Corp.—930 à 98, 10 à 98 1-8.
Atlantic Sugar—15 à 29, 25 à 29 1-2.
Bell Tel.—5 à 139 3-4.
Brazilian Traction—485 à 75 1-4, 215 à 75 1-2, 110 à 75 3-4.
B.E. Steel 2e pref.—50 à 10.
Detroit United—130 à 5.
Cons. Smelting—75 à 150, 25 à 151 3-8, 410 à 152, 25 à 152 1-4.
Dom. Glass—20 à 101.
Can. Steam. pref.—25 à 53 1-2.
Laurentide—120 à 79.
Spanish River—60 à 100.
Shawinigan—10 à 162.
do Rights—50 à 3, 9 à 3 1-8.
Can. Ind. Alcohol—45 à 17 1-4, 25 à 17 1-2.
Wm. Electric—25 à 48 1-4.
Brew. Rights—11 à 15 1-4, 1 à 15 1-2.
Atl. Sugar pref.—35 à 80, 25 à 79 7-8.
B.C. Power—25 à 105.
Holl. Mines—85 à 16.85.
Abestos 1st pf.—10 à 115 1-2, 100 à 115 3-4, 25 à 116.
Fishing—25 à 56 1-2.

Banques:

Royale—5 à 250, 25 à 249 1-2.
Commerce—31 à 223 1-2, 14 à 223.
Montréal—15 à 259.

VENTES JUSQU'A 12.30:

Steel of Canada—55 à 92 1-4.
Breweries—145 à 51 1-2 à 3-4.
Abitibi—25 à 89.
Asbestos pref.—200 à 116 1-2 à 3-4 à 117.
Bell—2 à 139 3-4.
Brazilian—880 à 75 1-4 à 1-2 à 5-8 à 3-4.
B.E.—50 à 3.
Cement—35 à 105 1-2 à 7-8 à 105.
Detroit—50 à 5.
Smelters—200 à 150 1-2 à 151 à 3-8 à 152 1-8.
Glass—5 à 102.
S.S. pref.—50 à 53 1-2.
Laurentide—75 à 78 7-8.
Montreal Power—10 à 207 1-2.
Spanish—5 à 100.
Shawin Rights—546 à 3 1-8.
Wayagamack—20 à 63.
Car pref.—100 à 79.
Alcohol—225 à 17 1-4 à 3-8 à 1-2.
Winnipeg—41 à 48 à 1-2.
Twin City—25 à 71 1-2 à 3-4.
Penmans—5 à 102 9.
Québec—30 à 108 1-2.
Brew Rights—66 à 15 à 1-4 à 7-8.

Bruck Silk Mills et sa production

La Bruck Silk Mills Limited, de Cowansville est la seule organisation au Canada produisant les marchandises fines de soie, à commencer de la matière première, dans son propre établissement.

Elle ne fabrique que de la soie à la vierge et son usine a été en opération ininterrompue, vingt-quatre heures par jour depuis sa construction.

L'administration est entre les mains d'hommes qui ont consacré de nombreuses années dans l'exploitation de manufactures de ce genre aux Etats-Unis et qui ont fait de cette compagnie une organisation profitable et progressant rapidement dès son début au Canada.

FAUSSE RUMEUR SUR QUEBEC PAPER MILLS

Un officier de cette compagnie nie toute rumeur de fusion.

Une dépêche a paru hier dans les journaux de Montréal qui a provoqué la déclaration suivante d'un officier de la Quebec Pulp and Paper Mills:

"Certaines rumeurs ont circulé dernièrement concernant les démarches et actions de la Quebec Pulp and Paper Mills Limited qui est née de la fusion de la Saguenay Pulp et de la Chicoutimi Pulp et leurs subsidiaires. Le temps a démontré que ces rumeurs n'étaient pas fondées et simplement le produit d'une imagination fertile et la politique des compagnies intéressées de toujours les ignorer dans le passé a été justifiée. Les déclarations récentes d'une source similaire disant que des négociations étaient en marche entre la Quebec Pulp and Paper Mills Limited et la Port Alfred Pulp and Paper Corporation dans le but de fusionner ensemble ces deux compagnies provoque la même indifférence de la part des intéressés mais il est apparent que cette dernière information constitue, de la part de l'auteur anonyme un essai délibéré de tromper l'opinion publique et probablement les parties intéressées. Le fait qu'on rattache le nom de Price Brothers avec cette prétendue fusion est un camouflage maladroit."

LES OBLIGATIONS

Valeurs	%	Ech.	Prix p.	rap. ap.
Gouvernement:				
Alberta	5	1943	100 00	4 95
Col. Anglaise	4	1950	95 06	5 00
Nouv. Brunswick	5½	1945	107 48	4 60
do	6	1930	104 25	5 00
Nouv. Ecosse	6	1936	108 07	5 00
Ontario	5	1948	101 72	4 87
do	5	1964	100 00	5 00
Québec	4½	1950	96 40	4 75
Saskatchewan	5	1932	100 00	5 00
Municipalités:				
Aylmer (Hull)	5½	1963	102 00	5 35
Montréal	5	1936	100 86	4 90
do Com. Métron	5	1942	100 58	4 95
do Maisonneuve	5	1954	100 75	4 95
do Ecoles cathol	4	1951	98 06	4 95
Québec	5	1965	100 55	4 90
Trs-Rivières	5	1964	100 00	5 00
Verdun	5	1943	100 00	5 00
Halifax	5½	1938	103 87	5 10
Lachine, P.Q.	5	1954	100 00	5 00
Shawinigan Falls	5½	1943	104 98	5 10
St-Michel Laval	6	1939	105 00	5 25
Waterloo, P.Q.	6	1948	110 00	5 25
Utilités publiques				
Calgary Power	5	1940	90 20	6 00
Can. L. de P.	5	1949	44 00	12 30
Cedar Rapids	5	1953	100 00	5 00
Can. Pac. Ry.	4½	1944	94 25	5 05
Duke Price Power	6	1940	102 50	5 85
East Koot Power	7	1942	103 02	6 70
Laurentian Power	6	1936	100 00	6 00
Montreal Tram.	5	1955	94 00	5 40
do	5	1941	98 37	5 15
Mont. W. & Pow.	4½	1952	87 50	5 80
Montreal Pub Serv	5	1942	96 50	5 30
Mont. L. H. & P.	5	1933	100 50	4 95
North Can. Power	6½	1938	103 00	6 16
Nor.Ont. L. & P.	6	1931	99 75	6 05
Ogoki Power	5	1953	103 75	5 73
Que Ry L. H. & P.	5	1939	94 75	5 55
Sou. Can. Power	5	1955	97 00	5 20
Sou Shore L. H. & P.	6½	1933	100 00	6 50
Bell Telephone	5	1955	100 00	5 00
Ottawa Traction	5½	1955	101 00	5 40
Industries:				
Abitibi P. & P.	6	1940	10 00	5 80
Asbestos Corp.	5	1942	96 00	5 35
Belgo Can. Paper	6	1933	102 00	5 80
Can. Car & Fy.	6	1939	102 00	5 79
Canada Cement	6	1929	103 25	5 10
Dom. Iron & Steel	5	9139	63 50	9 90
Nat. Cement	7	Serie	100 00	7 00
Price Bros	6	1943	101 00	5 90
Spanish River	8	1941	108 50	7 10
Windsor Hotel	6½	1943	105 46	6 00
Wabasso Paper	6	1953	98 63	6 10
Front. Brew	7	1951	98 25	7 05
P. Lyall & Son	6	1937	94 25	7 05

Crédit-Canada, Ltée, 120 rue St-Jacques, Montréal, 88 rue St-Pierre, Québec.

COTE HORS LISTE

Cours fournis par A.-J. Pattison & Co., 272 rue Bay, Toronto, Ontario.

	Offre	Demande
Abitibi P. & P. 6's 1940	100 00	102 00
Alabama Tract. 5's 1962	100 00	102 00
Algoma Steel 5's 1962	29 00	31 00
Belgo Can. Paper 6's 1943	100 75	102 00
Bran Hend. 6's 1958	91 00	96 00
Brompton 8's 1941	107 00	109 00
Burns, P. 6½'s 1943	102 00	103 50
Calgary Power 5's 1940	88 50	90 00
Can. Paperb 7's 1947	96 25	98 00
C.N.R. Inc. 5's 1930	59 25	60 75
C.N.R. 5's 1954	100 50	101 75
Cons. Smelting	26 à 151, 475 à 150, 25 à 150 1-4, 100 à 149 1-2	
Montreal Power	280 à 208, 11 à 207 1, 185 à 207, 65 à 207 1-8.	
Price Bros—5 à 49.		
Quebec Power—10 à 100.		
Spanish River—25 à 99 1-2.		
Sou. River pref.—10 à 113 1-2.		
Shawinigan—5 à 161 3-4, 80 à 162.		
do Rights—88 à 3.		
Wayagamack—10 à 63 1-2, 50 à 62, 25 à 62 1-4.		
Can. Ind. Alcohol—435 à 17 1-4, 50 à 17 1-8.		
Winn. Electric—10 à 49, 35 à 48 1-2.		
Belgo pref.—25 à 97 1-2.		
Western Grocers—25 à 13.		
Hos. Smith—50 à 38 1-2.		
Ottawa L. H. & P.—5 à 98.		
Mexican L. & P.—50 à 31 3-4.		
Dom. Steel pref.—10 à 82.		
Cement pref.—5 à 115 1-2.		
Can. Canners—15 à 67 3-4.		
VENTES DE 11 à MIDI:		
Steel of Canada—155 à 92, 20 à 92 1-4, 10 à 92 1-8.		
Nat. Breweries—60 à 51 1-2.		
Asbestos Corp.—930 à 98, 10 à 98 1-8.		
Atlantic Sugar—15 à 29, 25 à 29 1-2.		
Bell Tel.—5 à 139 3-4.		
Brazilian Traction—485 à 75 1-4, 215 à 75 1-2, 110 à 75 3-4.		
B.E. Steel 2e pref.—50 à 10.		
Detroit United—130 à 5.		
Cons. Smelting—75 à 150, 25 à 151 3-8, 410 à 152, 25 à 152 1-4.		
Dom. Glass—20 à 101.		
Can. Steam. pref.—25 à 53 1-2.		
Laurentide—120 à 79.		
Spanish River—60 à 100.		
Shawinigan—10 à 162.		
do Rights—50 à 3, 9 à 3 1-8.		
Can. Ind. Alcohol—45 à 17 1-4, 25 à 17 1-2.		
Wm. Electric—25 à 48 1-4.		
Brew. Rights—11 à 15 1-4, 1 à 15 1-2.		
Atl. Sugar pref.—35 à 80, 25 à 79 7-8.		
B.C. Power—25 à 105.		
Holl. Mines—85 à 16.85.		
Abestos 1st pf.—10 à 115 1-2, 100 à 115 3-4, 25 à 116.		
Fishing—25 à 56 1-2.		
Banques:		
Royale—5 à 250, 25 à 249 1-2.		
Commerce—31 à 223 1-2, 14 à 223.		
Montréal—15 à 259.		
VENTES JUSQU'A 12.30:		
Steel of Canada—55 à 92 1-4.		
Breweries—145 à 51 1-2 à 3-4.		
Abitibi—25 à 89.		
Asbestos pref.—200 à 116 1-2 à 3-4 à 117.		
Bell—2 à 139 3-4.		
Brazilian—880 à 75 1-4 à 1-2 à 5-8 à 3-4.		
B.E.—50 à 3.		
Cement—35 à 105 1-2 à 7-8 à 105.		
Detroit—50 à 5.		
Smelters—200 à 150 1-2 à 151 à 3-8 à 152 1-8.		
Glass—5 à 102.		
S.S. pref.—50 à 53 1-2.		
Laurentide—75 à 78 7-8.		
Montreal Power—10 à 207 1-2.		
Spanish—5 à 100.		
Shawin Rights—546 à 3 1-8.		
Wayagamack—20 à 63.		
Car pref.—100 à 79.		
Alcohol—225 à 17 1-4 à 3-8 à 1-2.		
Winnipeg—41 à 48 à 1-2.		
Twin City—25 à 71 1-2 à 3-4.		
Penmans—5 à 102 9.		
Québec—30 à 108 1-2.		
Brew Rights—66 à 15 à 1-4 à 7-8.		

Fluctuations de la matinée

Communiqué par Geoffrion & Cie, 101, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Haut.	Bas	Midi	Ventes
Abitibi	90 1-4	89 1-4	90	1400
Asbestos	98 1-8	97	98	915
do pref.	118	114 7-8	116	1070
Atl. Sugar	29 1-2	28 1-2	29 1-2	320
do pref.	80	80	80	35
Bell Tele.	139 3-4	139 3-4	139 3-4	35
Brazilian	76 1-2	75 1-4	75 3-4	1687
B.E. Steel 2e	10 1-4	10	10	230
Can. Cement	105 1-8	105	105 1-8	85
do pref.	115 1-2	115 1-2	115 1-2	5
Detroit Ry.	5	5	5	105
How Smith	38 1-2	38 1-2	38 1-2	50
Ind. Alcohol	17 1-4	17 1-8	17 1-4	560
Laurentide	79	79	79	60
Mont. Power	208	207	207	501
Nat. Brewer	51 3-4	51 1-2	51 1-2	80
Ottawa Pow	98	98	98	5
Price Bros	49	49	49	5
Que. Pwer	100	100	100	10
Shawinigan	162	161 3-4	162	60
Smelters	152	149	152	2365
Span. River	100	100	100	50
do pref.	113 1-2	113 1-2	113 1-2	10
Steel Co.	92 1-4	92	92 1-4	200
Twin City	71 7-8	71 7-8	71 7-8	40
Wayagamack	63 1-2	62	62 1-4	85
Winn. Elect.	49	48 1-4	48 1-4	70

Baisse du café

NEW-YORK, 17. — Les futurs ont clos à la baisse nette de 2 à 10 points. On estime les ventes à 28,000 sacs.

Dernières cotations: décembre, 17.75; janvier, 17.30; mars, 17.05; mai, 16.63; juillet, 16.10; septembre, 15.53.

Les livraisons immédiates furent tranquilles.

REVUE DES AFFAIRES DU DETROIT UNITED

Les recettes sont meilleures, mais il faudra nécessairement une mise de fonds de 5 à 6 millions de dollars.

M. J. W. Simard, qui fut séquestre du Detroit United Railway, adresse aux actionnaires la lettre suivante:

"Comme vous l'avez sans doute appris durant le cours du mois d'août dernier, j'ai résigné mes fonctions de séquestre de la compagnie Détroit United Railway. J'ai cru, avant de vous donner les raisons de ma résignation, devoir attendre afin de vous fournir, en même temps, le résultat des opérations pour une période d'au moins six mois, sous la direction des séquestres.

"Dans le courant de mars dernier, à la demande de plusieurs actionnaires importants, j'ai accepté d'agir comme séquestre de votre compagnie, avec la Security Trust Company, de Détroit. Il était entendu alors que la mise sous séquestre des biens de la compagnie n'était que temporaire et les directeurs croyaient que les actionnaires accepteraient de fournir les fonds nécessaires au paiement des dettes courantes nécessitées par les conditions nouvelles: l'achat du matériel roulant, des autobus, etc.

"Afin de se mettre au courant, les séquestres ont dû faire une étude approfondie des affaires de la compagnie. Cette étude a démontré qu'en face de la diminution récente mais considérable des recettes brutes, une réduction sur les dépenses d'opérations et sur le service, s'imposait immédiatement.

"Avant de prendre aucune décision, les séquestres ont voulu faire confirmer leurs conclusions et ont retenu à cette fin les services de la compagnie d'ingénieurs, A. L. Drum & Co., de Chicago, qui a une réputation considérable par tous les Etats-Unis, comme experts et opérateurs de tractions publiques. M. Drum étant venu aux mêmes conclusions que les nôtres, nous nous sommes immédiatement mis à l'oeuvre, et la diminution des services et des dépenses en général a coupé les chiffres d'opération à plus de $150,000 par mois.

"Il était aussi clair qu'il devenait impossible d'opérer avec profit sous les taux alors en vigueur. A cette fin, les négociations commencées par les directeurs afin d'obtenir une augmentation de taux pour les passagers ont été continuées avec les membres de la Commission des Utilités Publiques du Michigan et aussi avec les corps municipaux des villes de Flint, Pontiac, Port Huron et Ann Arbor, qui sont desservies par la compagnie. En même temps, nous entamions des négociations avec les municipalités traversées par la ligne opérant entre Détroit et Trenton, et ce, afin d'obtenir aussi une augmentation du tarif et faire cesser la concurrence des "jitneys" qui était désastreuse.

"La position avantageuse créée en faveur des séquestres par la loi américaine a eu un effet presque immédiat et nos efforts ont été couronnés du plus grand succès sur toute la ligne. La Commission des Utilités Publiques du Michigan a accordé l'augmentation demandée, avec le résultat que le tarif moyen autorisé d'environ 2 1-2c. du mille par voyageur a été porté à .03. Le nouveau tarif a été mis en vigueur le 12 août dernier, mais les séquestres n'ont pas jugé à propos de prendre avantage du plein montant accordé, et les taux ont, en conséquence, été augmentés suivant les exigences des différents réseaux.

"Le résultat des démarches auprès des autorités municipales a aussi été très satisfaisant. La ville de Flint, a autorisé l'augmentation de .05c. à .05c. par passager pour le tramway et de .07c. à .10c. pour les autobus. De même, des autorités de la ville de Pontiac ont admis en principe que le tarif du passage actuel n'était pas suffisamment élevé pour rencontrer le coût des opérations et ce privilège va être augmenté sous peu. Quant à la ville de Port Huron et de Ann Arbor, bien que le résultat des démarches ne soit pas encore positif en principe, les réclamations des séquestres ont été reconnues comme justes.

"Les autorités des villes situées le long du réseau de Trenton ont aussi accordé certaines augmentations demandées, et des mesures seront prises pour obtenir prochainement la concurrence faite par les "jitney".

"De plus, les séquestres ont décidé de discontinuer le service le long de certaines lignes qui n'avaient jamais payé et qui n'offraient aucune espèce d'espérance de bénéfices pour le futur.

"Le résultat net de tout ceci est d'ailleurs fort bien démontré par les opérations des mois de juillet, août et septembre, qui démontrent un bénéfice net de $170,000 contre un bénéfice de $60,000 pour les trois mois correspondants de l'année précédente, et ce, nonobstant l'augmentation des charges fixes de l'année actuelle sur l'année dernière et la diminution considérable des recettes brutes.

"Comme vous le savez sans doute aussi, votre compagnie opère 235 autobus par l'entremise d'une compagnie subsidiaire et le résultat de ces opérations, durant les six derniers mois, a été en progrès constant.

"Cependant, malgré tous ces facteurs favorables, il n'en demeure pas moins vrai qu'une étude approfondie a démontré qu'une nouvelle mise de fonds de cinq à six millions de dollars était nécessaire aux opérations d'ici à environ 18 mois. C'était le but de la circulaire qui a été envoyée par les directeurs aux actionnaires, à la fin de juin dernier. Malheureusement, une infime minorité d'actionnaires a répondu dans l'affirmative et, en conséquence, les argents frais nécessités jusqu'à date ont été financés au moyen de certificats temporaires ayant priorité sur les obligations.

"Naturellement, les obligataires ont insisté pour être présentés parmi les séquestres et le tribunal américain considérant que leur réclamation était bien fondée, j'ai cru devoir démissionner pour faire place à leur représentant.

"Toutefois je crois que je ne remplirais pas mon mandat jusqu'au bout si je ne vous signalais l'importance capitale qu'il y a, pour les actionnaires, de se tenir au courant des affaires de la compagnie durant la période d'administration par les séquestres. Les opérations de la compagnie devraient être suivies avec soin, et j'espère qu'avant très longtemps, je serai en position de vous communiquer les détails d'une réorganisation, qui pourrait vous intéresser.

Votre tout dévoué
J.-W. SIMARD,
7 Place d'Armes."

Montréal, 14 novembre 1925.

LES BESTIAUX

Il y avait 324 bêtes à cornes, 350 moutons et agneaux, 826 porcs et 45 veaux à vendre sur les deux marchés aujourd'hui. Les bestiaux consistaient en un wagon de vaches de l'ouest et de taureaux d'origine locale. Les mâle en conserve se vendaient $2 et les vaches communes $3 à $5.90. Il n'y avait pas de bons veaux et on a payé de $8.50 à $10.00 pour des lots ordinaires. Les veaux d'herbe étaient plus difficiles à vendre; les prix variaient de $4.25 à $4.50. Les meilleurs agneaux ont rapporté $12. Les porcs ont été fermes et des lots mêlés ont rapporté $23 et quelques choisis $13,50. Les truies $10 à $10.26.

Les grains à Chicago

CHICAGO, 17. (Ouverture). — Blé, décembre 1.53 1-4; mai 1.49 5-8; mars, déc. 77; mai 80 1-8. Avoine, décembre 38 7-8; mai 43 3-8.

BOURSE DE NEW-YORK

Les baissiers sont actifs et talonnent sans cesse les haussiers.

Wall Street, 17. (Ouverture.)— La tendance a encore été réactionnaire à l'ouverture du marché aujourd'hui et des ventes ont été provoquées par la hausse du taux d'escompte de la Cleveland Federal Reserve Bank. Les moteurs ont souffert le plus, des gains initiaux de 1 à 2 points étant enregistrés par General Motoirs, Chrysler, Mack Trucks et Stewart Warner Speedometer. Les pétroles et les aciers étaient lourds aussi. Standard Oil of New-Jersey et U. S. Steel ordinaire ont perdu chacun un point à l'ouverture.

Les transactions ont été très nombreuses et plusieurs blocs de 1,000 à 5,000 parts changèrent de mains, mais il y eut un arrêt dès que les premières commandes eurent été absorbées. Nash Motors perdit 6 points avant la fin de la première demi-heure, U. S. Cast Iron Pipe 4 et Missouri Pacific de préférence, American Waterworks, "Soo" Line ordinaire General Electric et Atlantic Coast Line perdirent 3 1-2 points. Fisherbody qu'a reculé de 15 points hier a débuté 5 points plus haut que la fermeture. Un mouvement soudain d'achats de Chrysler fit gagner plus de six points à ce stock comparativement à la fermeture hier après-midi.

U. S. Rubber profita de la hausse du caoutchouc brut en montant à 20 1-2. Saint-Paul de préférence monta fractionnellement car la limite fixée pour déposer les actions en vertu du plan de réorganisation de Kuhn Loeb et de National City tire à sa fin. Les "rights" étrangers de Foundation Company ont été actifs et forts, gagnant 2 1-4 points à 26 comparativement à la cote de 15 hier.

Les changes étrangers ont débuté plue faibles. La livre à demande reculant légèrement à $4.84 5-16 et le franc français recula en bas de 4 sous.

MIDI.—La hausse du taux de l'argent à 5 pour cent enraya le raillement qui avait monté U. S. Rubber de 3 points, Jordan de 4 1-4 et Foundation Company de 5 points au-dessus de la fermeture hier. Aussitôt que la hausse se manifestait on vendait et Gen. Electric recula de 4 1-4 points de son plus haut, Chrysler de 4 1-2 et Dupont de 6 points, Atlantic Coast Line se vendit 4 1-4 points plus bas qu'hier en fermeture et U. S. Cast Iron Pipe 5 1-2 points.

Cours fournis par Dickinson & Walbank, 152 rue St-Jacques, Montréal.

	Ouverture	Midi
Al. Chemical	110 1-8	110 1-8
Am. Locom	119 1-8	119 1-8
Am. Smelting	119 3-4	119 3-4
Am. Sugar	72 1-4	72 1-4
Am. Woollens	47 3-8	47 3-8
Anac. Copper	49 7-8	49 7-8
Atchison	123 3-8	123 3-8
Atl. Gulf W.	60 7-8	60 1-2
Baldwin Loco.	124 3-4	124 3-8
Balt. & Ohio	91	90 3-4
Beth. Steel	46 5-8	46 5-8
Calif. Petrol.	31 7-8	31 1-2
Cerro de Pasco	60 1-2	60 1-2
Chand. Motors	39	39
Chile Copper	36 5-8	36 3-8
Corn Prod	37 3-8	37 3-8
Davison Chem.	38 3-4	38 3-4
Erie Ry	36	36 1-8
Gen. Elec	313	313
Gen. Motors	120	120 1-4
Int. Met. Mar. priv.	35 1-8	35 1-8
Int. Paper	56	56
K. Springfield	16 3-4	16 3-4
N.Y. Central	127 5-8	127 3-8
Pan Am B	74 3-8	7 3-8
Pac. Oil	59 3/4	59 3-4
Reading	73 1-2	73 1-4
Royal Dutch	87 1-8	87 1-2
Sinclair Cons.	51	51
South. Pac.	100 5-8	100 5-8
South. Ry	114 1-8	114 1-8
Stand Oil N J	43 1-2	43 7-8
Studebaker	55 3-4	55 1-4
Texas Oil	52 5-8	52 3-4
Union Pac	143	143 1-2
U S Ind. Alcohol	88 1-2	88 5-8
U S. Rubber	89	89 3-8
U S Steel	131 5-8	131 1-2
White Motor	81 1-4	81 1-2
Wil-Overland	27 1-8	27 1-8

Les Mines à Montréal

VENTES DE LA MATINEE

Cours fournis par Mount Co, Ltée, 50 Notre-Dame ouest, Montréal.

Amulet—200 à 84, 100 à 85, 100 à 85, 100 à 86, 75 à 86, 100 à 85, 500 à 85, 100 à 85, 100 à 84, 100 à 85, 500 à 84, 100 à 85, 200 à 85.

Beaver—500 à 53, 500 à 54, 1000 à 54

Castle—100 à 1.35, 100 à 1.35, 500 à 1.34, 500 à 1.34.

Preston—1000 à 7 1-4, 500 à 7 1-4.

Moneta—1000 à 17, 300 à 17, 100 à 17, 300 à 17, 500 à 17.

Crown Reserve—1000 à 18, 500 à 18.

Rouyn—1000 à 3.

Goldale—1000 à 29 3-4.

Baldwin—1000 à 2 1-8, 1500 à 2 1-8, 500 à 2 1-8.

Keora—500 à 13 1-4, 500 à 13 1-4.

Wright Hargraves—200 à 6.70, 50 à 6.70, 100 à 6.70, 100 à 6.70.

Keeley—500 à 1.50, 100 à 1.50, 200 à 1.50, 300 à 1.50.

Hollinger—100 à $17, 100 à $187, 200 à 17 100 à 17, 20 à 17.

Rouyn Quebec—1000 à 1 3-4.

Gladstone—500 à 29 1-2, 1000 à 3, 500 à 29 1-2.

Teck Hughes—100 à 2.08, 500 à 2.08, 300 à 2.09, 500 à 2.09, 100 à 2.09, 200 à 2.09, 100 à 2.09, 100 à 2.08, 200 à 2.07, 500 à 2.06, 500 à 2.05, 100 à 2.05.

Premier—100 à 2.20, 100 à 2.21, 200 à 2.22.

Lorrain—1000 à 7 1-2, 1000 à 7 1-2, 500 à 7 1-2.

Vipond—100 à 1.19, 100 à 1.19, 100 à 1.19.

Lake Shore—100 à 8.94, 100 à 8.94, 100 à 8.94

Davidson—800 à 3.

West Dome—1500 à 12.50.

Argonaut—1000 à 14 1-2, 500 à 14 1-2, 500 à 14, 1000 à 14, 500 à 14, 500 à 15.

Kirkland—50 à 86, 1000 à 87, 1000 à 87 1-2, 500 à 87 1-2, 500 à 87, 500 à 87 1-2, 1000 à 87 1-2.

Total—42,645 actions.

Noranda Mines sur le Curb de New-York

TORONTO, 17 — Les nouvelles actions Noranda seront inscrites sur le Curb de New-York aussitôt que la chose sera pratiquable après que les actionnaires auront donné leur approbation au dédoublement du vieux stock à l'assemblée tenue aujourd'hui à New-York. On s'intéresse beaucoup à la souscription des actions car cela est préliminaire à la nouvelle financement qui permettra la construction d'un smelter. Il est entendu que les actionnaires actuels recevront des "rights" élevés.

Il n'est pas certain encore si l'on fera une émission publique de stock nouveau. L'entreprise du fondeur de la Horne sera contrôlée par la Noranda Mines Limited.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

La caricature ci-dessus donne une idée de la lutte qui se poursuit actuellement sur le marché de New-York. Elle montre aussi que la lutte entre les haussiers et les baissiers est continuelle.

POTINS DE LA RUE

TWIN CITY

La Minnesota Railroad and Warehouse Commission a donné avis aux villes de Minneapolis et de Saint Paul ainsi qu'à la Twin City Rapid Transit Company qu'elle sera prête à entendre les témoignages relatifs à la hausse du taux de transport, le 23 novembre.

La compagnie de tramways prétend que le taux devrait être fixé à 6 1-2 centins pour le jeton, sur une base de 10 jetons pour 65 sous et 5 sous pour un passage simple en argent. Cela lui donnerait des recettes équivalentes à 7 1-2 pour cent sur l'évaluation fixée.

L'enquête qui sera tenue le 23 devrait amener une décision sur les taux de transport vers le commencement de janvir 1926.

LES PAPIERS A NEW-YORK

Les conditions du marché restent à peu près les mêmes qu'elles ont été, savoir très stables et avec de bonnes perspectives futures, dit le Journal of Commerce, de New-York.

Au marché de la pulpe chimique, c'est la fermeté qui prévaut. Des nouvelles de la Suède nous annoncent que la production d 1926 est déjà en partie vndue.

La pâte à papier se vend bien et, en autant que les prix sont concernés, les vendeurs les maintiennent fermes.

Le marché du papier de rebut est fort et il est probable que les moulins que l'utilisent seront activement acheteurs sur le marché avant longtemps.

DETROIT UNITED

Nous donnons, dans une autre colonne, le texte d'une lettre adressé aux actionnaires de cette compagnie par M. J.-W. Simard qui fut l'un des receveurs de cette compagnie.

Bien que les affaires de la compagn

L'EX-CONSTABLE L.-G. LAVALLEE TROUVE COUPABLE

Condamné à sept jours de prison pour avoir conduit une auto alors qu'il était ivre.

En appel.

L'ex-constable Louis C. Lavallée, qui était accusé d'avoir, le 29 septembre dernier, conduit une automobile alors qu'il était en état d'ivresse, a été trouvé coupable hier matin par le juge Cusson et condamné à sept jours de prison.

"La preuve a révélé que l'accusé était un homme très sobre et très honnête et je n'ai aucun doute sur ce point, a déclaré le juge Cusson. Malheureusement, la preuve démontre aussi que le jour en question l'accusé était en état d'ivresse. Il avait bu du vin et c'est peut-être justement parce qu'il n'était pas habitué à prendre des liqueurs qu'il s'est enivré. Il s'est rendu malade et il n'y a aucun doute pour moi qu'il était ivre lors de l'accident. Il ne connaissait pas la force du vin et il en a trop bu. C'est une affaire vraiment malheureuse et si je pouvais user de discrétion je l'exercerais en faveur de l'accusé. Mais la loi malheureusement est très sévère et tout ce que je peux faire c'est de le condamner au minimum, sept jours de prison."

Me Jacques Perron, qui occupait pour la défense, a annoncé aussitôt qu'il portait la cause en appel.

Me L. A. Rivet occupait pour la poursuite.

L'accusé avait été arrêté le 29 septembre dernier à l'angle des rues Craig et Bleury à la suite d'un accident d'auto. Il était dans une auto en compagnie du constable Lucien Barrette lorsque, pour éviter une vieille femme qui traversait la rue, il donna un coup de volant de côté et son auto frappa par contrecoup une autre auto dans laquelle se trouvait une jeune fille.

Une dizaine de policiers ont témoigné pour la poursuite à l'effet que l'accusé paraissait sous l'influence des spiritueux. Il criait, gesticulait et agissait de façon anormale.

Vitesse et confort dans le voyage

Les voyageurs habitués de voyager apprécient la vitesse et le luxueux confort, et en voyageant entre les deux plus grandes villes du Canada, Montréal et Toronto, choisissent invariablement le train de nuit du Pacifique Canadien pour faire ce voyage. Ce train offre le meilleur service entre ces deux villes, circulant sur une voie qui tient le record dans le monde du transport pour l'uniformité et la durée.

Les touristes et les visiteurs feraient bien de profiter de l'expérience chèrement acquise d'autres et de profiter du meilleur service de train qu'on puisse se procurer. Si régulier et ininterrompue est la marche du train que les passagers peuvent dormir, sans égard aux gares et aux arrêts et se réveiller à leur destination le lendemain matin, surpris du manque d'ennuis habituellement attachés au voyage.

Pour plus amples renseignements concernant les taux, horaires, etc., s'adresser à tout agent de billets du chemin de Fer du Pacifique Canadien, ou à F. C. Lydon, agent des voyageurs de la ville, 143, rue St-Jacques, téléphone: Harbour 4211.

Grand euchre au Collège Notre-Dame

Cinq cents personnes environ ont assisté au grand euchre qui eut lieu mercredi soir dernier dans la salle du Collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, au profit du R. P. O. Desrochers, C.S.C., et du R. Frère Vital, C.S.C., missionnaires au Bengale, Asie. La présidence avait été confiée au R. P. A. Clément, vice-recteur de l'Oratoire Saint-Joseph. Mlle A. Lortie et Mme L. Deslauriers avaient organisé conjointement le euchre. Les membres du cercle Sainte-Croix, sous la direction de M. l'abbé Desjardins, vicaire, s'étaient chargés de préparer la salle.

La candidate de Notre-Dame-des-Neiges, Mlle I. Guilbault, est arrivée première avec la jolie somme de $727. Mlle A. Deslauriers, candidate de la paroisse Saint-Louis de France, est arrivée deuxième avec la jolie somme aussi de $715 et Mlle A. Laframboise, candidate pour la ville Saint-Laurent, est arrivée troisième avec $73.

La direction de l'Oeuvre du Bengale désire remercier très cordialement tous ceux qui ont contribué au succès du euchre.

Dommages réclamés après cet incendie

On a eu hier, en Cour supérieure un écho du désastreux incendie qui causa pour deux millions de dollars de dommages le 28 janvier 1925, dans une action de Desparois et Garneau, Compagnie Limitée, contre Joseph-Henri Olivier. La compagnie demanderesse réclamait $999 à la suite de dommages causés par l'eau dans sa cave. L'incendie avait fait des ravages dans l'édifice de Olivier et l'eau, que les pompiers avaient lancée sur le feu, avait pénétré dans la cave de Desparois et Garneau, en causant des dommages pour $999. La défense niait la responsabilité. La cause était sur le rôle de l'honorable juge Walsh et devait être entendue ce matin.

Léon Daudet se pourvoit en appel

PARIS, 17. — Le chef royaliste Léon Daudet, a interjeté appel contre sa récente condamnation à cinq mois de prison et des dommages élevés pour libelle contre le chauffeur Bajot dans le taxi duquel le jeune fils du chef royaliste, Philippe, fut trouvé mourant en novembre 1923.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE ET LEURS NOUVEAUX OFFICIERS

M. George-R. MacGregor succède à M. J.-P. Roland comme président.

Fort surplus.

Au cours d'une assemblée des membres de l'Association des Voyageurs de Commerce du Dominion, tenue samedi soir, en l'immeuble McGill, tous les officiers ont été élus par acclamation.

M. Geo.-R. McGregor fut unanimement choisi comme président, en remplacemnt de M. Rolland, président sortant de charge. Les autres officiers furent choisis comme suit: 1er vice-président, M. William-J. Bryant; 2ème vice-président, M. Herbert-C. Holland; trésorier, M. Maxwel Murdock, réélu; directeurs: MM. William Beldwin, William-J. Joyce, L.-O. Morency, D.-Arthur Nadeau et E.-T. Reynolds. Ces derniers avec MM. W.-N. Ahern, H.-H. Hawkins, Stanley-G. Helleur, Emile-N. Laberge et A.-R. Lavoie, directeurs, qui n'avaient pas à subir d'élections cette année, constituent le bureau de direction de l'Association, durant l'année 1925-26.

M. Rolland annonça un surplus d'un million de dollars placé en obligations.

L'assemblée annuelle sera tenue cette année en l'hôtel Windsor, samedi soir, le 19 décembre prochain. On y discutera, entr'autres, la création d'un fond spécial de secours pour le bénéfice des membres de l'association. Le cinquantième banquet annuel de l'Association aura lieu en l'hôtel Windsor, lundi, le 21 décembre prochain. Les billets sont maintenant en vente. Des orateurs, choisis dans le monde politique, industriel et commercial, se feront entendre à ce banquet.

DESCENTE DANS UNE FUMERIE D'OPIUM

Trois Chinois se sont avoués coupables d'avoir été trouvés dans une fumerie d'opium et ont été condamnés à $25 d'amende ou à trois mois de prison, hier, par le juge Amédée Monet, en cour d'enquête, lors de leur comparution.

Ce sont Lee Hum, Min Wi, 41 Lagauchetière, Ouest, et Pony Wing, 33 rue Clarke.

Une deuxième accusation pèse contre ce dernier; celle d'avoir aidé le propriétaire de la fumerie à se sauver et qu'on n'a pas pu pincer. Wing a nié cela et son enquête a été fixée au 24. Il devra fournir un cautionnement de $2,000.

L'arrestation fut faite par la Royal Canadian Mounted Police.

HONNEUR A NOTRE FACULTE DE MEDECINE

L'"American Medical Association", la reconnait comme faculté de première classe.

Les diplômés.

La Faculté de Médecine de l'Université de Montréal vient d'être l'objet d'une distinction toute particulière. Elle a été ces jours derniers officiellement reconnue par l'American Medical Association comme Faculté de première classe.

L'American Medical Association est une société scientifique composée des meilleurs éléments de la profession médicale aux Etats-Unis et au Canada.

Depuis quelques années cette Association s'est activement occupée de promouvoir l'enseignement médical en Amérique. Un des moyens adoptés par elle, est le classement des Facultés et Ecoles de Médecine suivant la valeur pédagogique et technique de ces organisations.

Dans la Classe "A" elle a rangé les institutions de première valeur, celles qui par le nombre et la qualité des professeurs, par les programmes et le curriculum, par les facilités matérielles de leur installation, peuvent aspirer aux résultats les plus marquants. Or c'est précisément dans cette classe que la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal vient d'être rangée.

La chose s'est faite à la suite de pourparlers et d'enquêtes menées par les autorités de l'American Medical Association qui, entre parenthèses, ne sont pas prodigues de cette distinction.

Il est consolant, pour ceux qui se sont dévoués depuis de longues années à l'oeuvre de la formation d'un corps médical efficace dans notre district, il est consolant de constater que cet effort est généreusement apprécié non seulement chez nous, mais chez nos voisins.

Cette reconnaissance a dans l'espèce des conséquences pratiques qui ne sont pas négligeables.

Dorénavant, nos diplômés pourront, s'ils le désirent, se présenter devant les examinateurs de n'importe quel état de l'Union et obtenir ainsi le droit d'exercer leur profession, sans être obligés à des études complémentaires qu'on leur imposait jusqu'à ce jour.

De même se verront-ils admis d'emblée comme internes ou assistants dans les hôpitaux américains où déjà quelque-uns des nôtres ont ambitionné des situations intéressantes, mais jusqu'à ce jour difficiles d'accès.

Quoiqu'il en soit, au point de vue sentiment comme au point de vue pratique, il convient de se réjouir de ce qui arrive à la Faculté de Médecine de notre Université, et peut-être même de l'en féliciter chaudement.

EMOI DANS UNE ECOLE A QUEBEC

Le feu éclate à l'école S.A.-mable et les écoliers partent en ordre.

QUEBEC 17. (Du correspondant de la "Patrie".)—Un incendie qui a causé beaucoup d'émoi et a nécessité l'évacuation de l'édifice a éclaté hier, à l'école Morrissette, rue S.-Amable. Le feu a pris naissance dans la cave, dans des balles de papiers. Un des frères de l'école s'en aperçut et donna aussitôt l'alarme. Les deux cents enfants de l'école évacuèrent la bâtisse rapidement, et les pompiers arrivant immédiatement après réussirent à empêcher le feu de se propager aux étages supérieurs. Des dommages assez considérables ont été causés dans la cave et au rez-de-chaussée.

Il reçoit une barre de fer sur la tête et a le crâne fracturé

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier, par le jury en Cour du coroner, présidée par le coroner-adjoint Prince, dans le cas de Charles Marleau, âg de 45 ans, domicilié au No 2768 de la rue Rouen, décédé à l'hôpital Royal Victoria, samedi matin, d'une fracture du crâne consécutive à un accident.

CHARLES MARLEAU, 45 ans, 2708 Rouen, qui a succombé à une fracture du crâne consécutive à un accident.

D'après les témoignages entendus ce matin, Marleau, qui était un peintre, peinturait une locomotive, lorsqu'une barre de fer, qui s'échappa d'une grue mobile, tomba sur la tête du malheureux. Ses compagnons se portèrent à son secours et appelaient l'ambulance. L'accident s'est produit vendredi après-midi, à quatre heures.

LE CALME REGNE DANS LA CAPITALE

Le T. H. M. Mackenzie King est de retour à Ottawa.

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le Très Honorable MacKenzie King est revenu dimanche à Ottawa mais n'ira pas à son bureau d'ici à quelques jours, prenant un peu de repos. Il avait l'intention de se rendre dans le sud, mais on croit que le travail ne lui permettra pas de prendre une vacance. Il passera, croit-on, deux ou trois jours à sa maison de campagne à Kingsmere.

Le Très Hon. Arthur Meighen, est parti dimanche pour Hamilton où il a parlé hier, et de là se rendra dans la Caroline du Sud pour un repos d'une dizaine de jours. L'hon. Ernest Lapointe est attendu d'Atlantic City, mardi ou mercredi. Aucune réunion du Conseil ne sera convoquée avant mercredi ou jeudi. Le calme le plus absolu règne maintenant dans les cercles politiques de la Capitale.

OU ALLER SE REPOSER

C'est maintenant le temps d'aller au Sanatorium DeBlois pour se reposer et refaire sa santé. Les personnes souffrant de rhumatisme, de dyspepsie, d'artério-sclerose, de faiblesse, de neurasthénie et autres affections nerveuses ou chroniques, (non contagieuses)) sont spécialement invitées. Confort moderne et installation complète de tous les agents physiques. Prix modérés: chambre, $1.00 par jour et plus. Repas, 50c et 75c. Capacité 200. Deux médecins résidents. Pour prospectus, adressez: Sanatorium DeBlois, Boîte C., Trois-Rivières.

M-J-S

Les obsèques de Mlle Fortier, à Ottawa

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie") — Les funérailles de Mlle Alice Fortier, l'une des victimes de l'accident d'automobile à Farnham mardi dernier, ont eu lieu récemment à Ottawa. Le service a été chanté en la Basilique et l'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame. Mlle Fortier, âgée de 22 ans, était née à Ottawa, mais demeurait à Montréal depuis quatre ans. Elle laisse son père, M. Rodolphe Fortier, d'Albany, N.-Y., trois soeurs, Mlles Irène Rhéa Fortier et madame Maria Legault, d'Ottawa; deux frères, M. Lucien Fortier, de l'Imprimerie Nationale et M. Rolland Fortier, de Détroit.

DOUBLE DEUIL DANS LA MEME FAMILLE

M. Joseph Grenier et son fils décédés à moins de deux jours d'intervalle.

QUEBEC 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le père et le fils décédés à moins de deux jours d'intervalle et exposés dans la même chambre mortuaire, tel est la situation tragique et le double deuil qui viennent de frapper la famille de M. Joseph Grenier, avocat, et surintendant des ventes au département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. M. Grenier est décédé samedi soir, après quelques semaines de maladie et son fils M. Henri Grenier, qui était malade depuis très longtemps, a succombé, ce matin, suivant de moins de deux jours dans la tombe son père. Les deux défunts sont exposés dans la même chambre mortuaire et seront inhumés en même temps, mercredi matin, à 9 heures à St-Jean-Baptiste.

Une thèse de doctorat ès lettres à l'Université

Le R. P. Jean-Marie Herrouet, des Pères de S.-Edmond, professeur de littérature ancienne au collège S.-Michel, Winooski Park, Vermont, licencié ès lettres "ad eumdem" de l'Université de Montréal aubira un examen en vue du Doctorat ès Lettres et a choisi pour thèse le sujet suivant: "Influence de l'asianisme sur la formation oratoire de Cicéron et sur le style de ses premiers discours."

La soutenance de la thèse sera publique et gratuite. Elle aura lieu le vendredi 4 décembre, à quatre heures de l'après-midi dans la salle 214 de l'édifice central de l'université de Montréal.

Vol à l'étalage

Louis Martineau a comparu hier matin, devant le juge Monet, sous l'accusation d'avoir commis un vol à l'étalage dans une épicerie. Il se serait emparé d'une boîte de spaghetti, d'oeufs, de conserves, etc. Il a nié être coupable. Son enquête a été fixée à huitaine.

Cours gratuits de Sténographie

Les cours gratuits de sténographie française et anglaise sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, professeur Madame J. M. Cinq-Mars, sont commencés depuis le 12 octobre et se donnent comme suit:

Cours élémentaire de sténographie française et anglaise: lundi et mercredi, de 8 h. à 9 h. 30.

Cours avancé de sténographie française et anglaise: mardi et vendredi, de 8 h. à 9 h. 30.

Ce dernier cours est à l'avantage des personnes qui désirent se perfectionner dans l'art sténographique.

Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire à l'un ou l'autre de ces cours, attendu qu'il y a toujours récapitulation des leçons précédentes.

Pour autres renseignements, s'adresser au professeur du cours de sténographie, Madame J. M. Cinq-Mars, 4715 Delorimier, Am. 2747.

Le club de golf du parc Jasper

M. Stanley Thompson, architecte du terrain de golf de Jasper Park Lodge dans le parc national Jasper, mande que les animaux sont de plus en plus nombreux dans le voisinage du terrain de golf. Les chevreuils ainsi que les élans viennent y brouter l'herbe et l'on en a compté plus de 200 ces derniers jours. Les ours ne manquent pas aussi de faire leur apparition et l'on peut se rappeler à leur sujet l'incident arrivé au comte de Haig lors de sa visite au parc national de Jasper cet été.

Les officiers du chemin de fer National du Canada ont cependant émis instructions de ne pas leur nuire en quoi que ce soit, car si parfois ils font des dommages ils sont d'une autre côté très utiles. Les castors se font aussi plus nombreux aux alentours du lac Beauvert.

AUTHENTIQUE ASPIRINE RECONNUE INOFFENSIVE

Prenez-en sans crainte suivant le mode d'emploi dans le paquet "Bayer"

N'Affecte pas le Coeur

A moins de voir la "Croix Bayer" sur les pastilles vous n'avez pas le véritable produit Bayer reconnu certain par des millions et prescrit par des médecins depuis 25 ans contre

Rhumes	Mal de tête
Nevrites	Lumbago
Mal de dent	Rhumatisme
Névralgie,	Douleur.

Chaque paquet non ouvert de "Bayer" contient des modes d'emploi éprouvés. Les boîtes commodes de douze pastilles ne coûtent que quelques sous. Les pharmaciens vendent aussi des bouteilles de 24 et 100.

Matériaux de Construction

Couvertures Métalliques, d'Ardoise et Gravois, Tole Ondulée, Tole Unie, Plafonds et Murs Métalliques, Latte Métallique et Coin d'Angle, Dalle et Dallot, Bardeaux et Lambris Métalliques, Chassis d'Acier, Chassis Métalliques, Corniches, Puits de Lumière, Ventilateurs, Canada Plates, Tole Noire, Portes à Rideau, Portes à feu approuvées, Portes Tournantes, Portes et Chassis Kalamein, Réservoirs, Système d'épuisement, Godets d'élévateurs, etc. Aussi une ligne complète de Garages Métalliques.

Ecrivez ou téléphonez pour le Catalogue.
Veuillez mentionner le produit qui vous intéresse.

The METAL SHINGLE & SIDING COMPANY Limited
Coin Delorimier & St. Catherine Est, Montréal, Téléphone, Clairval 1880
Des Usines aussi à Preston et Toronto.

DES MILLIERS
de personnes fument les cigarettes
"TURRET"
et chaque jour en augmente le nombre.
C'est
la meilleure preuve
de l'excellence de leur fabrication.

CIGARETTES
DOUCES, DE VIRGINIE,
TURRET

20 POUR 25¢

Epargnez du temps et des frais, en échangeant ces "mains de poker" à notre entrepôt, 30 rue Benoit, Montréal, 2ième rue à l'est de Bleury, au sud de la rue Ste. Catherine.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

57 (suite)

Bientôt le souterrain s'éclaira faiblement... L'inconnu éclairait tranquillement sa marche de sa lanterne électrique...

Linavre n'osait avancer la tête si peu que ce fût pour reconnaître l'homme qui venait.

Au contraire, il reculait le plus possible. Il eût voulu s'enfoncer dans la muraille rocheuse...

Son coeur bondissait dans sa poitrine.

Il arrivait enfin, le moment rêvé depuis un long mois d'épouvante et de cauchemars!

La lumière se fit plus vive. Le bruit de pas devint distinct et tout proche.

Linavre retint sa respiration.

Tous ses muscles se tendirent dans un effort de toute son énergie.

Enfin, l'inconnu arriva devant lui.

C'était le mendiant brunt, aux cheveux hirsutes!

L'homme qui avait arraché M. de Ranclos à l'accident si bien préparé pour lui! Qui semait sur sa route des billets anonymes contre Linavre!...

La voix qui hurlait: "Assassin!" pendant les nuits d'orage, sur le toit du Chalet Basque!

Le fantôme qui l'avait dévisagé dans ces mêmes souterrains!

Le voleur du parchemin! Le cambrioleur fantastique qui signait ses expéditions du nom de Flanaransoatra!

L'être prodigieux qui semblait tout connaître du passé de Linavre et s'acharnait à le suivre pour contrecarrer ses volontés!

Un vingtième de seconde suffit au misérable pour reconnaître son ennemi.

Il se détendit comme un ressort...

Absolument surpris par cette poussée subite et violente comme celle d'une catapulte, le mendiant brun bascula dans l'abîme.

Un oh! de surprise étouffé, un grand cri, puis, le bruit sourd d'un corps qui s'écrasait, un clapotement d'eau dans les profondeurs, et ce fut tout...

Le silence éternel du gouffre régnait de nouveau.

Linavre découvrit sa lanterne...

Il était d'une lividité cadavérique...

Il s'essuya le front qui ruisselait de sueur...

Jamais il n'avait eu affaire à un adversaire aussi mystérieusement redoutable.

Au moment où il se jetait sur lui pour le précipiter dans l'abîme sans fond, une folle terreur avait glacé son coeur...

Ce personnage prodigieux n'allait-il pas s'évanouir sous son geste, comme une fois déjà il avait semblé le faire près du pont de la Vilourle?

N'était-il pas le spectre d'un mort revenu de l'au-delà pour se venger?

Maintenant, Linavre soufflait...

La lourde chute de l'inconnu, son cri de désespoir, et d'indicible horreur, le bruit de l'eau invisible refermée sur son corps dans les sombres profondeurs du précipice étaient des réalités matérielles.

Il ne s'agissait donc pas d'un revenant de l'autre monde.

C'était bien un être de chair et d'os! Un vivant réel et non une ombre!

Linavre reprit peu à peu la régularité de sa respiration...

Son coeur cessa de battre la chamade.

—Allons, Linavre! murmura-t-il, le mauvais sort qui semblait conjuré contre toi est englouti à jamais dans le mystère insondable de cette grotte!... Ta route est libre, maintenant.

Et il reprit le visage souriant qui lui était coutumier.

Tandis qu'il revenait lentement vers le Chalet-Basque, une ombre de regret atténuait, cependant, sa joie: le parchemin qui contenait le secret des trésors d'Anglines, ce document précieux si longtemps convoité et qu'il ne s'était procuré qu'au prix de tant d'efforts et de crimes, avait disparu dans le gouffre avec le mendiant fantôme.

Il fallait renoncer désormais à poursuivre la découverte des fabuleuses richesses. Elles dormaient à jamais inviolées, dns les entrailles de la terre!

Une autre question tourmentait encore Linavre, quoiqu'il fit pour en rejeter la lancinante obsession: c'était l'incognito irritant de l'homme qu'il venait de jeter dans l'abîme souterrain.

Qui était-il?

Linavre l'avait tué sans savoir son nom, sans avoir vu son visage!

Mais le misérable n'était pas homme à gémir longtemps sur une perte irrémédiable, ni à se tracasser inutilement, pour un problème désormais insoluble. Son esprit lucide et pratique ne tarda pas à envisager en toute sérénité la magnifique situation qui s'offrait encore à lui.

Les trésors hypothétiques d'Anglines, perdus, restaient ceux beaucoup plus considérables, sans doute, et d'une réalité certaine, ceux-là, de l'opulent César de Ranclos...

Octavie les lui portesait bientôt dans sa corbeille de mariage...

Quelques jours d'attention encore, et l'on serait délivré de l'ennuyeuse "affaire d'Ombost"—c'est ainsi que, dans sa pensée, Linavre qualifiait l'assassinat de Trep.

Alors, on pourrait voguer à pleines voiles vers de nouvelles rives bénies, en compagnie de la richissime héritière du Puy-Sommières, Ranclos et autres lieux.

Cete perspective acheva de chasser de son esprit les importuns souvenirs de cette après-midi tragique, et ce fut de fort bon appétit qu'il fit honneur au diner préparé par Anna Tarjoulet.

Celle-ci l'avait rarement vu de si belle humeur.

—Ce petit voyage à Paris a fait du bien à monsieur, dit-elle... Je pense aussi quelquefois que monsieur ne prend pas assez de distractions...

—Eh! Eh! répondit Linavre plaisant, songeriez-vous à m'entraîner à quitter la campagne?... La contagion vous prend-elle aussi? Voilà que vous rêvez d'aller habiter à Paris!... Mais, pourquoi pas, après tout?... Une saison à Paris ne serait pas désagréable. Me suivrez-vous?

—Oh! monsieur sait bien que je le servirai tant qu'il voudra de moi, et n'importe où. Mais, je serais contente de voir Paris, que je ne connais pas, ne fût-ce qu'une fois!...

—Eh bien! on y pensera, Anna... Ça pourrait bien se faire... Qui sait? Peut-être plus tôt que vous ne pensez...

La curieuse Anna, intriguée par ces derniers mots, cligna de l'oeil d'un air entendu...

—Monsieur va se marier peut-être bien?... Ce sont des choses qui arrivent... L'âge n'empêche point toujours de faire des bêtises... Mais j'espère au moins que monsieur a fait un bon choix et qu'il n'introduira pas dans la maison une femme qui nous fasse la vie impossible!

Linavre était accoutumé au franc parler de sa cuisinière. La facilité avec laquelle il l'admettait avait d'ailleurs contribué beaucoup à sa réputation de "brave homme pas fier", si utile à ses machinations.

Quand il avait besoin de quelqu'un des villageois d'alentour, chacun s'empressait de rendre service à un si excellent homme.

Nous avons déjà vu que, lors de l'enquête de la sûreté, quelque temps auparavant, sa bonne renommée dans le pays, avait servi grandement à éloigner de lui tout soupçon.

Il devait en être de même cette fois encore.

Le lendemain, à neuf heures, le brigadier Mangematin et le gendarme Michepot, de la résidence de Sumène, ce dernier à motocyclette, remorquant son supérieur en side-car, débouchèrent, en pétaradant, sur la terrasse du Chalet-Basque.

Au bruit du moteur, Linavre se pencha à sa fenêtre et vit les uniformes.

—Attention! murmura-t-il... C'est le moment dur à passer!...

Il s'efforça de se donner l'air le plus tranquille et le plus assuré, et descendit au-devant de la maréchaussée.

Les gendarmes n'avaient d'ailleurs rien d'hostile dans leur attitude, et cela suffit à rendre tout son sang-froid à l'odieux coquin.

—Nous sommes chargés d'une commission rogatoire, dit le brigadier. Nous avons diverses questions à vous poser, monsieur Linavre, ainsi qu'à vos domestiques et aux diverses personnes vivant sous votoit. Comme il nous faut coucher vos réponses par écrit, nous vous demanderons de nous procurer le nécessaire.

Linavre introduisit les gendarmes dans sa bibliothèque, les installa confortablement devant sa table dans de grands fauteuils, poussa devant eux un encrier et des plumes, renvoya Anna à sa cuisine, et s'assit à son tour.

—Je suis à votre disposition, Messieurs.

—Première question! dit le brigadier. Où étiez-vous le 16 novembre dans l'après-midi?

—A Paris.

—Veuillez nous dire quand vous vous êtes absenté, et le motif de votre absence?

—Je suis parti le 11, vers deux heures après-midi, en automobile, pour Nimes, prétextant auprès de ma domestique, très bavarde et curieuse, la nécessité de consulter un spécialiste pour une légère entorse que je m'étais faite quelques jours auparavant. En réalité, je ne tenais pas à lui dire que j'allais m'informer des prix de divers bijoux que je désire offrir à certaine jeune fille le jour où elle deviendra ma fiancée... Je suis arrivé à Paris le 12 dans la matinée. Je suis descendu à l'hôtel Montréal, rue d'Hauteville, 37, où je suis resté jusqu'à vendredi, c'est-à-dire le 17, et j'étais de retour ici hier matin.

A continuer demain.

UNE TOUX DE TROIS JOURS VOUS EST UN SIGNAL DE DANGER

Les toux chroniques et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Créomulsion, émulsion de créoste agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicinale qui produit double effet en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enrayant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents guérisseurs connus contre toux et rhumes opiniâtres et contre toute forme de maladie de la gorge. La Créomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes, causes de maux plus sérieux.

La Créomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes chroniques, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies de la gorge, et elle est excellente comme reconstituant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-le à votre pharmacien. Créomulsion Co. Limited, Toronto, Ont.

LA PROSPERITE FAVORISE LE RETOUR A LA TERRE

Pourquoi nous devrions voir, d'ici à un an, un mouvement accéléré des villes et des campagnes vers les régions de colonisation.

LA VIE INDEPENDANTE

Comment, par son labeur quotidien, le colon acquiert de jour en jour un capital indestructible qui le mettra en possession d'un héritage à léguer à ses enfants.

La prospérité que va répandre dans les campagnes l'abondante production agricole de la dernière saison et les prix rémunérateurs qui ont cours pour tous les fruits de la terre va, si notre population sait en profiter, donner un regain d'activité au mouvement de colonisation.

Les colons se recrutent en effet à deux sources principales: parmi les ouvriers des villes qui ne parviennnent qu'à trouver une subsistance précaire dans le dur travail de l'usine, et dans nos vieilles paroisses rurales, parmi les cultivateurs qui ont des fils à établir et ne les peuvent garder auprès d'eux parce que le bien paternel est trop exigu et qu'il n'y a point de terre libre dans le voisinage. Or, à ces deux sources également, le recrutement de nouveaux colons est le plus laborieux et difficile pendant les périodes de réaction économique. Cela se comprend aisément. A l'ouvrier industriel qui voudrait se transporter dans une région de colonisation pour y fonder un établissement, il faut un certain capital, si petit soit-il. Il faut quelque argent pour se déplacer avec sa famille, pour acheter un lot, encore qu'un lot ne coûte que quelques dollars, pour acheter les outils de défricheur et pour subsister en attendant la première récolte. L'ouvrier n'a pas généralement ces ressources indispensables pendant les périodes de dépression industrielle, lorsqu'il a eu souvent à faire face à des semaines et même des mois de chômage. Ainsi, pendant la crise que nous avons traversé depuis la guerre, et lorsque, probablement, des milliers et des milliers de citadins, n'ayant pas d'emploi ou ne trouvant que des emplois intermittents, auraient sans doute été heureux de se transporter dans une région de colonisation et de commmencer à s'y créer un patrimoine. Un très petit nombre l'ont pu, comparativement à ceux qui en ont eu le désir. Pareillement, dans les vieilles paroisses, la dureté des temps contrariait le mouvement vers les terres nouvelles. Le cultivateur qui a depuis longtemps vécu avec ses enfants sur une terre toute faite et d'un bon rapport ne veut pas envoyer ses fils sur une terre neuve sans leur procurer en même temps une aide matérielle qui les mettra promptement dans une raisonnable aisance, pareille à celle qu'ils ont connue sur le bien paternel. La crise économique, en réduisant momentanément les ressources de la famille, faisait par suite différer l'établissement des grands garçons. Dans beaucoup de cas, l'effet de la crise était encore plus déplorable. Au lieu de partir pour aller se faire défricheurs, les grands garçons partaient pour la ville ou, ce qui était encore pis, prenaient le chemin des Etats-Unis.

CONDITIONS FAVORABLES

Mais la crise est passée, et dans toute la province une ère s'ouvre qui relève les espérances. Dans les villes, le prochain hiver n'aura pas les rigueurs des années passées, et tout indique que le chômage sera réduit aux plus faibles proportions que l'on puisse attendre dans une ville très populeuses. Dans les vieilles paroisses, le cultivateur va vendre ses écoltes un gros prix et pourra songer à établir ses grands garçons.

D'ici à un an, nous devrions voir une migration vers les régions de colonisation qui dépassera par son volume tout ce que nous avons vu jusqu'ici.

C'est cependant à la condition que les travailleurs urbains qui ne gagnent que péniblement leur vie dans l'industrie et les cultivateurs qui ont des fils à établir y réfléchissent sérieusement et ne laissent pas passer l'occasion.

Il faut que les uns et les autres réalisent les avantages qu'offrent à ceux dont la pincipale richesse est le rendement de leurs bras un établissement sur une terre neuve. Le travailleur qui va s'établir sur une terre neuve pose tout de suite des bases à sa fortune future. En peu de temps, sa terre lui assurera la subsistance, et, sans qu'il s'en soit aperçu, il aura mis de côté un capital, car, ce lot qu'il aura payé quelques dollars aura pris une étonnante plus-value. D'année en année, ce capital grandira à mesure que le colon reculera les bornes de son défrichement et par suite agrandira son domaine productif. Après cinq ans, ce sera, pour le colon et sa famille, une confortable aisance. Après dix ans, il aura un héritage à laisser à chacun de ses enfants.

SITUATION INDEPENDANTE

Et un avantage immédiat et presque sans prix, c'est que le colon en allant s'établir sur une terre neuve, a conquis son indépendance. Il est devenu son propre maître. Sans doute, il lui fauda, surtout dans les premiers temps, travailler dur; mais il ne patargera avec personne le fruit de son labeur. Tous les bénéfices de son labeur lui appartiendront en propre.

Et chaque jour de son travail augmentera son avoir. Il ne pourra vivre au jour le jour en dépensant tout son gain, comme il arrive presque invariablement à l'ouvrier industriel. Il pourra dépenser le rendement de sa terre, mais sa terre lui restera comme un capital indestructible.

LA PRIME DU DEFRICHEUR

Pendant ses débuts, le colon sera grandement aidé par la prime que le gouvernement paie sur le défrichement. Le colon, en travaillant pour soi, recevra ainsi un salaire. Car il recevra cette prime, qui est de $8, par acre et est payable aux conditions suivantes:

1.—Le lot doit être sous billet de location; il n'y a pas de prime pour les défrichements faits sur des lots occupés par des squatters ou sur des lots patentés;

2.—La prime n'est payable que pour un maximum de 5 acres par année sur chaque lot non patenté dont les défrichements ne dépassent pas 20 acres;

3.—Les abatis doivent être brûlés conformément à la loi; si les abatis sont faits autrement, la prime n'est pas payable;

4.—La prime est payable à l'automne, sur production d'un rapport de l'inspecteur, à l'effet que les défrichements sont complétés et que le terrain est ensemencé en graines de mil.

QUI DOIT SE FAIRE COLON?

Quels sont ceux qui doivent s'établir sur une terre de colonisation? Voilà une question qui est souvent faite. Voici comment nous pouvons y répondre:

C'est le cultivateur, père de famille, qui n'a pas les moyens d'établir ses fils autour de lui. Il est trop pauvre pour acheter une terre dans les vieilles paroisses, mais dans les régions de colonisation il aura cent acres de terre pour la somme de soixante piastres, et en même temps il aura toutes les facilités pour grouper sa famille autour de lui.

C'est le fils du cultivateur qui ne peut s'établir avec avantage près de ses parents. Le bien paternel est trop exigu; il ne peut être divisé, il faut s'éloigner absolument. Où ira-t-il? Dans les villes. Que de déceptions l'attendent. Qu'il aille sur une terre neuve. S'il n'y trouve pas la fortune en arrivant, il y trouvera du moins la liberté et l'aisance en quelques années, s'il ne se laisse pas abattre par des premières difficultés.

C'est le journalier des villes et des campagnes qui n'a pour vivre lui-même et nourrir sa famille que le prix de son labeur quotidien. Il travaille dur sans espoir d'améliorer sa position. Son travail suffit à peine aux besoins de chaque jour et ne permet pas de faire des économies qui seraient un refuge contre les mauvais jours. Aussi, s'il survient un accident, une maladie, si l'ouvrage manque, voilà le besoin, la gêne, la misère qui s'installent au foyer de la famille. Le colon établi sur un lot de terre n'est pas exempt de la maladie, mais au moins, il ne travaille pas en vain et entrevoit l'avenir sous des auspices plus favorables que le journalier de la ville.

Que tous ceux qui appartiennent à l'une de ces trois catégories y pensent sérieusement, tandis que renaît dans la province et dans le pays la prospérité qui favorisera le succès de leur établissement. Et qu'ils aient le courage de prendre la décision qui assurera leur avenir et l'avenir de leurs enfants.

Chacun peut se procurer tous les renseignements désirables sur toutes nos régions de colonisations, avec cartes de chaque région et le nom de l'agent à qui il faut s'adresser pour obtenir la concession d'une terre en faisant demande par lettre à l'hon. J. E. Perrault, ministre de la colonisation, Québec.

ON L'ARRETE ENCORE

Brandon, Manitoba, 17. — "Dr" A.-T. Blake, un des cinq prisonniers qui opérèrent une sensationnelle évasion de la prison de Winnipeg le matin du 6 octobre, a été arrêté pour avoir passé un faux chèque. On dit qu'il était employé à l'hôpital de Brandon pour les aliénés.

Départ pour l'Europe

FERNANDO BOISVERT, président des firmes Dr J. O. Lambert Limitée, Le Commerce Limitée, The Mount Royal Turkish Bath Ltd., et aussi intéressé dans plusieurs autres corporations industrielles, s'embarquera mercredi pour l'Europe. Monsieur Boisvert visitera les principaux pays de l'Europe. Il veut faire en même temps qu'un voyage d'affaires, un voyage d'agrement. Nous souhaitons bon voyage à notre distingué concitoyen.

LA PROPRIETE MADDEN A ETE ACHETEE $6,000

Le maire Samson la revendit à M. J.-E. Bédard pour $12,000.

Les élections.

QUEBEC, 17. — La cinquième journée de procédures dans l'action de quo warranto contre le maire Samson a révélé très peu de faits nouveaux.

L'honorable L.-G. Belley, C.R., a longuement contre-interrogé les témoins, notamment le maire Samson et le trésorier municipal, M. Verge; il a eu des piques avec un autre témoin du nom de M. J.-E. Bédard, de Québec.

La séance de l'après-midi a surtout porté sur les différentes transactions qui ont eu pour résultat l'achat d'une partie du terrain de feu George Madden par la ville. Le maire a déclaré que ce terrain a été acheté en 1914 pour la somme de $6,000 et qu'il a reçu $12,000 de Bédard pour sa vente, tandis que le témoin Bédard, l'homme qui acheta la propriété, du maire, avoue lui en avoir payé $12,000 et, une semaine plus tard, de l'avoir revendue à la ville pour la somme de $12,817.26, donnant $12,000 de cette somme au maire Samson pour couvrir la vente originaire.

La séance de la matinée a porté sur l'ouverture de la rue Des Prairies.

Des témoins se sont plaints d'autre part du manque de bureaux de votation au cours de la dernière élection et du fait que le maire Samson n'avait rien fait pour combler cette lacune, ce qui eut pour résultat d'empêcher nombre d'électuers de voter, par suite de la fermeture des polls.

Maux de tête provenant de légers rhumes.

Les Pastilles Laxatives BROMO QUININE soulagent le mal de tête en enrayant le rhume. Un remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove. 30c. Préparées au Canada. 3

Un mariage entre u nChinois et une blanche à Ottawa

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la Patrie.) — Le R. P. Cornell, o.m.i., curé de la paroisse Saint-Joseph d'Ottawa, a marié ces jours derniers Wong Hong Quen, chinois employé au café Américain, et Mlle Mary Rooney, employée dans un hôtel. Les mariages entre des blanches et des orientaux sont rares à Ottawa.

LE JOURNAL ET L'UNITE NATIONALE

Lettre de l'hon. M. Taschereau à l'association de la presse hebdomadaire.

ELECTIONS PARTIELLES

QUEBEC, 17. (Presse canadienne.) — Le premier ministre Taschereau a fait savoir à l'Association des hebdomadaires canadiens qui tiendra son congrès annuel à Toronto, le 30 du courant, qu'il ne pourra adresser la parole à leur congrès à cause des élections partielles qui auront lieu à cette date.

Voici la lettre que le premier ministre a envoyée au gérant de l'association, M. W. F. Harrison, à Toronto:

"Cher monsieur,

"Je vous suis très reconnaissant de la bonne invitation que vous m'avez faite d'assister à votre banquet annuel et d'adresser la parole aux membres et aux hôtes de l'Association nationale des hebdomadaires et périodiques canadiens.

"Le sujet sur lequel vous me demandez de parler, c'est-à-dire l'unité nationale et le rôle que la presse nationale peut jouer sur ce point, est de ceux qu'il m'aurait fait plaisir de développer devant une aussi éminente assemblée, car je suis convaincu que jamais depuis la Confédération notre pays n'a eu autant besoin d'une meilleure entente et d'une plus étroite coopération entre les provinces.

"Je ne connais pas de moyen plus propre à obtenir ce but que le concours de nos journaux et périodiques. S'ils veulent dorénavant se faire un devoir d'éviter de relever et de grossir les incidents d'importance relativement très légère parmi les activités de nos provinces, des incidents qui souvent ne peuvent que faire naître la méfiance et causer des embarras, et si au contraire ils voulaient faire preuve du véritable esprit qui anime la plupart des gens sensés, il serait facile d'épargner à notre pays les malentendus qui ne peuvent à la longue que nuire à la vie de notre nation.

"J'aurais pu être tenté de prouver combien il est temps de lancer cet appel en citant un certain nombre de ces supposées nouvelles et entrevues qui ne devraient être ni mises en circulation ni commentées.

"Mais je sais qu'un des buts de votre association est de laisser les gaffeurs à part et que tous les journaux et périodiques soient animés par un idéal national, ce qui empêcherait toute friction inutile entre les provinces et les aiderait à se comprendre et à s'estimer les unes les autres.

"Je suis excessivement peiné que la tenue de quatre élections partielles dans notre province m'empêche d'assister à votre congrès et d'exprimer la confiance que je mets dans votre association.

"Sincèrement à vous,

"L. A. Taschereau."

Ballastage des voies du Pacifiq ue Canadien en pierre concassée.

Le Pacifique Canadien, jusqu'à date, a ballasté de pierre concassée plus de mille milles de voies dans la partie Est de son réseau, disait ces jours-ci M. A.-C. Mackenzie, ingénieur préposé à l'entretien des voies du Pacifique Canadien, dans une conférence devant l'Engineering Institute of Canada, à Montréal.

Il a fallu, pour accomplir ce travail gigantesque, utiliser 3 1-2 millions de tonnes de pierre concassée, une quantité suffisante pour charger 70,000 wagons. Les avantages du ballast de pierre sont multiples, s'il faut en croire M. Mackenzie. Il augmente la force du remblai, rend la voie plus solide et facilite sensiblement le drainage, trois conditions excessivement importantes aujourd'hui, avec l'augmentation continuelle du poids des locomotives et du matériel roulant en général. Ce genre de ballast est encore avantageux en ceci qu'il élimine pratiquement la poussière à l'arrière des trains, cette poussière aveuglante qui fait le désespoir des voyageurs assis sur la plate-forme du wagon-observatoire, soit pour prendre le frais ou admirer les paysages.

C'est vers 1916 que le Pacifique Canadien commença à ballaster de roc concassé ses voies des environs de Montréal. Il utilisa d'abord la pierre que l'on tirait du tunnel du C. N. R., sous le Mont-Royal, puis, lorsqu'il eut épuisé cette quantité, il se procura la pierre concassée aux mines de nickel de Sudbury pour la voie principale, à l'ouest de Chalk River et à l'est de Port-Arthur. Pour le ballastage de la ligne de Québec, le roc employé provenait des carrières de Saint-Vincent de Paul, tandis qu'une carrière située à une quinzaine de milles à l'est de Smith's Falls fournit celui qui servit à ballaster les lignes de Toronto et d'Ottawa.

Au cours de son entretien, M. Mackenzie donna d'intéressants détails sur la façon de procéder au ballastage d'une voie. Il faut, pour accomplir ce travail rapidement et efficacement, des équipes d'hommes qui savent travailler sans retarder le mouvement régulier des trains. On enlève d'abord le vieux ballast de gravier, puis l'on remplace toutes les traverses défectueuses avant de déposer le ballast de cailloux. Il faut environ quarante wagons de pierre par mille de voie et le déchargement s'effectue au taux de un wagon à la minute.

Le ballastage de pierre concassée a déjà prouvé son utilité en divers pays et il est certainement appelé à se généraliser de plus en plus au Canada, où nos chemins de fer ne peuvent manquer d'en apprécier les nombreux avantages.

Elle laisse $25,828

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Madame Helen Miller Johnson, décédée récemment à Ottawa, laisse $25,828 à être partagés entre 38 héritiers demeurant dans différentes parties du Canada et des Etats-Unis. En argent elle n'avait que $76 au moment de sa mort.

L'expérience de cette femme est celle de milliers d'autres. Demandez à tout médecin.

"Quand je songe que j'empoisonnais mon Bébé"

"J'ignorais absolument pourquoi il ne profitait pas. Je n'aurais jamais cru que ma constipation en fut la cause, si le médecin ne me l'avait dit.

"Il m'expliqua que l'élimination insuffisante ou lente des matières impures contribue à la formation des poisons que le sang absorbe — et comme résultat le lait pour le bébé est corrompu.

"Il m'a prescrit le traitement Nujol, et nous sommes tous deux infiniment mieux. Maintenant que je sais combien la constipation est dangereuse et avec quelle facilité on peut l'empêcher, je me traiterai de manière à ne plus devenir dans cet état."

Nujol aide à la nature de la manière naturelle

Nujol n'a pas de meilleures amies que les mères. Quand de jeunes existences sont en jeu, elles recourent au remède que les autorités médicales approuvent, à cause de son action si sûre, douce et naturelle.

La constipation est dangereuse pour qui que ce soit Nujol est sur pour tout le monde. Il n'affecte pas l'estomac et n'est pas absorbé par le corps.

Nujol suppléa à l'insuffisance — temporaire ou chronique — de la proportion de lubrifiant naturel dans les intestins. Il amollit les matières impures, et en facilite ainsi l'élimination parfaite et régulière, sans surcharger les muscles intestinaux.

Nujol peut se prendre indéfiniment, sans mauvais effets. Pour assurer la propreté interne, il faut suivre les directions sur chaque bouteille. Contrairement aux laxatifs, il ne forme pas une habitude et peut être discontinué en tout temps.

Achetez Nujol aujourd'hui, et commencez à jouir d'une santé parfaite, ce qui n'est possible que quand l'élimination est normale et régulière.

Nujol

Le lubrifiant Interne
Pour la Constipation

Frais
sortant de la boulangerie
des vendeurs DENT HARRISON seulement

Si délicieux est le pain Nobby-Top que vous méritez de le savourer à son mieux—frais sortant de la boulangerie.

Ceci est maintenant assuré—**en tout temps**—nos courtois vendeurs l'apportent directement à votre porte; et vous ne pouvez l'obtenir d'aucune autre façon.

PAIN
Dent Harrison
NOBBY-TOP

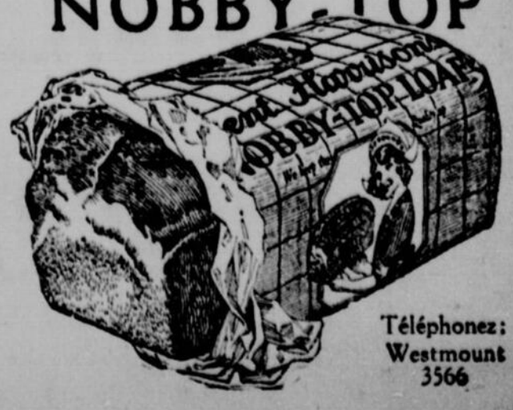

Téléphonez: Westmount 3566

Les Enfants Pleurent, ils Veulent leur

Fletcher's CASTORIA

MERE: — Le Castoria de Fletcher est un succédané agréable, inoffensif à l'Huile Ricin, aux Parégorique, Gouttes pour les Dents et Sirops calmants, préparé spécialement pour les Bébés et les Enfants de tous âges.

Pour éviter les succédanés, recherchez toujours la signature Chas. H. Fletcher
Mode d'emploi éprouvé sur chaque paquet. Les médecins partout le recommandent. 24f

THÉATRE MUSIQUE CINÉMA

AIMONS-NOUS LE THEATRE ?

à J.-A. Gauvin.

Les Dubillot ont invité leurs amis Larouille à dîner. Dès sept heures, M. et Mme Dubillot ont été prêts à recevoir leurs invités. Le cocktail, soigneusement préparé, attend d'être versé. M. Dubillot se promène le long en large pour ne pas briser la rigidité de son plastron.

(Sonnerie).

Mme DUBILLOT.—Les voilà !

(Entrent les Larouille. Ils s'excusent d'être en retard. Les Dubillot font "mais non, mais non" sans aucune sincérité. On passe au salon et M. Dubillot verse le cocktail).

M. LAROUILLE.—Rudement bon !

Mme DUBILLOT.—C'est mon mari qui l'a préparé...

M. LAROUILLE.—Compliments...

(Nouveau cocktail nouveaux compliments. Ces dames admirent leurs toilettes respectives. Une petite bonne rousse vient annoncer que "Madame est servie". Les Dubillot invitent les Larouille à s'asseoir à leur table. Le repas est plantureux, les vins abondants: tout le monde fait de l'esprit, jusqu'à Mme Larouille qui se permet quelques imitations).

M. LAROUILLE (vidant sa coupe de champagne).—Que diriez-vous d'une soirée au théâtre ?

M. DUBILLOT.—Ah ! non, pas au théâtre. Je vous connais: vous allez nous conduire à une pièce ennuyeuse.

M. LAROUILLE.—Pas du tout, c'est en français, une comédie spirituelle...

Mme DUBILLOT.—Une ordure, quoi !

M. LAROUILLE.—Permettez !

Mme DUBILLOT.—Une ordure ! Quelqu'un de très renseigné m'a conseillé de ne pas y aller.

M. LAROUILLE.—Allons bon, vous n'allez pas vous fier à l'opinion d'une personne qui...

M. DUBILLOT (voyant que la conversation s'envenime).—Tiens j'ai une excellente idée: Larouille aime le théâtre, que Larouille aille entendre sa pièce, nous, nous irons au dancing...

Mme DUBILLOT.—Bravo !

M. DUBILLOT.—Il viendra nous retrouver après le spectacle.

Mme LAROUILLE.—Tu veux bien, Alfred ?

M. LAROUILLE.—Oui, mais pourquoi ne venez-vous pas avec moi?

M. DUBILLOT.—Tenez, si vous voulez le savoir : il est trop cher, votre théâtre: et puis, on n'y fait pas de musique... et puis...

M. LAROUILLE.—Je vois tout simplement que vous n'aimez pas le théâtre.

Mme DUBILLOT.—Mais nous l'adorons, mon cher. Et pour vous le prouver nous vous invitons à rencontrer les artistes de la troupe que nous recevrons, demain soir.

(M. Larouille n'ajoute plus un mot. Il a compris).

Henri LETONDAL.

LA "SEMAINE FRANÇAISE" DU THEATRE CAPITOL

Ainsi qu'elle l'avait fait pour les représentations de "Madame Sans-Gêne", la direction du théâtre Capitol organise une "semaine française", à l'occasion du "Fantôme de l'Opéra", le film qui sera repréenté à partir de dimanche prochain.

Dimanche soir, il y aura soirée de gala à laquelle assistera le Consul Général de France et la Baronne de Vitrolles, ainsi que les personnalités les plus en vue de la colonie française. Des invitations seront envoyées aux notabilités canadiennes-françaises et la magistrature, le barreau, l'industrie, le commerce et la finance seront représentés à cette soirée d'ouverture.

"Le Fantôme de l'Opéra" est adapté du célèbre roman de Gaston Leroux. La compagnie Universal, qui a tourné le film, a dû reconstituer l'Opéra de Paris pour les besoins de la mise en scène. Nos lecteurs ont pu juger de l'intérêt du film par le ciné-feuilleton que nous publions quotidiennement et qui relate les principaux épisodes de la production.

Une comédie-musicale de Paul Decker, "Oh! Mr. Williams!", sur la scène de l'Impérial.

"Oh! Mr. Williams", comédie musicale, de danses, chants, musique instrumentale a eu beaucoup de succès à l'Impérial, dès la première représentation. Paul Decker, le compositeur et le metteur en scène est merveilleusement secondé par Eleanor Bennett, Myrtle Miller et Gretchen Sherman. Les danses sont spécialement intéressantes et la mise en scène leur donne encore plus de valeur.

Irène Trevette se dit française, mais il est difficile de le croire en l'entendant. Elle ne manque cependant pas de qualités comme artiste. Elle chante en français, en anglais et en italien et c'est encore le français qui est le plus maltraité. Sa voix est cependant excellente.

Martin et Martin sont des athlètes qui se spécialisent dans les contorsions. On les aime pour leur force prodigieuse.

Eddie Furman et Olive Evans présentent une jolie revue musicale d'un genre sportif. La musique est choisie et variée.

Les trois sénateurs, Jack Hayden, Jack Hall et "Tiny" Snyder, sont d'imposants personnages dont les fantaisies spirituelles sont très applaudies.

"Two Girls and a Fellow" avec A. Allen, Gladys Taylor et Jeanne Houston est une jolie revue musicale dans laquelle la musique instrumentale joue le plus grand rôle.

"Hell's Highroad", production de Cecil B. DeMille est l'histoire d'une jeune fille qui croit que l'argent c'est la vie. Pas d'argent, inutile de vivre. Mettant en application ces principes modernes, elle ne veut pas épouser un jeune homme, ingénieur de son métier, mais pauvre. Une amie lui présente un millionnaire et elle lui donne ses faveurs pour obtenir une position pour son ami. Cette position est accordée et l'argent s'accumule devant le jeune couple ébahi. Mais voilà que cet argent désiré vient mettre la discorde dans le ménage. Et une fois encore la jeune femme a recours au millionnaire pour ruiner son mari. L'or a tué l'affection dans le coeur du jeune mari.

Et au moment où la jeune femme fait cette démarche auprès du millionnaire, le mari surgit et fait les plus amères reproches à son bienfaiteur. Fatigué des reproches et de l'ingratitude de son protégé, le millionnaire le met en présence de celle qui a été l'artisan de son malheur, sa femme. La rencontre des deux époux est plutôt tragique et le millionnaire va intervenir avec les armes quand il trouve les deux époux dans les bras l'un de l'autre.

Leatrice Joy, Edmund Burns, Julia Faye, Robert Edeson, sont les principaux artistes en vedette.

"The Pony Express", avec Betty Compson, Ricardo Cortez et Wallace Beery, au Loew's.

Le sénateur Glen de la Californie lutte contre les forces républicaines à la veille de l'élection d'Abraham Lincoln, comme président des Etats-Unis. Dans la Californie il fait mouvoir les fils d'une société secrète des mieux organisée. Cette société porte le nom de "Cercle d'Or". Le sénateur est aussi l'inventeur ou celui qui a eu le premier l'idée de faire transporter les matières postales par des courriers à relais et à cheval. Tout cela se passe au début de l'année 1860 et Julesburgh, petite bourgade perdue dans le centre du désert est le quartier-général de cette organisation dite "The Pony Express". Jack Weston est l'ennemi juré du sénateur Glen et il est de plus favorable à l'union. Ayant, par hasard et par inclination amoureuse, sauvé la vie du sénateur Glen et celle d'une jeune fille voyageant dans la même diligence.

Weston (Ricardo Cortez) est engagé comme courrier dans "The Pony Express". Le sénateur a un fidèle ami dans Slade, le gros bonnet de Julesburgh. Slade aime la même jeune fille que Weston, celle qui a été sauvée en même temps que Glen.

Les deux ennemis sont d'égale force aux armes, mais Weston l'emporte en sang froid, en ruse aussi. Slade doit intercepter une lettre annonçant l'élection de Lincoln mais Weston a surpris le secret et s'empare de la lettre. Il le fait malgré les protestations de son amie. Slade est vaincu par la franchise de Weston et l'union de la Californie au reste de l'Amérique devient un fait accompli. Weston prend charge d'un régiment de volontaires et part à la guerre après son mariage.

Telles sont les grandes lignes de la production que présente le Loew's cette semaine. Elle est très intéressante et les épisodes s'enchaînent bien. Dans les vastes solitudes du désert les scènes sont très bien rendues. En somme cette production peut soutenir la comparaison avec "The Covered Wagon".

Betty Compson, Ricardo Cortez, Ernest Torrence, Wallace Beery, artistes bien connus et souvent applaudis, sont les vedettes de cette production supérieure.

Au vaudeville Jean et Jacques nous servent sûrement un numéro exceptionnel de contorsions. A voir agir ces deux personnages on se demanderait s'ils ont une ossature quelconque.

Morrel et Lawrence, dans leur scène de studio font ressortir tous les ridicules de certains artistes de cinéma.

Dave Rafael, ventriloque ne manque pas d'habileté. Il est très amusant spécialement quand il imite le bébé qui pleure et que la vue d'une bouteille de lait satisfait.

Raymond Barrette et compagnie nous donnent, sur la même scène et dans le même temps nous montrent deux aspects de la vie de famille. D'un côté c'est un ménage uni, de l'autre c'est le ménage toujours en brouille.

Harry Hickey LeVan et Lettie Boles sont d'excellents artistes, le premier très comique, tant par ses bons mots que par sa figure.

Et pour terminer ce programme de choix Harry Watman et ses débutantes nous servent un choix très varié de pièces musicales modernes. Parler de cet orchestre c'est parler de tous ceux qui ont fait leur apparition depuis quelques années. Il n'est ni meilleur, ni plus mauvais que les autres.

La comédie-musicale au Ouimetoscope

La comédie-musicale mise à l'affiche, cette semaine, au Ouimetoscope, tout en restant absolument dans la mentalité canadienne-française, est d'un genre tout à fait différent de celui de la semaine dernière. Cette comédie porte comme titre: "C'est gentil d'être venu ! Elle renferme des chansonnettes, duos, trios, quatuors, appropriés à la pièce, ainsi que des scènes comiques et sentimentales.

La scène se passe de nos jours et représente une soirée organisée en l'honneur de la fête de M. Henri Larue, et à laquelle sont invités des personnages "à la bonne franquette" qui viennent semer la gaieté durant toute la durée de la représentation. La distribution comprend: Juliette Rélliveau dans "Sophranie"; Mme Blanche Dubuisson dans "Rosilda"; Mlle Henriette dans "Marie"; Damase Dubuisson dans "Nazaire"; Oscar Valade dans "Thidasse"; Chs.-E. Gauthier dans "Henri".

"Tous les personnages sont tous des types différents les uns des autres, et les scènes comiques se succèdent du commencement à la fin de la pièce. Des numéros de danse sont exécutés par Mlle Alice Goodenough et les costumes sont d'une richesse exceptionnelle. Le programme de cinéma est de tout premier ordre: "The Best People", avec Warner Baxter, Esther Ralston et Kathlyn Williams dans les principaux rôles. Pour mercredi, jeudi, vendredi et samedi: Strong Heart dans "White Fang". Comédie Pathé tous les jours. Vendredi, soirée d'amateurs.

"The Midshipman", avec Ramon Novarro, au Théâtre Français.

Ramon Novarro est la principale vedette de "The Midshipman", le film qui tient l'affiche jusqu'à jeudi, au théâtre Français (ancien Loew's Court). Ce film a été tourné avec la collaboration de la marine américaine.

"The Midshipman" montre avec plus de réalisme la vie des jeunes marins de l'Académie navale; il y a quantité de scènes d'une observation amusante. Dans le rôle de Dick Randall, brave et courageux cadet, fils d'un marin, Ramon Novarro est excellent. Son physique et son jeu s'adaptent bien à ce personnage.

Dick Randall dont la mère n'a qu'une ambition, voir son fils devenir un brave marin comme son père, tombe amoureux de la soeur d'un de ses camarades. L'histoire serait toute simple s'il n'existait un rival. Avec ce dernier personnage le drame va marcher rondement. Le rival évincé cherche aussitôt à se venger. Dick Randall est compromis dans un scandale ourdi savamment par son rival. Ayant à choisir entre son amour et son devoir. Dick pêche du côté de son devoir et, bien lui en prend, car c'est ainsi qu'il réussit à se gagner l'affection de celle qu'il aime.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans le jeu de Novarro, c'est qu'il conserve d'un bout à l'autre du film une aisance parfaite. Il a comme partenaire Wesley Barry, qui n'est plus le gamin que nous avons déjà remarqué au cinéma. Wesley Barry a grandi et cela lui permet de jouer à son tour le rôle d'un cadet. Son expression n'a pas changé toutefois et son sourire épanoui est toujours aussi sympathique.

Harriet Hammond tient le principal rôle féminin du film. Margaret Seddon joue de façon remarquable le rôle de la mère et Crawford Kent est aussi antipathique que possible dans le rival de Dick Randal.

CINE-FEUILLETON

"Le Fantôme de l'Opera"

Adaptation cinématographique du roman de Gaston Leroux.

HUITIEME CHAPITRE

DANS LA CHAMBRE DES TORTURES du "FANTOME DE L'OPERA," Raoul et le Persan subissent l'illusion de la sécheresse. Cette magnifique production de la compagnie Universal sera représentée, la semaine prochaine, au Théâtre Capitol.

RESUME DU CHAPITRE PRECEDENT

Pour échapper au fantôme de l'Opéra, Christine Daae, une jeune chanteuse, prie celui qu'elle aime, Raoul de Chagny, de la sauver. Mais elle est enlevée, après une représentation de "Faust" et Erik, le fantôme, la tient prisonnière dans les caves de l'Opéra où il a élu domicile. Raoul, accompagné du Persan, tente de trouver la cachette du fantôme, mais il est emprisonné dans la chambre des tortures.

VIII

Epuisé, le Persan avait abandonné tout espoir de trouver le ressort secret qui ferait ouvrir la porte de la chambre des tortures. Il tomba ébloui par la lumière éclatante que reflétaient les miroirs. Lorsqu'il revint à lui, le décor avait changé. Il lui semblait voir maintenant un immense désert et le soleil paraissait encore plus brûlant. Raoul et lui mouraient de faim et de soif. Le Persan cria de toutes ses forces le nom d'Erik, mais sans aucun succès. Raoul poussa tout à coup une vive exclamation: "Une oasis!"

En effet, le mirage aidant, les deux hommes pouvaient entrevoir une source limpide encadrée de palmiers. Le Persan devina que c'était encore une invention diabolique du fantôme. "Illusion!" cria-t-il de nouveau à Raoul de Chagny. Mais celui-ci la gorge sèche et la tête en feu, se levait pour marcher vers l'oasis. Il toucha le mur et recula épouvanté: il venait de se brûler contre la paroi.

Les deux hommes allaient abandonner tout espoir, lorsque le Persan découvrit un petit clou sur le plancher. En pressant légèrement, le Persan fit déclancher le ressort et la porte s'ouvrit. Une bouffée d'air frais entra dans la chambre.

Raoul et son compagnon sortirent de la chambre des tortures et se trouvèrent, au bout de quelques minutes, dans une autre pièce que le Persan reconnut comme étant la cave d'Erik. "Voyez tous ces barils," dit-il à Raoul.

La soif tourmentait leurs gorges. Ils voulurent percer les barils pour boire: les barils contenaient de la poudre! Ils comprirent aussitôt la menace du fantôme. Si Christine n'acceptait pas de l'épouser, Erik ferait sauter l'édifice. Il y avait là assez de poudre pour détruire tout un quartier. L'affreuse mort se dressait devant Raoul et le Persan: enterrés sous les décombres. Ils se mirent à crier désespérément, puis reprirent le chemin de la chambre des tortures. Là, ils purent converser avec Christine qui leur raconta que le fantôme était fou de colère et qu'il lui avait donné une petite clef pour ouvrir un coffre. Dans ce coffre se trouvaient un scorpion et une sauterelle. Erik avait dit à la jeune fille: "Si vous pressez le scorpion, cela voudra dire que vous consentez à m'épouser: si c'est l'autre que vous choisissez, c'est non, et alors... c'est le saut... le saut encore plus terrible que celui de la sauterelle."

Les cinq minutes de grâce étant écoulées, Erik revint et surprit la conversation. Avec le plus grand calme, il s'adressa à Raoul et au Persan: 'Alors, vous êtes encore vivants? Eh bien, soyez sages, ou je fais tout sauter. C'est à mademoiselle de décider. Si dans deux minutes, elle n'a pas pressé le scorpion, c'est MOI QUI PRESSERAI LA SAUTERELLE!!"

Un silence angoissant succéda à ces paroles. Raoul, réalisant qu'il n'y avait plus rien à faire, était tombé en prières. Erik reprit:

—Les deux minutes sont écoulées. Au revoir, mademoiselle; allez, sauterelle!!"

(A suivre)

Norah Bayes, chanteuse humoristique, et le magicien excentrique Van Hoven, au Princess.

Le programme du Princess, cette semaine, contient plusieurs excellents numéros. Nora Bayes, la comédienne-spirituelle, est de retour et est en tête du programme. Le chaleureux accueil qu'on lui a fait démontre que les montréalais ne l'ont pas oubliée. Elle est humoristique, ses chansons sont populaires et elle obtient un éclatant succès dans "Wherever The Wind blows", et "Alabama-Bound". M. et Mme Louis Alter secondent fort bien Mlle Bayes.

Il y a ensuite Frank Van Hoven, le magicien excentrique. C'est peut-être en effet le plus amusant de tous les actes. Ce n'est sans doute pas le dernier mot en fait de magie, mais l'auditoire rit trop pour s'en préoccuper. Hugh Herbert nous revient avec sa pièce "Solomon's Children", où le caractère juif est peint avec originalité. Le jeu de M. Herbert lui-même est au-dessus de toute critique. Un autre joli numéro est celui de La Salle, Hassan et Moran, qui est plein d'esprit, vif et le meilleur du genre donné ici cette saison. Les jumelles Trado se font remarquer dans des danses harmonieuses et savantes. Taylor et Lake sont deux bonnes chanteuses.

Un cheval arabe blanc, trois terriers anglais et deux dompteurs clôturent le programme par des tableaux vivants dont chacun est accueilli par des applaudissements. Bien plus, les auditeurs attendirent les artistes pour les applaudir quand ils apparurent pour la finale, chose qui se voit rarement chez les habitués du vaudeville local.

Mlle Jeanne Rolland, à S.-Sulpice, demain soir

A la salle S.-Sulpice, demain soir, Mlle Jeanne Rolland, artiste dramatique et professeur de diction française, donnera une soirée poétique avec le concours d'artistes distinguée et de sa petite élève, Mlle Jacqueline Saint-Germain.

Mlle Rolland nous dira des oeuvres des principaux poètes français tels que Victor Hugo, Sully Prud'homme, Catulle Mendès, Edmond Rostand, Henri de Bornier, François Cazale.

Mlle Rolland sera accompagnée au piano par Mlle Eugénie Martel, au violon par M. Desrosiers, élève de M. Chartier; au violoncelle par M. Jean Archambault, tous deux de la Symphonie du Conservatoire national.

Le programme est d'un heureux choix. Mlle Rolland a donné tout récemment dans les pensionnats où elle est professeur, quelques matinées poétiques devant une public connaisseur qui l'a beaucoup appréciée.

Festival musical de S.-Eusèbe-de-Vercoil

C'est ce soir à huit heures, qu'aura lieu, dans la salle des conférences de la nouvelle Académie Meilleur, angle Fullum et Rouen, le festival musical au bénéfice des oeuvres paroissiales de Saint-Eusèbe de Vercoil, sous le patronage de M. le curé J.-N. Dupuis.

Deux grandes artistes sont au programme; ce sont Clara Haskil, pianiste de grand talent et Rose Armandie, soprano d'une envergure qui a déjà été prouvée à Montréal. Mlle Simone Petit, excellente pianiste, accompagnera Mlle Armandie. Des billets seront en vente à la porte.

Présentation spéciale du "Fantôme de l'Opéra"

Hier soir, après la représentation régulière, il y a eu, au Capitol, présentation spéciale du "Fantôme de l'Opéra", la production de la compagnie Universal que la direction du théâtre met à l'affiche pour la semaine prochaine.

Des journalistes, des directeurs de théâtres, et plusieurs représentants de firmes cinématographiques étaient présents.

La direction du Capitol a été chaleureusement complimentée sur le choix du "Fantôme de l'Opéra" dont les principaux interprètes sont Lon Chaney, Mary Philbin, Norman Kerry et Edmund Carewe.

M. Wilbrod, au théâtre Casino, cette semaine

M. Arthur-M. Pétrie présente, cette semaine, une comédie-burlesque intitulée "Monsieur Cornichon". Le rôle titre est tenu par M. Wilbrod qui donne la réplique à Caroline (Madame Cornichon) et, nous applaudissons M. Teddy Burns dans le fiancé de Mlle Gilberthe Tanguay (Mlle Cornichon); et, M. Chapedelaine, le poète excentrique qui, sur les instances de Madame Cornichon, prend tous les moyens possibles pour devenir le gendre de la famille Cornichon. M. Cornichon s'objecte catégoriquement à ce mariage qui n'est pas de son goût puis, finalement, c'est le joyeux Teddy qui épouse Mlle Cornichon.

Il serait trop long d'énumérer toutes les scènes comiques qui se déroulent dans cette comédie-burlesque, mais, qu'il suffise de dire qu'elles sont toutes plus drôles les unes que les autres. C'est un fou-rire du commencement à la fin. Un duo spécial, intercalé dans la pièce, est chanté par Caroline et M. Chapedelaine. Mlle Béatrice Vester a préparé de nouvelles danses et l'ensemble du spectacle ne laisse rien à désirer.

Les Rhumes des Enfants Soulagés par des Vapeurs

L'usage fréquent des médecines internes est nuisible aux estomacs délicats des enfants

Toutes les mères désirent que leurs enfants jouent au dehors, ils deviendront ainsi bien portants et forts. Mais des rhumes fréquents sapent leur vitalité, causant des retards dans leurs classes, les rendant chétifs et délicats.

Les mères qui font usage du Vicks VapoRub pour les rhumes trouvent que les enfants peuvent jouer au dehors par tous les temps et que leur rhume sont généralement enrayés en une nuit.

Appliqué extérieurement, Vicks agit comme un cataplasme ou un emplâtre. De plus, ses ingrédients sont vaporisés par la chaleur du corps et directement inhalés aux voies respiratoires. Cette double action soulage rapidement, même les rhumes les plus obstinés.

Plus de 21 millions de pots sont employés annuellement. En vente dans toutes les pharmacies.

VICKS VAPORUB

AMUSEMENTS

SEMAINE PROCHAINE
Capitol Entertainment

PRINCESS Deux fois par jour.
L'International chanteuse de chansons
MISS NORA BAYES
Our Own Nora
M. Louis Alter au Piano Knabe.
Mme Louis Alter PAS au Piano Knabe.
HUGH HERBERT
Dans "Solomon's Children"
FRANK VON HOVEN
"The Bad Magician"
LES TRADO
LA SALLE — HASSAN & MORAN
TAYLOR & LAKE
"THE ACT BEAUTIFUL"

IMPERIAL
Leatrice Joy
Dans la
Production de Cecil B. DeMille de
Hell's Highroad
6 B.F. KEITH-ALBEE VAUDEVILLE ACTS 6

Capitol Entertainment
A L'AFFICHE
La première dans l'univers
GLORIA SWANSON
dans son meilleur rôle
"STAGE STRUCK"
Sur la scène —
LA FAMEUSE
REVUE CHARLESTON
de JOHN ARTHUR avec
25 SAUTILLANTES BEAUTES. 25

ORPHEUM
Cette semaine. Mat. Jeu. & Sam.
Tels. PLateau 2063-2064
Andrée Pascal & Paul Capellani
Dans
"Les Nouveaux Riches"
224-5

Théâtre St-Denis
CETTE SEMAINE
"Les Cloches de Corneville"
Comédie musicale
"LE REVENANT"
Drame en un acte.
"IN THE NAME OF LOVE"
Vue Paramount

Deux fois par jour GAYETY 2.15 et 8.15 p.m.
BURLESQUE COLUMBIA
SLIDING
BILLY WATSON
Matinée spéciale pour dames tous les jours 25c
224-5

ORPHEUM Dimanche après-midi, 22 novembre.
PERCY
GRAINGER
"L'Eminent Pianiste Compositeur"
Billets maintenant en vente au théâtre et chez Archambault, Dir.: J.-A. Gauvin
224-5

LOEW'S
A L'AFFICHE
Le film de James Cruze faisant suite à "The Covered Wagon"
"THE PONY EXPRESS"
Avec
Betty Compson Ernest Torrence
Ricardo Cortez Wallace Beery
Voyagez et ayez des émotions avec le Pony Express'. Dans l'Alkali brûlant — à travers la glace et la neige — passant à travers les Indiens sauvages et les dangers sans fin.
6 GRANDS NUMEROS DE VAUDEVILLE 6
224-5

FRANÇAIS AUJOURD'HUI
Ramon Novarro
dans
"THE MIDSHIPMAN"
Comédie — Vaudeville, etc.
224-5

FORUM
UPTOWN 9112
Mercredi, 18 novembre à 8.30
Victoria
(Champions du Monde)
vs
Canadiens
Promenade: $2.25; Réservés $1.75, $1.50, 1.00. Admission générale 50 sous. Taxe comprise. Sièges maintenant en vente.

PALACE
A L'AFFICHE
POLA NEGRI
Dans
"Flower of Night"
Comme attraction supplémentaire
"SEMAINE du McGILL"
Avec le Club de Mandolines et de Banjos du McGill.
NOAMI WINTER, Danseuse
— Semaine prochaine —
SYD CHAPLIN
Dans
"The Man on the Box"

LES CONCERTS

JOSEF HOFMANN

Le célèbre pianiste attire un nombreux public au théâtre His Majesty's.

Le théâtre His Majesty's était rempli d'auditeurs nombreux et distingués, hier soir, pour le concert du pianiste Hofmann dont le nom seul suffit à assurer une interprétation de premier ordre.

Hofmann est un des grands pianistes de notre époque. Sa réputation est mondiale. Il n'a pas déçu notre attente. Son jeu clair et précis, son rythme parfait, son style très large en font un interprète autorisé de toutes les écoles, mais surtout de l'école allemande, dont il a traduit, dans la "Toccate et Fugue, en "ré mineur" de Bach, le "Scherzo en mi majeur" de Mendelssohn, et surtout dans la "Fantaisie en do majeur" de Schumann, le lyrisme profond et les effusions intimes.

Le "Nocturne en fa" et le "Troisième Scherzo" de Chopin ont mis en lumière la belle sonorité et le charme très grand de l'interprète. Dans le "Scherzo", le "Choral" que l'on entend généralement jouer avec une sonorité massive contrastant avec la légéreté des arabesques qui l'encadrent, a été traité avec moins de force, et le tout dans un mouvement plus animé, ce qui laisse à l'oeuvre un caractère plus accusé de finesse et d'esprit. Ce fut vraiment très enlevé.

Pour céder à notre légitime curiosité des oeuvres contemporaines, Josef Hofmann avait inscrit au programme une pièce de Manuel de Falla et les "Mouvements Perpétuels" de Francis Poulenc, très divertissants avec leurs rythmes caractéristiques et leurs dissonances que les sonorités tamisées et bien enveloppées du piano rendent fort acceptables.

Une valse "phantastique" (sic) de Edna Bentz Woods et l'ouverture de "Tanhaüser" de Wagner, transcrite par Liszt, terminaient le programme. Il nous semble que le temps est passé où ces transcriptions jouissaient de la faveur du public. Tout le génie de Liszt, tout le talent, la technique et la fougue de l'exécutant ne servent qu'à faire regretter l'orchestre.

Il est juste néanmoins de louer la belle ordonnance de l'interprétation où les plans bien définis des sonorités évoquent pleinement la palette orchestrale. On ne peut demander davantage au piano.

Henri LETONDAL.

Le meilleur spectacle, depuis quatre ans, le "Big Four Show", au Théâtre Gayety.

Ceux qui assisteront à la représentation que donne la troupe de "Sliding Billy Watson au Gayety cette semaine auront, suivant l'expression populaire, "pour leur argent". La troupe qui nous donne le "Big Four Show" (c'est le titre de la comédie) est la meilleure qui soit venue à Montréal depuis quatre ans.

D'ailleurs, les assistances de dimanche et d'hier ont été les plus nombreuses de toute la saison.

On remarque, à part Watson, la petite Anna Propp, danseuse et chanteuse comique de premier ordre, Alfretta Symonds donne la note vaudeville; Nita Bernard remplit le rôle d'ingénue; David London est assisté de Bernie Green dans les rôles comiques et Frank MaMahan fait un cowboy très impressionnant et surtout très impressionnable.

Les "Coloured Four" sont quatre nègres qui dansent ce qu'il y a de plus moderne et de plus excentrique comme danses. Ces quatre artistes de la danse sont peut-être les plus applaudis de toute la troupe.

Les bonnes troupes ont toujours d'excellents décors et la troupe de "Sliding" Billy Watson ne manque pas à l'usage.

Les prochains spectacles

17 novembre (ce soir).—Soirée des Etudiants au Monument National.

—Mlles Rose Armandie et Clara Haskil, à l'Académie Meilleur.

18—Soirée poétique de Mlle Jeanne Rolland, à la salle Saint-Sulpice.

19—"Le Voyage en Chine", au Monument National.

22—Percy Grainger, à l'Orpheum.

—Première du "Fantôme de l'Opéra" au Capitol.

—"Sid" Chaplin dans "The man in the Box" au Palace.

24—Concert de la "Cantoria" de Montréal à la salle Lafontaine.

26—Mlle Blanche Mousseau, Lucille Guernon et Albert Labelle, au Ritz.

29—Concert du Conservatoire Morin - Labrecque, au Windsor.

4 décembre—Mlle Alice Sain-Marie, pianiste, au Ritz-Carlton.

15—"Le Réveillon de Noel", au Monument National.

Grande soirée des employés de la Maison Dupuis

Le jeudi 19 novembre, au Monument National, la Société Canadienne d'Opérette donnera une troisième représentation du "Voyage en Chine," opéra-comique en trois actes de François Bazin, au bénéfice du Syndicat Catholique et National des employés de magasin, section Dupuis Frères Ltée. La soirée sera sous la présidence de M. Narcisse Dupuis.

Le syndicat national et catholique des employés de magasin, section Dupuis Frères, a fait un beau geste en retenant les services de la Société Canadienne d'Opérette et cet exemple devrait être suivi par bon nombre d'organisations. Tout en se récréant les employés de la maison Dupuis Frères Ltée encouragent leurs compatriotes; ils témoignent à la Société Canadienne d'Opérette une preuve de sympathie et leur apportent un encouragement à poursuivre leur oeuvre. La Société Canadienne d'Opérette est notre seul théâtre lyrique national et nous devons avoir à coeur de lui assurer son existence. C'est en assistant aussi nombreux que possible à ses représentations que nous apporterons l'appui qui lui est nécessaire.

Le public montréalais doit se rendre aussi nombreux que possible à cette représentation du "Voyage en Chine"; l'oeuvre est des plus intéressantes et des plus gaies, et de plus il doit encourager deux oeuvres qui méritent de vivre, le Syndicat catholique et national des employés de magasin et la Société Canadienne d'Opérette.

Les billets pour cette représentation sont en vente au bureau d'informations, chez Dupuis Frères, au bureau de la Société Canadienne d'Opérette, chez Raoul Vennat et chez Bouvier Limitée.

Vif succès pour Ellen Ballon, à New-York

Une dépêche de New-York nous informe que Mlle Ellen Ballon, l'excellente pianiste canadienne, vient de remporter un grand succès au cours d'un concert que les critiques américains ont vivement loué. On a surtout remarqué le style bien développé, la vigueur et le brillant mécanisme de l'artiste.

Une mère de famille qu'un travail exténuant avait épuisée et rendue nerveuse, trouve enfin le soulagement

Elle suit le conseil d'une amie et désire maintenant faire savoir aux autres femmes comment elle a repris ses forces et retrouvé sa gaieté.

"Je suis à élever une famille nombreuse, et je n'ai pas les moyens de me payer une domestique, ce qui m'oblige à travailler ferme et dur, du matin au soir, et souvent la nuit, pour arriver à satisfaire tout mon petit monde.

Depuis six mois, à la suite de la naissance de mon bébé, je me sentais déprimée et épuisée. J'étais nerveuse et avais perdu l'appétit, ce qui—étant donné le peu de sommeil que le prenais la nuit—m'avait affaiblis de plus en plus. Une amie me conseilla d'essayer le Wincarnis, qu'elle avait pris elle -même et avait trouvé très efficace. Malgré que je n'aie pas une grande confiance dans les toniques, j'ai cru devoir en essayer une bouteille. Réellement, je regrette de n'en avoir pas pris plus tôt, j'ai été étonnée du bien que j'en ai retiré. Je ne perdrai jamais une occasion de recommander l'essai de Wincarnis, à toute personne en quête d'un bon tonique pour les nerfs et le sang. Je n'en ai pris qu'une bouteille, mais je me sens beaucoup plus forte et mes nerfs se sont si bien affermis que j'ai décidé d'en prendre une autre bouteille. Je crois réellement que le Wincarnis est le plus excellent de tous les toniques." Mme Albert Fairhurst, 264a rue S. Antoine, Montréal, Québec.

Le Wincarnis est le tonique et restaurateur fiable général approprié pour les femmes et les hommes surmenés, débiles, nerveux ou épuisés. Les médecins prescrivent le Wincarnis depuis près de cinquante ans, pour épuisement nerveux, perte de forces, sang appauvri, ou perte d'appétit. Si vous avez besoin d'un fortifiant, achetez une bouteille de Wincarnis chez votre pharmacien et commencez aujourd'hui même à en prendre.

LA TEMPÉRATURE

VENTS DE L'OUEST, BEAU

TORONTO, 17 — (Presse canadienne) — La perturbance qui était au nord de la Vallée de l'Outaouais hier est maintenant centralisée au-dessus du Labrador. Bourasques ou vents violents, prévenant des Grands Lacs aux Provinces Maritimes avec pluie et neige légère dans l'Ontario et le Québec, de la puissante pluie dans les Provinces Maritimes. Dans l'ouest la température est douce et agréable.

PRONOSTICS

Lacs Inférieurs et Baie Georgienne. Vents frais au nord-ouest à l'ouest, beau. Demain vents modérés, frais de l'ouest au sud-ouest, beau avec la même température.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents de l'ouest, beau aujourd'hui, et demain pas de changement de température.

Bas St-Laurent: Vents de l'ouest, pas de changement de température.

Golfe et Côte Nord: Bourasques et vents violents de l'ouest, mauvais avec chute de neige. Demain vents violents de l'ouest au nord-ouest, généralement beau et froid, chute de neige.

Provinces maritimes: Bourasques et vents violents de l'ouest, parfois nuageux avec chute de neige locale ce soir. Demain vents de l'ouest, beau.

Lac Supérieur: Vents modérés de l'ouest, beau. Demain vents frais du sud au sud-est, partiellement nuageux.

Provinces de l'Ouest: généralement beau et doux aujourd'hui et demain.

Victoria	50	46
Calgary	40	24
Winnipeg	32	28
Port Arthur	34	18
Parry Sound	30	18
Toronto	40	34
Kingston	48	28
Ottawa	40	26
Montréal	42	30
Québec	38	30
Pointe au Père	52	36
St. John	54	36
Halifax	56	40

TARIF

DES ANNONCES DE NAISSANCES, MARIAGES, DECES ET REMERCIEMENTS.

NAISSANCE : 50 centins chaque insertion, suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

DECES: 50 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

MARIAGE: 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

MESSE DE REQUIEM : 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

SERVICE ANNIVERSAIRE : 75 cents par insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

REMERCIEMENTS pour sympathies: $1.00 chaque insertion suivant formule. Tout mot supplémentaire 8 cents chacun.

Les Avis de Naissances, Décès ou Mariages doivent être signés des noms authentiques des personnes qui donnent ces annonces. De plus toute annonce de prochain mariage ou fiançailles ne sera acceptée que si elle est signée par une personne dont la signature peut être attestée comme authentique.

NAISSANCES

ALLARD — A Montréal, le 6 nov 1925, 1148a St-Antoine, à M. et Mme Albert Allard, née Berthe Barbeau, un fils baptisé Joseph Albert Léon Bernard.

Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Barbeau, grands-parents de l'enfant, et porteuse Laurette Barbeau, tante de l'enfant.

BERIAULT — A Ste-Justine de Newton à M. et Mme Edouard Bériault née Rosa Arpin, un fils baptisé Joseph Arthur Josephus.

Parrain et marraine, M. et Mme Josephus Bériault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Miron, tante de l'enfant.

BOTSON — A Montréal, le 14 nov. 1925, à M. et Mme Joseph Botson, un fils, baptisé Alexandre Raymond Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Paul Arsenault. Porteuse, Mme Cyrille Mérineau.

BIGRAS — A Montréal, le 11 nov. 1925, à M. et Mme Rémi Bigras, née Blanche Chartier, un fils baptisé Joseph Réal Emilien.

Parrain et marraine, M. et Mme Emile Chartier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Théodore Portin, tante de l'enfant.

BRAUN — A Montréal, le 7 nov 1925, à M. et Mme Alexandre Braun, née Emilina Léonard, une fille baptisée Marie Jeannine Pierrette.

Parrain et marraine M. et Mme Joseph Carrière. Porteuse, Mlle Marie Finey.

CHEVALIER — A Montréal, le 12 novembre à M. et Mme Chevalier, née Florida Deniers une fille baptisée Marie Hélène Thérèse.

Parrain et marraine, M. Roméo Noel et Mlle Hélène Trottier. Porteuse, Mme B. Lefebvre.

DEVOY — A Maisonneuve, le 6 nov. 1925, à M. et Mme Walter Devoy née Corinne Ethier, un fils baptisé Joseph Claude Aimé.

Parrain et marraine, M. et Mme F. Ethier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Julien Lavoie, tante de l'enfant.

GAMELIN — A Terrasse Vinet, le 4 novembre 1925 à M. et Mme Adelard Gamelin, née Carmelite Deslauriers, un fils baptisé Joseph Arthur Armand Jean.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Haylen, oncle et tante de l'enfant.

GRANDBOIS — A Montréal, le 11 novembre 1925, M. et Mme Edouard Grandbois, née Gilberte Trudel, une fille baptisée Gertrude Marie Jeanne.

Parrain et marraine, M. Armand Charland et Mlle Maria Grandbois. Porteuse, Mme A. Dubuc.

GRATTON — A Montréal, le 14 nov 1925, M. et Mme Honoré Gratton née Juliette Montpetit, un fils baptisé Joseph Armand Guy Camille.

Parrain et marraine M. Armand Gratton et Mlle Marie-Louise Montpetit, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme O. Montpetit, grand'mère de l'enfant.

KERNEY — A Montréal, le 5 nov 1925, à M. et Mme P. J. Kerney, née Alice Wall, un fils.

Parrain et marraine, Thomas Kerney et Rose Kerney, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Marguerite Wall, tante de l'enfant.

LEDUC — A St-Jérôme, le 10 nov. 1925, à M. et Mme F. Leduc, un fils baptisé Joseph Ephrem Jean Claude.

Parrain et marraine, M. et Mme J. E. Ledue. Portuuse, Mme A. Leroux, de Montréal.

LAURIN — A Montréal, le 11 novembre 1925, à M. et Mme Joseph Laurin, une fille baptisée Laure-Marguerite-Marie-Réjane.

Parrain et marraine, M. L. Leduc, Mlle L. Leduc, oncle et cousine de l'enfant. Porteuse, R. Duchesne.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
Fondée en 1228. Assurances Funéraires
243, RUE STE-CATHERINE EST.
165-juc

NAISSANCES

RACICOT — A Montréal, le 15 novembre 1925, l'épouse de M. J. Racicot, née Antoinette Brazeau, un fils baptisé Joseph Roland Fernand.

Parrain M. Roland Racicot, frère de l'enfant; marraine, Fernande Racicot, cousine de l'enfant. Porteuse, Mme W. Racicot, tante de l'enfant.

RACETTE. — A Montréal, le 15 novembre, au No 678B rue Montcalm, l'épouse de M. René Racette, née Yvonne Demers, une fille baptisée Emilia-Marie-Fernande.

Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Ménard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Madame Demers, grand'mère de l'enfant.

SCHNEIDER — A Montréal, le 6 nov 1925, à M. et Mme Henri Schneider, née Berthe Chicoine, un fils, baptisé Joseph Félix Jacques.

Parrain et marraine, M. Lucien Chicoine et Mlle Alice Chicoine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Elisa Schneider, tante de l'enfant.

DECES

BEAUCHAMP — A Montréal, le 15 courant, à l'âge de 32 ans, est décédée Mlle Thérèse Beauchamp.

Avis des funérailles plus tard.

BOISSONNEAU — A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 70 ans, est décédé Joseph Boissonneau.

Avis des funérailles plus tard.

BOULERICE — A Montréal, le 16 courant à l'âge de 72 ans est décédée Clothilde Laramée épouse de feu Oct. Boulerice.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, le convoi funèbre partira du No 625 rue Des Seigneurs pour se rendre à l'église St-Irénée et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOHEMIER. — A Mascouche, le 15 novembre 1925, est décédé A 79 ans, 8 mois, Alfred Bohémier, époux de Virginie Renaud.

Funérailles mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9 h. 30, après l'arrivée du train pour se rendre à l'église de Mascouche.

CHARRON—A Montréal, le 15 courant à l'âge de 34 ans 8 mois, est décédé Ovila Charron, fils de Patrick Charron.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, rue de la Rue, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE— A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Alex. Lefebvre.

Avis des funérailles plus tard.

LAJOIE—A Montréal, le 16 courant à l'âge de 30 ans, est décédée Mme veuve Eva Lajoie.

Les funérailles auront lieu mercredi de 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 78a rue Ste-Emélie pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 224-2

DEL VECCHIO—A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 80 ans, est décédé P. A. Del Vecchio, M. D.

Avis des funérailles plus tard.

FORTIN — A Montréal, le 16 courant à l'âge de 31 ans est décédée Adèle Fortin.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, le convoi funèbre partira du No 1423 rue Darling pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON—A Montréal, le 16 novembre 1925, à l'âge de 13 ans, est décédé Arthur Gougeon, enfant de David Gougeon, 68A St-Augustin.

Les funérailles auront lieu privément.

GOULET — A Montréal, le 15 courant à l'âge de 23 ans, est décédée Valéda Goulet, fille de feu Joseph Goulet et de Rose Marcoux.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère M. E. King No 5391 avenue du Parc à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 225-2

GOULET — A Montréal, le 15 courant à l'âge de 27 ans, est décédée Rose Goulet, fille de feu Joseph Goulet et de Rose Marcoux.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère M. E. King, No 5391 avenue du Parc à 8.45 heures, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT—A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 13 mois, est décédé Gilbert Hébert, enfant de Olessa Hébert.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 17 courant. Le convoi funèbre est parti du No 2075 rue Bellechasse, à 10.00 hrs pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

JUTRAS. — A Louiseville, le 13 novembre 1925, à l'âge de 11 ans, quelques mois, est décédé Gérard Jutras, fils de M. J.-A. Jutras.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, rue de la Rue, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE — A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Alex. Lefebvre.

Avis des funérailles plus tard.

LAJOIE—A Montréal, le 16 courant à l'âge de 30 ans, est décédée Mme veuve Eva Lajoie.

Les funérailles auront lieu mercredi de 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 78a rue Ste-Emélie pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMER—A Montréal, le 16 novembre 1925, à l'âge de 81 ans, 8 mois, est décédé Joseph-Emmanuel Lamer, époux de Dame Alexina Bonin.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 275 rue St-Hubert, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de las épulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 225-2

MATHIEU—A Montréal, le 16 courant, à l'âge de 87 ans et 10 mois, est décédée Dame veuve J. Z. Mathieu, née Elisabeth Turgeon

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 27, rue Sherbrooke Est, à 8.45 heures pour se rendre à l'église St-Louis de France où se service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 225-2

MORIN. — A Montréal, le 15 novembre 1925, à l'âge de 52 ans, est décédée ame OsDear Morin, née Euront lieu mercredi, le 18 courant à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte faisait partie des Dames de Ste-Anne de cette paroisse.

MALLETTE—A Montréal, le 15 courant, à l'âge de 23 ans est décédé Barnabé Mallette.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira du No 63 rue York, pour se rendre à l'église Côte St-Paul et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 224-2

POIRIER—A Montréal, le 17 courant à l'âge de 9 mois, est décédé Jean Paul Poirier, enfant de Jos. Poirier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 1113B rue De Courcelles pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REED—A Montréal, le 17 courant à l'âge de 84 ans est décédée Elmire Bernard, épouse de G. Reed.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure de son gendre No 1474 rue St-Hubert pour se rendre à l'église St-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 225-2

M. Joseph Lamer, un vieil employé des postes, décédé

M. Joseph Lamer, qui fut durant quarante ans en charge du département des douanes au bureau de poste de Montréal et qui avait été décoré de la médaille King Edward

FEU M. JOSEPH LAMER.

VII pour loyaux services, est décédé hier, à l'âge de 82 ans, à sa résidence située au numéro 275 de la rue Saint-Hubert. Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Alexina Bonin et deux nièces, Mlle Alexina Valiquette et Mme Alexandre Pinet, d'Ottawa.

Funérailles de Mme Philéas Carrière

Les funérailles de Madame Carrière, veuve de feu le docteur Philéas Carrière, née Hélène Arcand, ont eu lieu à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, paroisse Saint-Jacques, le mercredi 11 novembre au milieu d'un concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par monsieur l'abbé Arthur Vigeant assisté de monsieur l'abbé Arthur Blanchard comme diacre, et monsieur l'abbé M. Lemire comme sous-diacre.

La chorale, sous la direction de M. Albert Lapierre, chanta la messe de Pietro Yon; solistes, MM. Albert Lapierre, Félix A. Langlois, J. Legault, le docteur Paul Trépanier, J. P. L. Bérubé, Monsieur Armand Pellerin était à l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, Philippe, de Toronto, Armand et Henri; son frère, Urgel Arcand; ses gendres, J. P. L. Bérubé, le notaire J. T. Manseau; son neveu, Antonio Lecompte.

Des tributs floraux, des offrandes de messes et des bouquets spirituels furent reçus des parents et amis de la famille.

Madame J. P. L. Bérubé et Mademoiselle Alice Carrière sont les filles de la défunte.

M. Pierre-Auguste Del Vecchio décédé

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Pierre Auguste Del Vecchio, décédé hier après-midi, à 3 heures, à l'âge de 80 ans, en sa résidence, 3490 avenue de Lorimier.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte son épouse Célanire Héneault; quatre fils et une fille: Auguste, le Dr Pietro, Louis-Joseph, Roméo, et Mme Rosita Marchildon.

M. Del Vecchio était connu depuis longtemps comme agronome dans le district de Longueuil.

Décès de Mme Edwin Leroux

Mme Edwin Leroux, née Rose-Anna Lachapelle, est décédée en sa résidence, 17 Place Guay, Saint-Henri, hier après-midi. Elle était âgée de 59 ans.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures, en l'église de Saint-Henri.

La défunte était membre de l'Assistance maternelle et de la société des Dames de Sainte-Anne.

Elle laisse son époux, M. Edwin Leroux, rentier; deux filles, Mme Armand Brunet (Corinne), de Notre-Dame-de-Grâce, et Antoinette; un fils, Edwin, une belle-fille, et trois soeurs, Mme Auguste David, de Sault-au-Récollet; Mme Azarie Jodoin, de Sainte-Cunégonde, et Mme Eugène Guay, de Saint-Henri.

Feu M. Arthur Gratton

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Arthur Gratton, depuis dix-huit ans wattman à l'emploi de la compagnie des tramways d'Ottawa, est mort hier à l'âge de 68 ans. Il a succombé aux suites d'une opération. M. Gratton était né à Sainte-Scholastique. Pendant quelque temps fut mineur dans le Montana. Le défunt laisse une veuve; quatre fils, MM. Donald Gratton, de Montréal; Paul, de Détroit; Francis, de Windsor, et Ernest, de New-York; trois filles madame Antoinette Pelletier, de Windsor; Thérèse, de Hearst, et Annette, d'Ottawa; cinq frères, MM. Louis, Joseph et Wilfrid Gratton, de Hull; Alexandre, de Montréal et Ovide, de Québec; deux soeurs, mesdames A. Patry, de Hull, et M. Lavigne, de Sainte-Scholastique. Le défunt laisse aussi neuf petits enfants.

DECES

POIRIER — A St-Christophe, Pont Viau, le 15 novembre 1925, à l'âge de 55 ans et 11 mois, est décédée Delphine Boucher, épouse de feu François Poirier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8.45 heures pour se rendre à l'église et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 224-2

SEGUIN—A Montréal, le 14 courant à l'âge de 2 ans, 2 mois est décédé Marcel Séguin enfant de M. Dambel Séguin, 1353 St-Joseph, Verdun.

Les funérailles auront lieu privément.

TERREAU. — A Québec, le 14 novembre 1925, à l'âge de 73 ans et 10 Terreau, époux de Dame Delphine mois, est décédé M. Charles-Roch Delflois, chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand, associée de la maison Terreau et Racine enregistré.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, No. 12 des Remparts, à 8.45 heures, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles. Il était tertiaire et congréganiste de la Haute-Ville.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HON. M. MEIGHEN PARLE DE LA CAMPAGNE DANS QUEBEC

Il dit que Québec a voté moins contre les principes conservateurs que contre une fausse représentation de ces principes.—Les attaques contre sa personne.

LA GUERRE ET LA CONSCRIPTION

HAMILTON, 17.—Le Très Hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, a adressé la parole, hier soir, à un banquet offert par l'Association conservatrice de Wenthworth, en l'honneur de M. Gordon-C. Wilson, député conservateur de Wenthworth. M. Meighen a parlé de la campagne lancée contre lui, au cours des dernières élections, dans la province de Québec. Il a déclaré que la population de cette province n'a pas voté contre les principes du parti conservateur, mais contre une fausse représentation de ces principes. Voici ce qu'il a dit.

"Le grand but du parti conservateur, dit M. Meighen, durant la dernière campagne, a été d'obtenir du peuple canadien, dans chaque province, un verdict décisif sur la question du tarif. Nous avons concentré nos efforts dans cette direction. Et je suis heureux de dire que nous avons remporté un succès dans une bonne mesure. Le Canada a souffert, et souffert gravement des révisions du tarif qui ont été faites dans le sens de la baisse, durant les quatre dernières années, qui ont été faites au hasard et à l'aveugle. Les conséquences désastreuses se sont manifestées dans toutes les provinces. Dans toutes les provinces du Dominion aussi, le gouvernement et les orateurs ministériels ont tenté en désespoir de cause, d'obscurcir le débat et de faire des diversions qui auraient empêché le public de connaître les résultats qui découlaient de leur propre folie. Ils n'ont pas réussi dans l'Ontario, ils n'ont pas réussi dans la Colombie-Anglaise, ils n'ont pas réussi dans les provinces Maritimes. Dans Québec seulement ils ont remporté du succès. Je ne parle pas la langue du ressentiment ou de l'amertume, je parle le langage de la vérité seulement lorsque je dis que jamais encore dans l'histoire électorale de notre pays un grand parti n'était descendu à des méthodes si dangereuses et si déshonorables que celles que le part illibéral a employées dans la province de Québec durant la dernière campagne. Pendant que le premier ministre parlait d'unité nationale dans les provinces anglaises du Canada et se présentait comme son gardien et son apôtre, ses lieutenants adoptaient toutes les tactiques de l'orateur de hustings ou du pamphlétaire pour exciter les anciennes animosités de guerre, pour soulever des craintes nouvelles et l'animosité de la bonne province de Québec. Et rien de ce que j'affirme ne peut être contredit. On a réussi à cacher beaucoup de choses, mais on en a assez dit du haut des toits, on en a assez crié dans les journaux pour faire connaître clairement et pour toujours le caractère de cette campagne. Je citerai les déclarations d'un seul homme, et qui occupe un poste élevé, le premier ministre de Québec. Parlant sur l'Ile d'Orléans, le 26 octobre, l'hon. M. Taschereau s'est servi des expressions suivantes, comme le rapporte "Le Canada", un journal libéral édité par un député libéral: "Dans la présente lutte, vous avez à choisir entre deux hommes, M. King et M. Meighen. Je ne veux pas manquer de charité chrétienne, mais je crois que je ne fais de tort à personne lorsque je dis que M. Meighen est l'homme de la conscription, que c'est lui qui a envoyé nos hommes se battre sur les champs de bataille de la France. C'est lui qui, avec la conscription, a rempli les cimetières des Flandres, de 60,000 Canadiens. Est-ce qu'il est devenu meilleur depuis ce temps-là ? Est-ce qu'il a changé ? A-t-il la contrition parfaite ? Non."

UN TYRAN

Je ne mentionne pas les déclarations d'individus plus obscurs, ou des pamphlétaires. Les chefs du parti libéral ont parlé des tragédies de la guerre, et ont attribué aux conservateurs d'aujourd'hui tout ce que le Canada a souffert. On a distribué des feuilles illustrées représentant votre serviteur comme un tyran et un monstre menant les fils du Canada vers les abattoirs des pays étrangers, le fouet à la main. On a prophétisé de nouvelles guerres et on a déclaré que participer à ces guerres était dans le programme du parti conservateur. Une guerre avec la Turquie aurait été déclarée tout de suite si le parti conservateur était revenu au pouvoir. N'allez pas conclure de tout ceci, cependant, que les gens de Québec sont en faute, n'allez pas conclure que les gens de Québec ont de l'animosité contre le reste du Canada, n'allez pas conclure, parce qu'on a fait ces choses, qu'à cet endroit on manque de fidélité à l'Angleterre. Tout cela ne fut que fantaisies et tactiques destinées à tromper l'électorat de Québec et à remporter un verdict électoral. Si le reste du Canada avait pensé que le parti conservateur était en faveur de la guerre, ou préparait la guerre, le reste du Canada aurait voté d'une manière aussi décisive contre nous que la province de Québec. Ce n'est pas contre notre politique, ou contre nos principes que les gens de la province de Québec ont voté le 29 octobre, ce fut contre une fausse représentation de notre politique et de nos principes. On a représenté notre humble serviteur, par exemple, comme prêt à envoyer les fils du Canada à toutes les guerres du monde, même sans l'autorité du parlement. Et voilà qui dépasse ma compréhension que des hommes puissent dire de telles choses.

L'EMPIRE

Le parti conservateur croit dans le lien britannique, croit à l'empire britannique, de même que le reste du Canada et la province de Québec. Le parti conservateur croit que c'est dans l'empire que le Canada doit chercher sa sécurité et le parti conservateur croit que tout le Canada, en tout temps, est prêt à faire ce qui est honorable pour que sa sécurité soit assurée. Ceci et rien de plus est ce que nous avons toujours dit et toujours fait, ceci et pas plus est ce que nous ferons toujours.

Durant la dernière guerre, comme dans toute guerre, le gouvernement avait à prendre des décisions et à les soumettre au parlement. Nous n'avons pas pensé à envoyer des troupes en dehors du Canada tant que le parlement n'a pas approuvé notre décision. Le parlement s'est réuni le plus vite qu'il a pu et a approuvé unanimement notre participation à la guerre. Jamais un gouvernement n'a rêvé d'envoyer des troupes en dehors du pays avant d'avoir obtenu le consentement du parlement. Je dirai même plus. Je ne crois pas que nous, de la génération actuelle, soyons appelés à prendre part à une guerre nouvelle, et j'espère sincèrement que nos enfants et les enfants de nos enfants seront éloignés de la malédiction de la guerre, mais si le temps se présente de nouveau où le spectre de 1914 se lève, je crois qu'il sera préférable, non-seulement que le parlement se rassemble, mais encore, que la décision du gouvernement qui doit être prise promptement, soit soumise au jugement du peuple au cours d'une élection générale, avant que les troupes quittent nos rives. Ceci contribuera à l'unification de notre pays dans des mois qui viendront, et nous aidera à mieux faire notre devoir. Je ne veux pas dire qu'il y aurait délai. Durant la guerre un délai peut être fatal. Je dis plus clairement ma pensée. Le gouvernement aurait à décider et à décider promptement ce qu'il y aurait de mieux dans l'intérêt du pays. Le gouvernement aurait à agir au meilleur de sa connaissance, mais avant que rien ne soit fait de définitif dans notre participation à la guerre, y compris l'envoi de troupes, il faudra prendre les moyens pour connaître tout d'abord la volonté du Canada. Pour moi-même, je n'ai pas le moindre doute que si un danger menaçait l'empire et ainsi menaçait le Canada encore, ce pays répondrait de la même manière qu'en 1914; mais je crois qu'à l'avenir il sera préférable pour tous qu'avant que le gouvernement prenne une décision aussi grave que celle qu'implique l'envoi de troupes, la volonté du peuple devrait être connue. Le Canada veut la paix, tout l'empire veut la paix, et notre politique sera dirigée dans cette direction. Jamais dans ma vie je n'ai prononcé de paroles contraires aux sentiments que j'exprime ce soir. J'ai parlé comme je viens de le faire pour montrer combien sont injustes les allégations qu'on a lancées contre moi pour des besoins politiques. Les Canadiens de toutes les provinces partagent ces sentiments."

Chemin de Fer National du Canada

CHANGEMENTS D'HORAIRES

Le Chemin de Fer National du Canada annonce les importants changements suivants dans les horaires des trains, entrant en force le 23 novembre, excepté où il est autrement montré.

GARE DE LA RUE SAINTE-CATHERINE EST

Montréal - l'Epiphanie - Rawdon: —Le train No 202 quittera Montréal à 5.10 p.m., tous les jours sauf le dimanche, au lieu de 5.30 p.m.; l'ancien train No 18 étant supprimé.

Le train No 201 quittera Rawdon à 8.15 a.m., tous les jours sauf le dimanche, au lieu de 7.00 a.m., arrivant à Montréal à 8.45 a.m.

L'ancien train No 202 quittant l'Epiphanie à 10.05 a.m., pour Rawdon, sera supprimé après le 21 novembre.

L'ancien train No 203, quittant Rawdon à 2.50 p.m., pour Montréal, sera supprimé après le 21 novembre.

Montréal - Joliette - St-Jérôme: — Le train No 83 quittera Joliette à 8.13 p.m., tous les jours sauf le dimanche, au lieu de 7.02 p.m., pour St-Jérôme.

Montréal - Joliette: — Le nouveau train No 204, quittera Montréal à 6.15 p.m., tous les jours sauf le dimanche, arrivant à Joliette à 11.00 a.m.

Le nouveau train No 203 quittera Joliette à 2.05 p.m., tous les jours sauf le dimanche, arrivant à Montréal à 4.35 p.m.

Le train No 18 quittera Montréal à 4.45 p.m., tous les jours sauf le dimanche, au lieu de 5.30 p.m., pour Joliette.

Montréal - Joliette - Shawinigan Falls - St-Prospère - Québec - Cochrane: — Le train No 10 quittera Montréal à 2.05 p.m., tous les jours sauf le dimanche, au lieu de 2.00 p.m., pour Joliette, Shawinigan Falls, St-Prosper, arrivant à Québec à 9.25 p.m. Au retour, le train No 9 quittera Québec à 7.00 a.m., tous les jours sauf le dimanche, au lieu de 10.20 a.m., arrivant à Montréal à 2.00 p.m. Le roulant sur ces trains comprendra maintenant un wagon-salon et buffet entre Montréal et Québec. Un wagon-lits direct pour Cochrane sera attaché au train No 10 quittant Montréal, les lundis, mercredis et vendredis; au retour, avec le train No 12 quittera Cochrane les lundis, mercredis et vendredis, avec le train No 9 arrivant à Montréal à 2.00 p.m., les mardis, jeudis et samedis.

Montréal - Joliette - Shawinigan Falls - Rivière à Pierre - Chicoutimi: — Le train No 16 quittera Montréal à 8.00 p.m., tous les jours sauf le dimanche, au lieu de 4.15 p.m., via Joliette et Shawinigan Falls, raccordant à Rivière à Pierre avec le train No 22 pour Chicoutimi. Comportant wagon-lits de Montréal à Chicoutimi, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Le train No 15 quittera Rivière à Pierre à 4.50 a.m., tous les jours sauf le dimanche, au lieu de 6.55 a.m., via Shawinigan Falls et Joliette, arrivant à Montréal à 10.45 a.m. Un wagon-lits sera attaché de Chicoutimi à Montréal, au train No 24 de Chicoutimi, les mardis, mercredis, vendredis et dimanches, les raccordements étant faits avec le train No 15 à Rivière à Pierre.

Pour plus de renseignements quant aux billets, lits, etc., s'adresser à tout agent de billets du Canadien National, ou à M. M. J. Dafoe, agent du trafic voyageur de la ville, 230 rue St-Jacques, téléphone Main 3620; gare de la rue Ste-Catherine Est, Clairval 1107.

LE MENU DE CETTE PRISON SERA VARIE

Le gouverneur de la prison d'Ottawa change le menu de ses pensionnaires.

LES RATIONS

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la Patrie.) — M. Alonzo Dawson, gouverneur de la prison d'Ottawa, a décidé de changer le menu de ses pensionnaires en leur donnant, chaque jour de la semaine, une chopine de lait de beurre ou bien du thé ou du café. Voici le menu. Déjeuner: une chopine de gruau, ou autre céréale, avec lait ou sirop puis huit onces de pain. Le gouverneur décidera quelle céréale il faudra donner chaque jour. Diner: six onces de viande cuite, sans os, huit onces de pain, huit onces de pommes de terre trois jours par semaine, huit onces de pain, une demi livre de pommes de terre, une chopine de gruau ou de soupe, deux jours par semaine; une chopine de soupe aux légumes, devant se composer d'au moins trois légumes (carottes, fèves, pois, navets, oignons ou choux) et huit onces de pain, deux jours par semaine.

Souper: une chopine de riz bouilli avec six onces de lait frais ou deux onces de confitures et huit onces de pain; ou une chopine de gruau, ou autre céréale avec sirop et huit onces de pain.

De plus le gouverneur peut remplacer le thé et le café par du lait de beurre au déjeuner. Le thé et le café doivent être sucrés avec de la melasse. Le gouverneur peut aussi donner au déjeuner en enlevant les céréales quatre onces de viande, foie ou coeur et six onces de pommes de terre frites.

Ainsi chaque jour le gouverneur de la prison pourra charger le menu des trois repas offerts dans son établissement et cela, dit-il, ne coûtera pas plus cher.

Il n'y a pas eu de crime dans la région de Kiskisink

QUEBEC 17. (Du correspondant de la "Patrie".)—Le Dr Vallée, assistant-coroner, est revenu, hier de Kiskisink où il était allé faire enquête sur la mort de Mme Vve Louis Thomas, une indienne, qui avait été trouvée noyée.

L'enquête du coroner a établi que la mort avait été purement accidentelle, et qu'il n'y a pas eu de crime. La victime était âgée de 90 ans, et avait l'habitude de faire la chasse seule. Elle revenait sur le lac Kiskisink lorsqu'une tempête fit chavirer son embarcation. On a retrouvé les fourrures qu'elle avait dans son embarcation.

Décès de Mme Veuve J.-Zéphirin Mathieu

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme J.-Zéphirin Mathieu (née Elizabeth Turgeon) survenue en sa demeure, 27 rue Sherbrooke Est, ce matin, en sa 88e année.

Mme Mathieu laisse une nombreuse famille, six filles: Emma, épouse du docteur L.-E. Fortier, Cordélia, épouse de feu le docteur Henri Prévost, Louise, religieuse chez les dames du Sacré-Coeur, Hélène, épouse de William Lynch, Joséphine, épouse de M. J.-A. Brossard, Yvonne, épouse du docteur O. Samson, de Québec; trois fils, Oscar et Eugène, de Montréal et Henri, de Los Angeles.

Les funérailles auront lieu en l'église de Saint-Louis de France, jeudi matin, à neuf heures.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de notre vive sympathie.

Une causerie de Mlle Idola Saint-Jean

Mlle Idola Saint-Jean donnera une conférence, le 8 décembre prochain, à l'Ecole Technique, rue Sherbrooke ouest, sur le livre de Jacques d'Arnoux: "Paroles d'un revenant". Ce volume qui raconte le miracle de volonté accompli par un blessé de la grande guerre, a obtenu un énorme succès en France.

Soirée de l'A.C.V.

Le 23 novembre prochain, à huit heures et demie, en la salle du collège de Sainte-Cunégonde, angle Vinet et Duvernay, l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce (Cercle Saint-Henri), donnera une soirée dramatique avec le concours du Cercle Paroissial Saint-Zotique.

Deux drames et une comédie sont au programme. Le R. P. Geo. Lebel, S.J., aumônier-général des voyageurs, a bien voulu accepter la présidence de cette soirée.

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte. 165-juc-exc. L.

M. J.-C. STANTON DE LA "SUN LIFE" EST BANQUETE

UNE CONFERENCE SUR LES DROGUES ET LEURS EFFETS

L'Angleterre commet une grande erreur en tolérant l'usage de l'opium aux Indes.

Le professeur Moore.

Le professeur Alex. B. J. Moore, directeur du laboratoire pharmaceutique de l'Université McGill, a prononcé une conférence fort intéressante hier soir, à un banquet donné à l'hôtel Queens par la Société de chimie industrielle.

Le professeur Moore a parlé des narcotiques, de leur utilité et de l'abus qu'on en fait. Il a montré comment l'on préparait l'opium. Il a parlé de la cocaïne et de la morphine et des ravages causés par ces drogues. Il a décrit aussi un certain nombre de drogues exotiques dont il a pu étudier les effets dans ses voyages dans les mers du Sud, en Afrique du Sud, etc.

Certaines gens, dit le conférencier, sont sous une fausse impression au sujet de la fleur dont on extrait l'opium. Ce n'est pas le pavot rouge que l'on trouve en abondance dans plusieurs pays mais le pavot blanc qui fleurit en Perse, en Turquie et aux Indes.

"En bon citoyen britannique, déclara le conférencier, je crois que la Grande-Bretagne en ignorant les effets funestes de l'opium aujourd'hui s'est fait à elle-même le plus grand tort. Lord Clive, lorsqu'il était vice-roi des Indes, a refusé de supprimer l'opium parce qu'on en faisait un grand usage aux Indes. Les Hindous comme on le sait mangent et fument l'opium et on en retirerait des profits énormes. La compagnie des Indes orientales (East India Company) servait d'intermédiaire. Les capitalistes n'allaient pas à voir les pièces d'or tomber de leurs poches.

"Aujourd'hui la Grande-Bretagne tolère (support) encore la culture du pavot blanc, parce qu'à la conférence de Genève elle n'a pu s'entendre pour la supprimer par force vu qu'elle a des millions de sujets aux Indes qui sont habitués aux effets de cette drogue. La Grande-Bretagne s'efforce encore de prévenir toute intervention dans les habitudes des Hindous."

Une forte quantité de ce qu'on appelle l'opium chinois n'est pas préparé en Chine mais à Vancouver et tout l'opium chinois consommé au Canada est expédié secrètement par Saint-Jean, N.-B., Halifax, Vancouver et Montréal. On en fait venir de Hambourg en petites quantités et ceux qui font ce trafic occupent parfois des situations très élevées.

Environ 75 pour cent des narcotiques proviennent de l'Allemagne. Ils sont expédiés au Japon et ensuite au Canada avec des étiquettes japonaises.

Le professeur Moore a demandé aux médecins de faire tout leur possible pour prévenir l'usage des drogues excepté dans les cas d'extrême nécessité comme anesthésique local.

Le professeur P.-P. Lecointe présidait. M. l'abbé A. Vachon, président de la section de Québec de l'institut canadien de chimie, a prononcé quelques mots.

Il y aurait des élections provinciales l'année prochaine

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Bien que tout paraisse d'un calme absolu dans le monde politique provincial, en dehors de la préparation des élections partielles qui vont avoir lieu le 30 novembre prochain, on assure que les quatre contestations en question ne sont que des préliminaires, car des élections générales provinciales auraient lieu d'ici prochain.

C'est l'opinion de plusieurs politiciens avisés que la session provinciale durera deux mois et demie à trois mois, et qu'après un court séjour en Europe où il ira prendre part aux procédures sur la question de la délimitation des frontières du Labrador, le premier ministre, l'hon. M. Taschereau, demandera la dissolution des chambres et un nouvel appel au peuple en juin.

Le bill de l'union des églises reviendra devant le parlement

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie"). — Comme on le sait, le bill de l'union des églises protestantes va revenir devant la législature au cours de la prochaine session. On se demande quelle position vont prendre les adversaires de la mesure, qui lui ont fait une si rude opposition l'an dernier que la Législature n'en a pas voulu, et la remise à cette année afin d'attendre la décision de la législature d'Ontario. Me Saint-Laurent a eu une entrevue avec monsieur Campbell, C.R., de Montréal, à ce sujet, mais aucune décision n'a été prise. On croit cependant que la mesure nouvelle dont le parlement sera saisi ne sera pas sans provoquer encore une vive discussion devant le comité des bills privés.

Appelez
LAncaster 3121*
POUR
IMPRESSIONS
De Tous Genres
Pour le plus petit travail comme pour le plus considérable nous garantissons la même qualité—la même satisfaction.
LIVRAISON RAPIDE, QUALITÉ et QUANTITÉ GARANTIES.
Dépt. des Impressions
LA PATRIE
LANCASTER 3121* 3ème Etage LA PATRIE MONTREAL

LETTRES ELOGIEUSES A L'ADRESSE DU SEN. DANDURAND

A l'occasion de son élévation à la présidence de la Société des Nations.

A ce banquet.

Voici le texte des lettres que l'honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, l'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, et l'honorable L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, ont écrites au comité France-Amérique à l'occasion du banquet que ce comité a offert samedi dernier à l'honorable sénateur Dandurand en l'honneur de son élévation à la présidence de la sixième assemblée de la Société des Nations.

LETTRE DE L'HONORABLE W. L. MACKENZIE KING

Ottawa, Ont., 12 nov. 1925

Mon cher M. Tarut,

J'ai appris avec le plus grand plaisir que le Comité France-Amérique a pris l'initiative d'offrir un dîner au sénateur Dandurand, pour reconnaître le grand honneur qui lui a été conféré par son élection à la présidence de la sixième réunion de la Société des Nations. Je regrette fort qu'un engagement préalable m'empêche d'y assister, mais je vous prie de faire part à votre hôte et aux membres du Comité France-Amérique de mon désir de me joindre à eux pour rendre hommage à un fils du Canada que nous sommes tous enchantés de fêter.

Ceux parmi nous qui ont eu le privilège de travailler avec le sénateur Dandurand aux affaires de l'Etat connaissent les remarquables qualités qu'il met au service des fonctions qu'on lui confie. Un sens profond du devoir public, une probité qui défie le plus léger doute, un jugement mûri et bien équilibré, une vaste expérience des affaires et des hommes, un sens chevaleresque de la justice et — ce qui ne diminue rien —une chaleur et une verve qui en font le centre de tous les groupes, lui ont gagné une place unique dans les coeurs des Canadiens. En plus de la part active qu'il a prise à la vie publique et au développement financier du Canada, il s'est vivement intéressé aux affaires étrangères, et il a maintenu des relations très étendues dans les principaux pays d'Europe. Ce ne fut donc pas une surprise pour ses amis du Canada que la sixième assemblée de la Société des Nations ait reconnu, comme ses concitoyens, des qualités aussi éminentes et l'ait appelé au plus élevé des postes dont elle dispose. Cet honneur n'en est pas un seulement pour le sénateur Dandurand; il rejaillit sur notre pays tout entier et, par nous, sur tous les dominions de l'Empire britannique. Il marque d'un sceau officiel la position qu'occupe le Canada dans la Société des Nations.

Je compte que la carrière du sénateur Dandurand saura inspirer tous les jeunes Canadiens. C'est une preuve éclatante du degré élevé où le caractère et le dévouement peuvent conduire un homme public. Tous les Canadiens sont fiers de l'homme et de l'homme d'Etat et je puis dire à mes compatriotes dont le français est la langue maternelle que ceux de nous qui parlent l'anglais ont une double fierté à réclamer Raoul Dandurand comme Canadien.

Avec mes meilleurs souhaits pour le succès de votre soirée, je demeure,

Votre sincèrement,
W. L. Mackenzie King.

LETTRE DE M. MEIGHEN

Ottawa, le 10 nov. 1925.

M. Alfred Tarut,
Comité de la Société France-Amérique,
150, rue Saint-Jacques,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'apprends que le Comité de la Société France-Amérique a fait des arrangements pour donner à l'honorable sénateur Dandurand, représentant du Canada à la Ligue des Nations, un dîner de bienvenue à l'occasion de son retour de Genève.

Puis-je prendre la liberté de vous demander d'exprimer au sénateur Dandurand mes félicitations, ainsi qu'à tous ceux qui applaudiront en mon nom de ma part du grand honneur que lui a accordé l'assemblée de la Ligue des Nations, en le nommant Président. Le sénateur Dandurand possède des qualifications spéciales pour cette fonction et je suis sûr qu'il a rempli ses devoirs avec honneur pour lui-même et pour notre bien-aimé Dominion. Je considère que c'est un privilège de lui donner ce témoignage et d'exprimer aussi la sincère espoir que le dîner du 11 courant donné en son honneur sera un succès prononcé.

Votre tout dévoué,
Arthur Meighen.

L'HON. M. TASCHEREAU

Québec, 11 novembre 1925.

Monsieur Alfred Tarut,
Comité France-Amérique,
Montréal.

Cher Monsieur Tarut,

Je constate qu'il me sera absolument impossible d'assister au dîner que le Comité France-Amérique offrira, demain soir, au nouveau président de la Société des Nations, M. le sénateur Dandurand.

Parmi les désappointements assez nombreux auxquels nous expose la vie politique, celui que j'éprouve actuellement n'aura pas été le moindre.

C'est que je souhaitais vivement m'unir à tous les membres du Comité France-Amérique pour rendre hommage à l'homme d'Etat distingué qui nous vaut aujourd'hui, grâce à sa longue et brillante carrière parlementaire, à sa haute culture, à la dignité de son caractère et à son esprit éminemment humanitaire, l'honneur le plus signalé qu'ait obtenu jusqu'ici notre pays. M. le sénateur Dandurand a été choisi, d'un commun accord, par les représentants autorisés des grandes nations d'Europe et d'Amérique pour diriger les délibérations de la Société des Nations.

L'honneur rejaillit non seulement sur notre pays, mais tout particulièrement sur la race canadienne-française. Vous comprenez d'autant mieux que je sois sensible à ce fait que le Comité France-Amérique doit se féliciter, pour sa part, de ce que la Société des Nations ait pour président un Canadien de sang français.

Vous voudrez bien transmettre à M. le sénateur Dandurand mes plus chaleureuses félicitations, et lui exprimer les voeux que je forme pour que, sous sa présidence, la Société des Nations réussisse à établir une paix durable au sein des nations.

Je réitère au Comité France-Amérique mes meilleurs remerciements pour l'aimable invitation qui m'a été faite.

Sincèrement à vous,
L. A. Taschereau.

La plainte aurait dû être portée dans les trente jours

OTTAWA, 17. (Du correspondant de la Patrie.) — M. P. A. Gaudet, avocat de MM. H. Martineau et A. Schnubb, de Hull, accusés de vente de boisson sans licence, a eu gain de cause et a fait renvoyer la plainte contre ses clients. Il faut d'après la loi que la plainte soit portée dans les trente jours qui suivent la découverte de l'infraction. Dans le cas actuel, le délai était de 31 jours, le 30e étant un dimanche. Le magistrat Millar a donné gain de cause à M. Gaudet.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

L'EVENEMENT DE LA SAISON EN ELEGANTES BLOUSES RUSSES

5.00 Rég. 10.50 à 21.75

5.00 Rég. 10.50 à 21.75

1204 BLOUSES RUSSES

Françaises, Faites et Perlées à la Main

Plus de 20 Couleurs **5.00** Plus de 50 Patrons

Régulier 10.50 à 21.75

Voici une addition exclusive, presqu'incroyable de bas prix, à la mode de deux morceaux, la tendance dominante de la mode de la saison. Vous pouvez porter simplement une de ces blouses russes, avec une simple jupe de soie ou de velours, laquelle vous pouvez confectionner vous-même, et vous avez une robe qui ne peut être surpassée pour l'élégance, ni, à ce prix, pour l'économie.

Le prix, naturellement, est tout à fait hors de proportion avec la beauté de la pure soie, de l'épais crêpe de chine Français et de la délicate georgette, desquels sont confectionnées ces blouses russes, et avec le charme exquis des dessins perlés à la main, plus de cinquante en tout. Quelqu'idée de la variété des modèle vous est donnée par les illustrations. Que nous soyons en mesure d'offrir des blouses russes aussi exclusives, à une réduction de prix aussi considérable est entièrement dû à nos immenses ressources d'achat.

Toutes ces blouses russes sont de la longueur aux hanches, la grande vogue avec manches longues ou courtes, et elles sont perlées en couleur semblable à celle du tissu ou en délicieuses couleurs contrastantes. Et le choix des couleurs est splendide, comprenant des tons nouveaux tel que corail, que les plus élégants ateliers de New-York favorisent, de même que les tons tendres de beige, plusieurs verts, et naturellement, noir, comprenant

Antilope	Orchidée
Beige	Corail
Tan	Gris perle
Or	Mauve
Brun	Nattier
Amande	Flamme
Jade	Marine
Blanc	Noir

VOICI LES VALEURS COMPARATIVES:

32	Valant	10.50	85	Valant	15.75
42	Valant	11.25	33	Valant	16.00
132	Valant	11.75	65	Valant	16.50
25	Valant	12.00	365	Valant	17.00
81	Valant	13.00	112	Valant	17.50
15	Valant	13.50	53	Valant	18.00
2	Valant	15.00	85	Valant	18.75
55	Valant	15.25	20	Valant	21.75

Pour cette personne "difficile", sur votre liste de Noel, qu'est-ce qui pourrait être plus acceptable, qu'une de celles-ci?

En prévision de la grande demande, de l'espace supplémentaire, des vendeuses et des caissières supplémentaires ont été attribuées à ce rayon. Pour obtenir le meilleur choix—un patron ou des couleurs particuliers—le choix à 9 a.m. est le plus sage à adopter. Tailles 34 à 42. **5.00.** Rég. 10.50 à 21.75

UNE REPONSE EN BAS PRIX A LA QUESTION "QUE DONNER A NOEL"—BLOUSES RUSSES QUI ETABLISSENT UN NOUVEAU NIVEAU EN HAUTES VALEURS.

—Deuxième étage.

Sous-Vêtements "PRUE"

POUR HOMMES

Un seul bouton dans toute la combinaison.

Les nouveaux et meilleurs sous-vêtements. S'ajustant serré et assurant un absolu confort.

En coton, pesanteur d'hiver **2.75**
Mélange laine et coton **5.75**
Tout laine **8.75**
Tailles 34 à 44.

—Rez-de-chaussée.

1000 Paires de Pardessus 3.95

DE HAUTE QUALITE. Deux boucles et 3 boutons-pression et le **modèle à cinq boucles.**

Tels que faits selon nos propres spécifications.

3.95

Une qualité qui signifie "économie". Pointures 2½ à 8. Tous modèles de talons.

Deuxième étage

Gants en Tissu

POUR HOMMES

Une marque anglaise renommée

Un bas prix, doublé d'une qualité remarquable — modèle facile à mettre — couleurs chamois naturel et gris foncé.

Courroie aux poignets et boutons-pression. Pointures 7 à 9. **1.25 la paire.**

—Rez-de-chaussée.